Agriculture
Canada

compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes

décembre/1986

ANALYSE du MARCHÉ

87-04277/

Compte rendu de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes
Décembre 1986

Coordonnateur
Jacques Petit

Gérant à la production
André Trempe

Arts graphiques
Unité de l'analyse statistique

Composition
Shelley Lafave, Technicienne en chef
Joanne Bélanger, Technicienne

Publié et diffusé par la
Direction générale des communications
Imm. Sir John Carling
Ottawa (Ontario)
K1A 0C7
(613) 995-8963

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

Reproduction ou citation autorisé sous réserve d'indication de la source : Agriculture Canada

Avant-propos

La conférence des perspectives de l'agriculture canadienne de 1986 s'est déroulée à Ottawa, les 8 et 9 décembre, sur le thème «La position concurrentielle de l'agriculture canadienne». Le choix de ce thème dénote la dimension internationale croissante de l'agriculture canadienne et la nécessité d'examiner les facteurs qui contribuent à rendre le Canada plus compétitif.

Le discours de la séance plénière sur le thème de la Conférence est reproduit dans le compte rendu : il expose plusieurs questions fondamentales portant sur la compétitivité. Le compte rendu renferme aussi les communications spéciales que des conférenciers invités ont présentées au cours de séances simultanées sur les produits primaires, les marchés alimentaires, les facteurs de production agricole ainsi que le revenu des agriculteurs et qui traitent de certains aspects de la concurrence. Enfin, il contient de plus les communications sur les perspectives de l'assemblée plénière.

On trouvera une analyse plus détaillée du secteur agricole et de ses perspectives pour 1987 et 1988 dans les numéros de décembre 1986 de l'*Analyse du marché* (céréales et les oléagineux; animaux et leurs produits; lait et produits laitiers; horticulture et cultures spéciales), de la *Revue du marché alimentaire* et de l'*Analyse du marché : Facteurs de production agricole et finances*.

Le Directeur
Division de l'analyse et des perspectives des marchés
Direction générale des politiques
H. Bruce Huff

Table des matières

		Page
Avant-propos		
Table des matières		
Programme		
SÉANCE PLÉNIÈRE I		
Allocution de l'ouverture	Hon. John Wise	11
La position concurrentielle de l'agriculture canadienne	G.L. Brinkman	14
Perspectives à long terme de l'agriculture américaine	A. Womack	29
Perspectives de l'économie canadienne	J. Maxwell	58
SÉANCE PLÉNIÈRE II		
Perspectives des marchés des produits primaires canadiens pour 1987-1991	B. Huff	69
Perspectives des marchés des aliments	B. Davey	79
Perspectives du commerce agricole extérieur	D. McClatchy	82
Perspectives du revenu agricole	B.B. Perkins	88
SÉANCES SIMULTANÉES		
Bétail et volaille		
Perspectives concernant les céréales fourragères pour le secteur nord-américain de l'élevage	C.V. Fulton	109
Faits saillants du commerce de la viande au Canada	A.M. Boswell	116
La position concurrentielle du secteur canadien de l'abattage et de la transformation	L.W. MacLeod	129
La position concurrentielle de l'industrie des viandes au Canada : le marchandisage des viandes	G. Massé	137
Céréales et oléagineux		
Modifications à la Loi agricole américaine (*U.S. FarmBill*)	B.W. Paddock	141
Points à considérer dans l'homologation de nouvelles variétés de blé	A.A. Guitard	145
Homologation des nouvelles variétés de blé : le point de vue d'un producteur	S. Gordon	147

		Page
Lait et produits laitiers		
États-Unis situation et perspectives	J.J. Miller	150
La contribution des micro-ordinateurs à la ferme pour améliorer la compétitivité de la production laitière	W. Lane	154
Analyse comparative des industries laitières de l'Ontario et de l'État de New York	B. Morrison	159
Horticulture et cultures spéciales		
Le secteur de l'arboriculture fruitière et de la viticulture	J. Smith	178
Perspectives des légumes	D. Flook	182
Perspectives de la culture en pépinières pour 1987 et au de-là	S. Kochanoff	185
L'horticulture canadienne est-elle compétitive?	H. Vander Pol	189
Dépenses et revenu agricoles		
Perspectives sur les coûts des facteurs de production	T. Wise	193
Revenu agricole provincial et perspectives	W. Jones & D. Rhéaume	196
Incidences économiques de la biotechnologie et d'autres technologies naissantes sur la production végétale	W.D. Beversdorf	203
Incidences économiques de la biotechnologie et d'autres technologies naissantes sur la production animale	P. Trelawny	206
Alimentation		
La productivité et la compétitivité, à l'échelle internationale, du secteur canadien des aliments et des boissons	D.A. West	213
L'association des fabricants canadiens de produits alimentaires et sa démarche dans le cadre des négociations sur la libéralisation des échanges	F. Cella	224
Allocution du Premier Ministre Brian Mulroney	B. Mulroney	228
Allocution de fermeture de la conférence des perspectives	Hon. John Wise Hon. Charles Mayer	230

1986 CONFÉRENCE DES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

LES 8 ET 9 DÉCEMBRE 1986
CENTRE DES CONFERENCES DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

LUNDI, 8 DÉCEMBRE 1985

08 h 15 **Inscription**

Président de la conférence: Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

Thème de la conférence: **«La situation concurrentielle de l'agriculture canadienne»**

SÉANCE PLÉNIÈRE I

Président: Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

08 h 45 **Allocution d'ouverture**
Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

09 h 00 **Discours du Ministre**
L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

09 h 30 **La situation concurrentielle de l'agriculture canadienne**
Geo. Brinkman
Université de Guelph

10 h 00 **Questions**

10 h 15 Pause

10 h 45 **Perspectives des marchés internationaux**
Abner Womack
Centre for National Food and Agricultural Policy
États-Unis

11 h 15 **Perspectives de l'économie canadienne**
Judith Maxwell
Conseil économique

11 h 45 **Questions**

12 h 00 **Banquet**
Arthur O. Olson, Sous-ministre adjoint, Direction générale de la recherche, prononcera une allocution sur : «Concurrence et recherche au XXIe siècle» au cours du banquet.

SÉANCE PLÉNIÈRE II

Président: Frank Claydon
Sous-ministre adjoint
Direction générale des politiques
Agriculture Canada

14 h 00 **Perspectives des marchés des produits primaires**
H.B. Huff
Agriculture Canada

14 h 30 **Perspectives des marchés de l'alimentation**
Brian Davey
Agriculture Canada

14 h 45 **Perspectives du commerce agricole extérieur du Canada**
Don McClatchy
Agriculture Canada

15 h 00 Pause

15 h 30 **Perspectives en matière de revenu agricole**
B.B. Perkins
Agriculture Canada

16 h-17 h **Questions**

18 h-20 h **Réception offerte par les attachés agricoles**

Mardi, 9 décembre 1986

SÉANCE PLÉNIÈRE III

Président: Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

13 h 30 **Résumé des séances simultanées**
D. Gilmour
Agriculture Canada

14 h 00 **Allocution de clôture du Ministre**

14 h 30 **Entretien avec le Ministre**
L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

15 h-16 h 00 **Réception de clôture**

SÉANCES SIMULTANÉES

Mardi, 9 décembre 1986 Page

08 h 30-12 h Bétail et volaille
08 h 30-12 h Céréales et oléagineux
09 h-12 h Lait et produits laitiers
08 h 30-12 h Horticulture et cultures spéciales
09 h-12 h Dépenses et revenu agricoles
09 h-12 h Alimentation

BÉTAIL ET VOLAILLE

(Grande Salle)

Président: G.A. MacEachern
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique

08 h 30 **Résumé sur les céréales fourragères**
Craig Fulton
Agriculture Canada

08 h 40 **Perspectives: volaille**
Paul Blakely
Agriculture Canada

08 h 55 **Perspectives: porc**
Larry Young
Agriculture Canada

09 h 10 **Perspectives: boeuf**
Janice Dyer
Agriculture Canada

09 h 20 **Faits saillants en 1986**
Al Boswell
Agriculture Canada

09 h 50 Pause

Situation concurrentielle du secteur canadien de la viande

10 h 05 **Production/commercialisation**
Andrew Schmitz
Université de la Saskatchewan

10 h 35 **Abattage/transformation**
Lloyd MacLeod
Vice-président, Viande
Canada Packers, Toronto

11 h 00 **Commercialisation de la viande**
Guy Massé
Vice-président, commercialisation de la viande
Steinberg Limitée, Montréal

11 h 25 **Table ronde et discussion**
(tous les conférenciers)

Rapporteur: C. L'Ecuyer, Agriculture Canada

CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

(Salle Sussex)

Président: J. Drew
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

08 h 30 **Observations du président**

08 h 40 **Modifications apportées par la loi agricole des États-Unis de 1985**
Brian Paddock
Agriculture Canada

08 h 55 **Perspectives: blé**
Patti Miller
Agriculture Canada

09 h 10 **Perspectives: céréales secondaires**
John Irvine
Agriculture Canada

09 h 25 **Perspectives: oléagineux**
Hans Duncker
Agriculture Canada

09 h 40 **Analyse des perspectives**
Bill Parrish
Parrish et Heimbecker

09 h 55 **Questions et discussion**

10 h 15 Pause

10 h 30 **Considérations sur l'homologation de nouvelles variétés de blé**
Art Guitard
Président, Comité des variétés non prescrites

10 h 50 **Homologation de nouvelles variétés de blé: point de vue du producteur**
S. Gordon
Agriculteur, Manitoba

11 h 10 **Homologation de nouvelles variétés de blé: point de vue américain**
Bill Wilson
North Dakota State University

11 h 40-12 h **Questions et discussion**

Rapporteur: D. Fenety, Agriculture Canada

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

(Salle Colonel By)

Président: G. Leblond
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

09 h 00 **Situation et perspectives: produits laitiers des États-Unis**
J.J. Miller
USDA

09 h 45 **Potentialités du micro-ordinateur à la ferme pour l'amélioration de la compétitivité du secteur laitier**
Wes Lane
Office de commercialisation du lait de l'Ontario

10 h 15 **Analyse comparative des secteurs laitiers de l'Ontario et de l'État de New York**
R.L. Morrison
Collège de technologie agricole de Kemptville

10 h 45 Pause

11 h **Situation et perspectives: Agriculture Canada**
Susie Miller
Agriculture Canada

11 h 40 **Réponse aux perspectives et discussion**
Henri Dorval
Fédération des producteurs de lait du Québec

Rapporteur: R. Tudor Price, Agriculture Canada

HORTICULTURE ET CULTURES SPÉCIALES

(Salle Rideau)

Président: R. Moorehouse
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de la Commercialisation de la Nouvelle-Ecosse

08 h 30 **Perspectives du marché pour 1987 et au-delà**
Fruits
John Smith
Président, Conseil de commercialisation des fruits tendres de l'Ontario

Légumes
Doug Flook
Président, Conseil de commercialisation des légumes de l'Ontario

Cultures spéciales
Stan Kochanoff
Président, Association des pépiniéristes du Canada

Aperçu général
Perspectives pour 1987 Robert W. Anderson, Agriculture Canada

09 h 15 **Questions et discussion**

10 h Pause

10 h 30 **Degré de compétitivité du secteur canadien de l'horticulture**
Hank Vander Pol
Président, Association des Champignonnistes du Canada

11 h 15 **Questions et discussion**

Rapporteur: P. Sterne, Agriculture Canada

DÉPENSES ET REVENU AGRICOLES

(Salle du Centenaire)

Président: B. McEwen
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture de l'Alberta

09 h 00 **Situation et perspectives: facteurs de production**
Tom Wise
Agriculture Canada

09 h 20 **Perspectives: revenu agricole par province**
Wayne Jones
Agriculture Canada

09 h 40 **Questions et discussion**

10 h Pause

10 h 30 **Implications économiques de la biotechnologie et des autres technologies nouvelles pour les productions végétales**
W. Beversdorf
Allelix Inc.

11 h **Implications économiques de la biotechnologie et des autres technologies nouvelles pour la production du bétail**
Peter Trelawny
Agriculture Canada

11 h 30 **Questions et discussion**

Rapporteur: J. McKenzie, Agriculture Canada

ALIMENTATION

(Salle Gatineau)

Président: C. Switzer
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

09 h 00 **Situation et perspectives: prix des aliments**
G. Richardson
Agriculture Canada

09 h 15 **Situation et perspectives: transformation et vente au détail des aliments**
P. Cooper
Agriculture Canada

09 h 30 **Questions et discussion**

Position compétitive du secteur alimentaire canadien

09 h 45 **Aperçu de la productivité et de la compétitivité du secteur**
D. West
Agriculture Canada

10 h 10 Pause

10 h 30 **Implications pour le commerce extérieur agricole Canadien**
Frank Cella
Nestlé Enterprises Ltd

10 h 50 **Réactions des intervenants**
Dave Adams
Conseil des viandes du Canada

Doug Lisle
Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires

G. Ghersi
Université Laval

11 h 20 **Questions et discussion**

12 h 00 **Ajournement**

Rapporteur: B.H. Davey, Agriculture Canada

SÉANCE PLÉNIÈRE I

ALLOCUTION DE L'OUVERTURE

Honorable John Wise

Bienvenue à la 52e Conférence annuelle des perspectives de l'agriculture canadienne.

C'est durant cet événement que mon Ministère présente les prévisions à court et à long termes qui intéressent le secteur agricole. Mais il y a plus que cela.

Cette conférence nous donne aussi l'occasion d'échanger information et idées.

Chacun de nous est conscient de l'importance du secteur agricole pour l'économie canadienne, pour les consommateurs canadiens, et pour le mode de vie rural. Nous savons vous et moi que la situation de l'agriculture présente quelques aspects positifs. Mais le secteur connaît aussi de graves difficultés.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, les représentants du secteur et ceux du gouvernement doivent être à l'écoute les uns des autres et travailler ensemble.

Je ne suis donc pas ici pour parler seulement. Je veux aussi écouter. Mes fonctionnaires également. Et j'espère qu'il en est de même pour vous.

Chaque année, cette conférence nous apporte de bonnes nouvelles et de mauvaises nouvelles. Cette année, les bonnes nouvelles sont particulièrement bonnes. Malheureusement, les mauvaises nouvelles sont aussi très mauvaises.

Commençons par les bonnes nouvelles.

Un des secteurs les plus encourageants de l'agriculture est celui de l'élevage. Les éleveurs ont bénéficié d'une remontée des prix en 1986, et l'on prévoit que les prix demeureront favorables en 1987.

(À la même époque l'an passé, les porcs de l'Ontario se vendaient 75 $ les 100 livres. Aujourd'hui, leur prix dépasse 90 $ les 100 livres. Les bovins d'abattage se vendaient 87 $ les 100 livres il y a un an, aujourd'hui ils atteignent environ 90 $ les 100 livres.)

Parmi les bonnes nouvelles, parlons aussi des dépenses agricoles. Elles ont en effet reculé cette année, surtout grâce à la diminution des taux d'intérêt, à la baisse des prix des aliments du bétail et à la régression du coût des carburants. Ces réductions sont attribuables en partie aux nouvelles remises fédérales de la taxe sur le carburant agricole. En fait, les agriculteurs ont épargné plus de 70 millions de dollars directement grâce aux allégements accordés par les programmes fédéraux.

Parlons maintenant des moins bonnes nouvelles.

Chacun sait que les États-Unis et la Communauté économique européenne se livrent actuellement une guerre de subventions qui a pour effet de faire chuter les prix des céréales.

Les subventions accordées par la CEE et les États-Unis ont atteint des proportions ridicules. Absolument ridicules.

Un producteur canadien reçoit, en moyenne, un montant de 34 $ par tonne de blé, en vertu des programmes gouvernementaux. Cette somme est d'environ 130 $ la tonne aux États-Unis et dans la CEE. L'écart est encore plus grand dans le cas des céréales secondaires. Ce montant est, au Canada, d'environ 18 $ la tonne, alors qu'il dépasse 88 $ aux États-Unis et avoisine les 170 $ la tonne dans la CÉE.

Nous étudions actuellement ces chiffres car nous pensons que les niveaux de subvention augmentent.

Le fait est que, à cause des pressions exercées à l'extérieur des frontières canadiennes, les prix des céréales et des oléagineux sont au moins de 20 à 25 % inférieurs à ceux enregistrés l'an dernier.

Je suis convaincu que cette diminution sera en partie compensée par un paiement provisoire substantiel qui sera versé le printemps prochain en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Il importe de se souvenir de la situation des céréaliculteurs lorsqu'on se penche sur les estimations du revenu agricole.

En 1986, le revenu agricole net devrait battre le record de 1984. Il devrait en effet s'élever à plus de 4,7 milliards de dollars.

Mais ne vous laissez pas leurrer par les chiffres. Nous avons affaire à un secteur très complexe. Il y a donc quatre points à retenir en ce qui concerne les prévisions :

- Premièrement, bien que le revenu agricole total ait augmenté, la situation ne s'est pas améliorée également. Le record enregistré traduit le redressement du secteur de l'élevage. Mais celui des céréales n'a vraiment pas profité de ce redressement. Pas du tout.

- Deuxièmement, le revenu agricole net de 1986 ne traduit pas réellement la baisse des prix mondiaux des céréales. En effet, les prix ont diminué au cours de l'été, et ce n'est donc que l'an prochain que la répercussion s'en fera pleinement sentir. C'est surtout pour cette raison que l'on s'attend à une baisse du revenu agricole net en 1987. Ceci ne tient pas compte de l'aide de 1 milliard de dollars que le Premier ministre s'est engagé à verser aux producteurs de céréales et d'oléagineux.
- Troisièmement, toutes les provinces enregistrent une hausse des recettes agricoles en espèces par rapport à l'an dernier. Mais cette nouvelle n'est pas aussi bonne pour l'Alberta et la Saskatchewan, où les recettes en espèces étaient déjà faibles l'an dernier en raison de la sécheresse.
- Quatrièmement, le revenu agricole total de cette année traduit, dans une grande mesure, une augmentation des dépenses dans le cadre des programmes gouvernementaux. Bien que les recettes commerciales aient augmenté pour le secteur de l'élevage, il n'en est absolument pas de même pour celui des céréales.

Les paiements effectués dans le cadre de programmes gouvernementaux représentent actuellement 14 % des recettes agricoles totales en espèces.

En 1985, les recettes agricoles en espèces générées par les programmes de l'État avaient totalisé quelque 2,1 milliards de dollars. En 1986, elles devraient croître de 700 millions de dollars. Et l'aide gouvernementale sera encore élevée l'an prochain.

Ce que nous constatons, c'est que le gouvernement fédéral et, dans de nombreux cas, les administrations provinciales contribuent de plus en plus au bien-être financier du secteur agricole. Et, à ce chapitre, la fiche de notre gouvernement pour les deux dernières années n'est surpassée par celle d'aucun de nos prédécesseurs. Par exemple :

- Les éleveurs avaient besoin d'une plus grande stabilité. Le gouvernement fédéral a été la force motrice de l'établissement d'un accord tripartite de stabilisation.
- Les Prairies ont vécu des années consécutives de sécheresse. Le gouvernement fédéral fait face à cette situation en accordant de l'aide aux producteurs touchés chaque année où sévissait la sécheresse.
- Les producteurs laitiers aspiraient à un avenir stable. Le gouvernement fédéral a lancé un programme quinquennal de 1,5 milliard de dollars.
- Lorsque le financement agricole est devenu un problème majeur, le gouvernement fédéral a mis en place un programme de réduction des taux d'intérêt d'un montant de 80 millions de dollars. Et le programme de remise de la taxe sur le carburant agricole. Et les Bureaux d'examen de l'endettement agricole.

Il a aussi créé le Programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles, qui représente, lui, la moitié de tous les nouveaux prêts accordés par la S.C.A. Et le Programme des hypothèques à risques partagés, qui représente 13 % de tous les nouveaux prêts accordés en vertu de la Loi sur le crédit agricole.

Et le Programme de réorientation des agriculteurs. L'intérêt soulevé par ce programme est important. En moyenne, trois demandes sur quatre sont approuvées.

Le bilan des mesures qu'a prises le gouvernement fédéral à l'intention des agriculteurs au cours des deux dernières années est sans précédent.

Nous continuerons de faire ce qui doit être fait. Les producteurs de céréales et d'oléagineux ont besoin d'aide. Et nous allons la leur donner.

Cette aide supplémentaire se traduira par le versement d'un milliard de dollars aux agriculteurs qui ont souffert de la guerre internationale des subventions. Vous en saurez davantage demain sur cette promesse de 1 milliard de dollars.

Bien que substantielle, cette aide ne s'attaque cependant pas vraiment à la cause du problème, c'est-à-dire aux énormes excédents et aux subventions tout aussi énormes.

Laissez-moi cependant vous dire ceci: les Trésors des États-Unis et de la CÉE sont peut-être bien garnis mail ils ne sont pas inépuisables. Un jour, et j'espère que ce sera bientôt, ces pays se rendront compte que les prix de soutien élevés et les subventions massives à l'exportation ne sont pas efficaces.

Les États-Unis n'ont pas accru leur part du marché du blé. De fait, les Américains ont perdu une part du marché du blé au cours des dernières années, et rien n'indique que leurs mesures de stimulation des exportations aient changé quoi que ce soit à la situation.

Il est vrai que ces subventions massives ont fait baisser les prix mondiaux. Mais elles n'ont pas réussi et ne réussiront pas à éliminer le Canada du marché.

En fait, nous ne reculerons pas d'un pouce.

L'efficacité de nos céréaliculteurs se compare avantageusement à celle de n'importe quel autre producteur où que ce soit dans le monde. Nous avons un avantage naturel dans notre compétitivité grâce à notre sol et à notre climat, auquel s'ajoutent la qualité de notre grain et à la compétence de l'agriculteur qui le produit.

Il n'y a qu'une seule façon d'attirer une clientèle et de la garder : offrir avant tout un produit de qualité supérieure, bâtir une réputation de fiabilité, puis demander un prix compétitif.

C'est ce que fait le Canada. Nous n'abandonnerons pas nos marchés. Pas du tout.

Le secteur agricole canadien est compétitif et le deviendra encore davantage. Voilà qui constitue un défi pour les gouvernements et pour l'ensemble du secteur – le défi d'une vie entière.

Nous accroîtrons notre potentiel d'exportation par une mise en marché dynamique. Nous deviendrons encore plus compétitifs grâce aux outils de la recherche, aux progrès technologiques, au transfert technologique, à la conservation des sols et aux autres mesures qui permettent de réduire les coûts de production.

Et nous ferons tout cela ensemble. Et cet engagement pris par les gouvernements fédéral et provinciaux s'est concrétisé par l'élaboration de la nouvelle Stratégie agricole nationale.

Oui, notre démarche requiert plus d'imagination que le simple amoncellement de subventions. Mais le temps montrera que nous avions raison.

Lorsque cette folle guerre de subventions sera terminée, le Canada sera toujours là et fera ce qu'il a toujours fait de mieux: fournir un produit de qualité supérieure à un prix compétitif.

Mais le gouvernement du Canada n'attend pas passivement que la poussière soulevée par la guerre de subventions retombe. Nous sommes à l'avant-garde dans la bataille qui se livre pour mettre fin à cette guerre.

- Je me suis rendu à Bruxelles et à Washington pour faire valoir le point de vue du Canada aux deux parties opposées.
- Le Premier ministre Brian Mulroney a réussi à faire accepter que la question des subventions agricoles soit traitée en priorité au Sommet économique de Tokyo de mai dernier.
- Ici, au Canada, le ministre d'État à la Commission canadienne du blé, M. Charles Mayer, s'est mis d'accord avec les principaux pays exportateurs de produits agricoles. Et ils se sont entendus sur le besoin d'inclure l'agriculture dans les négociations entourant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le GATT.
- En août dernier, M. Mayer a aussi représenté le Canada en Australie, où 14 pays ont discuté des problèmes du commerce agricole mondial.
- Finalement, le Canada a envoyé une solide délégation en Uruguay pour la rencontre amorçant la nouvelle ronde de négociations du GATT. Nous avons joué un rôle prépondérant en réussissant à faire inclure l'agriculture dans ces négociations.

Voilà le bilan de nos efforts sur la scène internationale. Nous en sommes fiers. Et nous ne nous arrêterons pas là.

La part de l'agriculture varie entre le quart et le tiers de l'ensemble de nos excédents commerciaux. Et le gouvernement du Canada n'est pas prêt de l'oublier.

Croyez-moi, nous comprenons l'importance de l'agriculture et la gravité des difficultés qu'elle traverse. Le Premier ministre est très conscient des problèmes. Nous en parlons de long en large et nous en parlons souvent.

C'est pourquoi le gouvernement a mis la question agricole au premier rang de ses préoccupations.

Nous lui avons donné priorité dans le discours du Trône.

Nous lui avons donné priorité à la Conférence des premiers ministres.

Nous lui avons donné priorité sur la scène internationale.

Nous lui avons donné priorité par la mise en marche de nombreux projets.

Et nous continuerons de lui donner priorité à l'avenir.

Que les nouvelles concernant l'agriculture soient bonnes ou mauvaises – ou les deux à la fois – le gouvernement voit loin; il travaille avec vous aujourd'hui pour bâtir un avenir plus solide.

LA POSITION CONCURRENTIELLE DE L'AGRICULTURE CANADIENNE[1]

George L. Brinkman[2]

Au cours des quelques dernières années, les agriculteurs canadiens ont assisté à une transformation radicale du milieu financier agricole. Celle-ci a entraîné pour bon nombre d'entre eux des difficultés financières et une prospérité moindre, et a incité tous et chacun à l'intérieur du système agro-alimentaire à s'interroger sur la compétitivité et la viabilité futures de l'agriculture canadienne.

La position concurrentielle de l'agriculture canadienne, qui constitue le thème de la présente conférence, est particulièrement importante aujourd'hui en raison de l'internationalisation croissante de l'agriculture et de la vive concurrence que se livrent les divers pays sur les marchés mondiaux. À l'heure actuelle, les agriculteurs canadiens subissent les répercussions non seulement de nos politiques intérieures, mais aussi des politiques commerciales et nationales étrangères. La plupart d'entre eux, par exemple, sont bien au fait des retombées du *U.S. farm bill* de 1985 et des politiques de subventionnement de la CÉE, qui ont fait fléchir considérablement les prix internationaux des céréales. Le Canada est particulièrement sensible à ces remous internationaux, car son secteur agricole compte parmi les plus tributaires du commerce extérieur au monde. À titre d'exemple, nos exportations représentent environ la moitié de nos ventes agricoles, contre à peu près un quart pour la CÉE, et un cinquième pour les États-Unis. En outre, le Canada ne dispose que d'un marché intérieur relativement restreint, ce qui limite ses possibilité de produire uniquement pour ses propres consommateurs. Notre marché intérieur pourrait peut-être assurer le maintien d'un petit nombre de secteurs de production, mais il ne saurait absorber l'ensemble de notre production actuelle. Il s'ensuit que le Canada doit compter sur la compétitivité internationale de son agriculture pour assurer non seulement la rentabilité de cette dernière, mais aussi la survie de l'ensemble du secteur.

L'objet de la présente étude est d'évaluer la compétitivité de l'agriculture canadienne. On s'efforcera d'abord de définir la compétitivité et de la distinguer d'autres concepts apparentés. On cernera ensuite les facteurs intérieurs et internationaux influant sur la compétitivité telle que définie, puis on évaluera l'évolution récente, au Canada, des facteurs généraux qui ont une incidence sur la compétitivité canadienne. Suivront un aperçu de la situation concurrentielle de divers produits et des extrapolations à cet égard pour les quelques prochaines années. L'étude se termine sur un certain nombre de conclusions touchant la compétitivité canadienne et ses répercussions sur le plan des politiques.

EN QUOI CONSISTE LA COMPÉTITIVITÉ

Il existe de nombreuses acceptions et définitions différentes de la compétitivité. Au sens le plus strict, la compétitivité se définit par l'aptitude à obtenir un gain ou à atteindre un certain objectif. En agriculture, on songe spontanément à l'aptitude à écouler nos produits et à livrer concurrence aux autres pays sur les marchés. Dans ce contexte, toutefois, on distingue deux définitions de la compétitivité. La première mesure l'aptitude à supplanter un autre pays soit sur le marché intérieur soit sur les marchés étrangers, peu importe les circonstances. Le degré de compétitivité se traduit ici par la part du marché obtenue, attestée par les ventes réelles. Dans cette définition, il est possible d'«acheter» la compétitivité par le recours aux subventions et l'intervention gouvernementale, même si les agriculteurs locaux ne produisent pas au moindre coût.

La deuxième définition fait de la compétitivité l'aptitude d'un pays à produire et à distribuer ses biens et services dans l'économie mondiale, en concurrence avec les autres pays et d'une façon qui favorise l'accroissement du niveau de vie de sa population. Cette définition tient compte d'autres utilisations possibles des ressources (y compris les subventions gouvernementales) dans la mesure de la compétitivité, et exclut les ventes *à tout prix*. La compétitivité qui doit être «achetée» à coup de subventions gouvernementales n'est souvent qu'apparente, puisque les deniers publics utilisés pour verser ces subventions pourraient rapporter davantage de

dividendes ailleurs dans l'économie. Autrement dit, le Canada peut être évincé des marchés par d'autres pays fortement subventionnés, mais demeurer plus compétitif qu'eux sur le plan des coûts véritables. À cet égard, il peut se révéler utile d'examiner la compétitivité avec et sans les subventions et interventions gouvernementales.

La compétitivité semble assez facile à comprendre, et pour tout elle est souvent confondue avec d'autres concepts apparentés, mais distincts. Par exemple, compétitivité n'est pas synonyme de capacité de production, productivité ou rentabilité, même si chacun de ces facteurs y est étroitement lié. La capacité de production aide à déterminer l'offre intérieure de produits, mais il faut également tenir compte de la demande intérieure pour définir la quantité et les prix des produits exportables ou importables. La productivité mesure le taux de conversion des intrants en extrants dans un pays et, à ce titre, fournit une mesure de l'efficience technologique. En elles-mêmes, toutefois, la technologie et la productivité ne déterminent pas la compétitivité, car les coûts, les prix et d'autres facteurs doivent également être pris en considération. La rentabilité est liée à la compétitivité, mais la concurrence accrue peut l'éroder, si bien qu'une baisse des profits peut se révéler nécessaire pour accroître la compétitivité.

Compétitivité n'est pas non plus synonyme de commerce extérieur, bien qu'un lien existe entre les deux. Premièrement, le commerce est tributaire de la compétitivité, mais c'est un avantage relatif et non un avantage absolu qui en détermine le niveau. Les pays produiront et échangeront des denrées pour lesquelles ils *ne sont pas* les plus concurrentiels sur le plan des coûts de production, pour peu qu'ils jugent relativement plus avantageux pour eux de les produire de préférence à d'autres. Ils accroîtront alors leurs gains en se spécialisant dans la production de cette denrée et en l'échangeant contre des devises étrangères afin d'acheter les autres biens dont la production est relativement moins rentable pour eux.

Autre facteur à considérer, il ne faut pas confondre compétitivité et combativité. Celle-ci se manifeste lorsque des pays se livrent une guerre commerciale, parfois en accroissant leurs niveaux de subvention. Si chaque combattant tient tête à l'autre pour maintenir ses marchés, leur compétitivité relative varie peu. Dans la situation actuelle, il est plus probable que nous assistions à une plus grande combativité qu'à des changements sur le plan de la compétitivité, car bon nombre des grands pays exportateurs maintiendront vraisemblablement leurs niveaux de production soit par une aide gouvernementale soit par un rajustement des recettes à la production, là où les ressources sont disponibles.

Il convient également de souligner que la compétitivité est le fait d'agriculteurs particuliers et non de secteurs entiers, car chaque secteur comprend certains producteurs qui sont plus compétitifs que d'autres. C'est la compétitivité des agriculteurs individuels qui détermine le volume qu'un pays peut vendre à l'étranger, et non la question de savoir si le secteur dans son ensemble est compétitif ou non. Notre secteur agricole peut demeurer compétitif à divers niveaux de prix, mais pour des volumes de production différents. En outre, la compétitivité n'est pas un concept statique, et elle change constamment face à l'évolution des conditions du commerce international. Dans ce contexte, demeurer compétitif suppose un rajustement constant à ces forces en mouvement.

FACTEURS INFLUANT SUR LA COMPÉTITIVITÉ

La compétitivité est la résultante d'un ensemble complexe de facteurs intérieurs et internationaux. Les plus importants sont exposés ci-après. Leur importance relative peut varier avec le temps, mais soulignons qu'aucun d'entre eux ne détermine à lui seul la compétitivité.

FACTEURS INTÉRIEURS

Au palier de l'exploitation agricole:

- Ressources disponibles
- Immobilisations
- Technologie
- Gestion
- Productivité
- Coûts des facteurs de production et rémunération des ressources de l'agriculteur
- Structure de l'exploitation
- Qualité
- Avantage relatif

Au palier de la transformation, de la distribution et de la vente au détail (transport, entreposage, transformation, distribution et manutention):

- Ressources disponibles
- Technologie

Ententes salariales et coûts des facteurs de production
Échelle d'opération
Qualité

Au palier du consommateur (demande):
Population
Revenu et répartition du revenu
Goûts et préférences

Au palier des administrations publiques:
Subventions
Taxes
Règlements
Institutions
Services
Politiques intérieures

FACTEURS INTERNATIONAUX
Taux de change
Politiques commerciales
Intervention gouvernementale
Capacité de mise en marché
Transport et distribution

Dans l'évaluation de la compétitivité au palier de l'exploitation agricole, un certain nombre de facteurs jouent un rôle décisif. Premièrement, les ressources disponibles (terre, climat, la population, etc.), les immobilisations, les techniques et les compétences en gestion déterminent ce qui peut être produit et comment. On appelle productivité physique l'efficience du processus de production à convertir les intrants en extrants. Toutefois, lorsqu'on mesure la compétitivité, il faut également tenir compte des coûts des intrants, puisque leur montée peut annuler l'effet de la productivité technique. La productivité intrant-extrant et les coûts des intrants déterminent le coût de production, qui devient lui-même l'une des composantes de la compétitivité. Diverses influences s'exercent sur les coûts de production, soit, du côté de la productivité, l'amélioration des techniques, grâce à la recherche agricole, et, du côté des intrants, les variations des prix intérieurs (inflation), les recettes que les agriculteurs sont prêts à accepter pour les ressources qu'ils fournissent, et les taux d'intérêt. La qualité de la production et la spécialisation résultant des avantages relatifs peuvent également jouer un rôle important sur le plan de la compétitivité.

Comme la plupart des aliments ne sont pas consommés à l'état brut au sortir de la ferme, il nous faut également tenir compte de la contribution des secteurs de la transformation, de la distribution et de la vente au détail à la compétitivité des produits agricoles. Le prix final des produits peut subir l'influence des coûts de transport, eux-mêmes tributaires du coût du carburant et des tarifs réglementés, ainsi que de l'efficience des secteurs de la transformation et de la distribution. Les différences entre pays quant à la taille des usines et aux ententes salariales peuvent par conséquent avoir une incidence sur notre position concurrentielle.

On oublie souvent de tenir compte des facteurs liés à la consommation dans l'évaluation de la compétitivité, mais ceux-ci peuvent se révéler aussi importants que ceux liés à la production. À travers les divers pays du monde, la taille des populations, les niveaux de revenu, ainsi que les coûts et préférences déterminent ce que les consommateurs sont prêts à acheter, en quelle quantité et à quel prix. Comme le volume des importations ou des exportations d'un pays se fonde sur la *différence* entre l'offre et la demande intérieures à un prix donné, il faut faire entrer en ligne de compte les facteurs liés à la demande pour déterminer ces volumes, ainsi que la taille globale et la nature du marché. Ces facteurs ont ensuite une forte incidence sur la compétitivité, puisque les producteurs des divers pays peuvent avoir des coûts de production marginaux différents pour divers produits et divers niveaux de production. Par exemple, un pays peut être très compétitif à de faibles niveaux de production, mais perdre son avantage à des volumes de production plus élevés, parce que ses producteurs ne sont pas en mesure d'accroître leur production aux mêmes bas coûts.

Les politiques gouvernementales peuvent également exercer une forte influence sur la compétitivité en améliorant la productivité ou en modifiant les coûts. Les activités gouvernementales dans les domaines de la recherche, du classement et de l'inspection des viandes et des produits primaires se répercutent sur la productivité de la production, l'efficience de la mise en marché et l'ampleur de la demande finale. D'autre part, les taux d'inflation et d'intérêt sont tributaires des politiques monétaires et fiscales. Les règlements et les exigences spéciales, notamment en matière d'homologation des produits chimiques, de protection de l'environnement, d'étiquetage, de santé et de sécurité, etc., influent sur les coûts de production et les prix des produits. En outre, les

subventions et taxes intérieures font varier les coûts imputables à la production et, partant, la compétitivité. Elles représentent toutefois des transferts de coûts, dans un sens ou dans l'autre, entre les contribuables et les producteurs et entreprises de transformation, distribution et vente au détail, plutôt que des rajustements nets de ces coûts, si bien qu'elles ne correspondent pas nécessairement à des variations des coûts de production globaux.

À l'échelle internationale, les taux de change constituent l'un des plus importants facteurs influant sur la compétitivité. Ils sont la résultante de l'offre et la demande des devises, les unes par rapport aux autres, et reflètent principalement la vigueur relative des économies de chaque pays. Dans certains cas, les gouvernements peuvent également adopter des politiques visant à renforcer ou à rajuster leur taux de change. Lorsque la devise d'un pays fléchit par rapport à celle des autres pays, ses exportateurs deviennent plus compétitifs du fait que leurs produits sont meilleur marché lorsque leur prix est exprimé en devises des autres pays. De même, les importations deviennent relativement plus coûteuses, si bien que les producteurs de denrées faisant l'objet d'importations deviennent eux aussi plus compétitifs.

La compétitivité internationale peut également subir l'influence des interventions gouvernementales et des coûts de transport internationaux. Les politiques commerciales, telles que les régimes tarifaires, les contingents d'importation, les subventions à l'exportation et les programmes connexes, peuvent se répercuter sur les prix des produits et les volumes des échanges. Les distances à franchir et les coûts de transport pour rendre les produits à destination influent également sur le prix compétitif final dans le pays acheteur. Ainsi, certains pays peuvent se révéler plus compétitifs que d'autres simplement parce qu'ils sont situés plus près d'un marché donné. Les autres pays qui désirent leur livrer concurrence devront se contenter d'une rémunération moindre de leurs ressources, jouir de coûts de production et de distribution intérieurs plus faibles, ou les deux. Au chapitre de la mise en marché, les facteurs les plus importants sont la régularité et la rapidité des livraisons, la qualité et la diversité du produit, ainsi que les conditions financières et les modalités de crédit.

Parmi tous les facteurs déterminant la compétitivité, ceux qui paraissent les plus pertinents pour le Canada aujourd'hui sont les taux de change, les politiques de soutien intérieures et étrangères, les variations de productivité au palier de l'exploitation agricole et dans le secteur de la transformation, de la distribution et de la vente au détail, les coûts des facteurs de production, et la rémunération des ressources de l'agriculteur. Ces dernières années, les rajustements du taux de change ont contribué plus que tout autre facteur au maintien de la position concurrentielle du Canada. En effet, le repli de notre devise par rapport au dollar américain et, plus récemment, aux devises européennes, nous a conféré un net avantage sur le plan des coûts à l'échelle internationale. Les variations de productivité ont également été très appréciables, mais les autres pays ont réalisé des progrès tout aussi spectaculaires à ce chapitre. Ainsi, nous avons dû réaliser de forts gains de productivité simplement pour ne pas être devancés par nos principaux concurrents. Les variations de productivité et l'évolution de la valeur des terres sont des facteurs qui influent à long terme sur la compétitivité, tandis que les interventions gouvernementales et les variations de la rémunération des ressources de l'agriculteur se répercutent sur la compétitivité à court terme.

Les taux de change, la rémunération des ressources de l'agriculteur et la valeur des terres jouent en outre un rôle clé comme facteurs de rajustement dans le système. Au palier international, les taux de change rajustent et tempèrent la compétitivité d'un pays du fait qu'ils évoluent dans la même direction que la vigueur de son économie. Par exemple, lorsque la santé économique d'un pays augmente sa compétitivité, cela entraîne un raffermissement de la demande pour sa devise et fait grimper son taux de change. Ce phénomène réduit ensuite sa compétitivité et annule une partie des gains résultant de sa vigueur économique. De même, une économie faible se traduit par un taux de change avantageux qui, en retour, contribue à améliorer la position concurrentielle des industries qui exportent et concurrencent les importations, ce qui tend à renforcer l'économie du pays.

Lorsque la compétition des autres pays s'intensifie, les producteurs intérieurs peuvent aussi maintenir leur compétitivité en acceptant une rémunération moindre de leurs ressources. Dans le cas des ressources propres de l'agriculteur, cela dépendra de la volonté de

celui-ci d'accepter une rémunération moindre de son travail et de son capital, et aussi de son aptitude à demeurer en agriculture dans de telles conditions.

Avec le temps, la rémunération moindre des ressources tend à faire fléchir la valeur des terres. Au pays, celle-ci est déterminée, dans une large mesure, par le niveau des recettes résiduelles, une fois comptabilisés tous les autres coûts de production, y compris la rémunération des ressources humaines. Ces recettes sont capitalisées dans la valeur des terres, contribuant à l'établissement de leurs prix. Lorsque la compétitivité diminue à cause des coûts élevés, de la perte des marchés ou d'autres facteurs, la baisse de rentabilité tend à faire fléchir les prix des terres et, partant, à rétablir un équilibre concurrentiel. De même, lorsque la rentabilité augmente sous l'influence d'une plus grande compétitivité, la valeur des terres suit la même tendance, ce qui ramène la compétitivité à des niveaux inférieurs. Les rajustements de la valeur des terres peuvent prendre beaucoup de temps à se répercuter à travers le système, sous la forme de coûts réels, si bien que leur action sur la compétitivité se fait sentir à long terme. À ce titre, ils peuvent néanmoins jouer un rôle modérateur appréciable, et contribuer à maintenir la position concurrentielle à long terme d'un pays.

PLEINS FEUX SUR LA COMPÉTITIVITÉ AGRICOLE CANADIENNE

Avant d'examiner en détail la compétitivité de l'agriculture canadienne, il paraît utile de la situer dans son contexte et de nous arrêter aux variations récentes des taux de change, de la productivité, des taux d'intérêt et de la valeur des terres. Nous procéderons ensuite à une évaluation des divers secteurs de production.

QUELQUES CHANGEMENTS RÉCENTS

Taux de change

Les variations d'une foule de facteurs ont influé ces dernières années sur la position concurrentielle du Canada. La figure 1, par exemple, montre l'évolution des taux de change de la devise canadienne par rapport à diverses devises étrangères au cours de la période 1977-1986. De 1977 à 1980-1981, le dollar canadien a fléchi par rapport aux devises de la CÉE (représentées collectivement par l'ECU), des États-Unis et de l'Australie, ce qui nous a conféré un avantage concurrentiel. Depuis 1980-1981, la devise américaine a continué de se renforcer par rapport à la canadienne, ce qui a accru encore la compétitivité de nos produits aux États-Unis. De 1980 à 1985, toutefois, le dollar canadien s'est fortement replié en regard de la devise australienne et de l'ECU. Depuis 1985, celui-ci est nettement en hausse par rapport aux devises du Canada et des États-Unis, ce qui devrait maintenant aider les producteurs de ces deux pays à concurrencer leurs homologues de la CÉE.

La figure 1 illustre également le rôle que les taux de change ont joué dans le déclenchement de l'actuelle guerre commerciale entre les États-Unis et la CÉE. L'élargissement de l'écart entre le dollar américain et l'ECU de 1981 à 1985 contribue à expliquer la concurrence accrue de la CÉE et la perte des marchés américains imputable aux produits relativement moins coûteux de la CÉE. Cette perte de débouchés, en particulier, est l'un des facteurs sous-jacents à l'élaboration du *U.S. farm bill* de 1985. Soulignons également que le raffermissement relatif des devises de la CÉE depuis 1985, par suite de la conclusion d'un accord de coopération, devrait aider les producteurs américains à reconquérir en partie leur compétitivité. Ce regain de compétitivité se trouve annulée par des subventions à l'exportation supplémentaires de la CÉE.

Productivité

La productivité peut se mesurer de nombreuses façons. Souvent, nous l'exprimons en rendement à l'acre ou en production par heure-personne. Ces mesures peuvent toutefois être trompeuses, car les gains peuvent résulter d'un emploi nettement plus intensif de facteurs de production tels que les engrais et les machines, qui augmentent les coûts de production. Une autre mesure de la productivité intègre les variations d'extrants en regard de tous les intrants et est appelée productivité multifactorielle. Cette mesure est plus englobante et réflète plus fidèlement les variations globales de compétitivité, car elle tient compte de la substitution d'un facteur de production pour un autre.

Malheureusement, il n'est pas facile d'obtenir des mesures comparables de productivité multifactorielle pour un grand nombre de pays. On trouvera à la figure 2 une comparaison à cet égard entre le Canada et les États-Unis depuis 1962. On constate que la productivité multifactorielle globale a progressé à peu près au même rythme dans les deux pays. Depuis 1977, toutefois, il semblerait que les États-Unis aient pris une légère avance, en particulier si l'on considère l'important recul de 1983, imputable à une sécheresse inhabituelle et généralisée dans la région productrice de maïs des États-Unis. Il convient de souligner également que ces mesures valent pour l'ensemble du secteur agricole, et non pour des secteurs de production particuliers. On ne dispose pas des données nécessaires pour comparer ces derniers sous cet angle, mais on soupçonne qu'il pourrait y exister des différences plus grandes dans le taux de croissance de leur productivité.

Taux d'intérêt

Les différences dans les taux d'intérêt sont présentées à la figure 3. Parmi les pays recensés, le Canada a connu ces dernières années des taux d'intérêt particulièrement élevés. Les politiques canadiennes en cette matière ont par conséquent contribué à réduire la compétitivité du pays au cours de cette période, et ce n'est qu'en 1985 que les taux canadiens ont fléchi au-dessous de ceux de la plupart de ses concurrents.

Valeurs des terres

En règle générale, la valeur des terres au Canada est légèrement plus faible qu'aux États-Unis, et nettement plus faible qu'en Europe. En revanche, la terre peut être meilleur marché qu'au Canada dans certaines régions nouvellement mises en valeur de l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine). Les variations de la valeur des terres au fil des ans se traduisent par des variations de compétitivité. On trouvera à la figure 4 l'évolution relative des valeurs des terres depuis 1973 au Canada, aux États-Unis et en France. Au cours des dernières années de la décennie 1970, les valeurs des terres ont progressé plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis, mais elles ont également fléchi un peu plus rapidement depuis. La France, qui est l'un des grands producteurs européens, a connu une progression plus lente de la valeur de ses terres que les États-Unis et le Canada, mais a également affiché un recul plus faible au cours des années 1980. La montée relativement plus forte de la valeur des terres au Canada qu'aux États-Unis depuis 1973 devrait contribuer à atténuer notre compétitivité à long terme par rapport à notre voisin, bien que les baisses enregistrées depuis 1980 contribueront dans une certaine mesure à compenser cette tendance.

POSITION CONCURRENTIELLE ET PERSPECTIVES PAR SECTEUR DE PRODUCTION

Il est toujours hasardeux de faire des extrapolations, et prédire la position concurrentielle future des divers producteurs canadiens est une tâche particulièrement difficile en raison des nombreux facteurs en jeu. L'une des plus grandes incertitudes touche l'évolution des politiques agricoles et commerciales des États-Unis et de la CÉE. D'une part, si le recul actuel des prix mondiaux et le relèvement subséquent des coûts en subvention de la CÉE incitent celle-ci à se montrer moins généreuse et, partant, à réduire sa production, les producteurs canadiens pourraient profiter d'une expansion des marchés et d'un redressement des prix. D'autre part, l'inefficacité du *U.S farm bill* à réduire les stocks américains et le coût exorbitant de cette politique pourraient également inciter les États-Unis à la réévaluer. La solution de rechange aux États-Unis pourrait être a) une protection complète du marché intérieur et une autosuffisance, et b) deux régimes de prix distincts. Il est très difficile d'évaluer la probabilité de tels changements de politique. Pour cette raison, l'évaluation suivante de la compétitivité du Canada se fondera surtout sur les facteurs liés à la production et aux coûts.

Blé

Pour l'essentiel, le secteur canadien du blé se caractérise par sa maturité et sa stabilité, mais il fait face à un marché mondial aux prises avec une capacité de production excédentaire et des interventions gouvernementales massives. Au fil des ans, le Canada s'est ménagé un créneau dans le commerce mondial à titre de grand exportateur de blé panifiable et de blé dur de qualité supérieure, bien que certains efforts aient été déployés en vue de réaliser des percées sur le

marché relativement nouveau des pays en développement, où les prix peuvent primer sur la qualité. La production canadienne de blé est appuyée par un système de classement et de mise en marché soumis à des normes qui sont parmi les plus rigoureuses au monde; la Commission canadienne du blé détient le monopole des ventes, et un réseau assez moderne de manutention et de transport est en place, bien qu'il se révèle parfois fragile et insuffisant.

À l'heure actuelle, il faut considérer le Canada comme un exportateur de blé compétitif, en particulier si l'on inclut dans la définition de la compétitivité un coût d'option pour les subventions gouvernementales. On trouvera résumés au tableau 1 les coûts de production du blé au Canada, aux États-Unis et dans divers pays de la CÉE. Il ressort de ces données que les coûts sont relativement plus faibles au Canada que dans les autres pays étudiés, en particulier aux taux de change en vigueur en juillet 1986. Ce tableau montre également comment l'évolution des taux de change peut influer sur la compétitivité, puisque la différence entre l'application du taux de change de 1984 et de 1986 aux coûts intérieurs de 1984 se traduit par une diminution de coûts de 34 % par rapport à la France, et de 41 % par rapport à l'Allemagne.[3]

Dans l'interprétation de ce tableau, certaines mises en garde s'imposent au sujet des coûts de production, qui sont toujours difficiles à calculer. Quels coûts sont pris en compte? qui les assume? quelle méthode de mesure est utilisée? voilà autant d'impondérables. En arriver à des coûts de production comparables d'un pays à l'autre est encore plus difficile. Qui plus est, les coûts de production pour une année donnée n'ont qu'une valeur ponctuelle. À long terme, les coûts de production tendent à se rajuster par le biais des variations de la rémunération des ressources de l'agriculteur et de la valeur des terres pour s'établir à des niveaux comparables entre les pays concurrents.

La compétitivité de la production canadienne de blé est également attestée par une étude américaine récente (12) qui conclut que le Canada, tout comme l'Argentine, affiche des coûts de production et de mise en marché moyens qui sont parmi les plus faibles parmi les grands exportateurs de blé, États-Unis compris. La même étude révèle que la Commission canadienne du blé jouit de certains avantages dans l'exportation du blé à cause du monopole qu'elle exerce sur les approvisionnements, du secret dont elle entoure les prix et les négociations, du crédit à l'exportation qu'elle est en mesure d'offrir, et de son aptitude à conclure des ententes à long terme.

Malgré les atouts signalés dans l'étude américaine, les producteurs canadiens de blé doivent s'inquiéter de leur position concurrentielle à long terme. En premier lieu, celle-ci s'est maintenue ces dernières années en raison surtout de la baisse des taux de change (du moins par rapport aux États-Unis) et des coûts relativement faibles des terres, plutôt qu'à cause d'une amélioration de la productivité. Depuis 1970, les rendements à l'acre se sont accrus à un taux annuel moyen d'à peine 0,1 boisseau à l'acre au Canada, contre 0,2 boisseau en Australie, 0,5 boisseau en Argentine et aux États-Unis, et 2,1 boisseaux en France (5). Certains de ces écarts peuvent s'expliquer par des prix à la production plus élevés, en particulier dans la CÉE, mais les contraintes structurelles au Canada ont également joué un rôle important. On peut attribuer la faible croissance de la productivité chez nous aux politiques restrictives d'homologation des variétés et des produits chimiques, ainsi qu'à l'absence de droits des obtenteurs, qui freine la recherche privée. D'autre part, le réseau de manutention des grains au Canada suscite des inquiétudes, car il s'est de nouveau révélé peu digne de confiance lorsque de puissants syndicats ont décrété des grèves et des arrêts de travail (comme cela s'est produit récemment à la tête des Grands Lacs). Les taux d'intérêt élevés, conçus pour prévenir la fuite des capitaux, ont également été préjudiciables aux céréaliculteurs en accroissant le coût de leurs emprunts. En outre, certains membres du secteur des grains considèrent le régime actuel de production et de mise en marché lourd et lent à changer. Cette faible capacité d'adaptation laisse le secteur canadien du blé très vulnérable face à la possibilité que l'évolution des goûts et des techniques modifie la demande actuelle pour notre produit de qualité supérieure.

La position concurrentielle future du Canada sera tributaire à la fois des décisions du Canada et des mesures prises à l'étranger. On songe ici aussi bien aux exportateurs qu'aux autres pays qui, par leur propre production et consommation, influent sur l'équilibre du marché international. Par souci de brièveté, toutefois, nous nous en tiendrons aux activités de nos concurrents. Les pays européens, et la France en particulier, ont considérablement accru leur rendement à l'hectare ces dernières années, et les progrès de la

biotechnologie laissent augurer de nouvelles améliorations pour bientôt. Ces gains de productivité devraient contribuer à accroître leur production et leur compétitivité. En revanche, le raffermissement récent des devises européennes par rapport aux dollars américain et canadien réduira leur compétitivité réelle sur le plan des coûts. Malheureusement, ces pays pourraient compenser ces rajustements de taux de change au moyen de subventions supplémentaires, de façon à maintenir leurs ventes. Dans ce contexte, la compétitivité future des pays européens sera d'abord tributaire de la volonté de la CÉE de subventionner ses producteurs.

Les États-Unis représentent un autre important compétiteur à l'affût de débouchés pour ses excédents de blé. À l'heure actuelle, ils possèdent d'énormes quantités de céréales en entrepôt et une importante capacité de production excédentaire sous la forme de terres retirées de la production. Ces dernières années, les politiques américaines intérieures en matière de taux de prêt, de réaffectation des surfaces et d'entreposage des grains ont favorisé des prix internationaux artificiellement élevés et stimulé la production à l'échelle mondiale. Conjuguées à la vigueur du dollar américain, elles ont fait perdre aux producteurs américains leur part des marchés mondiaux et suscité un changement de cap vers une politique très compétitive, voire agressive. Les États-Unis cherchent ainsi à reconquérir leurs marchés en évinçant les producteurs internationaux dont les coûts sont élevés et en s'emparant des marchés au moyen de concessions et de subventions spéciales. Les producteurs américains de blé ont également obtenu (et continueront vraisemblablement d'obtenir) de meilleurs gains de productivité que leurs homologues canadiens. Compte tenu de ces facteurs, le Canada peut s'attendre à l'avenir à une certaine intensification de la compétition et à un net accroissement de la combativité de son voisin du Sud.

D'autres pays, tels que l'Argentine et l'Australie, peuvent également influer sur la compétitivité canadienne, mais à un degré moindre que les États-Unis ou la CÉE. L'Argentine est considérée comme un producteur de blé à faibles coûts, mais sa capacité d'étendre sa production est limitée (5). L'Australie a fortement dévalué sa devise ces dernières années et pourrait devenir un compétiteur plus menaçant, sauf que ses exportations de blé sont généralement considérées, sur la scène internationale, comme aussi variables que sa production elle-même et, par conséquent, non entièrement dignes de confiance.

Dans ce contexte, on estime généralement que les plus grandes pressions qui s'exerceront sur les ventes canadiennes au cours des quelques prochaines années viendront probablement des exportations subventionnées de la CÉE et des États-Unis. Ces deux sources ont en général des coûts de production réels plus élevés que le Canada (aux taux de change actuels) et semblent par conséquent compter sur des subventions plus généreuses pour écouler leur blé. La Commission canadienne du blé estime qu'en 1986-1987, les subventions à l'égard du blé au Canada atteignaient 0,85 $ CAN le boisseau, contre 2,63 et 3,13 $ respectivement pour les États-Unis et la CÉE. Dans le cas de l'orge, les subventions devraient atteindre 0,33 $ au Canada, en regard de 1,06 $ aux États-Unis, et de 3,11 $ dans la CÉE. Ces taux de subventionnement élevés posent un difficile dilemme pour le Canada, qui n'a pas les moyens d'entrer dans une guerre des subventions avec les États-Unis et la CÉE. Aussi devons-nous examiner quels niveaux de soutien nous pouvons offrir et quelles sont les autres possibilités permettant de maintenir la compétitivité du Canada.

La solution de rechange la plus évidente à l'aide publique au Canada serait d'améliorer la productivité de notre secteur du blé. Toutefois, les perspectives à cet égard ne semblent pas trop favorables, puisque nos principaux concurrents afficheront sans doute de meilleurs gains de productivité que nous. Nous estimons que la capacité du Canada d'améliorer sa productivité se trouve limitée par les politiques et ressources actuelles. Cela ne signifie cependant pas que le Canada devra se retirer du marché des céréales, car nous jouissons d'un avantage relatif pour la production du blé de l'Ouest, et un petit nombre de possibilités s'offrent à nous. Il semble donc que notre compétitivité future sera tributaire des facteurs de rajustement que sont les taux de change, les taux de rémunération des ressources de l'agriculteur et la valeur des terres. Tant que les taux de change demeureront à leur niveau actuel en regard des devises des États-Unis et de la CÉE, nous pourrons maintenir des coûts de production compétitifs. Toutefois, nous devrons peut-être consentir de nouvelles concessions sur le plan des coûts et de la rémunération des ressources afin de compenser les subventions versées par les autres pays. Vu notre capacité de

subventionnement moindre, nous pourrions bien devoir nous résoudre à maintenir notre position concurrentielle par de nouveaux rajustements des revenus agricoles, ce qui entraînera à terme des coûts plus faibles, en particulier pour la terre. Ce processus risque d'être douloureux, car certaines exploitations ne pourront vraisemblablement pas survivre, mais il est sans doute nécessaire au maintien de la viabilité du secteur à long terme.

Céréales fourragères et oléagineux

Les données sur la compétitivité relative des divers pays producteurs ne sont pas aussi faciles à obtenir pour les céréales fourragères et les oléagineux que pour le blé. Selon l'information disponible, le Canada peut, dans des conditions de production normales, rivaliser avec la plupart des pays (voir le tableau 2 sur les coûts de production du maïs), sans nécessairement se targuer des coûts les plus faibles. Par exemple, ce mérite revient probablement aux producteurs du Royaume-Uni et de la France dans le cas de l'orge, et à ceux du Brésil et de l'Argentine dans celui du soja. Les producteurs de maïs de l'Ontario ne sont peut-être pas aussi compétitifs que certains de leurs homologues les plus choyés de la ceinture de maïs des États-Unis, mais ils peuvent néanmoins rivaliser avec l'ensemble des producteurs américains de maïs.

La compétitivité du secteur des céréales fourragères et des oléagineux du Canada est soumise à l'influence de bon nombre des facteurs que l'on a cités pour le blé, y compris la productivité technique, le prix des facteurs de production courants, les taux d'intérêt, le coût de manutention des grains (et de triturage des oléagineux), la valeur intérieure des terres, et les taux de change. La plupart de ces facteurs jouent comme dans le cas du blé, mais les gains de productivité ont été supérieurs grâce à l'effet conjugué des hausses de rendement et des substitutions de culture, et aussi parce que l'homologation des variétés est soumise à moins de restrictions. Si l'on prend comme exemple la production de maïs, les rendements ont augmenté considérablement, mais le grand progrès a été la mise au point d'hybrides exigeant une saison de végétation plus courte, ce qui a permis d'étendre les surfaces en maïs et de remplacer des céréales secondaires peu productives par du maïs à rendement élevé.

Quant aux perspectives d'avenir, le Canada peut s'attendre à une plus forte concurrence sur les marchés des céréales fourragères et des oléagineux, en particulier de la part des régions de production récemment aménagées au Brésil et dans d'autres pays, dont l'Argentine. La production américaine de céréales fourragères et de soja est bien établie et il est peu probable que les surfaces qui y sont affectées augmentent sensiblement. Dans le secteur des oléagineux, toutefois, une concurrence accrue pourrait venir des États-Unis par suite de l'implantation du colza Canola comme culture d'hiver. Jusqu'à tout récemment, le colza n'était pas une culture acceptable aux États-Unis à cause des inquiétudes touchant sa teneur en acide érucique et en glucosinolates. Or le Canada a créé des variétés de colza (Canola) dépourvues de ces composés, et réussi à obtenir leur approbation aux États-Unis. Cela nous ouvrira là-bas des débouchés à court terme, mais nous en perdrons aussi à long terme, car il faut prévoir un accroissement très sensible de cette production dans certains États du Sud, comme seconde culture très économique pendant l'hiver. À l'heure actuelle, nous recevons à l'Université de Guelph des demandes de chercheurs américains qui désirent se procurer les cultivars de colza Canola d'hiver que nous avons mis au point pour le Canada. Ceux-ci ne sont pas encore pleinement résistants à l'hiver au Canada, mais ils donneraient sans doute de bons résultats aux États-Unis. Inutile de dire que cela représente un grave dilemme pour les producteurs et les chercheurs canadiens, car nos politiques visant à faire approuver le colza Canola aux États-Unis pourraient également avoir pour effet de réduire la compétitivité à long terme de notre secteur des oléagineux.

Élevage du bétail

La compétitivité du secteur canadien de l'élevage du bétail subit l'influence de bon nombre des mêmes facteurs que celle des céréales, car les coûts des aliments du bétail représentent, dans certains types de productions animales, pas moins des deux tiers des coûts totaux. En outre, les différences sur le plan de la qualité, les coûts de transformation et d'abattage et diverses barrières commerciales peuvent jouer un rôle important.

Parmi les grands types d'élevage pratiqués au Canada, il semble que ce soit la production de

porcs et de viande de porc qui soit la plus compétitive. Au palier de l'exploitation, nous pouvons rivaliser avec quiconque, pour peu que les coûts des aliments soient raisonnables. Pour ce qui est de l'abattage et de la transformation, nous sommes légèrement moins compétitifs que les États-Unis, à cause de la plus petite taille de nos établissements et de nos ententes salariales plus généreuses, mais certaines de nos usines de transformation du porc les plus modernes font très bonne figure. En outre, nous produisons un porc de meilleure qualité que celui des États-Unis, grâce surtout à notre système de classement. Les coûts que cela suppose nous rendent moins compétitifs que les éleveurs de pays voisins qui n'ont pas à les assumer. L'écart est particulièrement prononcé entre les producteurs canadiens et américains de poulets à griller.

À l'avenir, notre compétitivité dans le secteur de l'élevage du bétail sera tributaire des prix relatifs des céréales et des autres coûts (y compris les coûts d'option de la main-d'oeuvre), des taux de change, de la production étrangère et des barrières commerciales. Nous estimons que le Canada maintiendra une position concurrentielle relativement forte dans le secteur du porc, en raison du prix des céréales fourragères et du taux de change avantageux. Il faut toutefois s'attendre à de fortes hausses de la production d'ici un an ou deux aux États-Unis en réaction aux prix élevés du porc et aux bas prix des céréales. La compétitivité du secteur du boeuf est légèrement inférieure à celle du porc, mais elle devrait se maintenir au Canada grâce à un rajustement à long terme du coût des terres, car il existe peu de possibilités d'affecter à d'autres fins les pâturages dans l'ouest du Canada. En outre, les possibilités d'emploi sont plus limitées dans les régions productrices du Canada que dans celles des États-Unis et de l'Europe, ce qui pourrait contribuer à y maintenir la production bovine. Pour ce qui est de l'aviculture et de la production laitière, la capitalisation croissante des profits dans la valeur des contingents continuera sans doute de diminuer notre compétitivité véritable dans ces secteurs, mais nous pourrons toujours écouler certains excédents, tels que le lait écrémé en poudre, puisque nous semblons disposés à le faire à pratiquement n'importe quel prix.

Fruits et légumes

La compétitivité du secteur des fruits et légumes subit l'influence d'une foule de facteurs et varie considérablement selon les produits. Pour la plupart d'entre eux, les États-Unis représentent notre principal concurrent. Dans beaucoup de cas, nos producteurs se trouvent désavantagés par une saison de végétation plus courte et des rendements moindres. Pour certaines productions, la valeur de nos terres, en particulier dans la péninsule du Niagara et en Colombie-Britannique, est en outre plus élevée qu'aux États-Unis. Du côté de la transformation, nos produits bruts tendent à être plus coûteux à cause des offices de commercialisation. Souvent, nos conserveries ne sont pas aussi efficientes que celles des États-Unis; en revanche, nos établissements de congélation sont généralement plus modernes que nos conserveries, si bien que leur efficience se rapproche de ce qui existe aux États-Unis. Comme ils sont généralement de construction récente, leur endettement est parfois plus élevé. Nos principaux atouts résident dans le fait que la qualité de nos produits est généralement comparable à celle des États-Unis, et que nous profitons de coûts moindres sur nos marchés, à cause de notre taux de change et des frais de transport que doivent acquitter les producteurs américains.

Dans ce contexte, nous sommes généralement compétitifs dans la production de pommes, d'oignons, de carottes, de pommes de terre et de rutabagas frais, et dans la préparation de toute une gamme de légumes surgelés. Nous sommes moins compétitifs et davantage à la merci des importations pour ce qui est des asperges, des fraises, des fruits tendres, des tomates et des fruits en conserve.

Pour bon nombre d'autres produits, notre compétitivité repose essentiellement sur notre taux de change. Celui-ci exerce d'ailleurs souvent une influence plus décisive à cet égard, en particulier dans le cas des produits transformés, que dans les autres secteurs. Par exemple, certains pourront perdre leur position concurrentielle à la suite d'un simple rajustement de 5 à 10 % de notre taux de change par rapport à la devise américaine. Il s'ensuit que notre compétitivité future dans ce secteur sera vraisemblablement tributaire de l'évolution de notre taux de change.

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DES POLITIQUES

Disons premièrement que le Canada produit de façon compétitive un certain nombre de denrées et continuera vraisemblablement de le faire à l'avenir. Certains produits, tels les fruits et légumes transformés, sont plus vulnérables que d'autres (en particulier face aux variations des taux de change), mais la plupart de nos secteurs de production demeureront compétitifs. Cela est particulièrement vrai des céréales (en particulier celles de l'Ouest), des oléagineux, des porcs et des bovins de boucherie. Pour bon nombre de ces denrées, nous jouissons d'un avantage relatif et, étant donné que les solutions de rechange sont plutôt rares, nous continuerons de les produire, même à bas prix, comme à l'heure actuelle. D'autre part, notre compétitivité sera maintenue à court terme par la conjugaison de diverses mesures, soit le rajustement des taux de change, l'aide gouvernementale et les variations de la rémunération des ressources de l'agriculteur. Autrement dit, à supposer que les prix fléchissent, nous serons peut-être forcés d'ajuster légèrement notre production en abandonnant certaines ressources marginales, mais nous pourrons vraisemblablement maintenir le gros de celle-ci dans les régions où il existe peu de solutions de rechange quant à l'utilisation des ressources. Nous devrions également réussir à écouler nos produits à court terme en maintenant notre compétitivité soit par l'abaissement des taux de change et une aide gouvernementale, soit par une réduction des recettes des agriculteurs. À long terme, nous pouvons également améliorer notre compétitivité par le biais de la productivité, des techniques de mise en marché et de la valeur des terres.

Du point de vue des politiques, la décision cruciale consiste à déterminer quel dosage de rajustement du taux de change, d'aide gouvernementale et de variations des recettes des agriculteurs sera nécessaire et acceptable au Canada. Compte tenu de nos taux de change actuels, nous avons opté pour un mélange d'aide gouvernementale et de rajustements agricoles. Certains agriculteurs se sont plaints de ce que les gouvernements canadiens ne leur avaient pas fourni une aide suffisante dans la crise actuelle. Il est important de souligner, toutefois, que les gouvernements fédéral et provinciaux ont beaucoup fait à ce chapitre. En 1985, par exemple, ils ont versé quelque 2,2 milliards de dollars en paiements directs aux agriculteurs, soit l'équivalent de 52 % du revenu agricole net total de cette année-là. En 1986, les paiements directs prévus étaient de l'ordre de 2,8 milliards de dollars, avant même l'annonce d'une aide supplémentaire de 1 milliard de dollars pour les producteurs de grains. Les gouvernements n'ont donc pas fait la sourde oreille aux appels d'aide des agriculteurs, mais ils peuvent difficilement faire plus, compte tenu des compressions budgétaires et fiscales actuelles. Le fait que l'aide gouvernementale n'ait pas réussi à soulager les difficultés financières des agriculteurs nous indique simplement l'ampleur du problème: la crise financière actuelle est si profonde que même les gouvernements n'ont pas les moyens fiscaux de la résoudre par des subventions et une aide publique. Dans de telles circonstances, certains rajustements agricoles seront nécessaires. L'agriculture canadienne demeurera compétitive parce qu'elle s'adaptera automatiquement à la situation avec le temps. En revanche, certains agriculteurs ne pourront peut-être pas demeurer compétitifs et pourraient être forcés de quitter le secteur.

Deuxièmement, dans notre recherche de compétitivité, nous devons tenter d'en arriver à des politiques moins agressives sur la scène internationale. L'actuelle guerre commerciale entre les États-Unis et la CÉE ne paraît pas avoir permis aux belligérants d'accroître pour la peine leur part du marché, car les autres pays (dont le Canada) ont simplement maintenu leur production grâce à des rajustements de taux de change, à une aide gouvernementale et à une diminution des recettes des agriculteurs. Souvent, les grands perdants ont été les producteurs de pays tiers, comme le Canada. En outre, comme l'URSS est l'un des rares pays disposés à acheter des céréales à l'aide de devises fortes, cette guerre commerciale force les principaux alliés des États-Unis à se livrer une concurrence destructrice pour approvisionner son principal adversaire, l'URSS. De toute évidence, il est impérieux de travailler à l'intérieur des conseils internationaux, tels que les prochaines négociations du GATT, afin de désamorcer sur une base mutuelle les politiques commerciales antagonistes.

Troisièmement, il est maintenant évident que les taux de change et les autres politiques macro-économiques sont les facteurs qui ont joué le rôle le plus important dans le maintien de la position concurrentielle du Canada ces dernières années. Dans l'agriculture d'aujourd'hui, les

taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les arrangements commerciaux et la fiscalité ont une incidence au moins aussi importante, sinon plus, que les politiques sectorielles sur la viabilité de l'agriculture. Les agriculteurs canadiens et leurs associations ont réussi à établir des liens étroits avec les ministres de l'Agriculture, mais ils ont été très lents à faire valoir leurs points de vue auprès des ministres des Finances, du Revenu et des Affaires extérieures au sujet des politiques macro-économiques et commerciales. À l'avenir, les agriculteurs doivent reconnaître qu'il leur faudra infléchir davantage ces politiques (plutôt que de simplement y réagir) simplement pour survivre, car elles ont maintenant plus d'influence sur eux que les politiques sectorielles conventionnelles.

Enfin, nous aimerions nous arrêter à l'importance de la recherche agricole et d'autres dépenses publiques à dividendes élevés. Il est malheureux que la recherche agricole au Canada ait fait l'objet de tant de critiques ces dernières années, car elle a, elle aussi, joué un rôle de premier plan dans le maintien de la compétitivité du Canada. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas lieu de chercher à améliorer le rendement global de notre recherche, mais l'évaluation des travaux passés (2, 11) révèle que les dépenses à ce poste ont rapporté des dividendes qui sont parmi les plus élevés de toutes les dépenses publiques au Canada. On estime que les ratios bénéfices-coûts de la recherche sont de l'ordre de 40 pour 1 et plus, avec des taux de rendement interne variant de 30 à 60 %, bon an mal an. Dans un pays de grande taille, comme les États-Unis, où l'accroissement de la production influe sur les prix mondiaux, les bénéfices de la recherche sont, à plus ou moins long terme, transmis aux consommateurs sous la forme de prix moins élevés. En revanche, dans un petit pays comme le nôtre, qui n'exerce pas d'influence sensible sur les prix internationaux, les bénéfices de la recherche vont plutôt aux producteurs sous la forme de coûts plus faibles. Pour cette raison, il n'y a pas de politiques plus efficaces à long terme pour maintenir la compétitivité et les recettes des agriculteurs. Parmi les autres dépenses à dividendes élevés, mentionnons le classement des produits et l'inspection des viandes, qui affichent des ratios bénéfices-coûts de l'ordre de 10 pour 1. Vu la forte rentabilité de ces services et leur incidence sur notre compétitivité, il est important que le Canada continue de les appuyer afin de se doter à long terme d'une agriculture compétitive.

BIBLIOGRAPHIE

1. L.J. Andruchow, *Costs and Returns for Crop Production in Alberta*, ministère de l'Agriculture de l'Alberta, 1985.
2. G.L. Brinkman, «Croissance de la productivité dans l'agriculture canadienne et influence de la recherche agricole», Analyse du marché: compte rendu de la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne, Agriculture Canada, décembre 1983.
3. G.L. Brinkman et B.E. Prentice, *Multifactor Productivity in Canadian Agriculture, an Analysis of Methodology and Performance, 1961-1980*, Direction générale du développement régional, Direction du développement de la production, Agriculture Canada, février 1983.
4. Bulletin d'information du ministère de l'Agriculture, diverses années.
5. *Conceptual Framework, Overview and Summaries of Contributing Projects to U.S. Competitiveness in the World Wheat Market: A Prototype Study*, Economic Research Service, U.S.D.A., juin 1986.
6. *Economics Information: Grain and Forage Crops Estimated Production Costs, Ontario 1984*, Direction générale de l'économie et de la coordination des politiques, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.
7. *Economic Indicators of the Farm Sector, Production and Efficiency Statistics, 1984*, E.C.I.F.S., 4-4, Economic Research Service, U.S.D.A., février 1986.
8. *Annuaire du commerce de la FAO*, volume 38, 1984, et volume 35, 1981, Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
9. *Farm Real Estate: Historical Series Data, 1950-1985*, Statistical Bulletin No. 738, Economic Research Service, U.S.D.A., décembre 1985.
10. *Annuaire de statistiques financières internationales, 1986*, Fonds monétaire international.
11. K. Klein, ed., *The Economics of Agricultural Research in Canada*, University of Calgary Press, 1985.

12. J. Langley, «*Wheat Competitiveness Conference Summary*», document miméographié, 1598J, E.R.S., U.S.D.A., 1986.

13. «Revue des politiques agricoles des pays membres de l'OCDE, 1980-1982, *Rapports sur les politiques agricoles*, OCDE, 1983.

14. B.F. Stanton, *Production Costs for Cereals in the European Community: Comparisons with the United States, 1977-1984*, A.E. Res. 86-2, Dept. of Agricultural Economics, Cornell University, mars 1986.

15. Statistique Canada, Valeur à l'acre des terres et des bâtiments agricoles.

---

[1] Exposé fait à la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne de 1986, à Ottawa (Ontario).

[2] Professeur, Département d'économie rurale, Université de Guelph.

[3] Cette méthode surestime la différence de coûts (en dollars canadiens) entre le Canada et les autres pays selon que l'on utilise les taux de change de 1984 ou de 1986, car ce facteur entraînerait également des variations de certains coûts intérieurs. Par exemple, certains des avantages résultant d'un repli du taux de change canadien et de l'accroissement correspondant des coûts étrangers (mesurés en dollars canadiens) seraient annulés par le raffermissement au Canada des prix de facteurs de production tels que les produits pétroliers, qui sont établis sur le marché international.

TABLEAU 1. COÛTS DE PRODUCTION DU BLÉ EN DOLLARS CANADIENS PAR BOISSEAU

Pays	Canada (Alberta)	États-Unis		Royaume-Uni	France*	Allemagne de l'ouest**
Année	1984	1983	1984	1984	1983	1983
Boisseau/acre	30,5	36,9	35,4	113,5	101,0	64,3
Coûts aux taux de change de 1984						
Coûts variables	2,34	1,89	2,01	1,33	1,19	3,09
Coûts totaux à l'exclusion de la terre	3,00	3,90	4,17	2,50	S/O	S/O
Coûts totaux incluant la terre	3,83	5,08	5,31	3,25	3,78	S/O
Coûts totaux incluant la terre au taux de change de juillet 1986	3,83	5,43	5,66	3,57	5,07	4,35

* Agriculteurs indépendants de Seine-et-Marne

** Blé de printemps

Source : Les chiffres canadiens sont tirés de L.J. Andruchow, *Costs and Returns for Crop Production in Alberta*, (1), et les autres données, de B.F. Stanton, *Production Costs for Cereals in the European Community*, (14).

TABLEAU 2. COÛTS DE PRODUCTION DU MAÏS EN DOLLARS CANADIENS PAR BOISSEAU

Pays	Canada (Ontario)	États-Unis	France*	Italie**
Année	1984	1984	1983	1983
Boisseau/acre	94	105	116	147
Coûts aux taux de change de 1984				
Coûts variables	2,16	1,64	1,72	1,49
Coûts totaux à l'exclusion de la terre	3,01	2,90	S/O	4,40
Coûts totaux incluant la terre	3,91	3,50	4,07	4,88
Coûts totaux incluant la terre au taux de change de juillet 1986	3,91	3,74	5,45	6,18

* Agriculteurs indépendants de Seine-et-Marne

** Centro Veneto, nord de l'Italie

Source : Les données canadiennes proviennent du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, *Grain and Forage Crops Estimated Production Costs for Ontario, for Crop Production in Alberta*, (5), et les autres données sont tirées de B.F. Stanton, *Production Costs for Cereals in the European Community*, (14).

FIGURE 1. INDICE DES TAUX DE CHANGE RELATIFS DES DEVISES ÉTRANGÈRES EN REGARD DU DOLLAR CANADIEN (1977 = 100)

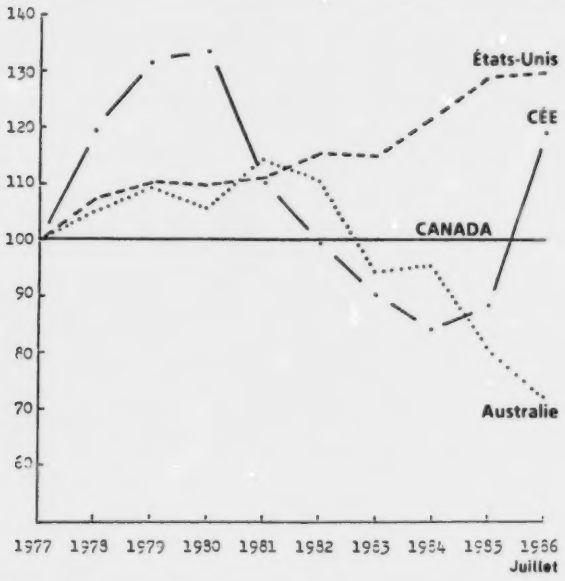

Source : (8, 10)

FIGURE 2. INDICE DE VARIATION DE LA PRODUCTIVITÉ MULTIFACTORIELLE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS (1977 = 100)

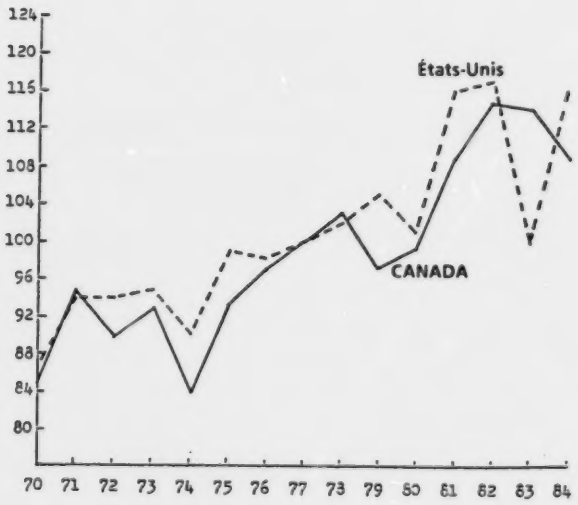

Source : Les données canadiennes sont tirées de (3) et ont été mises à jour à l'aide de données inédites d'Agriculture Canada. Les données américaines sont tirées de (7).

FIGURE 3. TAUX D'INTÉRÊT

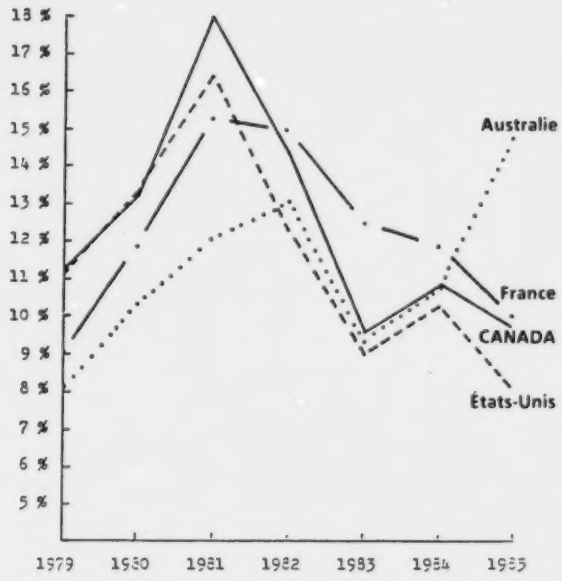

Source : (10)

FIGURE 4. INDICE DES VARIATIONS RELATIVES DE LA VALEUR DES TERRES (1973 = 100)

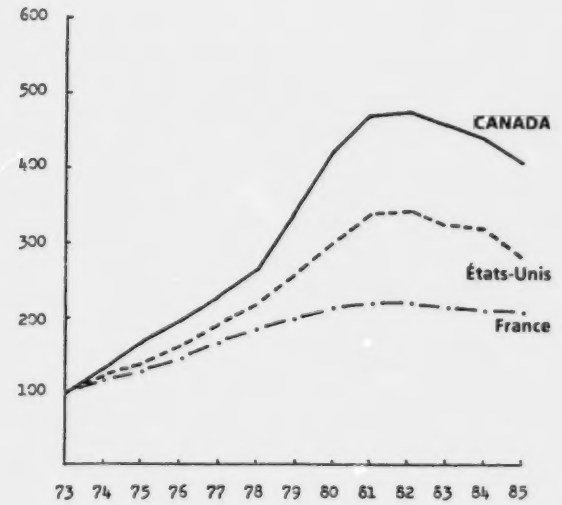

Source : Les données canadiennes sont tirées de (15), les données américaines, de (9), et les données françaises, de (4) et (13).

PERSPECTIVES À LONG TERME DE L'AGRICULTURE AMÉRICAINE

A. Womack

RÉSUMÉ

La *Food Security Act*, promulguée en 1985, (FSA85), a été évaluée à partir de prévisions couvrant 10 années, préparéesconjointement par le *Food and Agricultural Policy Research Institute*, (*FAPRI*) et par *Wharton Econometric Forecasting Associates* (*WEFA*). Cette évaluation repose sur l'hypothèse que les économies étrangères et nationale progresseront modérément et que les politiques macro-économiques appliquées par les États-Unis réussiront à amoindrir le déficit budgétaire. Un des objectifs clés de la FSA85 est de réduire l'intervention de l'État sur les marchés agricoles nationaux et internationaux. Le FAPRI a évalué la FSA85 à l'aune de ce grand objectif et de quatre questions connexes qui influent sur le contenu de la Loi: les marchés d'exportation, la protection du revenu agricole, les dépenses publiques et la dette agricole. Les problèmes persistants du secteur agricole américain sont mis en lumière dans les conclusions sur les actions générales, qui sont entre autres :

- Les marchés d'exportation de la plupart des produits primaires agricoles se développent à un rythme annuel moyen inférieur à 5 %, ce qui témoigne de l'inélasticité des prix à court terme et de taux d'expansion de l'ensemble des marchés d'exportation largement tributaires des revenus. Les pays en développement sont en train de devenir une des principales composantes des marchés d'exportation.
- Le revenu agricole est protégé, mais au prix de grosses dépenses publiques. Le premier facteur agissant sur les fluctuations des recettes agricoles brutes durant la période d'évaluation de 10 ans est l'adaptation du secteur animal à la baisse artificielle des prix des aliments du bétail durant les premières années. Les dépenses agricoles diminuent en raison du faible coût des intérêts et de l'énergie.
- Les paiements directs de l'État aux agriculteurs demeurent élevés durant la période d'évaluation. Ce fait est attribuable au maintien des prix indicatifs malgré la baisse des prix de marché résultant de l'abondance des stocks de départ de la plupart des principaux produits primaires couverts par le programme et aussi attribuable à un marché d'exportation lié davantage, à court terme, aux fluctuations des revenus qu'aux prix relatifs.
- Les stratégies de gestion de programme qui accordent la plus grande priorité à la réduction des stocks gérés par l'État pourraient se révéler peu judicieuses. Il est difficile d'appliquer des politiques de stabilisation, comme celles que prévoit la FSA85, autour de prix cibles incompatibles avec les prix d'équilibre espérés à long terme.
- Un certain nombre de signes avertisseurs émergent dans le secteur animal, laissant croire que la baisse artificielle des prix des aliments du bétail, à court terme, peut encourager une accumulation des stocks, qui appellera d'importants rajustements dans le futur.
- L'endettement agricole demeurera une préoccupation pour certaines composantes du secteur agricole américain. Les prix indicatifs et leur mode de fixation dans la FSA85 sont insuffisants s'il faut s'attaquer efficacement à ce problème.
- À moins de modifications des structures ou des politiques sur les marchés d'exportation mondiaux ou d'une progression plus rapide des revenus que celle qui a été prévue dans l'évaluation, les exportations américaines atteindront les niveaux de 1984-1985 uniquement vers la fin de la période d'évaluation. D'autres modes d'expansion des marchés d'exportation, qui ne seraient pas liés aux prix nationaux des principaux produits primaires couverts par le programme, méritent considération. Les politiques macro-économiques et commerciales conduisant à une expansion du marché global d'exportation profiteront appréciablement à l'agriculture américaine.

INTRODUCTION

Les marchés d'exportation, l'endettement agricole, le maintien du revenu agricole et les

dépenses publiques sont les questions déterminantes prises en compte lors de l'élaboration d la *Food Security Act* de 1985 (FSA85). Réduire l'intervention de l'État dans la fixation des prix des produits agricoles américains et sur les marchés d'exportation était l'objectif de la Loi, agréé en principe. Toutefois, les dispositions spécifiques ont été déterminées plutôt par la situation actuelle des agriculteurs et de l'agriculture américaine et par le dilemme de la répartition de la responsabilité des risques et des coûts d'une plus grande orientation de l'agriculture américaine vers les marchés.

Un an après la promulgation de la FSA85, on a eu un certain nombre de surprises quant aux résultats prévus. Elles sont liées aux marchés d'exportation des produits primaires visés par le programme, au revenu agricole, aux dépenses de l'État et au problème persistant de l'endettement agricole. Il est intéressant de noter que ces surprises coïncident, dans une large mesure avec les questions déterminantes des discussions sur la FSA85. Le *revenu agricole* sera plus élevé que prévu en raison de la baisse des coûts de l'énergie et des intérêts et de l'augmentation des prix du bétail résultant de la chute des cours des céréales fourragères. Les *marchés d'exportation* ont réagi plus lentement que prévu à la baisse des prix de marché suscitée par la diminution des taux de prêt et par les programmes de paiement en nature (PIK) qui ont favorisé l'écoulement d'une plus grande quantité de stocks de l'État sur le marché. Les *paiements directs* ainsi que les dépenses publiques occasionnés par le programme sont plus élevés, en partie en raison de la priorité accordée à l'amenuisement des stocks de l'État par le programme de paiement en nature, de la baisse des taux de prêt par rapport aux prix indicatifs, des rendements inhabituellement élevés des cultures et de la lente réaction des marchés d'exportation. Par ailleurs, un nombre appréciable d'agriculteurs et d'organismes de crédit agricole connaissent encore de graves problèmes *d'endettement*. En résumé, jusqu'ici la FSA85 conçue par le Congrès et appliquée par le Secrétaire n'a pas rempli les belles promesses du départ.

Les mécanismes d'application de la FSA85 sont semblables à ceux du Farm Bill de 1981 : les prix indicatifs, les taux de prêt, le gel non indemnisé et indemnisé de superficies et les conditions de faveur à l'exportation. Les nouvelles dispositions sont la conservation des terres fragiles, les subventions aux exportations, les prêts à la commercialisation et un plus grand usage des certificats de paiement en nature pour réduire les stocks abondants gérés par l'État. Jusqu'en 1987-1988, les prix indicatifs ont été maintenus aux mêmes valeurs qu'en 1985-1986; les taux de prêt ont été radicalement réduits (en partie à la discrétion du Secrétaire); les exigences touchant le gel des superficies ont été renforcées; le prêt à la commercialisation a été appliqué au coton et au riz; le programme de conservation des terres fragiles a été mis en application; le Secrétaire a été doté d'un plus grand pouvoir discrétionnaire dans l'utilisation des certificats de paiement en nature, et de petits pas ont été franchis (accentuant la baisse des prix de marché) vers une hausse des exportations.

Pourquoi les surprises ont-elles donc été si nombreuses? Quels sont les facteurs qui en sont responsables? Dispose-t-on de l'information nécessaire pour appliquer la FSA85 afin de mieux parvenir à l'objectif général qui est d'orienter davantage l'agriculture américaine vers les marchés? Si le Secrétaire continue à appliquer la FSA85 comme il l'a fait durant la campagne agricole de 1986-1987, quels en seront les effets possibles sur l'agriculture américaine? De quelles façons le programme de gel indemnisé des superficies de la campagne agricole de 1987-1988 influera-t-il sur les stocks, les dépenses publiques et la production agricole?

Le *Food and Agricultural Policy Research Institute (FAPRI)* publie deux fois par année des perspectives couvrant 10 ans et l'évaluation connexe des mesures gouvernementales (p. ex. le *Long-Term International Agriculture Outlook* du printemps de 1986 et le FAPRI nº 2-86) dans lesquelles il étudie ces questions et d'autres touchant l'agriculture américaine. L'analyse des politiques du présent rapport repose sur les précisions couvrant 10 années établies à l'automne 1986 par le FAPRI et par *Wharton Econometric Forecasting Associates (WEFA)*. Le système de modélisation du FAPRI ainsi que les perspectives de 10 ans de FAPRI-WEFA sont utilisés pour cerner les futures questions clés de l'agriculture et pour évaluer leurs effets éventuels sur l'application de la FSA85 et sur la réorientation de l'agriculture américaine.

LA FSA85 ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

L'explication des méthodes analytiques appliquées dans la formulation des prévisions par

le FAPRI paraît dans le FAPRI nº 2-86. La documentation sur les modèles économétriques sur lesquels sont fondées ces précisions est présentée dans les *CARD Staff Reports* 86-SR1, 86-SR2 et 86-SR3 et dans les *CNFAP Staff Reports* nos 5 et 9. L'agriculture est traitée comme un secteur satellite dans la formulation des perspectives qui sont régies par les prévisions macro-économiques à long terme de WEFA sur les économies américaines et étrangères et par les dispositions prévues et appliquées de la FSA85. Il faut souligner que les prévisions sont régies par ces dispositions de la FSA85 et par les perspectives de WEFA touchant les économies américaines et étrangères.

Situation des économies étrangères et nationales

Les perspectives de WEFA entrant dans l'établissement des prévisions sur 10 ans du FAPRI et dans l'analyse des politiques reposent sur l'hypothèse d'une croissance modérée des économies américaines et étrangères. Le tableau 1, en annexe, présente des valeurs choisies de variables des économies nationale et étrangères déterminantes pour l'agriculture américaine. On suppose que les États-Unis connaîtront un taux de croissance réel moyen d'environ 3 % par année en 1987 et 1988, et une éventuelle récession à la fin de la décennie. Un taux de croissance moyen d'environ 5 % a été supposé pour les pays du Bassin du Pacifique alors que les pays d'Amérique latine et d'Afrique se sont vus attribuer un taux réel de croissance annuelle autour de 3 % en moyenne. Les taux de change diminuent légèrement et se maintiennent au cours de la période d'évaluation, de 1986-1987 à 1995-1996. Le prix de l'énergie se raffermit quelque peu par rapport au chiffre actuel de 15 $ le baril pour le brut national de grande qualité, mais demeure relativement faible durant la période d'évaluation, atteignant 25 $ le baril. Ces résultats prévus pour les États-Unis et certains pays étrangers supposent l'application d'une politique macro-économique visant à réduire le déficit, qui passerait de 213 milliards en 1986 à 67 milliards en 1995.

Paramètres du programme de la FSA85

Les hypothèses explicites sous-jacentes à la conception de la FSA85 sont exposées en détail dans le tableau 2 en annexe. D'une façon générale, les paramètres du programme sont placés aux mêmes valeurs que dans l'analyse antérieure du FAPRI couvrant 10 années (FAPRI nº 2-86). Les principaux changements intéressent l'indemnisation du gel des superficies sous maïs et blé (prévue), qui a été mise en oeuvre en 1986 pour les récoltes de 1987-1988. On suppose que les réserves de conservation des terres fragiles seront utilisées jusqu'à la limite prévue par la FSA85. Sous le régime de la loi actuelle, les taux de prêt ont été fixés (à la lumière des décisions déjà prises par le Secrétaire) aux valeurs minimales admissibles, sauf dans le cas du soja. Puisqu'il n'existe pas de prix indicatif du soja, le taux de prêt a été fixé de façon à assurer, à partir de calculs avec des données historiques, une parité globale entre les revenus nets engendrés par les coûts variables de la production du maïs et du soja.

Pour les dernières années couvertes par l'évaluation (1990/1991-1994/1995), les paramètres du programme ont été fixés de façon à traduire les actions de l'Administration, du Congrès et du ministère américain de l'Agriculture durant la campagne agricole en cours. Le gel indemnisé des superficies est maintenu jusqu'à ce qu'une relation à long terme s'établisse entre les stocks d'une part et les exportations, la production et la consommation nationale d'autre part. Il a fallu recourir à ces indemnités et à d'autres mesures pour gérer la capacité de production excédentaire et les stocks abondants détenus par l'État qui se sont accumulés durant la présente campagne et les précédentes sous le régime du Farm Bill de 1981.

PRÉVISIONS

Le but de la description des résultats de l'évaluation du FAPRI-WEFA couvrant 10 ans est de mettre en évidence les grandes caractéristiques des prévisions sur les paramètres de la FSA85. Des observations sur ces prévisions et sur leurs incidences sont présentées relativement aux marchés nationaux, à l'agriculture américaine et aux marchés étrangers.

Marchés nationaux

Les tableaux 3 à 7, en annexe, donnent les paramètres spécifiques du programme, l'offre et la consommation, les prix et les dépenses publiques associés aux cinq principales cultures.

Les chiffres correspondants pour les principaux produits animaux paraissent dans les tableaux 8 et 9 en annexe. Le revenu agricole et les paiements de l'État sont présentés au tableau 10. Les observations générales extraites de l'évaluation couvrant 10 années comprennent entre autres :

- les réactions des prix et de la production animale à la baisse des prix des céréales fourragères
- les réactions de la production laitière au programme de rachat et à la baisse des prix des céréales fourragères
- l'évolution des prix de marché compte tenu des prêts et des prix indicatifs
- l'ampleur des stocks et la difficulté de les réduire
- la capacité excédentaire et le potentiel de production aux prix indicatifs
- le revenu en sus des coûts variables tiré par les participants et les non-participants

Les prix du bétail pour la période d'évaluation de 10 ans paraissent à la figure 1. Des prévisions additionnelles sur les marchés du bétail sont présentées au tableau 8 en annexe. Les prix du bétail sont déterminés par la demande nationale, les faibles prix des céréales fourragères et les stocks de départ. Les prix des porcins et des bovins sont en hausse, les troupeaux de reproducteurs grandissant avec la baisse des prix des céréales fourragères au cours des premières années de la période d'évaluation. Les prix diminuent durant les dernières années en réponse à la baisse des prix des céréales fourragères. Les prix de la volaille reculent légèrement durant la période avec la baisse des prix des céréales fourragères. Dans le cas de la volaille, des porcins et des bovins, les prix artificiellement bas des aliments du bétail assurent des marges bénéficiaires élevées durant les premières années, alors que pour les dernières, il faut prévoir des pertes ou une baisse des profits ainsi que de gros rajustements des stocks, les prix des aliments du bétail revenant à leurs valeurs d'équilibre à long terme.

Malgré le programme de rachat des troupeaux laitiers, les prix des produits laitiers ont reculé, sous l'effet du rajustement annuel de 0,50 $ les 100 lb apporté automatiquement lorsque les achats annuels de l'État dépassent les 5 milliards de livres (tableau 9 en annexe). Les quantités de produits laitiers achetés par l'État dépassent 5 millions de livres jusqu'en 1994. Bien qu'il semble peu probable qu'on laisse les prix de soutien descendre jusqu'à 6,60 $, l'analyse montre que la poursuite de la politique actuelle conduira à ce résultat.

Ainsi, durant les premières années de l'évaluation, sauf dans le cas des producteurs laitiers, les éleveurs profiteront de la baisse et du subventionnement des prix des aliments du bétail. En même temps, la baisse artificielle des prix de ces aliments durant les premières années commande des rajustements à long terme dans le secteur de l'élevage, rajustements qui seront difficiles à absorber au cours des dernières années de la période d'évaluation. L'évolution des prix des produits animaux, comparés à ceux des principales cultures couvertes par le programme, montre la nécessité de tenir explicitement compte des répercussions de la FSA85 sur le secteur de l'élevage, en particulier celles des paramètres contrôlés par le Secrétaire.

Puisque l'objectif général de la FSA85 était d'orienter davantage l'agriculture américaine vers les marchés, les résultats de l'analyse porteurs des plus grandes incidences sont les prix de marché par rapport aux taux de prêt et aux prix indicatifs. Les prix de marché à l'équilibre pour la période de prévisions sont présentés sur la figure 2 dans le cas du soja, du maïs et du blé et sur la figure 3 dans le cas du coton et du riz. Les prix du blé, du maïs et du soja demeurent à des valeurs voisines ou au-dessous des taux de prêt en 1988-1989. L'envolée des prix en 1989-1990 est provoquée par une baisse appréciable des stocks de blé et de soja. Par la suite, les prix du blé continuent à progresser lentement, tandis que ceux du maïs stagnent et que ceux du soja diminuent quelque peu sous l'effet de la pression exercée par le marché du maïs. Il existe un prêt à la commercialisation du coton et du riz qui permet de garder les prix de marché sous la valeur des taux de prêt tant que le marché demeure déprimé. Les prix du coton dépassent le taux de prêt en 1990-1991, alors que ceux du riz ne l'atteignent que difficilement en 1994-1995. Parmi ces produits, seuls les prix du soja et du coton atteignent ou dépassent les valeurs de 1985-1986 durant la période d'évaluation. La capacité excédentaire des marchés américains et mondiaux est modifiée pour tenir compte de la baisse des prix de marché. Il est toutefois assez révélateur que, dans le cas de la plupart des denrées, la période de transition semble longue et durer au moins 10 ans.

Les stocks des produits primaires couverts par le programme, sauf le coton et le riz qui profitent d'un prêt à la commercialisation, n'atteignent la valeur d'équilibre à long terme avec la consommation qu'après au moins cinq ans. Les rendements plus élevés des terres les plus productives cultivées par les participants au programme, les réponses relativement lentes de la demande à l'exportation aux fluctuations des prix et des revenus et les changements dans le secteur animal national (qui produit plus de chair de volaille et moins de viande rouge et utilise moins de céréales secondaires et plus d'aliments protéiques) accentuent le coût de l'écoulement des stocks gérés par l'État (voir tableaux 3 à 7 en annexe). C'est dans le cas du maïs que l'équilibre est plus difficilement atteint; les stocks seraient de loin supérieurs aux quantités désirées même en 1995-1996. Comme il devient évident par la suite, ce fait est en partie attribuable au très faible niveau des exportations par les États-Unis en 1985-1986.

La capacité de production excédentaire, estimée à partir des superficies engagées dans les programmes de conservation des terres fragiles et de gel non indemnisé et indemnisé de superficies est un élément clé des coûts du programme durant les quatre premières années de l'évaluation. En fait, ce n'est qu'en 1990-1991 que cette capacité inutilisée recule de façon appréciable dans le cas du blé et très peu dans le cas du maïs et du soja. Dans une large mesure, cette diminution ou cette stabilisation sont dues aux augmentations des prix de marché et aux baisses correspondantes des taux de participation au programme. La situation de surproduction de l'agriculture américaine est illustrée par les figures 4 à 8. La capacité excédentaire est évaluée approximativement en additionnant les stocks de départ à 80 % du rendement de base multiplié par les superficies soustraites de la production par les programmes de conservation des terres fragiles ou de gel indemnisé et non indemnisé de superficies. Dans les figures 4 à 8, la capacité excédentaire est exprimée en pourcentage de la production réelle. Ces figures montrent que l'excédent actuel atteint des niveaux alarmants de 230 et de 180 % dans le cas du blé et des céréales secondaires respectivement. Ces valeurs diminuent de façon appréciable au cours des dix ans de l'évaluation dans le cas du blé mais non dans celui du maïs. Pour le soja, il n'existe pas de prix indicatif ni de programme de gel indemnisé ou non indemnisé de superficies, de sorte que l'excédent de capacité ne peut-être réduit que par la réserve pour conservation. Le programme de prêt à la commercialisation aide à réduire de façon appréciable la capacité excédentaire dans le cas du coton vers 1991-1992, mais les progrès sont plus lents dans le cas du riz.

Les revenus annuels en sus des coûts variables tirés par les participants et les non-participants au programme sont présentés sur les figures 9, 10 et 11 dans le cas du blé, du maïs et du soja, du coton et du riz respectivement. Il est évident que les adhérents aux programmes de l'État, compte tenu des prix indicatifs et des paiements d'appoint prévus, gagnent des revenus supérieurs en sus des coûts variables par rapport aux non-participants. Les différences entre les revenus des participants et des non-participants s'atténuent quelque peu après les premières années de la période d'évaluation, quoique même au cours des années suivantes, elles demeurent de beaucoup plus élevées qu'en 1985-1986, les années précédentes, sous le régime du Farm Bill de 1981. La conclusion à tirer est que la protection du revenu des agriculteurs assurée par la FSA85 nécessitera encore des paiements directs élevés de la part de l'État pendant la durée de la période couverte par l'évaluation.

L'agriculture américaine

Les résultats de l'évaluation de l'agriculture américaine ont été présumés dans une large mesure à partir de commentaires sur la situation des marchés des produits végétaux et animaux. Les coûts de production constituent un autre facteur déterminant de la performance du secteur, qui n'est pas contrôlé par la FSA85. Les prix de l'énergie sont un poste important de la production des cultures visées par le programme, comme les taux d'intérêt. Les taux d'intérêt réels ainsi que les prix réels de l'énergie ont chuté, et WEFA prévoit qu'ils demeureront faibles durant la période d'évaluation, comparativement à la période de 1981-1982 à 1984-1985. Les coûts des facteurs de production, les prix de marché, les paiements directs aux agriculteurs participant aux programmes touchant les denrées et les réactions du secteur de l'élevage ont des influences déterminantes sur la performance du secteur.

Les paiements de l'État, les dépenses publiques totales (CCC) et le revenu agricole net sont présentés dans le tableau 10 en annexe et illustrés graphiquement à la figure 12. L'effet de la protection du revenu agricole net assurée par

la FSA85 est manifeste. Ce revenu augmente rapidement à 38,7 milliards de dollars en 1987 puis diminue. Cette augmentation est associée à la baisse des coûts de production des végétaux et des animaux, à l'augmentation des prix du bétail, à la hausse des paiements d'appoint et aux fluctuations des stocks. Ces fluctuations de la valeur des stocks de bestiaux en raison de l'augmentation des prix sont temporaires, car les prix durant les dernières années diminuent en raison de la persistance des coûts faibles des aliments du bétail.

Les paiements de l'État passent à près de 17 milliards de dollars en 1987 et 1988 puis reculent pour se stabiliser à environ 13 milliards de dollars. Les prix de marché dépassant les taux de prêt, la participation au programme diminue, comme le montant des paiements directs aux participants. Les dépenses publiques totales (CCC) sont étroitement liées aux paiements directs de l'État. Les coûts assumés par l'État devraient être de beaucoup supérieurs à la moyenne annuelle de 17 milliards de dollars prévue au moment de la promulgation de la FSA85. Ces coûts sont établis à environ 25 milliards de dollars en moyenne chaque année durant les trois premières années du programme, de 1986 à 1988. Par la suite, ils diminuent en grande partie sous l'effet des mêmes facteurs qui influent sur les paiements directs de l'État.

Pour le secteur, les superficies cultivées servent fréquemment d'indicateur du taux d'utilisation de la capacité de production. La figure 13 présente un graphique des superficies totales sous maïs, blé, soja, riz et coton. Les superficies projetées constituent un autre critère d'évaluation de la FSA85 et de la situation de la capacité de production de l'agriculture américaine. Les superficies consacrées aux cinq principales cultures des programmes chutent au-dessous de la valeur des paiements en nature (1983) en 1987-1988 et en 1990-1991, sous l'effet des programmes de gel indemnisé et non indemnisé de superficies. Par la suite, les superficies augmentent avec la hausse des prix annuels à la production et la baisse du taux de participation au programme. Là encore, même en 1995-1996, il faut réduire les superficies pour maintenir les prix de marché au-dessus des taux de prêt qui demeurent bien inférieurs aux valeurs de 1985-1986. L'autre courbe de la figure 13 est une illustration de l'équivalent en superficie (transformé en rendements de base) des stocks de report, qui diminuent appréciablement durant la période d'évaluation, bien qu'encore élevés même à la fin de cette période.

Marchés étrangers

Les exportations des principales cultures couvertes par les programmes dépendent de deux facteurs: la taille du marché d'exportation et la part de marché détenue par les États-Unis. Ces données sur les exportations de blé, de céréales secondaires, de soja et de tourteaux de soja sont résumées dans les tableaux 11 à 14 en annexe. Le système de modélisation du FAPRI n'est pas aussi complet dans le cas des marchés d'exportation du riz et du coton. Ces exportations sont estimées à l'aide d'équations réduites simples. Les principales observations à déduire des prévisions sur les exportations sont entre autres :

- l'effet de la baisse des prix sur les importations, les exportations et les parts du marché des céréales secondaires
- l'effet de la baisse des prix sur les importations, les exportations et les parts du marché du soja
- l'effet de la baisse des prix sur les importations, les exportations et les parts du marché du blé
- les prévisions sur les exportations de coton et de riz
- la valeur marchande des exportations comparée aux quantités
- les marchés des produits agricoles américains dans les pays en développement, les pays industrialisés et à économie planifiée
- la structure des marchés d'exportation et les possibilités de représailles

Les exportations de maïs et de céréales secondaires augmentent avec la baisse des prix aux États-Unis, les subventions à l'exportation prévues dans la FSA85, les dispositions sur les subventions à l'exportation et la croissance des marchés mondiaux. Les figures 14 à 17 montrent que l'expansion des marchés d'exportation est principalement attribuable à de nouveaux marchés dans les pays en développement. La part des marchés détenue par les États-Unis rebondit rapidement de 55 % en 1985-1986 à 65 % en 1987-1988, largement en raison d'une appropriation par ce pays de la majeure partie des nouveaux marchés d'exportation. La part du

marché détenue par les États-Unis demeure assez stable à environ 65 % au cours des années suivantes. La valeur réelle des exportations des principaux concurrents progresse beaucoup plus lentement. À moins d'une modification de la structure ou des politiques fondamentales du marché international des céréales secondaires, la réaction à court terme des exportations à la baisse des prix de marché sera mitigée, l'élasticité se chiffrant à environ -0,5. L'élasticité de la demande à l'exportation atteint -1,0 seulement après une période d'ajustement de plusieurs années.

Le marché du soja (figures 18 à 21) est tributaire de plusieurs facteurs dont les plus importants sont les taux de prêt consentis par les États-Unis pour le soja et la concurrence des prix artificiellement bas des céréales secondaires. Dans une large gamme de prix relatifs, le soja et les céréales secondaires sont tous deux utilisés dans l'alimentation animale. Ainsi, abaisser le rapport du prix du maïs à celui du soja par diverses dispositions des programmes touchant le maïs et le soja influe sur la demande de tourteaux de soja. Cet effet indirect sur la consommation est dans une certaine mesure atténué par l'augmentation des importations par les pays à économie planifiée qui utilisent davantage d'aliments protéiques dans les rations du bétail. L'incidence en sera donc une lente croissance des importations de soja (se chiffrant en moyenne à 2,7 % par année) comparativement aux céréales secondaires (en moyenne à 4,1 % par année), la croissance des importations des pays en développement marchant de pair avec celle des pays industrialisés, à économie de marché. Là encore, les États-Unis s'approprient la majeure partie de ces nouveaux marchés d'exportation et augmentent légèrement leur part du marché. Les exportations de tourteaux de soja (figure 22) progressent plus rapidement que les ventes de soja (en moyenne 4,3 % par année); et, contrairement aux cinq dernières années, les exportations de tourteaux par les États-Unis progressent plus rapidement que celles du Brésil et de l'Argentine.

Pour ce qui est du blé (figures 23 à 26), il y a eu un brusque recul de la part des marchés d'exportation détenue par les États-Unis depuis 1981-1982. Les raisons suscitent encore beaucoup de controverses. Puisque la majeure partie du blé américain est exportée vers les pays en développement et à économie planifiée, les rajustements internes à ces économies, les taux de change, l'état d'endettement ainsi que les programmes de subvention à l'exportation des États-Unis et de leurs principaux concurrents ont de vastes répercussions sur le marché mondial d'exportation du blé et sur la part détenue par les États-Unis. La croissance future du commerce du blé dépendra de toute évidence des pays en développement (figure 23). Les exportations de blé par les Américains ont progressé à un rythme annuel moyen d'environ 3,6 %. La part détenue par les États-Unis sur les marchés d'exportation du blé est passée d'environ 32 % en 1985-1986 à 41 % en 1995-1996, et là encore cette expansion est due à la baisse des prix et à l'augmentation mondiale des revenus plutôt qu'à une diminution des exportations des principaux concurrents.

Pour ce qui est du coton et du riz, la situation est différente en grande partie en raison de l'introduction des prêts à la commercialisation. Les exportations des États-Unis ainsi que leurs parts des marchés d'exportation augmentent rapidement sous l'effet du subventionnement massif implicite au programme de prêt à la commercialisation. Les premiers effets de ce programme passés, les parts de marché des États-Unis et d'autres gros exportateurs demeurent relativement constantes. Les États-Unis maintiennent la position plus avantageuse gagnée sur les marchés grâce au prêt à la commercialisation.

La valeur marchande des exportations totales de produits agricoles primaires est illustrée sur le graphique de la figure 27. Cette figure montre l'effet des faibles élasticités des prix à l'exportation dans le système de modélisation du FAPRI. Bien que le volume des exportations commence à augmenter en 1986-1987, leur valeur ne progresse qu'un an plus tard, en 1987-1988 et demeure relativement faible pratiquement jusqu'à la fin de la période d'évaluation. Ainsi, la contribution des revenus bruts de l'exportation aux revenus agricoles brut et net est plus faible au cours des quatre premières années de la période d'évaluation en raison de la baisse des prix de marché. Les recettes brutes tirées de l'exportation des cinq principales cultures ne dépassent les valeurs de 1984-1985 que vers la fin de la période d'évaluation, en 1993-1994. Les élasticités à plus long terme des prix à l'exportation supposées par le modèle du FAPRI sont voisines de -1,0 pour la plupart des cultures. Pour le maïs et le blé particulièrement, les élasticités cumulatives des exportations sont faibles, les deux ou trois premières années. Des changements de structure

des marchés d'exportation, enclenchés par les subventions aux exportations des États-Unis ou des mesures de rétorsion de la part de concurrents pourraient faire mentir ces prévisions.

INCIDENCES, RAJUSTEMENTS ET PROBLÈMES

L'expérience de l'application de la FSA85 jusqu'ici et l'évaluation couvrant dix années ouvrent la voie à un certain nombre d'observations quant aux conséquences sur la politique agricole et sur l'agriculture américaine et mondiale. Ces conséquences sur la FSA85, notamment les actions discrétionnaires du Secrétaire (réelles et supposées pour la période d'évaluation) peuvent aider à rajuster et à refondre la FSA85 si les discussions sur le Farm Bill reprennent en 1987. De plus, d'après des observations, certains problèmes persistants de l'agriculture américaine ne seraient pas pris en compte par la FSA85 ou nécessiteraient de plus longues périodes de rajustement ou de plus grosses dépenses de l'État que l'on ne le prévoyait au moment de la promulgation de la loi. Il est bon de déterminer les incidences et des preuves de ces problèmes persistants à partir de l'expérience de l'application de la FSA85 et de la présente évaluation de dix années. Bon nombre de ces incidences ont des répercussions immédiates sur le pouvoir discrétionnaire conféré par la FSA85 au Secrétaire et sur les modifications éventuelles de la FSA85. Les problèmes persistants sont importants, car ils peuvent influer sur le rajustement et les modifications de la FSA85 et indiquer les secteurs où l'État pourrait appliquer des mesures différentes de celles qu'autorisent la FSA85 pour atteindre les objectifs visés pour l'agriculture américaine.

Incidences

Les incidences sont déduites à la lumière de l'expérience que l'on a des marchés d'exportation et, d'une façon plus générale, de l'aptitude de la FSA85 à remédier aux problèmes qui sous-tendent les discussions sur le Farm Bill. Les incidences spécifiques à extraire de l'analyse sont entre autres :

- rajustements des marchés d'exportation et élasticités des exportations, à court et long termes
- paiements d'appoint pour la dette agricole et fixation de prix indicatifs
- gestion des stocks de l'État, prix et taux de prêt
- prix d'équilibre à long terme et taux de prêt
- subventions de l'État et revenu agricole net
- préoccupations suscitées par l'environnement et politique des produits agricoles primaires

Élasticités des exportations

La plus grande incidence déduite de l'application de la FSA85 jusqu'ici et de l'évaluation de dix années est peut-être la situation des marchés internationaux des produits primaires de l'agriculture américaine. Ces marchés n'ont pas répondu comme on l'avait prévu en établissant les coûts dans la FSA85. Durant les discussions sur la FSA85, des élasticités à court terme de -1,0 à -2,0 ont été utilisées pour justifier le prêt à la commercialisation et la baisse des taux de prêt. Jusqu'ici les résultats font croire que les élasticités à court terme, dans le cas du maïs et du blé, sont voisines de -0,5 et légèrement inférieures à -1,0 dans le cas du soja. Les élasticités à long terme se situent dans la gamme de -1,0 à -1,5. Les conséquences seront une plus lente progression des exportations, une élévation des coûts du programme et l'acceptation du fait que l'abondance des stocks influera de façon appréciable sur les marchés des produits primaires et sur la performance de l'agriculture américaine à court terme.

Endettement agricole

Dans l'économie rurale, l'endettement agricole demeure un problème clé pour certains particuliers. Les prix indicatifs et la participation aux programmes agricoles se sont révélés des instruments peu efficaces contre l'endettement agricole. Compte tenu de l'ampleur de la dette en agriculture et chez les communautés rurales touchées, il est évident qu'il faudra d'autres objectifs et d'autres programmes pour régler le problème. En termes simples, avec les taux d'intérêt actuels et la charge de l'endettement des agriculteurs dont le rapport dette-avoir propre dépasse 50 %, les revenus agricoles engendrés par la FSA85 ne peuvent que faiblement alléger leur fardeau financier.

Gestion des programmes

La FSA85 confère de vastes pouvoirs discrétionnaires au Secrétaire dans l'utilisation des paiements en nature, du gel indemnisé de

superficies et des taux de prêt. En 1986-1987, il a choisi de réduire la plupart des taux de prêt au maximum permis, anticipant une augmentation des exportations. Cette augmentation ne s'est pas matérialisée comme prévu. De plus, le recours intensif aux paiements en nature pour écouler les stocks gérés par l'État a entraîné une baisse des prix de marché au voisinage (et au-dessous) des taux de prêt. Les paiements d'appoint en 1986-1987 comme durant la période couverte par les prévisions sont élevés en raison de l'application de cette stratégie. Les programmes de gel indemnisé de superficies sous maïs et blé, annoncés récemment visent à régler le problème de l'abondance des stocks de l'État. Les incidences sont que les stocks accumulés durant l'application des dernières stratégies de gestion de programme et grâce au climat favorable sont extrêmement difficiles et coûteux à réduire. Il faudra s'attacher davantage à harmoniser la FSA85 avec les prix de marché prévus à long terme et accorder peut-être moins d'importance à l'objectif plus restreint de réduire les stocks.

Rajustement à long terme

Relativement aux problèmes généraux cernés, la FSA85 entraîne l'agriculture américaine dans la «bonne» direction, sauf dans le cas des dépenses publiques. Ces tendances sont particulièrement manifestes dans les dernières années de l'évaluation de 10 ans. Les incidences sur l'application de la FSA85 et sur les marchés des produits primaires, nationaux et internationaux, sont que le rajustement réclame du temps. Il est aussi difficile pour leurs concurrents que pour les États-Unis de réduire la capacité excédentaire ou de stabiliser la croissance de l'offre. Si le rajustement des marchés nationaux et internationaux est un processus lent et coûteux, des politiques plus modérées, intégrant davantage les paramètres de rajustement, pourraient entraîner une baisse des dépenses publiques et faciliter l'atteinte de l'objectif général de la FSA85.

Revenu agricole net

Le revenu agricole net de 1986-1987 à 1988-1989 est élevé par rapport à la moyenne annuelle atteinte sous le régime du Farm Bill de 1981. La principale raison tient non pas dans les prix indicatifs, mais plutôt dans ce que les dépenses allant à la production agricole ont diminué. De plus, les stocks de bétail ont été réévalués à partir de prix majorés, les producteurs ayant réagi à la baisse des prix des céréales fourragères et des tourteaux protéiques. Il est important de souligner le rôle de la réévaluation des stocks dans le calcul du revenu agricole net. Ces réévaluations, si les prix de marché sont maintenus artificiellement bas ou s'ils sont biaisés par la politique, peuvent être temporaires. Dans tout rajustement des prix indicatifs, de la fixation d'objectifs et dans toute autre mesure visant à réduire les dépenses publiques, il faudra tenir compte du fait que la majeure partie de la hausse du revenu agricole net est liée à des changements temporaires de la valeur des stocks agricoles et à un gain net engendré par la baisse des coûts de l'énergie et des intérêts.

Conservation des terres fragiles

Les derniers aspects à traiter sont la réserve pour conservation des terres fragiles, l'expérience acquise durant l'application du programme et les résultats des prévisions pour 10 ans. L'adoption du programme de conservation des terres fragiles témoigne d'une nouvelle alliance entre les écologistes et l'agriculture américaine. La capacité de production des États-Unis et de pays concurrents s'est apparemment étendue au point que les prix de marché provoquent une rupture de l'équilibre entre les revenus agricoles et les coûts de la protection de l'environnement. Le public en général favorise l'utilisation maximale de la réserve pour conservation des terres fragiles. Des décisions opérationnelles, retirant du programme les dispositions prévoyant les attributions par État, aideraient à tirer un meilleur parti des dépenses consacrées par les pouvoirs à la réduction des coûts de l'érosion par le vent et l'eau sur place et au dehors.

Problèmes

L'identification des problèmes persistants ne vise pas à mettre en évidence un manque de réalisme à vouloir que la FSA85 conduise l'agriculture à une position plus compétitive sur les marchés mondiaux. Les difficultés financières de l'agriculture américaine et sur les marchés mondiaux témoignent de l'existence de relations et de tendances fondamentales qui peuvent mettre un certain nombre d'années à changer. analyse vise plutôt à faire ressortir des secteurs problèmes qui réclameraient une attention

constante durant la réévaluation de la FSA85. Les problèmes sur lesquels on veut attirer l'attention sont entre autres :

- les effets contrecarrants de la baisse des taux de prêt et des subventions aux exportations
- le bétail, les taux de prêt et les coûts de rajustement
- la gestion de stocks abondants face aux prix de marché d'équilibre à long terme
- le financement agricole et la fixation des subventions agricoles cibles
- l'intégration des politiques touchant l'environnement et les produits primaires
- les changements technologiques et l'environnement

Marchés d'exportation

Les marchés d'exportation sont le principal problème persistant de l'agriculture américaine. Les exportations ne réagissent pas jusqu'ici et durant la période d'évaluation de 10 ans aussi rapidement qu'attendu lors de la conception de la FSA85 et de la prévision des coûts. Une des principales raisons de cette absence de réaction à la baisse des prix réside dans le fait que d'autres pays, comme les États-Unis, peuvent isoler les prix reçus par les agriculteurs et payés par les consommateurs des prix des marchés mondiaux. À titre d'exemples, on peut citer la Communauté économique européenne et les pays à économie planifiée, ces derniers absorbant la majeure partie des importations de céréales secondaires. Les incidences, à la lumière de l'analyse des prévisions pour 10 ans, sont que ces marchés d'exportation réagiront à la pression des prix mais uniquement à plus long terme. Une plus grande expansion des exportations américaines ne peut résulter que de changements de politiques négociés sur les importants marchés actuels ou d'une plus rapide croissance de l'économie des pays en développement qui seront les principaux nouveaux marchés à l'avenir.

Bétail

Un des principaux résultats de la FSA85, des prévisions sur 10 ans et des décisions du Secrétaire a été le changement brusque des prix relatifs des cultures et du bétail. Des indices très différents ont été donnés au secteur du bétail et aux cultivateurs pour lesquels les taux de prêt sont plus élevés. Le secteur du bétail réagira à ces incitations, en grande partie sous la forme dlatifs des cultures et du bétail. Des indices très différents ont été donnés au secteur du bétail et aux cultivateurs pour lesquels les taux de prêt sont plus élevés. Le secteur du bétail réagira à ces incitations, en grande partie sous la forme d'une baisse des prix des céréales fourragères et des tourteaux protéiques. Malheureusement, si le secteur du bétail répond pleinement aux encouragements suscités actuellement par les prix, les éleveurs accuseront d'importantes pertes avec la hausse des prix des aliments du bétail au début des années 1990. Réglementer l'agriculture américaine par un programme limité aux cinq principales cultures, et négligeant le secteur du bétail (le secteur laitier excepté) constitue une erreur manifeste. Les éleveurs, la valeur des stocks de bétail et, d'une façon plus générale, le secteur de l'élevage régi par la FSA85 absorberont une bonne partie des coûts du rajustement et, mieux encore, ils bénéficient de prix incitatifs qui ne concordent pas avec les prix de marché d'équilibre à long terme.

Stocks

Depuis la promulgation de la FSA85, la gestion des énormes stocks détenus par l'État a mis en lumière un nouveau problème que devra régler la politique agricole. Plus précisément, le problème posé par la recherche d'un équilibre entre l'écoulement rapide des stocks sur le marché et leur conservation durant une plus longue période est devenu manifeste avec le recours intensif aux paiements en nature et aux prêts pour commercialisation. La réduction rapide des stocks appelle de gros paiements d'appoint. Le résultat en est que le programme agricole contribue à engendrer des prix de marché égaux ou inférieurs aux taux de prêt. Si les prix de marché qui en résultent témoignent de décisions opportunistes en matière de gestion des stocks de l'État, des difficultés pourraient en résulter à long terme. Actuellement, l'ampleur des stocks est largement attribuable aux anciennes stratégies de gestion des programmes et aux dispositions du Farm Bill de 1981. Il ne faudrait pas se préoccuper de régler rapidement le problème des stocks accumulés, en négligeant les conséquences à long terme et les coûts implicites de ces mesures, en particulier pour le secteur du bétail.

Endettement agricole

Le financement agricole demeurera un problème clé pour certaines régions et pour des groupes particuliers d'agriculteurs. Ce problème a aussi des répercussions sur les communautés rurales qui dépendent largement de l'agriculture et dont l'actif est étroitement lié au revenu et à la dette agricoles. Une réévaluation en profondeur de l'avoir propre de l'agriculture américaine a été entreprise. Elle cadre bien avec la tendance à long terme, vers la libéralisation des prix des produits primaires agricoles. Pour régler efficacement le problème de l'endettement agricole, il faudra appliquer un programme de transition plus soigneusement planifié, tenant compte des répercussions sur les agriculteurs touchés et les communautés rurales. Des prix indicatifs et des mesures générales de soutien du revenu agricole qui ne seraient pas conçus explicitement pour les agriculteurs et les communautés éprouvant de graves difficultés financières, sont des façons coûteuses et inefficaces de s'attaquer au problème de l'endettement agricole.

La technologie et l'environnement

Deux problèmes moins immédiats méritent une recherche soignée et une plus grande attention durant l'application de la FSA85 et probablement à l'occasion de modifications: les changements technologiques et les effets sur l'environnement. Il existe des preuves grandissantes que l'expansion de la production agricole aux États-Unis s'est faite au détriment de la qualité de l'environnement. On possède des signes de l'accumulation de nitrates et de pesticides dans les eaux souterraines. Les coûts sur place et au dehors de l'érosion du sol sont également énormes. D'une façon plus générale, les préoccupations touchant la qualité de l'environnement devraient recevoir une plus grande place dans les futures politiques touchant les revenus et la stabilisation des prix en agriculture. Des politiques touchant l'environnement intégrées aux politiques de stabilisation des prix et de soutien du revenu méritent une sérieuse considération, mais offrent la possibilité d'arriver à des résultats positifs. Le titre sur la conservation des terres fragiles de la FSA85 est un exemple de cette convergence des préoccupations des agriculteurs et des écologistes.

Le deuxième problème est celui des changements technologiques. Dans le cas du secteur laitier, l'emploi de l'hormone de croissance bovine pointe à l'horizon, ce qui suppose une réduction des coûts de la production du lait et probablement des variations régionales et internationales considérables des prix des produits laitiers et des modes de production. Le génie génétique peut donner naissance à des variétés végétales de plus haut rendement et à des variétés réclamant des pratiques de culture assez différentes avant le début du 21e siècle. Ces tendances de la technologie et leurs répercussions sur la taille des entreprises agricoles et la structure de l'agriculture doivent être prises en compte au moment de la conception des programmes agricoles courants. Même si les tendances de la technologie durant ces 20 dernières années ne faisaient que se maintenir, il en résulterait une baisse des prix agricoles, une intensification de la concurrence entre les pays dont les ressources naturelles sont aptes à la production de denrées agricoles et d'une façon plus générale, des changements continuels dans le secteur de l'agriculture, dans les économies rurales et sur les marchés internationaux de produits primaires.

CONCLUSION

L'objectif de cette évaluation de la FSA85 n'est pas de critiquer ceux qui l'ont rédigée et qui l'ont appliquée. Nous sommes tous lucides lorsque nous regardons vers l'arrière. Mais encore, les politiques et le mode d'application actuel du programme, associés aux prévisions touchant 10 ans, montrent qu'un raffinement et des améliorations seraient encore nécessaires. Les principales questions soulevées par l'évaluation sont peut-être la gestion des stocks détenus par l'État, les marchés d'exportation et l'endettement agricole. Cette dernière question a été prise en compte lors de la conception de la FSA85, mais les prix indicatifs se sont révélés d'un faible secours pour les agriculteurs endettés et les communautés rurales touchées. Les politiques de gestion des stocks et les décisions discrétionnaires du Secrétaire touchant ces stocks, semblent à courte vue. Appliquer la FSA85 de sorte que les prix de marché intérieurs ne cadrent pas avec les prix d'équilibre à long terme attendus peut créer de grandes contraintes et augmenter les coûts du rajustement, en particulier chez les éleveurs.

L'hypothèse d'une réaction des marchés internationaux aux baisses des prix reposait sur des preuves empiriques assez frêles. La chute simultanée des prix de tous les principaux

produits primaires agricoles a donné lieu à une réaction plus faible que prévu. Les marchés d'exportation des principales denrées agricoles devraient se développer à un rythme annuel moyen de moins de 5 %. Les anciens taux de croissance de la technologie et l'état actuel des stocks indiquent clairement que les exportations ne sont pas le véritable moyen de réduire la capacité excédentaire des États-Unis. Les marchés d'exportation ont réagi aux prix, puisque le volume des exportations ainsi que la part occupée sur ces marchés par les États-Unis ont augmenté, mais pas comme on l'avait prévu lors de la conception de la FSA85. La croissance globale des marchés d'exportation et la part des importations par les pays en développement sont les principaux facteurs à l'origine des hausses à court terme des exportations américaines.

Les problèmes suscités par la formulation et l'application de la FSA85 ont été et, sont encore à certains égards, liés à une mauvaise information. Le Congrès, ceux qui participent au processus législatif et le Secrétaire visaient, et visent, une plus grande compétitivité pour l'agriculture américaine, moins d'interventions de l'État en agriculture et une plus grande orientation du secteur vers les marchés. Ces buts semblent encore faire l'objet d'un vaste consensus. Les résultats obtenus jusqu'ici durant l'application de la loi et envisagés pour la période de prévision font ressortir l'importance du choix d'instruments appropriés et la nécessité d'une information précise sur leurs répercussions éventuelles. Le choix judicieux des instruments d'action passe par une amélioration des connaissances sur la structure et le fonctionnement de l'agriculture américaine, sur les marchés nationaux et internationaux, sur les répercussions sur l'environnement et sur les tendances de la technologie.

Pour des décisions plus judicieuses en matière d'action, l'agriculture américaine doit de toute évidence disposer d'une meilleure information. L'amélioration des connaissances réduira les jugements subjectifs dans les décisions en matière d'actions. L'information additionnelle et des analyses comme la présente peuvent orienter les visées des programmes agricoles sur des questions entourées de véritables incertitudes. Les programmes agricoles, et en fait tous les programmes de réglementation, nécessitent en dernier recours des jugements et la pondération de considérations touchant l'équité. Une certaine dose d'analyses économiques améliorées et l'élargissement de l'information de base sous-jacente au processus d'action orienteront nécessairement les jugements et les discussions sur les problèmes clés et les questions d'équité. Un autre intérêt, particulièrement important pour la stabilité et la productivité à long terme de l'agriculture, réside dans ce que les décisionnaires seront plus certains de passer de décisions à courte vue à des décisions moins opportunistes.

BIBLIOGRAPHIE

Bahrenian, Aniss, S. Devadoss, and William H. Meyers, "FAPRI Trade Model for Feed Grains: Specification, Estimation, and Validation." CARD 86-SR1, The Center for Agricultural and Rural Development. Janvier 1986.

Devadoss, S., Michael D. Helmar, and William H. Meyers, "FAPRI Trade Model for the Wheat Sector: Specification, Estimation, and Validation." CARD 86-SR3, The Center for Agricultural and Rural Development. Janvier 1986.

"Documentation of the CNFAP Chicken, Eggs, and Turkey Models and Review of Previous Studies." CNFAP #5, Center for National Food and Agricultural Policy, University of Missouri-Columbia. Août 1985.

"Documentation of the CNFAP Hog-Pork Model and Review of Previous Studies." CNFAP #9, Center for National Food and Agricultural Policy, University of Missouri-Columbia. Novembre 1985.

Johnson, S.R., William H. Meyers, Abner W. Womack, Robert E. Young II, and Michael D. Helmar, "The Food Security Act of 1985: A Ten-Year Perspective." FAPRI 2-86, The Food and Policy Research Institute. Juin 1986.

Long-Term International Agriculture Outlook. Food and Agricultural Policy Research Institute and Wharton Econometric Forecasting Associates. Printemps 1986.

Meyers, William H., Michael D. Helmar, and S. Devadoss, "FAPRI Trade Model for Soybean Sector: Specification, Estimation, and Validation." CARD 86-SR2, The Center for Agricultural and Rural Development. Janvier 1986.

TABLEAU 1. PERSPECTIVES SUR LES ÉCONOMIES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES UTILISÉES DANS L'ÉVALUATION DE 10 ANS DE LA FSA85

Variable	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
États-Unis												
PNB véritable (pourcentage de variation)	3,0	2,6	3,6	2,9	0,8	3,2	3,3	3,3	2,9	2,9	2,6	2,6
Déflateur du PNB (pourcentage de variation)	3,4	2,8	3,3	4,3	5,3	3,6	4,2	4,5	4,8	5,3	5,4	5,5
Taux de chômage civil (%)	7,3	7,1	6,7	6,7	7,6	7,0	6,8	6,6	6,6	6,8	7,0	7,7
Taux des bons du Trésor de 3 mois (%)	7,5	5,8	5,8	6,6	7,0	6,5	5,8	5,9	6,2	6,6	6,9	7,3
Taux des bons de sociétés d'indice Moody AAA (%)	11,4	8,89	8,6	9,25	9,74	8,8	8,1	8,24	8,39	8,68	8,9	9,36
Surplus du budget fédéral (milliards de dollars)	-198,0	-213,3	-155,5	-180,4	-239,4	-187,7	-159,4	-134,6	-111,6	-94,5	-66,9	-113,6
Économie étrangère/nationale												
Pétrole brut arabe léger (dollars par baril)	28,0	14,0	15,0	17,0	19,0	21,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0
Devises/dollar (pourcentage de variation)	-17,0	-8,4	-5,3	-2,8	-1,4	2,9	1,4	2,8	1,4	1,3	1,3	1,3
PNB véritable (%)												
Afrique	1,5	-3,9	-0,1	2,4	2,8	4,4	3,2	3,1	3,0	3,1	3,1	3,1
Amérique latine	3,4	2,2	3,7	3,4	2,4	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,5
Bassin du Pacifique	2,3	4,3	4,8	5,1	4,8	5,9	5,5	5,2	5,3	5,3	5,2	5,2
Europe de l'Ouest	2,3	2,6	2,6	2,4	2,1	2,8	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Pays à économie planifiée	4,7	3,7	3,3	3,3	3,4	3,3	3,6	3,5	3,4	3,5	3,5	3,5

Sources : Wharton Econometric Forecasting Associates, Long-Term Forecast and World Economic Outlook, octobre 1986.

TABLEAU 2. VALEUR DE PARAMÈTRES CHOISIS POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION DE LA FSA85 ET ULTÉRIEUREMENT

Culture et année	Taux de prêt	Prix indicatif	Réserve		G.N.I.	Gel indemnisé		R.C.
			Introduction	Retrait		Valeur	Taux	
	– Dollars par boisseau –				– Pourcentage de la base –		– $/ boisseau –	– Million d'acres –
Maïs								
1985-1986	2,55	3,03	2,55	3,25	10	–	–	0,0
1986-1987	1,92	3,03	1,92	3,25	17,5	2,5	0,73	1,0
1987-1988	1,82	3,03	1,82	3,25	20	15,0	2,00	2,2
1988-1989	1,73	2,97	1,73	3,25	20	15,0	2,00	3,3
1989-1990	1,65	2,88	1,65	3,25	20	15,0	2,00	5,2
1990-1991	1,56	2,74	1,56	3,25	20	15,0	2,00	7,0
1991-1992	1,49	2,74	1,49	3,25	20	10,0	2,00	7,0
1992-1993	1,50	2,74	1,50	3,25	20	10,0	2,00	7,0
1993-1994	1,68	2,74	1,68	3,25	20	10,0	2,00	7,0
1994-1995	1,65	2,74	1,65	3,25	20	10,0	2,00	7,0
1995-1986	1,69	2,74	1,69	3,25	20	10,0	2,00	7,0
	– Dollars par boisseau –				– Pourcentage de la base –		– $/ boisseau –	– Million d'acres –
Blé								
1985-1986	3,30	4,38	3,30	4,45	20	10	2,70	0
1986-1987	2,40	4,38	2,40	4,45	22,5	10	1,10*	2,8
1987-1988	2,28	4,38	2,28	4,45	27,5	7,5	3,00**	8,2
1988-1989	2,17	4,29	2,17	4,45	30	10	3,00	13,7
1989-1990	2,06	4,16	2,06	4,45	30	10	3,00	18,9
1990-1991	1,95	3,95	1,95	4,45	25	–	–	24,1
1991-1992	2,32	3,95	2,32	4,45	20	–	–	24,1
1992-1993	2,20	3,95	2,20	4,45	20	–	–	24,1
1993-1994	2,22	3,95	2,22	4,45	20	–	–	24,1
1994-1995	2,28	3,95	2,28	4,45	15,0	–	–	24,1
1995-1996	2,33	3,95	2,33	4,45	15,0	–	–	24,1
	– Cents par livre –				– Pourcentage de la base –		– c./lb –	– Million d'acres –
Coton								
1985-1986	57,0	86,0	–	–	20	10	30	0
1986-1987	55,0	81,0	–	–	25	–	–	,5
1987-1988	52,0	79,0	–	–	20	–	–	0,8
1988-1989	50,0	77,0	–	–	20	–	–	1,2
1989-1990	50,0	75,0	–	–	15	–	–	1,2
1990-1991	50,0	73,0	–	–	15	–	–	1,2
1991-1992	50,0	73,0	–	–	10	–	–	1,2
1992-1993	50,0	73,0	–	–	10	–	–	1,2
1993-1994	50,0	73,0	–	–	10	–	–	1,2
1994-1995	50,0	73,0	–	–	10	–	–	1,2
1995-1996	50,0	73,0	–	–	10	–	–	1,2

(à suivre)

TABLEAU 2. VALEUR DE PARAMÈTRES CHOISIS POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION DE LA FSA85 ET ULTÉRIEUREMENT (FIN)

Culture et année	Taux de prêt	Prix indicatif	Réserve		Gel indemnisé			R.C.
			Introduction	Retrait	G.N.I.	Valeur	Taux	
	–	Dollars par 100 lb		–	– Pourcentage de la base	–	– $/100 lb –	– Million d'acres –
Riz								
1985-1986	8,00	11,90	–	–	20	15	3,50	0
1986-1987	7,20	11,90	–	–	35	–	–	0
1987-1988	6,84	11,66	–	–	35	–	–	0
1988-1989	6,50	11,30	–	–	30	–	–	0
1989-1990	6,50	10,95	–	–	30	–	–	0
1990-1991	6,50	10,71	–	–	30	–	–	0
1991-1992	6,50	10,71	–	–	30	–	–	0
1992-1993	6,50	10,71	–	–	30	–	–	0
1993-1994	6,50	10,71	–	–	25	–	–	0
1994-1995	6,50	10,71	–	–	25	–	–	0
1995-1996	6,50	10,71	–	–	25	–	–	0
	–	Dollars par boisseau		–	– Pourcentage de la base	–	– $/ boisseau –	– Million d'acres –
Soja								
1985-1986	5,02	–	–	–	–	–	–	0
1986-1987	4,77	–	–	–	–	–	–	1,2
1987-1988	4,77	–	–	–	–	–	–	2,5
1988-1989	4,53	–	–	–	–	–	–	3,7
1989-1990	4,50	–	–	–	–	–	–	5,9
1990-1991	4,50	–	–	–	–	–	–	8,1
1991-1992	4,50	–	–	–	–	–	–	8,1
1992-1993	4,50	–	–	–	–	–	–	8,1
1993-1994	4,50	–	–	–	–	–	–	8,1
1994-1995	4,50	–	–	–	–	–	–	8,1
1995-1996	4,50	–	–	–	–	–	–	8,1

G.N.I. : Programme du gel non indemnisé des superficies

R.C. : Réserve pour conservation

* De plus, une indemnisation de 10 % versée aux producteurs de blé d'hiver, de 2,00 $/boisseau

** Non encore annoncé mais prévu.

TABLEAU 3. PARAMÈTRES DU PROGRAMME TOUCHANT LE BLÉ, OFFRE ET CONSOMMATION, PRIX ET DÉPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES DURANT L'APPLICATION DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985 ET ULTÉRIEUREMENT

Variable/année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Superficie de base (mil)	93,3	91,3	89,7	88,6	87,5	86,5	86,5	86,5	86,5	86,5	86,5
Réserve pour conservation (mil)	0,0	2,8	8,2	13,7	18,9	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1
G.N.I. (pourcentage)	20,0	22,5	27,5	30,0	30,0	25,0	20,0	20,0	20,0	15,0	15,0
Gel indemnisé (pourcentage)[a]	10,0	10,0	7,5	10,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation (pourcentage)	74,0	81,0	91,6	89,8	88,4	82,4	82,7	80,7	82,1	81,4	81,4
Superficies mises de côté	13,8	16,6	22,6	23,9	23,2	17,8	14,3	14,0	14,2	10,6	10,6
Superficie plantée (mil)	75,6	71,8	68,6	58,7	55,6	63,0	67,0	67,6	68,3	71,9	73,2
Rendement (boisseau/acre)	37,5	34,3	38,2	38,7	39,1	39,2	39,4	39,8	40,2	40,5	40,8
Production (mil. de boisseaux)	2425	2077	2141	2020	1934	2195	2352	2397	2446	2593	2660
Consommation nationale (mil. de boisseaux)	1045	1086	1103	1124	1119	1097	967	958	963	981	984
Exportations (mil. de boisseaux)	915	1002	1092	1196	1294	1345	1384	1455	1530	1617	1685
Stocks de fin de campagne (mil. de boisseaux)	1905	1903	1853	1555	1078	833	835	821	775	773	765
Prix ($/boisseau)											
Prix à la production	3,16	2,29	2,28	2,27	2,53	2,62	2,75	2,67	2,80	2,80	2,85
Taux de prêt	3,30	2,40	2,28	2,17	2,06	1,95	2,32	2,20	2,22	2,28	2,33
Prix indicatif	4,38	4,38	4,38	4,29	4,16	3,95	3,95	3,95	3,95	3,95	3,95
Revenu/acre ($/acre)*											
Non-participants	55,46	16,97	24,10	21,26	28,51	28,13	30,66	24,10	25,68	21,32	18,19
Participants	73,79	61,21	67,89	62,49	57,77	54,22	57,57	55,00	52,53	53,61	49,82

	AF1986	AF1987	AF1988	AF1989	AF1990	AF1991	AF1992	AF1993	AF1994	AF1995
Dépenses publiques**										
Paiements directs (millions de dollars)	3194,59	4480,00	5103,00	4634,00	3814,00	4412,00	4200,00	4289,00	4351,00	4275,00

* Les revenus par acre sont les revenus nets en sus des coûts de production variables et ne comprennent pas le coût de la terre.

** Les paiements directs sont les sommes liquides versées aux producteurs pour une denrée particulière. Les dépenses comprennent les prêts de soutien des prix et d'autres coûts du programme. Les paiements en nature sont le volume de grains remis aux agriculteurs au lieu de l'argent liquide.

[a] Possibilité d'une indemnisation de 10 % pour gel de superficies aux producteurs de blé d'hiver.

TABLEAU 4. PARAMÈTRES DU PROGRAMME TOUCHANT LE MAÏS, OFFRE ET CONSOMMATION, PRIX ET DÉPENSES PUBLIQUES DURANT L'APPLICATION DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985 ET ULTÉRIEUREMENT

Variable/année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Superficie de base (mil)	84,2	82,4	81,3	80,8	80,0	79,2	79,2	79,2	79,2	79,2	79,2
Réserve pour conservation (mil)	0,0	1,0	2,2	3,3	5,2	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
G.N.I. (pourcentage)	10,0	17,5	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Gel indemnisé (pourcentage)[a]	0,0	2,5	15,0	15,0	15,0	15,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Participation (pourcentage)	58,0	85,0	86,7	87,0	86,4	71,8	79,2	73,8	72,7	66,9	69,9
Superficie plantée (mil)	83,3	76,6	67,8	65,7	64,0	64,8	65,9	65,8	66,3	66,8	67,5
Rendement (boisseau/acre)	118,0	119,3	118,4	120,9	123,1	124,5	125,9	127,7	129,0	130,2	131,7
Production (mil. de boisseaux)	8865	8223	7065	6990	6930	7101	7300	7393	7529	7655	7824
Consommation nationale (mil. de boisseaux)	5245	5509	5635	5709	5595	5747	5743	5706	5678	5578	5689
Exportations (mil. de boisseaux)	1241	1314	1526	1590	1568	1702	1782	1867	1877	1983	2087
Stocks de fin de campagne (mil. de boisseaux)	4038	5441	5348	5040	4808	4460	4237	4057	4032	4128	4178
Prix ($/boisseau)											
Prix à la production	2,35	1,65	1,66	1,69	1,97	1,71	1,88	1,96	2,18	2,12	2,01
Taux de prêt	2,55	1,92	1,82	1,73	1,65	1,56	1,49	1,50	1,68	1,65	1,69
Prix indicatif	3,03	3,03	3,03	2,97	2,88	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74
Revenu/acre ($/acre)*											
Non-participants	127,37	50,51	48,25	49,11	77,34	38,85	56,19	60,51	82,00	65,76	42,84
Participants	176,79	158,22	154,75	149,90	145,53	130,39	127,51	125,10	122,71	117,61	112,09

	AF1986	AF1987	AF1988	AF1989	AF1990	AF1991	AF1992	AF1993	AF1994	AF1995
Dépenses publiques**										
Paiements directs (millions de dollars)	4032,20	3506,00	7950,00	8196,00	7077,00	6414,00	7124,00	6364,00	6385,00	6561,00

* Les revenus par acre sont les revenus nets en sus des coûts de production variables et ne comprennent pas le coût de la terre.

** Voir tableau 3.

FOOD AND AGRICULTURAL POLICY RESEARCH INSTITUTE

TABLEAU 5. PARAMÈTRES DU PROGRAMME TOUCHANT LE SOJA, OFFRE ET CONSOMMATION, PRIX ET DÉPENSES PUBLIQUES DURANT L'APPLICATION DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985 ET ULTÉRIEUREMENT

Variable/année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Réserve pour consommation (mil)	0,0	1,2	2,5	3,7	5,9	8,1	8,1	8,1	8,1	8,1	8,1
Superficie plantée (mil)	63,1	61,8	60,0	59,5	59,1	65,0	64,0	67,0	67,1	68,6	67,5
Rendement (boisseau/acre)	34,1	33,8	32,3	32,7	33,1	33,3	33,7	34,1	34,5	34,9	35,3
Production (mil. de boisseaux)	2099	2009	1893	1900	1910	2118	2110	2237	2267	2345	2333
Consommation nationale (mil. de boisseaux)	1139	1176	1205	1228	1222	1242	1251	1285	1295	1323	1338
Exportations (mil. de boisseaux)	740	748	789	834	863	884	910	936	955	976	1001
Stocks de fin de campagne (mil. de boisseaux)	536	621	519	357	182	174	123	139	155	201	196
Prix ($/boisseau)											
Prix à la production	5,10	4,65	4,63	4,65	5,90	5,57	5,96	5,67	5,78	5,30	5,28
Taux de prêt	5,02	4,77	4,77	4,53	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Revenu/acre ($/acre)*	105,78	90,83	82,57	81,77	121,09	107,36	119,71	107,64	109,33	90,18	86,12

	Campagne									
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Dépenses publiques** Paiements directs (millions de dollars)	126,0	179,0	240,0	361,0	368,0	283,0	283,0	283,0	283,0	283,0

* Les revenus par acre sont les revenus nets en sus des coûts variables de production et n'incluent pas le coût de la terre.

** Voir tableau 3,

FOOD AND AGRICULTURAL POLICY RESEARCH INSTITUTE

TABLEAU 6. PARAMÈTRES DU PROGRAMME TOUCHANT LE RIZ, OFFRE ET CONSOMMATION, PRIX ET DÉPENSES PUBLIQUES DURANT L'APPLICATION DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985 ET ULTÉRIEUREMENT

Variable/année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Superficie de base (mil)	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Réserve pour conservation (mil)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G.N.I. (pourcentage)	35	35	35	30	30	30	30	30	25	25	25
Participation (pourcentage)	87,0	97,0	97,0	97,0	97,0	97,0	97,0	97,0	97,0	97,0	97,0
Superficie plantée (mil)	2,52	2,35	2,37	2,58	2,58	2,58	2,58	2,58	2,78	2,78	2,78
Rendement (lb/acre)	5437	5552	6050	6165	6205	6245	6285	6315	6355	6395	6435
Production (100 millions de lb)	136,0	129,5	142,8	155,0	158,0	159,0	160,0	161,1	174,6	175,7	176,8
Consommation nationale (100 millions de lb)	55,0	58,4	59,2	61,3	63,4	64,8	67,3	68,9	70,4	72,0	73,8
Exportations (100 millions de lb)	58,7	75,9	80,3	84,2	86,9	89,9	92,5	93,6	97,3	98,6	99,9
Stocks de fin de campagne (100 millions de lb)	77,3	57,1	55,8	60,4	63,5	63,2	58,9	52,1	54,1	54,3	52,4
Prix ($/100 lb)											
Prix à la production	6,72	4,32	4,86	4,96	5,26	5,62	5,73	5,90	6,18	6,52	6,50
Taux de prêt	8,00	7,20	6,84	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50
Prix indicatif	11,90	11,90	11,66	11,30	10,95	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71
Revenu/acre ($/acre)*	186,50	156,11	164,08	131,44	124,76	145,26	201,10	192,47	180,71	168,86	161,60
	AF1986	AF1987	AF1988	AF1989	AF1990	AF1991	AF1992	AF1993	AF1994	AF1995	
Dépenses publiques** Paiements directs (millions de dollars)	973,00	878,00	890,00	805,00	732,00	730,00	707,00	708,00	648,00	655,00	

* Les revenus par acre sont les revenus nets en sus des coûts variables de production et ne comprennent pas le coût de la terre.

** Voir tableau 3.

TABLEAU 7. PARAMÈTRES DU PROGRAMME TOUCHANT LE COTON, OFFRE ET CONSOMMATION, PRIX ET DÉPENSES PUBLIQUES DURANT L'APPLICATION DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985 ET ULTÉRIEUREMENT

Variable/année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Superficie de base (mil)	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80	15,80
Réserve pour conservation(mil)	0,5	0,8	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
G.N.I. (pourcentage)	20	25	20	20	15	15	10	10	10	10	10
Participation (pourcentage)	83,0	95,0	98,0	98,0	98,0	98,0	92,0	92,0	92,0	92,0	92,0
Superficie plantée (mil)	10,69	9,59	10,00	10,00	10,80	10,80	11,60	11,60	11,60	11,60	11,60
Rendement (boisseau/acre)	630	574	584	594	601	607	615	622	626	633	639
Production (mil. de balles)	13,43	10,69	11,46	11,66	12,79	12,92	14,11	14,28	14,37	14,28	14,37
Consommation nationale (mil. de balles)	6,41	6,81	7,21	7,37	7,49	7,43	7,60	7,69	7,80	7,92	8,03
Exportations (mil. de balles)	1,97	6,31	6,43	6,75	6,74	6,67	6,72	6,74	6,78	6,79	6,82
Stocks de fin de campagne (mil. de balles)	9,25	6,90	8,06	5,70	4,36	3,29	3,18	3,14	3,04	2,71	2,34
Prix ($/lb)											
Prix à la production	0,55	0,45	0,44	0,42	0,44	0,56	0,56	0,56	0,57	0,58	0,61
Taux de prêt	0,57	0,55	0,52	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Prix indicatif	0,86	0,81	0,79	0,77	0,75	0,73	0,73	0,73	0,73	0,73	0,73
Revenu/acre ($/acre)*											
Non-participants	88,16	21,69	14,77	-8,00	-7,42	55,61	47,63	35,73	26,36	22,65	20,44
Participants	168,01	238,06	214,25	158,67	123,31	92,27	90,47	94,98	82,20	68,70	68,70

	AF1986	AF1987	AF1988	AF1989	AF1990	AF1991	AF1992	AF1993	AF1994	AF1995
Dépenses publiques** Paiements directs (millions de dollars)	2145,00	2230,00	2192,00	2110,00	1187,00	1170,00	1186,00	1131,00	1071,00	866,00

* Les revenus par acre sont les revenus nets en sus des coûts variables de production et ne comprennent pas le coût de la terre.

** Voir tableau 3.

TABLEAU 8. PRÉVISIONS DU FAPRI TOUCHANT LES BOVINS DE BOUCHERIE, LE POULET ET LE PORC SOUS LE RÉGIME DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985

Produit primaire et variables	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Bovins de boucherie												
Prix à Omaha ($/100 lb)	58,31	58,00	64,95	68,55	70,00	67,90	64,60	60,70	57,20	54,50	55,00	58,00
Production commerciale (millions de livres)	23 723	24 174	22 000	20 240	19 630	20 020	20 620	21 240	21 770	22 205	21 985	21 325
Consommation par habitant (poids de détail en livres)	79,10	79,80	73,20	67,40	64,80	65,10	66,10	67,30	68,20	68,90	67,80	65,60
Prix de détail ($/lb)	2,37	2,38	2,66	2,90	2,98	2,89	2,79	2,66	2,56	2,48	2,57	2,66
Poulet												
Prix de gros, 12 villes ($/lb)	0,57	0,55	0,53	0,49	0,48	0,46	0,44	0,42	0,40	0,39	0,40	0,40
Production, poulet à griller (millions de livres)	13 762	14 298	15 264	15 934	16 385	16 875	17 415	17 940	18 300	18 760	18 570	18 475
Consommation par habitant (poids de détail en livres)	54,90	56,80	60,20	61,90	62,90	63,70	64,70	66,00	66,40	66,90	65,30	65,00
Prix de détail ($/lb)	0,78	0,79	0,74	0,72	0,71	0,69	0,68	0,66	0,66	0,65	0,67	0,67
Porc												
Prix de 7 marchés ($/100 lb)	44,84	51,40	51,90	45,00	37,00	30,00	35,00	40,00	46,50	44,00	41,00	41,00
Production commerciale (millions de livres)	14 803	14 097	13 850	15 060	16 260	17 310	15 925	14 810	13 920	14 616	15 350	16 300
Consommation par habitant (poids de détail en livres)	62,80	59,60	58,70	63,20	66,40	68,70	63,00	68,50	55,00	56,60	58,40	57,60
Prix de détail ($/lb)	1,62	1,72	1,78	1,63	1,55	1,49	1,62	1,73	1,84	1,76	1,69	1,74
Dépenses totales ($/par habitant)	331,82	337,27	343,64	342,94	340,22	334,76	330,39	323,84	319,56	314,01	316,37	318,24
Consommation totale par habitant	196,80	196,20	192,10	192,60	194,20	197,50	193,70	191,90	189,70	192,40	191,50	188,10

TABLEAU 9. PRÉVISIONS SUR DES VARIABLES CHOISIES DU SECTEUR LAITIER JUSQU'EN 1990-1991

Campagne de commercialisation	Vaches laitières	Productivité laitière	Production de lait	Prix de la catégorie B	Prix composite	Achats totaux de l'État
	milliers	lb/vache/année	millions de livres	$/100 lb	$/100 lb	milliards de livres
1985[a]	10 805	12 841	141 145	12,60	13,54	18,26[b]
1986	11 179	13 174	144 790	11,60	12,54	20,73
1987	10 803	13 343	141 581	11,29	12,23	16,52
1988	10 419	13 369	139 761	9,60	10,54	12,87
1989	10 489	13 411	140 337	9,10	10,04	12,01
1990	10 440	13 620	142 153	8,60	9,54	12,40
1991	10 434	13 709	142 512	8,10	9,04	11,15
1992	10 356	13 835	142 496	7,60	8,54	9,54
1993	10 243	13 965	142 047	7,10	8,04	7,53
1994	10 099	14 089	140 996	6,60	7,54	4,91
1995	9 915	14 258	140 548	6,60	7,54	3,09

[a] Valeur réelle

[b] Estimation.

TABLEAU 10. PRÉVISIONS TOUCHANT LE REVENU AGRICOLE ET LES DÉPENSES PAR L'ÉTAT SOUS LE RÉGIME DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985

Variable/année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
						milliards de dollars					
Revenus des ventes en espèces	142,1	134,8	131,6	131,0	131,7	134,8	136,2	136,8	138,2	139,9	142,4
Cultures	72,6	61,6	58,7	59,6	62,5	67,8	70,6	73,0	75,4	77,8	79,6
Bétail	69,4	73,1	72,9	71,3	69,1	66,9	65,6	63,8	62,7	62,0	62,8
Paiements directs et subventions* de l'État	7,7	10,9	16,9	16,6	14,3	13,1	13,8	12,9	12,9	12,9	12,5
Total des revenus agricoles en espèces	156,2	151,7	154,5	153,5	152,1	153,9	156,0	155,8	157,2	158,8	160,9
Revenu agricole net ($ nominal)	30,4	26,5	38,7	33,8	27,9	26,2	27,5	24,6	25,1	23,2	22,2
Revenu agricole net ($ de 1967)	9,8	8,8	12,7	10,6	8,5	7,9	8,0	6,9	6,9	6,2	5,7
Dépenses publiques**	21,6	14,9	19,9	17,8	15,7	15,5	16,3	15,4	15,4	15,1	

* Cinq cultures couvertes par le programme.

** Céréales fourragères, céréales alimentaires, soja et coton, par année financière.

TABLEAU 11. TABLEAU RÉCAPITULATIF SUR LE COMMERCE MONDIAL DU BLÉ

Année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
						millions de tonnes métriques					
Exportateurs nets											
Canada	17,70	18,50	21,88	21,65	20,86	20,53	20,62	20,70	20,83	21,23	21,82
Australie	16,00	14,50	12,58	14,05	14,88	15,48	15,91	16,25	16,51	16,64	16,86
CE	14,59	12,75	13,04	13,57	13,68	14,88	15,30	15,19	15,17	15,06	14,88
Argentine	4,30	5,10	5,55	6,52	7,17	7,92	8,59	9,36	10,00	10,74	11,45
Total des autres pays que les États-Unis	52,59	50,85	53,06	55,80	56,59	58,81	60,43	61,50	62,50	63,66	65,01
États-Unis	24,90	27,27	29,75	32,71	35,25	36,65	37,66	39,61	41,63	44,00	45,86
(pourcentage du commerce total)	32,1	34,9	35,9	37,0	38,4	38,4	38,4	39,2	40,0	40,9	41,4
Total des exportations nettes	77,49	78,12	82,81	88,51	91,85	95,46	98,09	101,11	104,13	107,66	110,87
Importateurs nets											
Japon	5,40	5,50	5,53	5,54	5,53	5,54	5,56	5,62	5,65	5,69	5,72
Inde	-2,10	-1,23	-1,84	-1,05	-0,86	-1,04	-1,65	-1,72	-1,66	-1,49	-1,20
URSS	14,76	12,68	13,25	14,59	15,94	16,41	16,67	16,88	17,14	17,43	17,76
Chine	6,65	7,00	6,26	6,41	6,52	6,56	6,77	7,02	7,46	8,04	8,75
Europe de l'Est	0,60	1,00	0,89	1,15	1,36	1,69	2,08	2,31	2,55	2,80	3,12
Afrique et Moyen-Orient	20,07	21,01	22,37	23,35	23,86	24,74	25,64	26,46	27,19	27,95	28,54
Autres pays d'Asie	9,19	10,14	11,16	11,89	12,43	13,27	13,79	14,34	14,84	15,40	15,83
Autres pays d'Amérique latine	9,27	9,73	10,94	11,64	12,11	12,82	13,11	13,41	13,67	13,96	14,18
Autres pays d'Europe de l'Ouest	-0,50	-0,59	-0,66	-0,75	-1,03	-1,28	-1,31	-1,34	-1,41	-1,49	-1,65
Autres importateurs	13,02	13,79	14,91	15,72	15,99	16,75	17,43	18,13	18,71	19,37	19,80
Total des importations nettes	76,35	79,02	82,81	88,51	91,85	95,46	98,09	101,11	104,13	107,66	110,87

TABLEAU 12. TABLEAU RÉCAPITULATIF SUR LE COMMERCE MONDIAL DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES

Année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
	milliers de tonnes métriques										
Exportateurs nets											
Argentine	9 946	9 929	10 094	10 403	10 939	10 774	11 027	11 160	11 812	12 228	12 639
Canada	4 095	4 727	5 007	4 836	5 465	5 475	5 418	5 569	5 904	6 245	6 430
Australie	5 403	4 137	3 990	3 928	4 091	3 978	4 006	4 052	4 254	4 362	4 407
Thaïlande	3 754	3 549	3 622	3 777	3 956	4 091	4 233	4 407	4 613	4 772	4 900
10 pays de la CÉE	4 548	2 180	1 564	1 168	2 108	2 745	3 219	3 650	4 003	4 350	4 622
Afrique du Sud	2 066	1 879	1 743	1 722	1 726	1 723	1 741	1 757	1 807	1 832	1 841
Total pour les pays autres que les États-Unis	29 812	26 402	26 020	25 835	28 285	28 786	29 644	30 595	32 393	33 788	34 839
États-Unis	35 989	41 173	47 439	49 291	49 292	52 957	55 192	57 519	58 495	60 943	63 949
(pourcentage du commerce total)	54,7	60,9	64,6	65,6	63,5	64,8	65,1	65,3	64,4	64,3	64,7
Total des exportations nettes	65 801	67 575	73 458	75 126	77 577	81 742	84 836	88 114	90 887	94 731	98 787
Importateurs nets											
Japon	21 161	22 019	22 918	23 529	23 986	24 792	25 333	25 916	26 467	27 139	27 864
Espagne	3 581	6 192	6 751	6 899	6 859	6 995	7 003	7 018	6 988	7 065	7 195
URSS	13 280	12 704	14 494	15 963	16 439	16 750	17 006	17 310	17 651	18 020	18 413
Europe de l'Est	2 898	852	2 635	2 452	2 562	3 035	3 005	3 128	3 236	3 318	3 418
Pays d'Asie du Sud-Est à revenu élevé	8 737	9 648	10 046	10 431	10 928	11 493	11 963	12 430	12 908	13 460	14 061
Autres	16 145	16 161	16 615	15 852	16 803	18 678	20 526	22 312	23 637	25 729	27 836
Total des importations netes	65 801	67 575	73 458	75 126	77 577	81 742	84 836	88 114	90 887	94 731	98 787

TABLEAU 13. TABLEAU RÉCAPITULATIF SUR LE COMMERCE MONDIAL DU SOJA

Année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
	milliers de tonnes métriques										
Exportateurs nets											
Argentine	2 750	2 900	2 897	2 559	2 330	2 285	2 278	2 392	2 514	2 673	2 821
Brésil	850	1 950	2 285	2 366	2 147	2 028	1 853	1 832	1 745	1 720	1 522
Chine	900	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
Total pour les pays autres que les États-Unis	4 500	5 650	5 982	5 725	5 278	5 114	4 932	5 025	5 059	5 193	5 143
États-Unis	20 140	20 680	21 465	22 692	23 401	24 038	24 772	25 367	25 952	26 455	27 234
(pourcentage du commerce total)	81,7	78,5	78,2	79,9	81,6	82,5	83,4	83,5	83,7	83,6	84,1
Total des exportations nettes	24 640	26 330	27 447	28 417	28 679	29 152	29 704	30 392	31 011	31 648	32 376
Importateurs nets											
CE	9 670	9 500	9 985	10 206	10 112	10 125	10 222	10 396	10 573	10 735	10 919
Espagne	2 200	2 300	2 505	2 633	2 612	2 735	2 904	3 123	3 306	3 429	3 573
Japon	4 750	4 850	5 081	5 297	5 376	5 398	5 404	5 419	5 427	5 499	5 602
Europe de l'Est	900	790	743	769	712	750	754	794	807	846	866
URSS	2 000	2 000	2 050	2 100	2 150	2 200	2 250	2 300	2 350	2 400	2 450
Reste du monde	5 390	6 781	7 083	7 413	7 716	7 943	8 170	8 360	8 549	8 739	8 966
Total des importations nettes	24 910	26 221	27 447	28 417	28 679	29 152	29 704	30 392	31 011	31 648	32 376

TABLEAU 14. TABLEAU RÉCAPITULATIF SUR LE COMMERCE MONDIAL DU TOURTEAU DE SOJA

Année	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
	milliers de tonnes métriques										
Exportateurs nets											
Argentine	2 800	3 150	3 226	3 397	3 552	3 691	3 842	3 967	4 085	4 181	4 272
Brésil	6 800	7 850	8 073	8 117	8 382	8 697	9 064	9 281	9 481	9 593	9 785
Chine	550	500	550	600	600	600	600	600	600	600	600
Total pour les pays autres que les États-Unis	10 150	11 500	11 849	12 114	12 535	12 988	13 506	13 849	14 166	14 374	14 656
États-Unis	5 490	5 350	5 911	6 395	6 594	7 204	7 369	7 740	8 143	8 734	9 066
(pourcentage du commerce total)	35,1	31,8	33,3	34,6	34,5	35,7	35,3	35,9	36,5	37,8	38,2
Total des exportations nettes	15 640	16 850	17 760	18 509	19 129	20 192	20 875	21 589	22 309	23 108	23 722
Importateurs nets											
CE	7 340	7 600	8 484	8 901	9 082	9 715	10 090	10 504	10 902	11 370	11 678
Espagne	690	590	697	812	907	1 024	957	935	905	946	951
Japon	79	183	132	73	94	202	340	477	622	727	806
Europe de l'Est	3 800	3 880	3 937	3 969	4 061	4 078	4 124	4 139	4 176	4 192	4 224
URSS	600	600	770	840	910	980	1 050	1 120	1 190	1 260	1 330
Reste du monde	3 941	3 580	3 740	3 914	4 074	4 194	4 314	4 414	4 514	4 614	4 734
Total des importations nettes	16 450	16 433	17 760	18 509	19 129	20 192	20 875	21 589	22 309	23 108	23 722

TABLEAU 15. VALEUR ANNUELLE DES EXPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES PRIMAIRES DES ÉTATS-UNIS SOUS LE RÉGIME DE LA FOOD SECURITY ACT DE 1985

Année financière	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
	millions de dollars											
Maïs	5 918	3 490	2 544	2 995	3 186	3 685	3 461	4 007	4 390	4 927	5 065	5 053
Blé	5 707	3 400	2 689	2 922	3 090	3 887	4 122	4 537	4 584	5 060	5 350	5 677
Soja	3 823	4 162	3 835	4 020	4 278	5 622	5 436	5 989	5 840	6 096	5 712	5 836
Tourteau de soja	877	820	885	892	983	1 128	1 256	1 356	1 433	1 513	1 573	1 616
Riz	694	538	424	479	530	585	654	698	732	797	861	881
Coton	1 919	585	1 513	1 508	1 511	1 580	1 987	2 001	2 007	2 055	2 094	2 211
Total	18 938	12 995	11 890	12 816	13 578	16 487	16 916	18 624	18 986	20 448	20 655	21 274

FIGURE 1. PRIX DU BÉTAIL

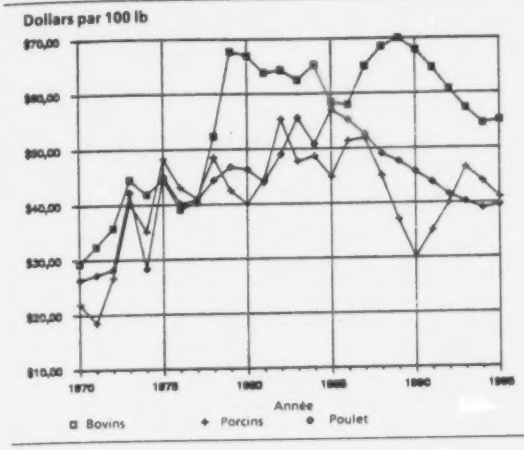

FIGURE 2. MOYENNE DES PRIX SAISONNIERS

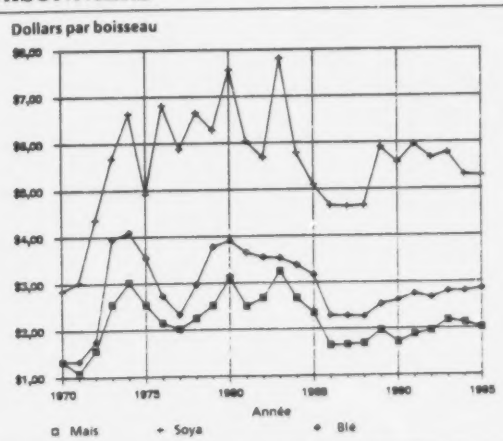

FIGURE 3. MOYENNE SAISONNIÈRE DES PRIX

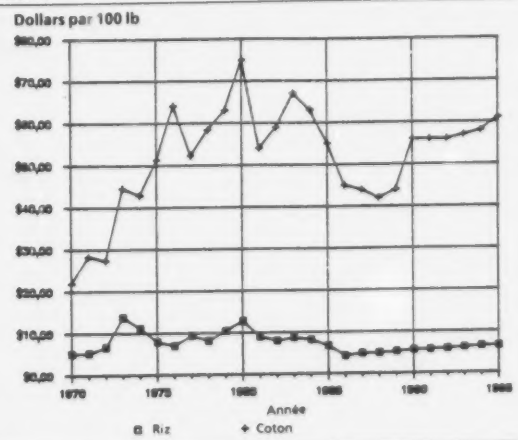

FIGURE 4. OFFRE POTENTIELLE DE BLÉ

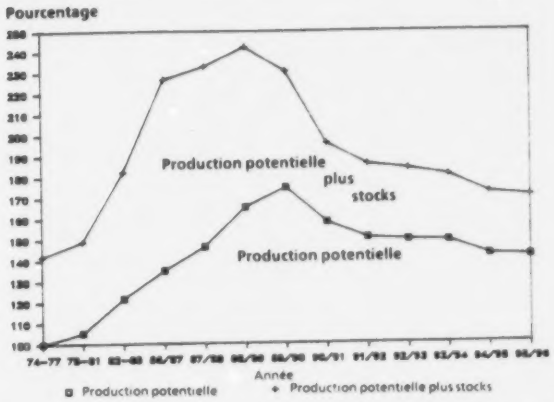

FIGURE 5. OFFRE POTENTIELLE DE MAÏS

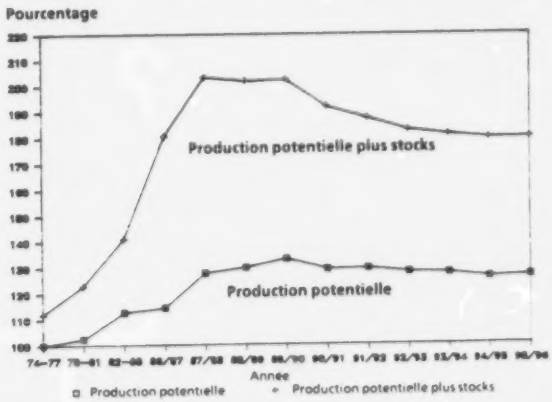

FIGURE 6. OFFRE POTENTIELLE DE SOJA

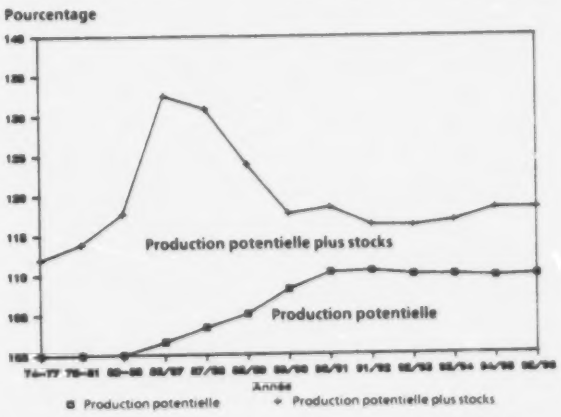

FIGURE 7. OFFRE POTENTIELLE DE COTON

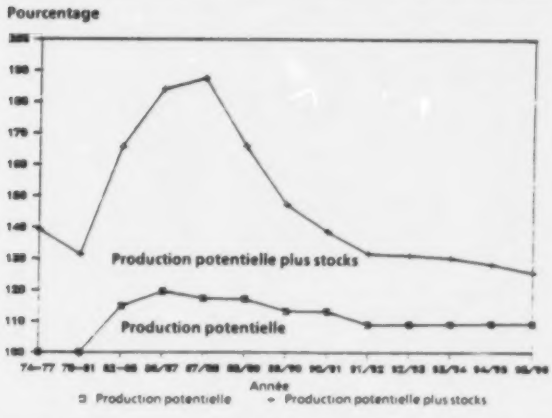

FIGURE 8. OFFRE POTENTIELLE DE RIZ

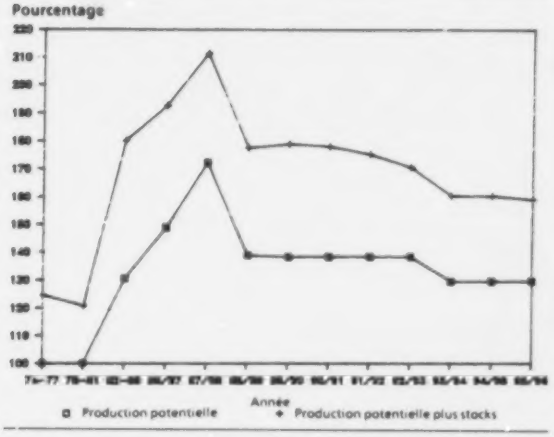

FIGURE 9. REVENUS PAR ACRE

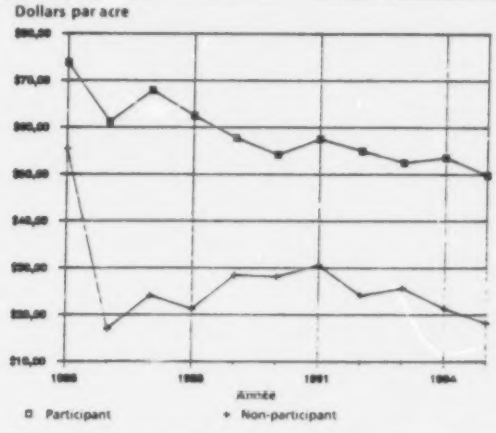

FIGURE 10. REVENUS PAR ACRE

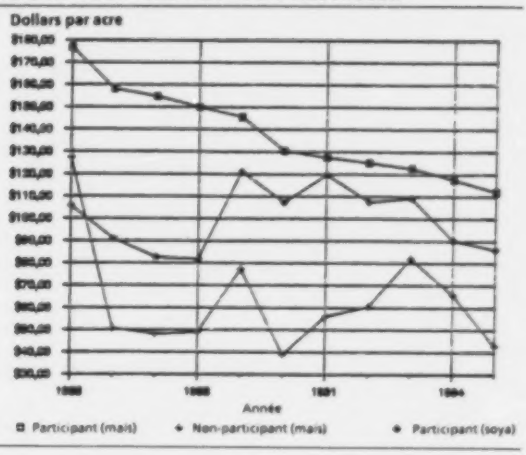

FIGURE 11. REVENUS PAR ACRE

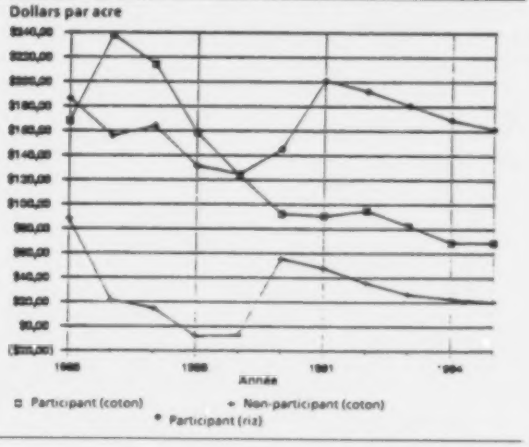

FIGURE 12. RAN ET DÉPENSES PUBLIQUES

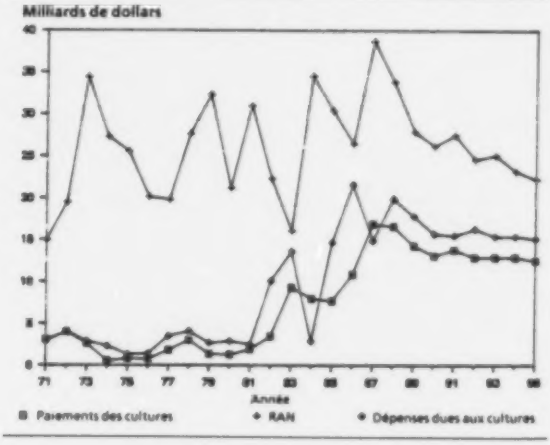

FIGURE 13. SUPERFICIES SOUS CÉRÉALES

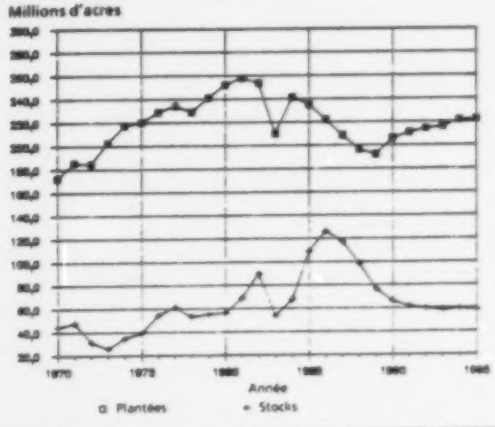

FIGURE 14. IMPORTATIONS DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES

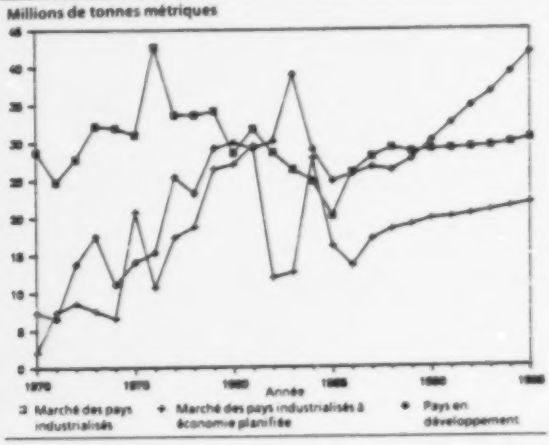

FIGURE 15. COMPARAISON DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES

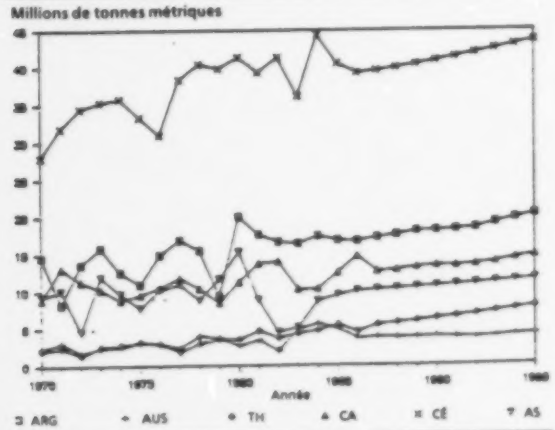

FIGURE 16. EXPORTATIONS DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES

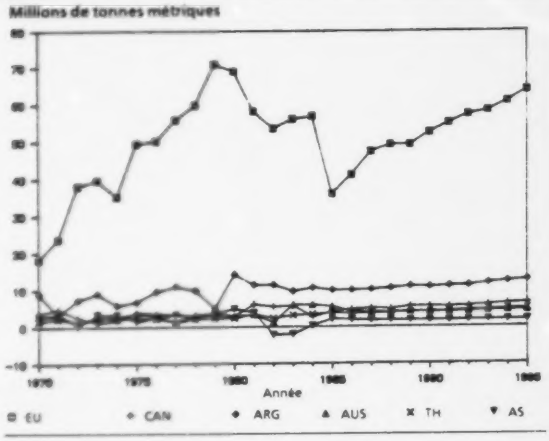

FIGURE 17. RÉPARTITION DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES

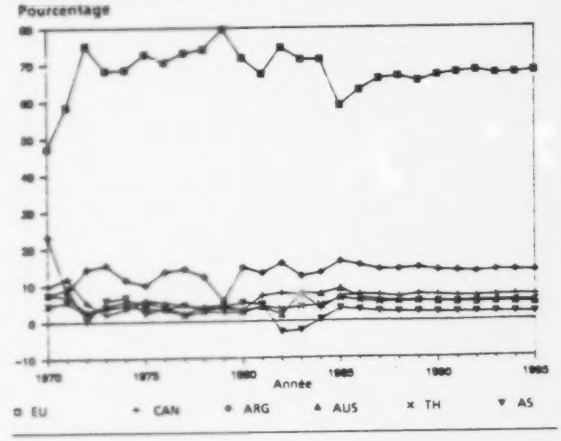

FIGURE 18. IMPORTATIONS DE SOJA PAR RÉGION

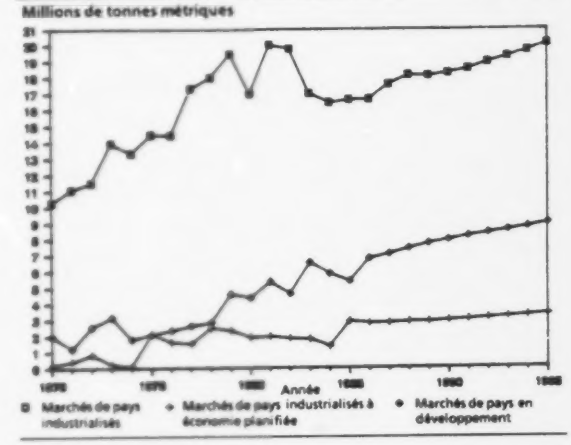

FIGURE 19. PRODUCTION DE SOJA PAR LES EXPORTATEURS

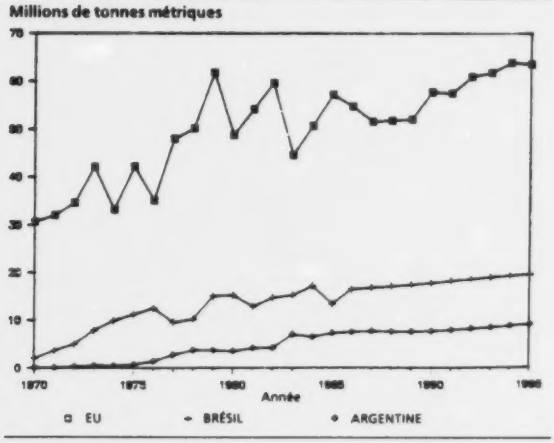

FIGURE 20. EXPORTATIONS DE SOJA

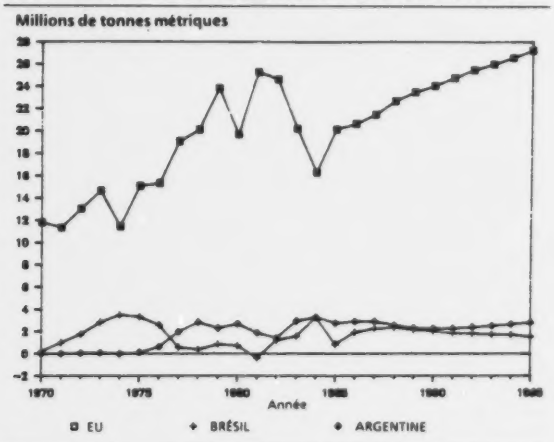

FIGURE 21. RÉPARTITION DES EXPORTATIONS DE SOJA

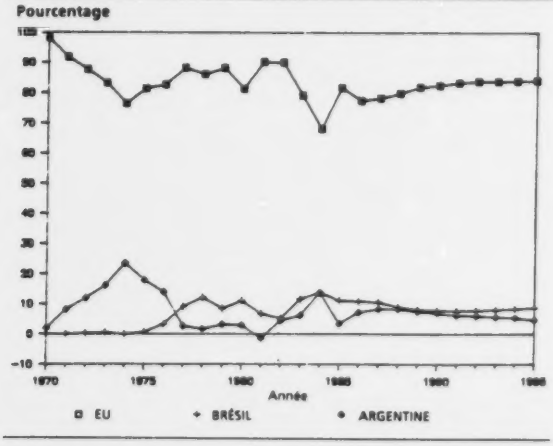

FIGURE 22. EXPORTATIONS DE TOURTEAU DE SOJA

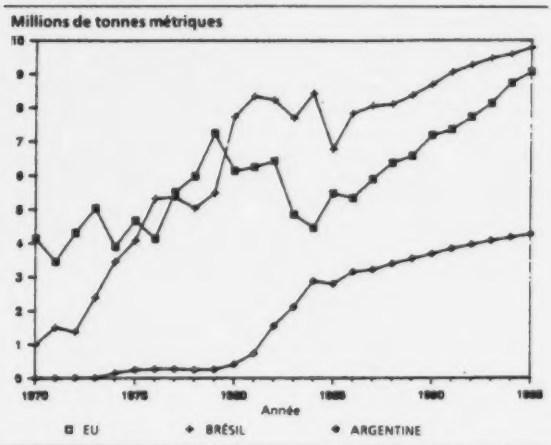

FIGURE 23. IMPORTATIONS DE BLÉ PAR RÉGION

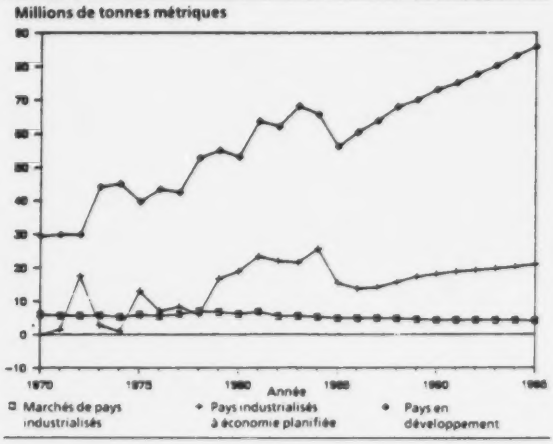

FIGURE 24. PRODUCTION DE BLÉ PAR LES EXPORTATEURS

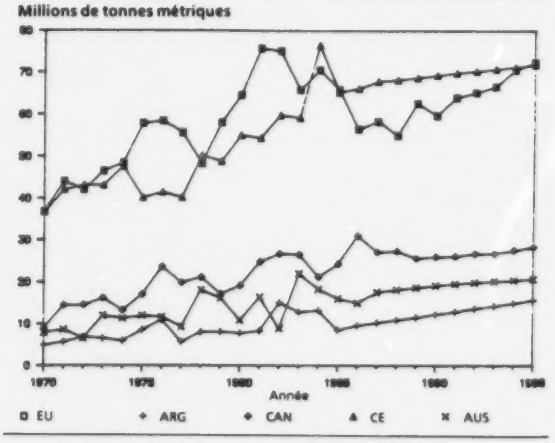

FIGURE 25. EXPORTATIONS DE BLÉ

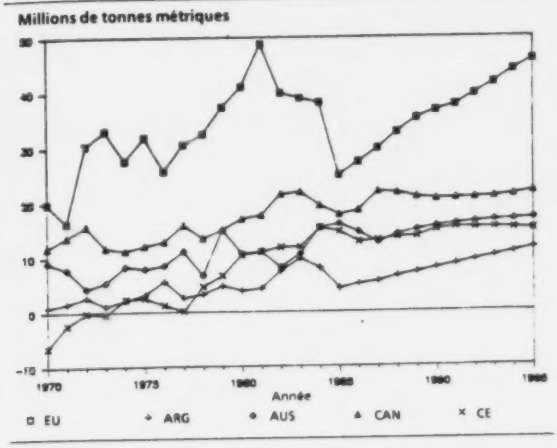

FIGURE 26. RÉPARTITION DES EXPORTATIONS DE BLÉ

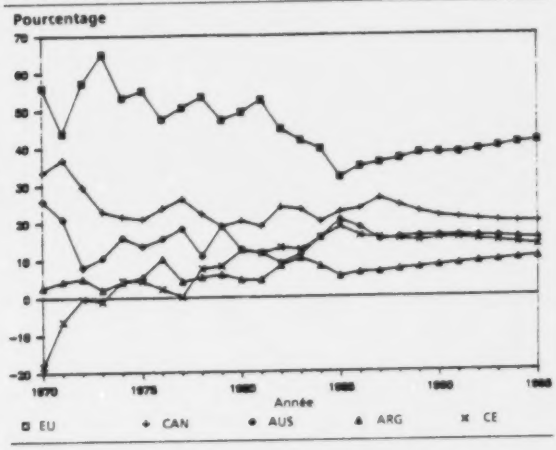

FIGURE 27. VALEUR DES EXPORTATIONS DE L'AGRICULTURE AMÉRICAINE

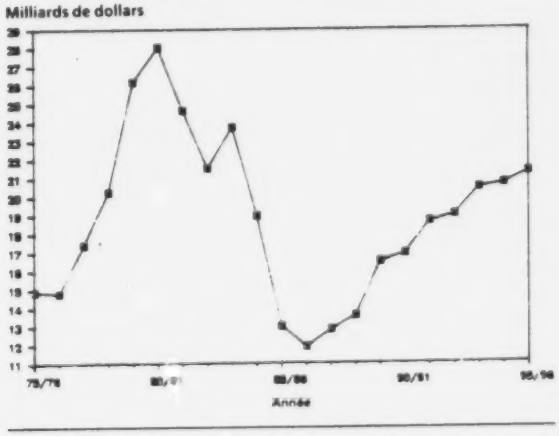

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Judith Maxwell

Je suis heureuse d'avoir cette occasion de partager avec vous les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, au Conseil économique du Canada, quant aux perspectives de l'économie canadienne au cours des prochaines années.

Comme vous le savez, le Conseil est un organisme de recherche autonome, à vocation consultative. L'une de ses attributions consiste précisément à examiner l'évolution économique à moyen et à long termes. Le Conseil est composé de Canadiens provenant de toutes les régions du pays et représentant les principaux secteurs de notre économie, y compris l'agriculture. Ainsi, l'un de nos membres, Patrick Shimbashi, est un agriculteur de Taber, en Alberta.

Récemment, nous avons publié notre Ving-troisième Exposé annuel, intitulé *En pleine mutation*. Son thème principal portait sur les forces à l'oeuvre au pays et à l'étranger qui nous contraignent à modifier notre façon de vivre, de travailler et d'investir. Cette constatation n'est nulle part plus évidente que dans les régions agricoles du pays. Ce n'est un secret pour personne que certains agriculteurs canadiens éprouvent des difficultés financières en raison de leur endettement élevé et des faibles prix des produits agricoles. Les surplus de céréales sur les marchés mondiaux figurent au coeur de ces problèmes.

Cette évolution met en relief un phénomène que nous pouvons observer depuis quelques années: les puissances économiques deviennent de plus en plus interdépendantes. Notre pays ne peut se permettre de vivre dans l'isolement. Les négociations commerciales avec les États-Unis et la nouvelle ronde de négociations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce suscitent de grands espoirs, du fait surtout que, pour la première fois, les subventions à l'agriculture figurent à l'ordre du jour.

CINQ TENDANCES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Compte tenu de ces réalités, commençons notre examen de l'avenir en jetant un coup d'oeil sur la situation globale actuelle. Cinq tendances à long terme semblent revêtir une importance particulière. Elles touchent toutes directement l'agriculture canadienne, même si leurs effets sont également ressentis dans les autres secteurs de l'économie.

La première est la concurrence acharnée que se livrent les pays producteurs sur les marchés. Les pays nouvellement industrialisés sont en mesure de soutenir la concurrence dans de nombreux secteurs: produits de base, produits manufacturés et produits de haute fabrication. Afin de faire face à cette nouvelle concurrence, les entreprises canadiennes doivent réduire leurs coûts en rationalisant davantage leurs processus de production et de commercialisation. À mesure que la concurrence s'intensifie, de nombreux pays ont recours à des mesures protectionnistes. Ils accordent des subventions pour réduire les prix à l'exportation, prélèvent des droits douaniers pour relever les prix à l'importation et multiplient les barrières non tarifaires. Or, ce sont sur les marchés céréaliers où les répercussions de ces mesures sont les plus dommageables pour les Canadiens.

La deuxième tendance est le rythme soutenu du progrès technologique. La nouvelle technologie constitue, bien sûr, un important moyen de réduire les coûts de production. Elle peut contribuer à la création de nouveaux produits commercialisables, tel le colza Canola. Mais elle peut aussi présenter de nouveaux défis. À preuve, son incidence sur la biotechnologie: même si les scientifiques connaissent, depuis le début des années 80, les puissants effets des hormones de croissance, seules les techniques actuelles du génie génétique rendront possible la production à une échelle commerciale. Les géants de l'industrie chimique américaine ont tout mis en mesure pour commercialiser ces hormones avant la fin de la décennie. Cela devrait permettre aux producteurs de porc des États-Unis d'épargner quelque 2 milliards de dollars par année en déboursés pour l'alimentation animale, et contribuer à une hausse de la production de lait d'environ 20 % d'ici trois ans. Le prix du lait pourrait ensuite baisser de 10 à 15 %. Ce phénomène illustre les défis et les possibilités que recèle le progrès technologique. Néanmoins, on ne peut pas ignorer les

répercussions qu'il exercera sur les agriculteurs, les chefs d'entreprise et les travailleurs.

Une surcapacité de production constitue la troisième tendance qui s'est manifestée sur la scène mondiale. Pour de nombreux produits, l'offre dépasse tout simplement la demande. Dans nombre de cas, l'escalade des prix au cours des années 70 a entraîné une capacité excédentaire de production qui ne peut souvent pas être écoulée de façon rentable aux prix actuels. Dans le domaine de l'agriculture, le succès de la révolution verte a produit ses effets, alors que certains pays importateurs ont réussi à combler l'écart entre la production et la demande intérieures, devenant parfois eux-mêmes des exportateurs.

Quatrièmement, il se produit actuellement d'importants changements démographiques. Tandis que la croissance démographique ralentit dans les pays développés (en Europe et en Amérique du Nord), elle continue de s'accélérer dans les pays du Tiers Monde (en Amérique latine et dans le pourtour du Pacifique). Il s'agit là d'un phénomène bien connu. Mais l'aspect nouveau, qui a peut-être tendance à passer inaperçu, c'est l'apparition d'une nouvelle classe moyenne dans les pays nouvellement industrialisés. Le pouvoir d'achat dont elle dispose contribuera à créer de nouveaux marchés prometteurs et à assurer de nouveaux débouchés pour nos exportations au cours des années 90. L'un des véritables défis pour le Canada sera d'identifier et d'exploiter ces nouveaux marchés. Par exemple, nous devrons tenter de prévoir les répercussions que l'évolution des habitudes alimentaires dans ces nouveaux marchés exercera sur la demande de produits agricoles.

Une dernière tendance à signaler est celle de la hausse de l'endettement international, attribuable tant aux entreprises qu'aux pouvoirs publics. Il y a 10 ans, la dette an cours des pays en développement dépassait à peine 223 milliards de dollars américains. Fin 1985, selon le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, elle est maintenant presque trois fois plus élevée, atteignant 650 milliards de dollars américains. Par suite de son énorme déficit commercial, même les États-Unis sont maintenant devenus une nation très endettée. Cet énorme endettement a eu pour conséquence de contraindre les banquiers à redécouvrir la notion de prudence et de maintenir les taux d'intérêt réels à des niveaux élevés pour les emprunteurs, en dépit du relâchement qu'ils ont connu. Ce phénomène a évidemment contribué à alourdir le fardeau des agriculteurs, d'autant plus qu'ils avaient accumulé des dettes considérables au cours des années 70.

Nous devons donc tenir compte de ces cinq tendances à long terme: la concurrence acharnée sur les marchés mondiaux, le progrès technologique, la surcapacité de production, une rapide évolution démographique et le lourd fardeau de l'endettement international.

TROIS CORRECTIONS À COURT TERME

Mais nous ne pouvons nous en tenir uniquement au long terme. Je sais que vous désirez savoir ce qui se passera au cours des quelques prochaines années. Pour en venir là, j'aimerais décrire les répercussions suscitées par trois importantes corrections qui se sont produites au cours des deux dernières années.

La première de ces corrections a été la désinflation. Signalons que les trois premières tendances à long terme que j'ai énumérées ont eu pour conséquence de favoriser la désinflation. Les prix baissent lorsque la concurrence augmente. L'offre excédentaire des principaux produits de base, tels que le pétrole et les céréales, a contribué à ralentir l'inflation. Enfin, le progrès technologique entraîne aussi souvent une diminution des coûts, rendant ainsi possible une baisse des prix.

Le ralentissement de l'inflation se répercute sur les emprunteurs qui ne peuvent plus compter sur l'érosion éventuelle, attribuable à l'inflation, de la valeur de leur endettement. Les dirigeants d'entreprise en subissent aussi les contrecoups, du fait qu'il ne peuvent plus accroître leurs marges bénéficiaires pour améliorer leurs profits. L'incidence de ces chocs se trouve aggravée par le fait que les taux d'intérêt ne semblent baisser que lentement vers des niveaux compatibles avec les taux d'inflation actuels. Il s'agit ici de la «prime de risque» exigée par les prêteurs qui s'inquiètent du fardeau excessif de l'endettement que supportent de nombreux emprunteurs. Ils se préoccupent en particulier de la nécessité de rééchelonner le remboursement de ces dettes, et même du risque que certains emprunteurs soient dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations.

L'affaissement des prix pétroliers depuis le début de 1986 constitue une autre correction à court terme, dont les retombées se sont traduites par des effets tant positifs que négatifs pour l'économie canadienne. La chute des prix du pétrole a entraîné à court terme une réduction de la production et des investissements, ainsi que d'importantes mises à pied aux sièges sociaux de diverses entreprises et dans l'industrie pétrolière. Les pouvoirs publics au Canada ont ainsi été privés de certaines recettes fiscales qu'ils comptaient recevoir, ce qui a rendu plus difficile la réduction des déficits budgétaires.

À moyen terme, toutefois, la baisse des prix du pétrole exercera une incidence positive sur l'ensemble de l'économie canadienne. Les consommateurs d'énergie disposeront de plus d'argent à dépenser d'autres façons, ce qui stimulera la croissance des secteurs où ces sommes seront dépensées. Jusqu'à maintenant, nous avons connu davantage les effets négatifs que les effets positifs de l'affaissement des prix pétroliers. Je crois, cependant, que le pire est passé et que les répercussions positives restent encore à venir.

La troisième correction à court terme a été le réalignement de la valeur des devises. Après s'être maintenu à un haut niveau pendant des années, attirant le nôtre à sa suite, le dollar américain a connu, depuis 1985, une baisse qui a même atteint 35 % par rapport à certaines devises clés, comme le yen japonais et le mark allemand.

Ce rajustement – qui laisse entrevoir un revirement possible du déficit commercial considérable des États-Unis – était attendu depuis longtemps. Les pertes d'emplois liées au déficit commercial constitue le stimulant le plus important à la dangereuse montée du protectionnisme aux États-Unis.

Deux raisons expliquent la réaction lente du compte courant à la baisse du dollar américain. Premièrement, les importations des États-Unis dépassent encore de loin leurs exportations. À l'étranger, la demande de produits américains demeure faible, à cause d'une croissance lente au Japon, en Amérique latine et sur d'autres marchés importants. En outre, il y a tout lieu de croire que des fournisseurs étrangers ont choisi d'absorber certains des coûts découlant de la baisse de la valeur du dollar américain, afin de maintenir leur présence sur le marché américain, attitude qui dénote nettement l'existence d'une nouvelle concurrence.

Deuxièmement, le changement considérable qui s'est produit dans la situation des investissements internationaux des États-Unis, au cours des années 80, a fait de ce pays un débiteur net. En conséquence, le solde du compte courant comprend maintenant d'importantes sorties nettes de fonds sous forme d'intérêts et de dividendes.

Néanmoins, il semblerait que le déficit commercial se soit stabilisé. Il s'agit là d'un indice qui aura un effet positif sur la croissance de l'économie américaine. (Même si, au cours de la seconde moitié de l'année, la tendance du solde des paiements américains restait stable, elle n'en ajouterait pas moins un point de pourcentage au taux annual de croissance pour l'année 1986.)

UN OPTIMISME JUSTIFIÉ

Malgré la pause qui s'est produite au cours de l'année, l'économie canadienne progresse, dans l'ensemble, de façon impressionnante. Après trois années consécutives de croissance soutenue, on s'attend que la dépense nationale brute augmente de 3 % en 1986. Au cours des dernières années, notre performance a dépassé celle de plusieurs des grandes économies industrielles, notamment en Europe.

Toutefois, il est important de se demander si cette expansion va se poursuivre.

À cette question le Conseil économique du Canada répond de façon positive. Bien sûr, certaines difficultés et certaines faiblesses se manifesteront, notamment dans l'industrie agricole de l'Ouest, mais j'y reviendrai plus loin. Plusieurs raisons nous incitent toutefois à l'optimisme, et j'aimerais maintenant les passer en revue.

J'ai déjà énuméré certains facteurs à court terme favorables à la croissance économique en Amérique du Nord. Premièrement, soulignons le phénomène de la désinflation qui se communique graduellement à l'ensemble des secteurs de l'économie. De plus, même si les taux d'intérêt réels demeurent élevés, ils ne grimperont pas davantage. Deuxièmement, la phase d'ajustement provoquée par la baisse des prix du pétrole est maintenant chose du passé. Nous pouvons donc envisager désormais de récolter les avantages qui en découleront, notamment la diminution des prix de détail et l'amélioration de la situation des consommateurs qui, par le biais d'un réalignement de leurs dépenses de consommation, stimuleront la croissance dans

d'autres secteurs. Nous pouvons aussi espérer que la balance commerciale des États-Unis se stabilisera, et même qu'elle s'améliorera.

L'adaptation évidente des Canadiens aux dures réalités de la concurrence constitue une seconde source d'optimisme. Dans les secteurs minier et pétrolier, la baisse des coûts a eu pour effet de hausser le seuil de rentabilité. Dans le secteur manufacturier, la «fiche» de la productivité a été encourageante depuis 1981. Il faudra toutefois attendre encore quelques années pour déterminer s'il s'agit d'une reprise soutenue.

Quant à l'agriculture, si les prix des céréales sont bas, la récolte de cette année a été plus abondante. Agriculture Canada prévoit que la production de blé augmentera de près de 30 % par rapport à celle de l'année 1984-1985. Comme les prix sont faibles, il ne s'agit peut-être pas tellement d'une bonne nouvelle. Toutefois, la disponibilité de produits de qualité élevée pourrait se traduire par des exportations de 18,5 millions de tonnes, comparativement à 17,7 millions de tonnes l'an dernier. Par conséquent, la situation aurait pu être pire si la faiblesse des prix s'était accompagnée d'une surabondance de produits de qualité moindre (et donc plus difficiles à vendre).

Troisièmement, il n'existe au Canada aucun signe de demande excédentaire ou de déséquilibre conjoncturel, de sorte qu'il y a peu de chance qu'une nouvelle poussée inflationniste nous incite à adopter des politiques restrictives. Le gouvernement fédéral devra axer sa politique budgétaire sur la réduction du déficit, mais la politique monétaire pourrait devenir plus accommodante.

LES PERSPECTIVES À MOYEN TERME

Permettez-moi maintenant d'examiner les perspectives à moyen terme pour l'ensemble de l'économie canadienne. Elles se fondent sur un scénario de référence, qui suppose une baisse des taux d'intérêt et des prix du pétrole, des perspectives économiques mondiales raisonnablement favorables, ainsi qu'un meilleur agencement des politiques monétaire et budgétaire, tant aux États-Unis qu'au Canada.

Le Conseil économique estime que, si ces hypothèses se vérifient, les Canadiens pourront envisager une croissance économique soutenue, une inflation modérée et une réduction graduelle du taux de chômage.

Toutefois, l'affaissement des prix des produits de base contribuera probablement à intensifier les pressions dans les diverses régions et pourra, dans une certaine mesure, compromettre les perspectives d'une hausse soutenue des investissements fixes des entreprises dans les régions qui dépendent largement des richesses naturelles pour assurer leur prospérité.

La dépense nationale brute réelle augmentera d'environ 3 % par an au cours des cinq prochaines années. Une pause, en 1989, pourrait faire ralentir la croissance à 1,3 %, mais une reprise devrait s'ensuivre qui permettra de maintenir par la suite le taux de croissance à 3,7 % par an, entre 1992 et 1996.

Les Canadiens devraient donc se sentir en terrain plus solide pour relever les défis que leur posent les mutations décrites dans l'Exposé annuel. Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer certains des grands problèmes actuels, notamment dans l'Ouest et dans la région de l'Atlantique.

Nous prévoyons qu'au cours des cinq prochaines années, une juxtaposition inhabituelle de facteurs maintiendra l'inflation à des niveaux peu élevés par rapport aux années récentes, et peut-être même aux niveaux les plus bas observés depuis les années 60. Nous avons projeté une hausse moyenne de 3,3 % par année de l'indice des prix à la consommation entre 1986 et 1991, soit à peu près le même taux que celui de 3,2 % prévu pour cette année.

Un peu plus tard, de 1992 à 1996, nous prévoyons que l'inflation devrait atteindre une moyenne de 4,1 % par année, ce qui est de beaucoup inférieur aux hausses dépassant les 10 % que nous avons connues il n'y a pas si longtemps.

Pour ce qui est du taux de chômage, il nous faudra attendre un peu plus longtemps pour que sa situation s'améliore vraiment. Nous n'entrevoyons en effet qu'une légère baisse de ce taux, qui devrait se maintenir aux environs de 9 % au cours des cinq prochaines années. Cela s'explique par le fait que la croissance de la population active, à un rythme moyen de 1,6 % par année, suivra de près l'augmentation de l'emploi (1,9 % par année).

Un peu plus tard, toutefois, entre 1992 et 1996, la croissance de la population active chutera à une moyenne de 1,4 %, alors que la croissance de l'emploi restera à 1,9 %. On assistera alors à une diminution graduelle du taux de chômage, qui devrait passer à moins de 7 % en 1996.

S'il y a un domaine où le Conseil s'est montré optimiste, c'est celui de la productivité. Nous estimons que la longue «déprime» des années 70 est terminée et que l'amélioration de la productivité s'accélérera au cours des années 90. La production par heure-personne augmentera à un rythme moyen de 1,7 % par année d'ici 1991, et atteindra même une moyenne de 2,4 % par année durant la période de 1992-1996.

Une croissance moyenne d'environ 3 % par année de la dépense nationale brute, une inflation modérée, la possibilité d'une baisse du chômage et une productivité à la hausse, voilà autant de facteurs qui se conjugueront pour assurer d'importantes augmentations du revenu réel. Ainsi, nous prévoyons que le revenu réel des Canadiens augmentera d'environ 10 % au cours des cinq prochaines années.

Il est bien difficile de prévoir la tendance du solde du compte courant, l'indicateur le plus général dont nous disposions de l'évolution de nos transactions avec l'étranger. Mais je dois vous dire qu'à ce sujet, nous nous montrons moins optimistes, cette année, que l'année dernière.

C'est la détérioration des prix de nos produits exportés, suite à des perspectives moins attrayantes du côté des prix des matières premières et de la chute des prix pétroliers, qui explique en grande partie la différence. Ainsi, par exemple, le surplus attribuable au compte de l'énergie devrait atteindre, durant la période 1986-1991, environ 6,5 milliards de dollars, soit moins de la moitié du surplus que nous avions projeté dans les années antérieures. Ceci entraînerait une réduction d'environ 1 % de la DNB, au cours de la période. Notre scénario de référence prévoit donc, à moyen terme, un déficit du compte courant.

Grâce à l'amélioration de notre performance sur le plan de l'inflation et à la réduction du déficit fédéral, la valeur du dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel par rapport au dollar américain.

RISQUES EN PERSPECTIVE

Mail nul ne peut vraiment faire des pronostics sur les 10 années à venir sans en examiner également les risques.

Premièrement, comme je l'ai déjà signalé, les hypothèses de notre scénario de référence pourraient s'avérer mal fondées. Nous pourrions également assister à l'adoption de nouvelles mesures an matière de politiques, tant au niveau fédéral que provincial, qui aurait pour effet de modifier la situation. En plus du scénario prévoyant une augmentation moyenne de 3 % par année de la dépense nationale brute entre 1986 et 1991, nous avons aussi mis au point d'autres simulations allant d'un scénario de croissance lente (2,1 % par année) à un scénario de croissance élevée (4 % par année).

Le scénario de croissance lente serait la résultante de prix pétroliers plus élevés, de hausses moindres de la productivité, d'un dollar canadien plus faible qui contribuerait à réduire le revenu réel en alimentant l'inflation et en freinant les investissements, ainsi que d'une performance économique moins favorable aux États-Unis. Dans le cas du scénario de croissance élevée, nous avons postulé que les prix pétroliers seraient moins élevés, la croissance de la productivité serait plus rapide, le dollar canadien se raffermirait et la performance de l'économie américaine serait meilleure.

Les pressions protectionnistes constituent une autre source de risque. Le Conseil estime que le protectionnisme pratiqué par les Américains menace sérieusement l'accès des Canadiens à leur principal marché d'exportation. En d'autres termes, le *statu quo* risque de contribuer à une détérioration de la situation.

Afin de mieux cerner les perspectives, le Conseil a procédé à la simulation des effets sur la croissance et sur l'emploi de deux scénarios opposés : d'un côté, une libéralisation de nos échanges avec les États-Unis et, de l'autre, une guerre commerciale protectionniste. Les résultats sont assez révélateurs.

Si le Canada s'engageait dans un processus de libéralisation de ses échanges et réussissait à abolir toutes les barrières tarifaires et certaines barrières non tarifaires sur une période de 10 ans, et que nos industries s'adaptaient de manière à atteindre une hausse de leur productivité de 5 %, nous assisterions à une augmentation de la production totale canadienne d'environ 3,3 % vers 1995. Fait encore plus impressionnant, environ 320 000 nouveaux emplois, en termes nets, seraient alors créés.

Personne ne s'étonnera d'apprendre que le scénario protectionniste montre des tendances tout à fait opposées. Si les États-Unis devaient imposer une surtaxe de 20 % sur la plupart des produits manufacturés (sauf les automobiles), et que les pays comme le Canada vendant ces produits aux États-Unis appliquaient une mesure semblable en guise de représailles, la

production totale de notre pays serait inférieure, vers 1995, de 5 % à celle du scénario de référence, et nous aurions à faire face à une diminution de plus de 500 000 emplois. Le taux de chômage augmenterait alors de 2,5 points de pourcentage.

Il nous faut donc conclure que le protectionnisme détruit les emplois, alors qu'un meilleur accès au marché des exportations en favorise la création. Quant à savoir s'il faut signer une entente de libéralisation des échanges avec les États-Unis, il faudra en décider au moment où les conditions précises d'une entente possible seront connues. Mais en attendant, il serait bien peu raisonnable de ne pas viser à réaliser une entente acceptable.

Par ailleurs, une croissance inférieure à celle qui est projetée pour les États-Unis constituerait la menace la plus sérieuse pour notre propre croissance. Étant donné que nous sommes une nation commerçante et que 75 % de nos échanges se font avec les États-Unis, les perspectives de l'économie américaine deviennent le facteur externe le plus important des projections à moyen terme pour le Canada. Je crois que, de ce côté, nos chances sont assez bonnes et que l'économie américaine continuera d'être forte, mais il se pose néanmoins certains problèmes qu'il nous faudra surveiller de près. Cela dépendra en grande partie de la balance du compte courant, dont j'ai parlé plus haut.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR AGRICOLE AU CANADA

Pour le secteur agricole canadien, le défi le plus important consiste à réagir au mieux à tous les signaux négatifs provenant du marché international. Il n'est pas facile de distinguer, dans cet environnement, entre les tendances fondamentales et les mutations à court terme. Dans ce secteur aussi, l'intérêt du Conseil se porte avant tout sur l'analyse à moyen et à long termes, et nous faisons actuellement les premières démarches en vue d'entreprendre une nouvelle étude portant sur le potentiel qui s'offre au marché des céréales canadiennes et des produits connexes, ainsi que sur l'ampleur des ajustements que devra subir notre secteur agricole.

Nous sommes conscients que des travaux de recherche utiles ont déjà été réalisés en ce domaine, au pays comme à l'étranger. Mais nous croyons que le temps est venu pour un organisme national comme le Conseil de procéder à l'interprétation de la situation internationale d'un point de vue canadien. Nous devrons, pour ce faire, reconstituer l'échiquier des données statistiques et des faits pertinents, afin de formuler, pour le secteur agricole, un ensemble cohérent d'objectifs et de directives en matière de politiques.

Nous sommes encore à la recherche des fonds nécessaires au financement de ce projet. Si nous parvenons à les trouver, j'aimerais revenir plus tard à cette tribune et vous faire rapport des résultats de nos travaux. En attendant, j'espère que ce bref examen d'un certain nombre de facteurs clés de l'évolution de notre économie aura posé certains jalons utiles pour le débat que vous poursuivrez durant les deux prochaines journées.

GRAPHIQUE 1. INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION (PRODUITS FINIS, ÉTATS-UNIS)

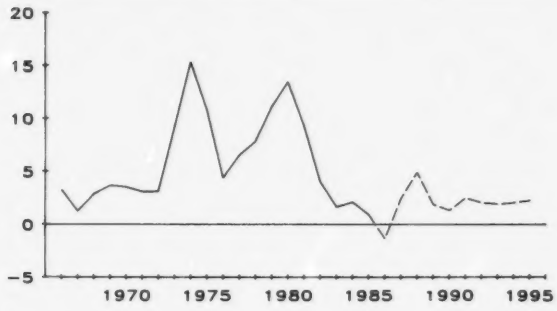

GRAPHIQUE 2. TAUX D'INTÉRÊT RÉEL, CANADA

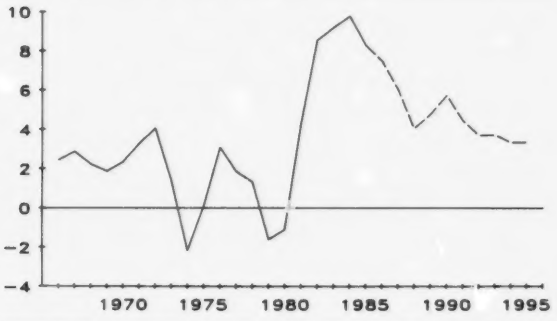

GRAPHIQUE 3. INDICE DES PRIX MONDIAUX DES MATIÈRES PREMIÈRES

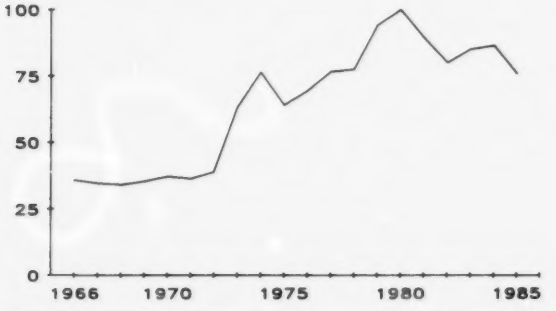

GRAPHIQUE 4. TAUX DE CHANGE DU DOLLAR AMÉRICAIN

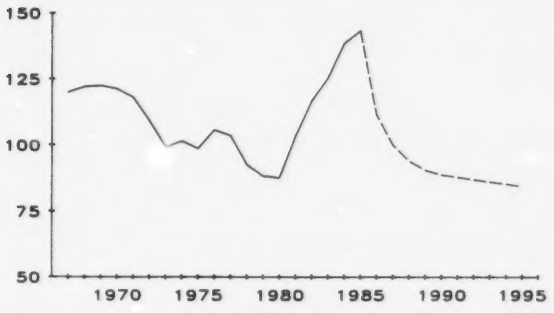

GRAPHIQUE 5. SOLDE COURANT EN % DE LA DNB ÉTATS-UNIS

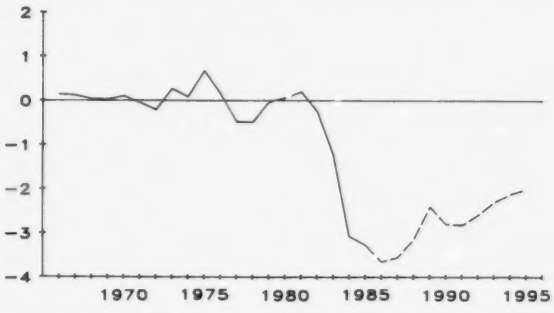

GRAPHIQUE 6. SOLDE NET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX ÉTATS-UNIS (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

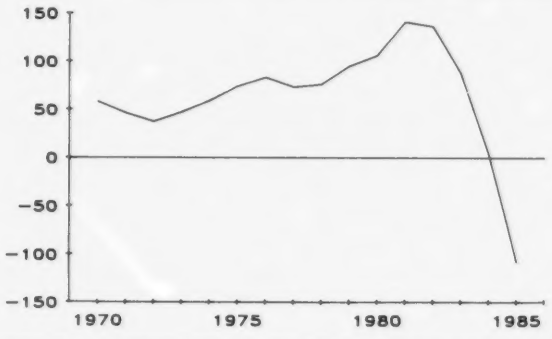

GRAPHIQUE 7. PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR MANUFACTURIER (VALEUR AJOUTÉE HORAIRE)

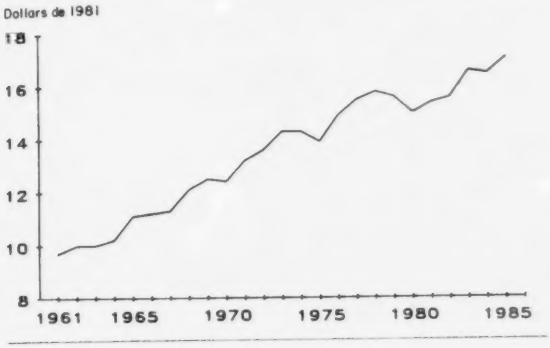

GRAPHIQUE 8. DÉFICIT FÉDÉRAL EN % DE LA DNB

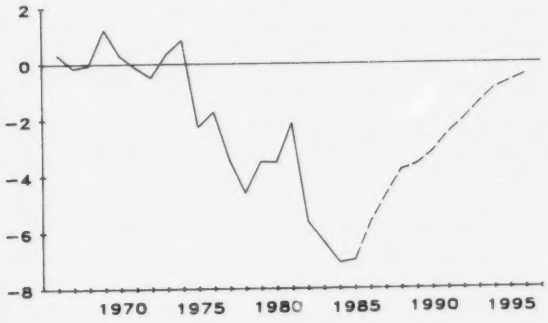

GRAPHIQUE 9. TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE DU PNB

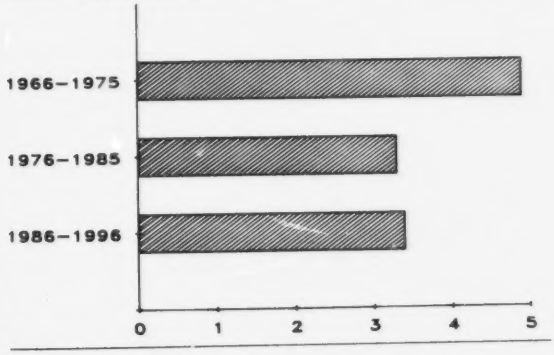

GRAPHIQUE 10. TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE DE L'IPC

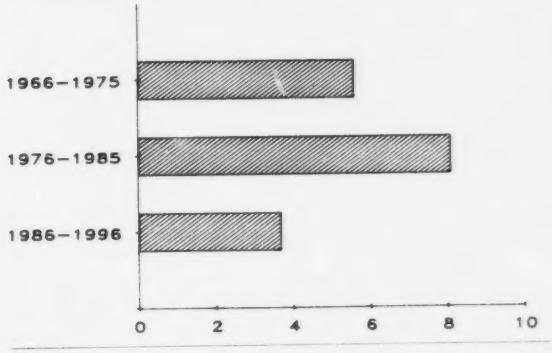

GRAPHIQUE 11. TAUX ANNUELS MOYENS DE CHÔMAGE

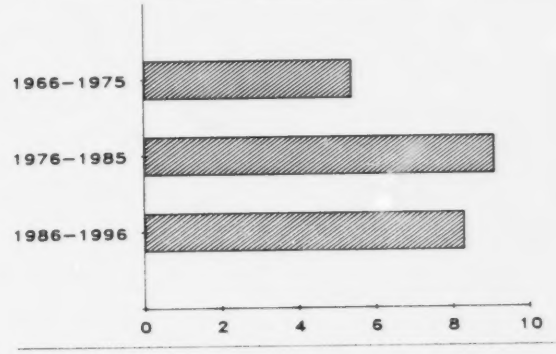

GRAPHIQUE 12. DÉFICIT AU COMPTE COURANT EN % DE LA DNB

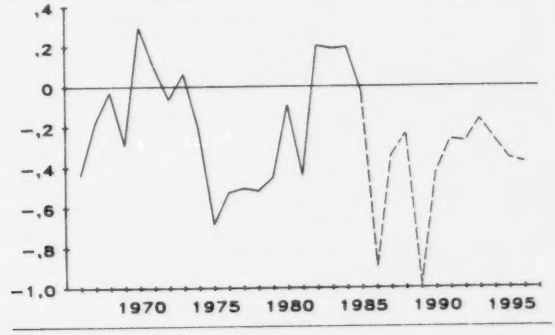

GRAPHIQUE 13. FOURCHETTE DES TAUX DE CROISSANCE DU PNB

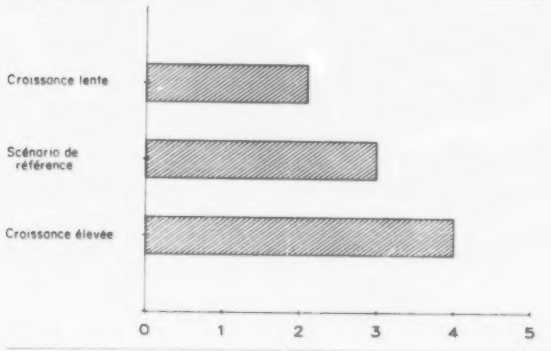

GRAPHIQUE 14. EFFETS SUR L'EMPLOI

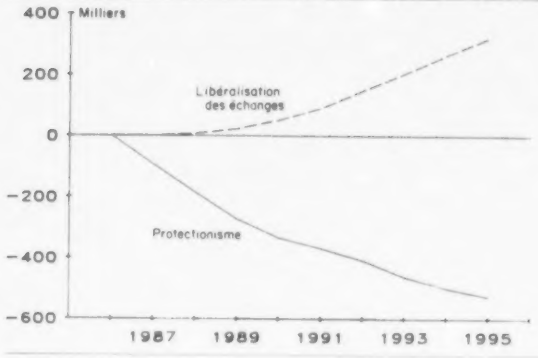

SÉANCE PLÉNIÈRE II

Perspectives des marchés des produits primaires canadiens pour 1987-1991

Bruce Huff

INTRODUCTION

Le présent article offre un aperçu des perspectives des marchés des produits primaires pour 1987 et 1988 qui feront demain l'objet de discussions détaillées des quatre séances sur les marchés des produits primaires. De plus, la présentation comporte des prévisions à moyen terme (cinq ans) jusqu'en 1991. Les conclusions à déduire de ces prévisions feront l'objet des trois prochains articles sur les marchés des aliments, le commerce agricole, le revenu agricole et les coûts. Pour terminer, cet article discute des risques que comportent les prévisions. Bien qu'il existe certainement de nombreux risques dont on peut discuter, la présentation se limite à ceux qui touchent le secteur du bétail.

Les hypothèses relatives aux marchés agricoles étrangers et à l'économie canadienne sont empruntées du ministère américain de l'Agriculture, de Chase Econometrics, du Food and Agriculture Policy Research Institute et du Conference Board du Canada.

FIABILITÉ DES PRÉVISIONS

À la dernière Conférence des perspectives, le ministère de l'Agriculture du Canada prévoyait qu'en 1986 la production primaire progresserait de 4 % et que les prix demeureraient inchangés. Ces prévisions ne pouvaient prendre pleinement en compte les changements résultant de l'application du U.S. Farm Bill, du climat favorable dans l'Ouest canadien ni le fait qu'il est difficile de prévoir les points tournants de la situation des secteurs du boeuf et du porc.

Toutes les prévisions ont été justes dans le cas des 20 valeurs de prix et de production, sauf pour deux, la production des céréales secondaires et des oléagineux. Dans le cas des 14 valeurs non associées aux céréales, le pourcentage d'erreur moyen était de 2,5. La clause de rachat de bovins laitiers de la U.S. Farm Bill a non seulement freiné la tendance à la baisse de la production bovine, mais a été un facteur déterminant dans la limitation des prix des bovins. La tendance à la baisse de la production porcine au cours de la deuxième moitié de la présente année a été une surprise pour les analystes tant du Canada que des États-Unis, et la hausse des prix a été accentuée par une forte demande pour les bêtes. Dans le cas des six valeurs associées aux céréales, en raison du temps favorable et de l'ampleur des modifications à la loi agricole des États-Unis, le pourcentage d'erreur moyen a été de 16. Compte tenu de l'incertitude entourant le Farm Bill et ses incidences, il est peut-être compréhensible que les producteurs de porcs hésitent à investir davantage.

FACTEURS EXTÉRIEURS AUX MARCHÉS DES PRODUITS PRIMAIRES CANADIENS

Dissipant tout doute éventuel, 1986 aura de nouveau prouvé que des facteurs économiques étrangers aux marchés agricoles canadiens exercent une influence déterminante sur les prix et la productivité et qu'à vrai dire, s'attacher uniquement aux marchés canadiens reviendrait un peu à arranger des chaises longues sur le Titanic.

Le Canada exporte près de la moitié de sa production agricole et tous les secteurs de production primaire sont touchés dans une certaine mesure par la situation des marchés internationaux. Le U.S. Farm Bill de 1985 a provoqué une baisse des prix de marché des grains et intensifié la concurrence sur les marchés d'exportation. Ses répercussions sur les prix de marché des grains canadiens ont été pratiquement immédiates et d'une ampleur comparable à la baisse aux États-Unis. Dans le cas du bétail, la baisse des prix des céréales fourragères sera le principal facteur influant sur les marchés à moyen terme. Même les produits dont l'offre est réglementée au Canada (produits laitiers, avicoles) s'en ressentent sous la forme d'une baisse des coûts des facteurs de production et de la demande de leurs produits.

La situation macro-économique au Canada et aux États-Unis est également déterminante pour le secteur agricole. Le dollar canadien a perdu

38 % par rapport au dollar américain depuis 1976. Toutefois, en 1986, si le dollar canadien a peu changé par rapport à l'américain, il a subi une dévaluation de 26 % par rapport au yen et de 17 % par rapport à l'unité monétaire européenne (ECU). Cependant, ces dévaluations ont peu d'effet, car ces deux économies sont fortement isolées du reste des marchés mondiaux. Par rapport aux monnaies des autres pays exportateurs et importateurs de produits agricoles, le dollar canadien a peut-être même été réévalué ce qui dans l'ensemble n'a entraîné qu'une légère hausse des prix ou de la demande des produits canadiens. Les taux d'intérêt sont d'une façon générale plus élevés au Canada que dans d'autres pays industrialisés comme les États-Unis, l'Europe et le Japon ce qui réduit sa compétitivité. La lente croissance de l'économie du Canada, ces prochaines années, limitera la hausse de la demande nationale. Il est évident que l'agriculture canadienne profiterait de l'application de politiques économiques qui autoriseraient une baisse des taux de change, d'intérêt et d'inflation.

PERSPECTIVES SUR LE SECTEUR AGRICOLE

En 1986, l'agriculture canadienne a été empreinte du degré habituel d'incertitude. Les dispositions du U.S. Farm Bill, formulées au début de l'année, ont préparé la voie à de très fortes baisses des prix des récoltes. Après la fin d'une période de deux années consécutives de sécheresse dans l'Ouest canadien, on peut s'attendre à une augmentation du volume de production des céréales. Le secteur bovin semble demeurer dans la phase de liquidation avec la persistance de prix déprimés. La baisse des prix des céréales fourragères avait amené un certain répit qui a amélioré la rentabilité du bétail, mais le programme de rachat de bovins laitiers par les États-Unis a contribué à contenir les prix des bovins jusqu'au milieu de l'année. Le secteur bovin semble avoir atteint une phase d'expansion actuellement. Le secteur porcin est engagé dans la phase décroissante de son cycle de production, juste au moment de la chute des prix des céréales fourragères, ce qui donne lieu à une forte rentabilité sans précédent. À l'avenir, le principal sujet de préoccupation sera la stabilité des marchés des céréales et leurs répercussions sur le secteur de l'élevage.

La production totale de l'agriculture canadienne serait en hausse de 9 % en 1986 largement grâce au climat favorable et à la fin des périodes de sécheresse qui ont frappé les Prairies en 1984 et 1985. Si les conditions climatiques se normalisent davantage en 1987, la production pourrait chuter de 3 % puis progresser lentement (2-3 % par année) jusqu'en 1991. Le schéma de croissance du secteur de l'élevage contribuera de façon appréciable à ce changement dans la production, avec au départ l'apparition d'une plus forte production de porc et de volaille et à la fin d'une plus grande production de bovins. La production végétale devrait augmenter d'environ 3 % par année après 1987.

Les prix moyens des produits primaires au Canada ont chuté brusquement (3 %) de nouveau en 1986 après une très forte baisse en 1985. Ils continueront probablement à reculer lentement jusqu'en 1990 et s'établiraient en 1991 à 11 % au-dessous du sommet atteint en 198es produits primaires au Canada ont chuté brusquement (3 %) de nouveau en 1986 après une très forte baisse en 1985. Ils continueront probablement à reculer lentement jusqu'en 1990 et s'établiraient en 1991 à 11 % au-dessous du sommet atteint en 1984. On s'attend à ce que les prix des céréales régressent durant les deux prochaines campagnes agricoles. Les prix du bétail devraient être inférieurs en 1988-1991, particulièrement dans le cas du porc et, dans une moindre mesure, des bovins.

Les conséquences globales sur les producteurs de ces baisses de prix dues principalement au fléchissement des marchés internationaux des produits primaires sont toutefois amorties au Canada par les programmes de stabilisation (comme le Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest et le Programme de stabilisation des prix agricoles). Puisque ces programmes sont fondés sur les moyennes mobiles de cinq ans et sont indexés sur les coûts, les niveaux de soutien diminueront toutefois ces prochaines années.

PERSPECTIVES SUR LES MARCHÉS DES PRODUITS PRIMAIRES

Blé

En 1986, la forte augmentation de la production de blé (31 %) a été principalement le fruit de la hausse des rendements attribuable au temps plus humide qui a suivi deux années de sécheresse.

Les superficies ont légèrement augmenté (3 %). En supposant que les rendements seront normaux, la production devrait être en baisse de 4 millions de tonnes (mt) (13 %) en 1987 et de 0,6 mt (2 %) en 1988. Ces deux années, on prévoit une baisse des superficies avec la conversion de certaines terres à la culture de céréales secondaires. On s'attend à une hausse des superficies sous blé en 1989 et 1990 s'accompagnant d'une baisse des superficies plantées en céréales secondaires, les producteurs passant d'une céréale à l'autre selon les prix relatifs et l'abondance des stocks à la ferme.

Il est intéressant de noter que l'on ne prévoit qu'un très faible effet de la baisse des prix des céréales sur les superficies totales plantées en céréales et oléagineux. Une légère hausse des superficies en jachère est prévue pour 1987, mais elles devraient continuer à baisser par la suite et les superficies totales n'augmenter que légèrement. Le taux de croissance de la production totale de céréales et d'oléagineux devrait toutefois se chiffrer au-dessous de la moyenne antérieure de 10 années.

Les stocks de blé de fin de campagne devraient augmenter brusquement en juillet 1987, peut-être de 8 mt par rapport aux valeurs de l'année précédente, soit un sommet depuis 1973. Les stocks de fin de campagne devraient de nouveau augmenter en juillet 1988 et demeurer autour de cette valeur (17 mt) jusqu'en 1991. On s'attend aussi à ce que les exportations de blé augmentent et atteignent 25 mt en 1991.

On s'attend à ce que les prix du blé régressent en 1986-1987 de plus de 30 %, et qu'ils connaissent d'autres petites baisses au cours des deux années suivantes avec le fléchissement des cours internationaux. Les prix devraient augmenter en 1989-1991, mais demeurer bien inférieurs au chiffre de l'an dernier.

Céréales secondaires

La production de céréales secondaires a été en hausse de 11 % cette année, malgré une baisse de la production du maïs. Avec l'amenuisement des rendements, la production de céréales secondaires devrait diminuer de 10 % en 1987. En 1988, elle devrait progresser de nouveau mais chuter en 1989 et 1990, des superficies étant tantôt soustraites de la production du blé tantôt consacrées à cette production selon les prix relatifs et l'abondance des stocks de céréales à la ferme.

On s'attend à ce que les exportations de céréales secondaires augmentent en 1986-1987 et demeurent au-dessus de 6 mt jusqu'en 1991.

Les prix des céréales secondaires devraient chuter brusquement en 1986-1987, de plus de 20 %, puis connaître de plus légères diminutions les deux années suivantes, avant une reprise durant les campagnes de 1989-1991.

Oléagineux

La production canadienne d'oléagineux était en hausse de 9 % en 1986 grâce à une hausse des rendements. La réduction des superficies et le retour à des rendements plus normaux réduiront la production de 1987 de 16 %. La réduction des superficies attendue serait attribuable à l'abondance des stocks de report de colza canola et aux faibles prix des huiles comestibles. Une augmentation de la production d'oléagineux est également prévue pour 1990 et 1991, en raison de l'amenuisement des stocks et de la hausse des prix. En 1991, on croit que la production devrait être légèrement supérieure à celle de 1986.

La baisse des prix du colza canola en 1986-1987 est attribuable à une baisse des cours mondiaux des huiles comestibles. Les prix des tourteaux d'oléagineux ne devraient pas diminuer par rapport à ceux de 1985-1986. Une légère hausse des prix des huiles comestibles d'ici à la campagne de 1988 devrait donner lieu à un léger raffermissement des prix du colza canola. Les prix du soja devraient demeurer aux alentours des valeurs de 1985-1986 au cours des cinq prochaines années, en raison d'un raffermissement de la demande de tourteaux d'oléagineux provoqué par l'expansion des troupeaux de bestiaux.

Viandes rouges

Dans le secteur de l'élevage (bovins et porcins), la rentabilité s'est améliorée de façon appréciable depuis le milieu de 1986 avec la baisse des prix des céréales et l'augmentation des prix du bétail (en particulier du porc), de sorte que les rapports des prix des produits animaux aux prix des aliments du bétail ont atteint des chiffres records. Comme conséquence, on s'attend à ce qu'une très forte production découle de cette augmentation de la rentabilité à moyen terme, mais il subsiste encore beaucoup d'incertitude quant au moment et à l'ampleur de cette hausse ainsi que sur les conséquences sur les prix des interactions entre

la demande de bovins, de porcins et de volaille. Notre analyse repose largement sur les réactions antérieures des producteurs et des consommateurs aux prix et aux coûts.

Au cours des dix dernières années (1976-1985), il n'y a eu pratiquement aucune progression de la production de viande bovine au Canada. Toutefois, certains signes laissent croire qu'une reconstitution des troupeaux est en cours au Canada, vu la baisse appréciable du nombre d'abattages de vaches en 1986 et de génisses durant la deuxième moitié de cette même année. La forte augmentation des prix des veaux d'engrais qui a eu lieu l'automne dernier stimulera certainement davantage l'expansion des troupeaux. On s'attend à ce que cette expansion demeure très intense jusqu'en 1991. On prévoit une brusque diminution de la production de viande bovine en 1987, qui serait suivie d'une plus légère baisse en 1988. La production de viande bovine pourrait connaître une hausse dès 1989. L'expansion devrait être plus grande dans l'ouest que dans l'est du Canada.

En plus d'une baisse de production et d'une augmentation des prix du porc, on pourrait constater une brusque augmentation des prix de la viande bovine en 1987, en particulier durant le premier semestre de cette année. La baisse des prix de la volaille et du porc limitera probablement les prix du boeuf à une légère augmentation en 1988. Par la suite, ces facteurs associés à une intensification des mises en marché de bovins devraient entraîner une chute des prix du boeuf.

Après la baisse des prix des céréales, la production du porc augmentera plus rapidement et plus considérablement que celle du boeuf. Une augmentation de la production porcine se produira peut-être dès le milieu de 1987 et devrait se poursuivre jusqu'en 1990. Les plus fortes hausses sont attendues pour 1988 (7 %) et l'augmentation globale pour les quatre années devrait se chiffrer à 12 %. La hausse devrait être deux fois plus élevée dans l'Ouest que dans l'Est. Ces perspectives d'augmentation de la production du porc sont modestes comparativement au taux de croissance de 7,5 % de la dernière décennie.

Les prix moyens du porc en 1987 devraient être légèrement supérieurs à ceux de 1986, particulièrement durant le premier semestre, mais ils devraient reculer rapidement du milieu de 1987 jusqu'en 1991. Les prix du porc d'indice 100 à Toronto en 1991 se chiffreraient en moyenne à 41 % de moins qu'en 1987 et atteindraient près de 107 $ les 100 kilos.

Volaille

Avec la persistance d'une forte demande, on s'attend à une production de poulet bien plus élevée en 1987-1989 (5-9 %), qui serait suivie d'une croissance plus lente en 1990-1991 (2-3 %). Avec la baisse des prix des céréales, les prix du poulet devraient également reculer en 1987 et 1988 mais, avec le raffermissement des prix des céréales, ceux du poulet devraient également augmenter en 1990-1991 (d'environ 5 % par année).

Dans le cas du dindon, on s'attend à une plus forte production au cours des prochaines années (7-8 %). En 1989-1991, les hausses de production seront modérées (2 %). Les prix du dindon devraient être plus faibles les deux prochaines années puis suivis par des augmentations en 1989-1991, traduisant principalement des changements semblables des prix des céréales.

La production des oeufs demeurera autour des valeurs actuelles en 1987-1991, avec des prix bas en 1987 et plus élevés en 1988-1991.

Produits laitiers

La production laitière devrait augmenter légèrement en 1987 et 1988 avec l'injection d'une quantité supplémentaire de lait à la consommation et à la transformation. On s'attend à une faible croissance de la production au cours des trois années suivantes (1989-1991). La tendance à long terme à employer plus de lait pour la fabrication du fromage et moins pour le beurre devrait se maintenir. Les trois prochaines années, les prix de soutien du lait de transformation ne devraient augmenter que modestement (1 à 3 %), le taux atteignant une valeur légèrement plus élevée en 1990-1991 (3 à 4 %). Toutefois, les augmentations de prix devraient être bien au-dessous des chiffres de 1976-1985.

Horticulture

Avec la hausse des prix en 1986-1987 due à un amenuisement de l'offre nord-américaine, la production canadienne de pommes de terre devrait augmenter en 1987 et demeurer inchangée à environ 3 mt en 1988. On peut s'attendre à une baisse des prix en 1987 et 1988.

Une récolte de pommes moins abondante en Amérique du Nord a aussi entraîné une augmentation des prix en 1986-1987, mais elle a été compensée par une augmentation des livraisons

de l'Europe. De gros approvisionnements en jus d'agrumes contribueront également à une baisse des prix du jus de pommes. On s'attend à ce que la production de pommes canadiennes retrouve son mouvement à la hausse en 1987.

Les prix mondiaux du sucre pourraient se raffermir moyennement en 1986-1987 avec une autre baisse des stocks.

La demande mondiale de tabac pourrait progresser lentement (1 à 1,5 %) principalement dans les pays en développement. La demande canadienne devrait reculer de façon appréciable (5 %) en 1987, et les exportations demeurer peut-être inchangées. Il est peu probable que les prix mondiaux augmentent.

RISQUES DES PRÉVISIONS

Les perspectives sur les viandes rouges constituent un des grands risques de cet exercice en raison des rajustements considérables qui auront peut-être lieu. La fixation des cours mondiaux des céréales demeurera régie par les États-Unis et dans une large mesure par le Secrétaire à l'Agriculture. Le Congrès américain entreprendra probablement un vaste débat sur des modifications à apporter au Farm Bill de 1985, mais il sera difficile de prévoir les changements qui y seront faits, si changements il y a. Les conditions climatiques des principales régions productrices peuvent également donner naissance à une grande variabilité à court terme. Toutefois, tout changement dans les prix des céréales fourragères sera déterminant pour le type de rajustement du secteur du bétail.

Dans le cas des viandes rouges, la rentabilité évaluée par le rapport des prix des produits animaux à ceux des aliments du bétail, est à un sommet record (figures 1 et 2). Les prévisions sont que ces rapports diminueront de 1988 à 1991 avec l'augmentation des prix des céréales et la chute des prix du bétail. La tendance est claire, mais la courbe exacte du rajustement pourrait s'éloigner considérablement des prévisions. Par exemple, les producteurs américains de bovins et de porcins pourraient hésiter à intensifier rapidement leur production comme prévu, parce qu'ils s'attendraient à une chute rapide des prix du porc ou à une augmentation des prix des céréales ou encore parce qu'ils ne peuvent obtenir suffisamment de crédit pour agrandir leur entreprise. Dans ce cas, les cinq prochaines années, les prix du porc demeureront supérieurs à la valeur de base prévue. Par exemple, si en 1988 et 1989, les producteurs américains de porcs atteignent un taux de croissance égal à près de la moitié du taux prévu, les prix du porc aux États-Unis pourraient être alors de 10 à 12 % supérieurs au cours des cinq prochaines années (les prix seraient de 36 $ US les 100 lb en 1991 et de 116 $ les 100 kg au Canada). Toutefois, encouragés par ces stimulations, les producteurs de porcs américains pourraient doubler leur production par rapport à la valeur prévue provoquant ainsi une baisse additionnelle de 15 % des prix en 1988 et 1989 (les prix en 1989 seraient de 31 $ US les 100 lb et de 113 $ les 100 kg au Canada). Toutefois, ces prix pourraient être plus élevés que la valeur de base prévue en 1991, car le revirement de la production pourrait survenir plus rapidement que prévu.

L'ampleur de l'augmentation des prix des viandes rouges en 1987 constitue un autre élément d'incertitude. La demande de bovins, à court terme, pourrait bien ne pas réagir comme prévu à l'augmentation des prix. Par conséquent, les prix des bovins pourraient être beaucoup plus élevés que prévu au début de 1987, car la production nord-américaine de bovins et de porcins pourrait connaître une baisse appréciable.

RÉSUMÉ

La chute rapide des prix globaux des céréales constitue le plus important facteur touchant les perspectives à moyen terme de l'agriculture canadienne. Ces baisses de prix devraient donner lieu à un modeste rajustement de la production de céréales, mais favoriser de très fortes augmentations de la production animale au cours des cinq prochaines années. L'augmentation se manifestera dès 1987 dans le cas du porc et de la volaille et en 1989 dans celui du boeuf. Par conséquent, la production agricole total devrait maintenir sa croissance relativement forte jusqu'en 1991.

Les prix du bétail et de la volaille diminueront avec les hausses de production en Amérique du Nord. Au Canada, les prix des céréales ont chuté rapidement vers le milieu de 1986 et devraient glisser davantage au cours des deux prochaines campagnes avant de se raffermir avec l'amenuisement des stocks de céréales. Les prix moyens à la production en 1991 devraient reculer pour se chiffrer aux mêmes valeurs qu'en 1979. Si l'indice des prix à la production diminue comme prévu, ce serait la plus longue période de régression des prix depuis plus de 50 ans. Les

programmes de stabilisation amortiront la chute, mais les niveaux de soutien seront rajustés aux nouveaux bas prix au cours de la période couverte par les prévisions.

Prévoir le type exact du rajustement de la production animale pourrait s'avérer difficile, car le secteur s'engage dans une importante phase d'expansion. Les changements des prix des céréales qui pourraient résulter d'éventuelles modifications du Farm Bill des États-Unis pourraient toucher sérieusement le schéma de rajustement du secteur du bétail.

FIGURE 1. PRODUIT NATIONAL BRUT EN AGRICULTURE

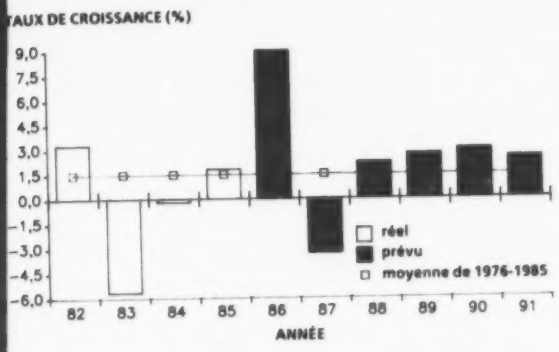

FIGURE 2. PRIX AGRICOLES

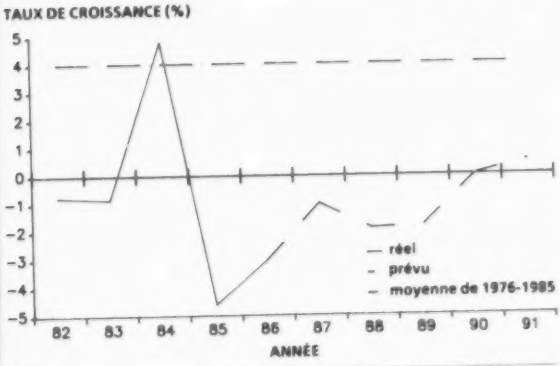

FIGURE 3. PRODUCTION TOTALE DE BLÉ

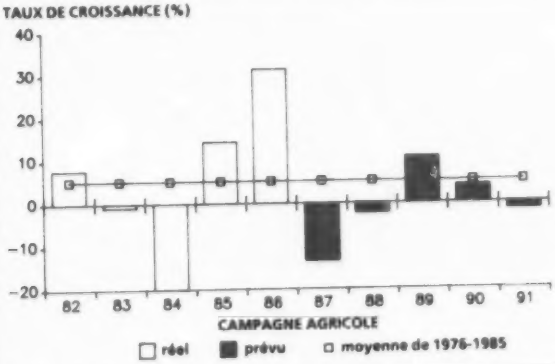

FIGURE 4. PRIX DU BLÉ

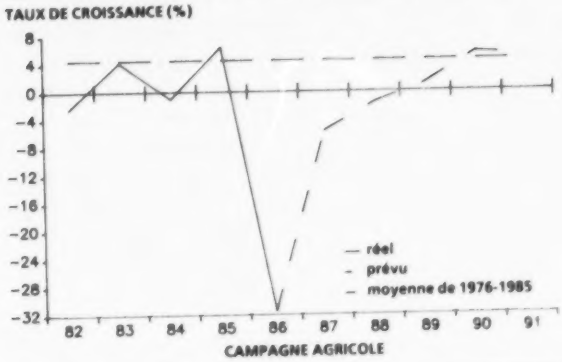

FIGURE 5. PRODUCTION DE CÉRÉALES SECONDAIRES

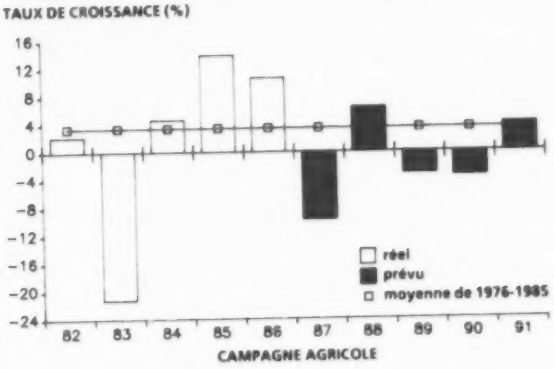

FIGURE 6. PRIX DE L'ORGE

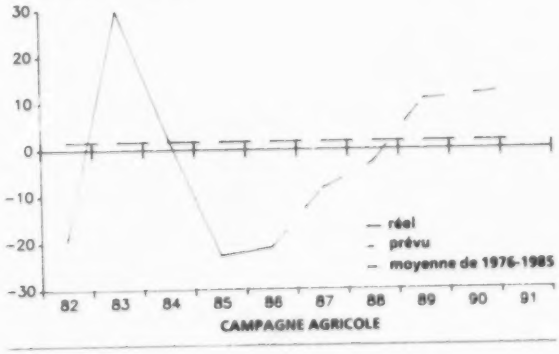

FIGURE 7. PRODUCTION D'OLÉAGINEUX

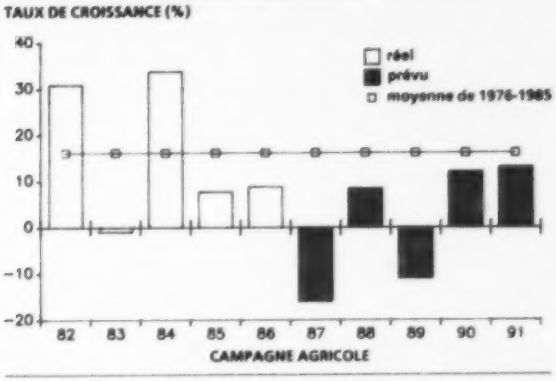

FIGURE 8. PRIX DU COLZA

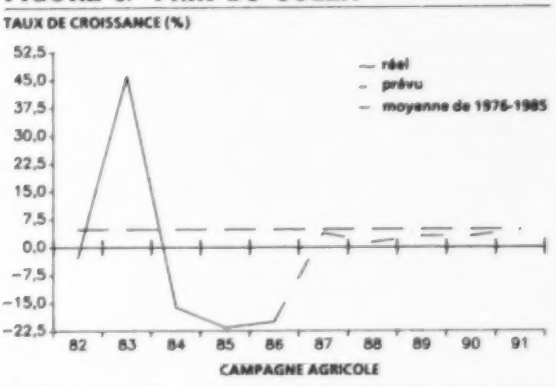

FIGURE 9. PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE

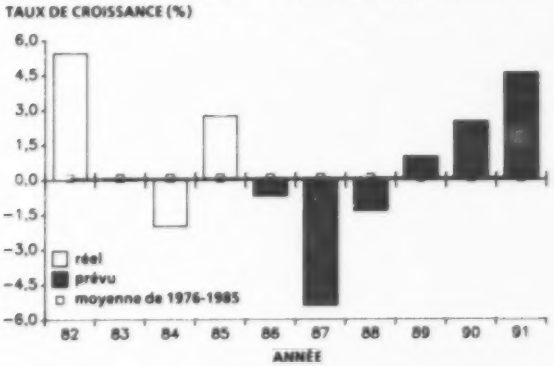

FIGURE 10. PRIX DES BOVINS DE BOUCHERIE

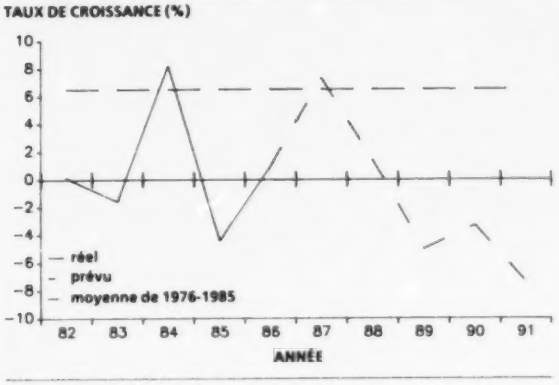

FIGURE 11. PRODUCTION DE PORCS

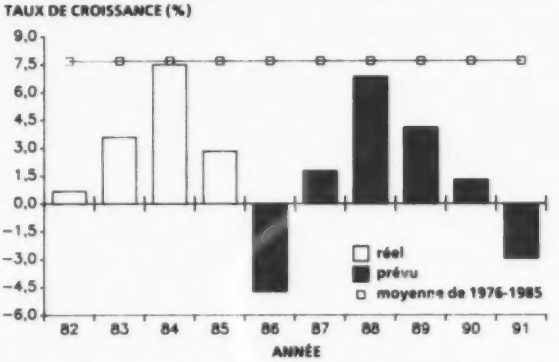

FIGURE 12. PRIX DES PORCS

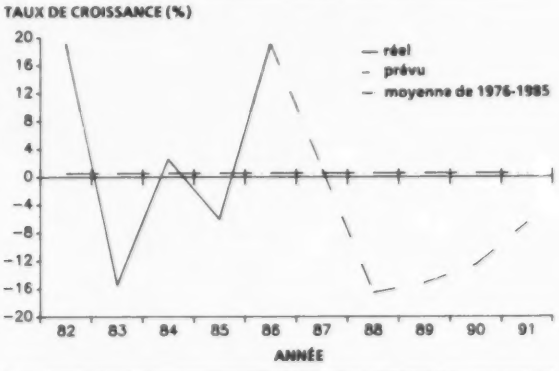

FIGURE 13. PRODUCTION DE POULETS

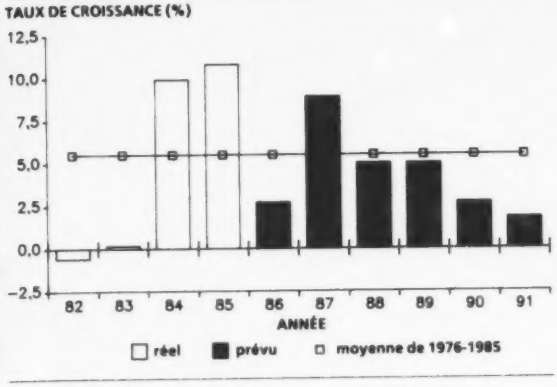

FIGURE 14. PRIX DES POULETS À LA PRODUCTION

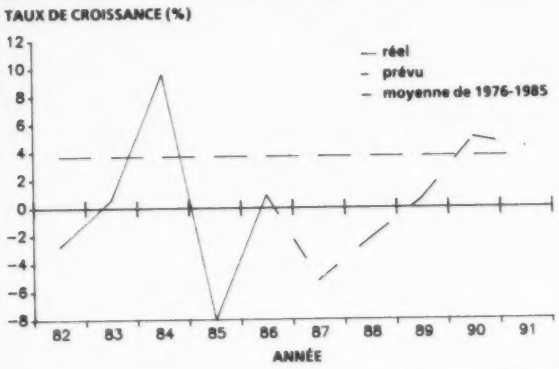

FIGURE 15. PRODUCTION DE DINDONS

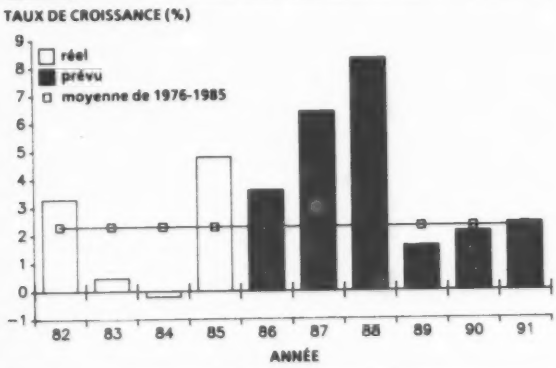

FIGURE 16. PRIX DES DINDONS À LA PRODUCTION

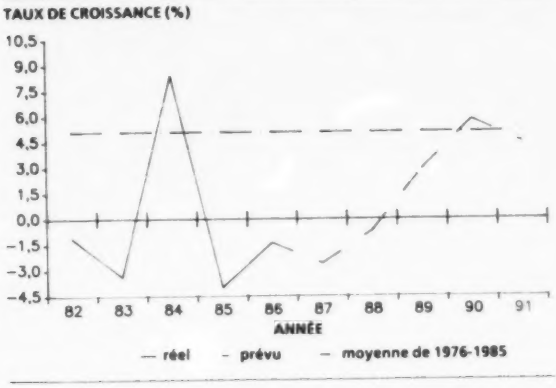

FIGURE 17. PRODUCTION D'OEUFS

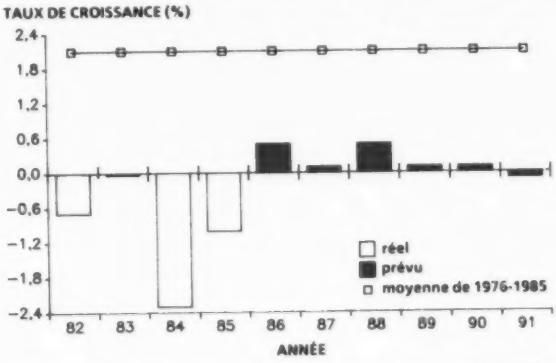

FIGURE 18. PRIX DES OEUFS À LA PRODUCTION

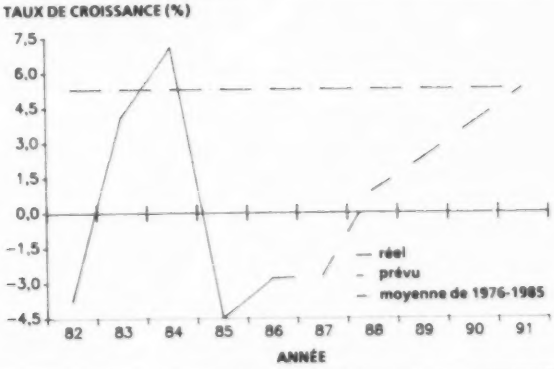

FIGURE 19. PRODUCTION CANADIENNE DE LAIT

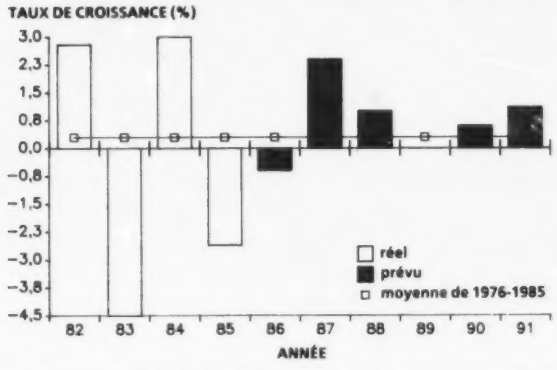

FIGURE 20. PRIX D'OBJECTIF DU LAIT DE TRANSFORMATION AU CANADA

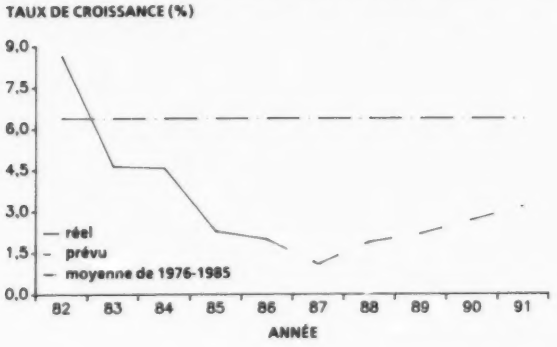

FIGURE 21. RAPPORT BOUVILLONS-ORGE

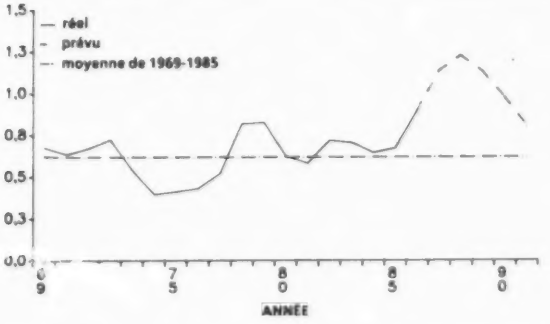

FIGURE 22. RAPPORT PORCS-MAÏS

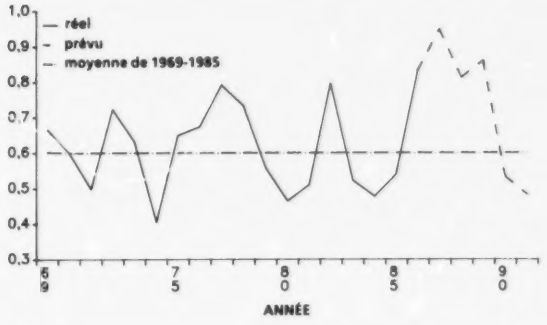

FIGURE 23. PRIX DES PORCS CANADIENS

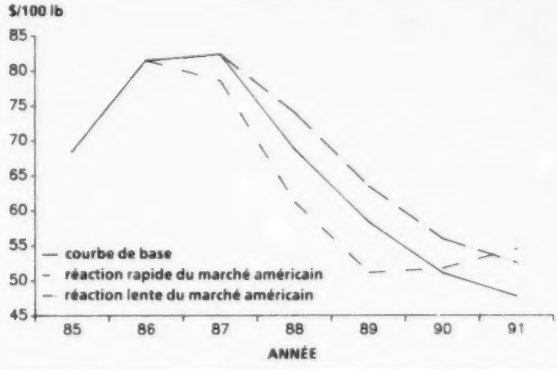

FIGURE 24. MISES EN MARCHÉ DE PORCS CANADIENS

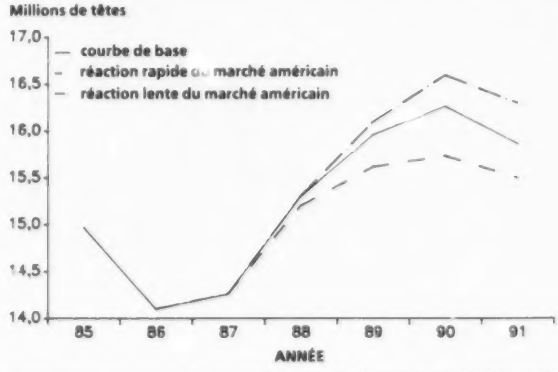

PERSPECTIVES DES MARCHÉS DES ALIMENTS

Brian Davey

INTRODUCTION

Mon exposé présente un aperçu des perspectives sur les marchés alimentaires pour 1987. En particulier, je discute des perspectives touchant les prix de détail des aliments, la transformation des aliments et des boissons et la vente au détail des aliments. Une analyse plus fouillée de la situation en 1986 et des perspectives pour 1987 paraissent dans des articles de l'Analyse du marché des aliments de décembre 1986 sur les prix, la transformation et la vente au détail des aliments.

Mon aperçu comprendra deux parties: Dans la première, je discuterai des hypothèses sous-jacentes aux prévisions et dans la deuxième, j'exposerai les prévisions elles-mêmes.

HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES AUX PRÉVISIONS DE 1987

Les perspectives sur les marchés alimentaires de 1987 reposent sur des prévisions touchant divers facteurs macro-économiques ainsi que l'offre et les prix des produits primaires agricoles. Comme c'est maintenant la pratique normale pour tous les travaux de prévisions du ministère de l'Agriculture du Canada, les prévisions macro-économiques sont déduites des plus récentes prévisions, dans ce cas celles d'octobre 1986, du Conference Board du Canada alors que les prévisions sur les produits primaires sont, bien entendu, celles qui ont été présentées par Bruce Huff.

Nous avons émis les hypothèses suivantes pour formuler les perspectives macro-économiques relatives aux aliments. Tout d'abord, on a supposé que le dollar canadien demeurera autour de sa valeur actuelle de 72 c. US en 1987. Cela signifie que les fluctuations du *taux de change* entre la monnaie canadienne et l'américaine n'influeront pas de façon appréciable sur les perspectives touchant l'an prochain.

Deuxièmement, en ce qui a trait aux *taux d'intérêt*, l'hypothèse est que le taux préférentiel moyen sera de 9,8 % en 1987, c'est-à-dire qu'il n'aura fondamentalement pas changé par rapport au taux en vigueur en grande partie durant la deuxième moitié de 1986. Comme pour les taux de change, cette éventuelle stabilité du taux préférentiel permet de croire que les taux d'intérêt ne seront pas une cause importante des fluctuations des prix des aliments en 1987.

Troisièmement, les prix du pétrole brut devraient augmenter l'an prochain de 13 % par rapport aux très faibles valeurs du trimestre courant. Toutefois on s'attend à ce qu'ils chutent de près de 14 % en 1987. Les prix du gaz naturel devraient reculer de 12 %, principalement sous l'effet de la déréglementation du secteur du gaz naturel depuis le 1er novembre 1986. Par contre, d'après le Conference Board, les prix de l'électricité devraient augmenter de 6 % en 1987. En définitive par conséquent, et sur une base annuelle, les *coûts de l'énergie*, qui représentent environ 5 % du coût de la transformation, de la distribution et de la vente au détail des aliments au Canada, devraient régresser légèrement en 1987.

Quatrièmement, pour l'an prochain, on ne s'attend qu'à des hausses modérées des prix *des matériaux d'emballage* utilisés pour les aliments et les boissons. Si les prix des produits d'emballage en papier pourraient connaître une certaine hausse, ceux de matériaux comme les plastiques, tributaires des coûts du pétrole, pourraient diminuer quelque peu.

Cinquièmement, les *coûts du transport*, qui constituent environ 5 % des coûts de la mise en marché des aliments, doivent être pris en compte. En 1987, les coûts du transport par camion et par chemin de fer augmenteront probablement avec l'inflation dont le taux, d'après le Conference Board, demeurera pratiquement à la même valeur qu'en 1986, soit à environ 4 %. La baisse des prix du pétrole sera neutralisée par des augmentations des primes d'assurance imposée aux sociétés de transport par camion et par des hausses de salaires.

Sixièmement, les hausses moyennes des *coûts de la main-d'oeuvre* dans le secteur alimentaire ne devraient pas dépasser de beaucoup 4 % en 1987. Le salaire horaire moyen dans le secteur privé non agricole devrait progresser de 4,1 % l'an prochain, en valeur nominale. À en croire les dernières ententes collectives, les salaires dans le

secteur de la transformation, de la distribution et de la vente au détail des aliments devraient connaître des hausses semblables. Ces hausses de salaire sont un aspect important à considérer dans les perspectives sur les aliments, car les coûts de la main-d'oeuvre sont le plus important des postes de dépenses pris distinctement, représentant environ 55 % des coûts de la mise en marché des aliments. Puisque les coûts de la transformation, de la distribution et de la vente au détail représentent 60 % en moyenne du prix de détail, une hausse de 1 % des coûts de la main-d'oeuvre se traduit par une augmentation de 0,33 % des prix de détail des aliments, si on suppose que ces coûts sont transmis intégralement à la consommation.

Tous les facteurs que j'ai mentionnés jusqu'ici influent sur l'offre ou les coûts du circuit de commercialisation des aliments. Il reste à envisager le membre de la demande de l'équation, c'est-à-dire l'effet sur *les revenus et les dépenses* des consommateurs. D'après le Conference Board, la croissance du produit national brut réel ne devrait être que de 2 % l'an prochain, en baisse par rapport aux 3,2 % de 1986. Le revenu personnel réel disponible devrait progresser de 1,8 % en 1987, comparativement à 1 % en 1986, mais les dépenses consacrées par le consommateur aux biens et services augmenteront de 2,5 % en chiffres véritables en raison d'une baisse constante des taux d'épargne. Les dépenses réelles à la consommation en 1987 seront en baisse par rapport aux 3,5 % de 1986. Les aliments consommés au restaurant seraient les principaux bénéficiaires de l'augmentation des dépenses des consommateurs l'an prochain, alors que les aliments achetés en magasin connaîtraient une plus faible hausse. Dans l'ensemble toutefois, d'après les prévisions du Conference Board, le taux de croissance des revenus ne devrait pas exercer de pression à la hausse appréciable sur la demande et les prix des aliments.

Pour terminer, brièvement, pour ce qui est des *prix des produits primaires*, les prix des bovins seront en hausse en 1987 en raison de l'amenuisement de l'offre, mais ceux des autres produits animaux devraient demeurer aux alentours des chiffres de 1986, sur une base annuelle, ou même diminuer légèrement comme dans le cas de la volaille et des oeufs. Les récoltes ayant été moins abondantes cette année, les prix des pommes, de la pomme de terre et des légumes à entreposer seront plus élevés durant la campagne agricole de 1987 qu'en 1986. On s'attend à un modeste raffermissement des prix du sucre brut. Les prix des huiles comestibles devraient probablement demeurer stables pour le reste de la présente campagne.

En résumé, par conséquent, les perspectives sur les aliments pour 1987 reposent sur les hypothèses que la plupart des coûts de la commercialisation des aliments, y compris ceux de la main-d'oeuvre, continueront à connaître des hausses moyennes et que les taux de change et d'intérêt demeureront relativement stables. L'augmentation des dépenses consacrées par les consommateurs aux biens et services devrait aussi, d'après le Conference Board, avoisiner les chiffres de 1986. Si le taux de croissance était plus élevé et que l'inflation diminuait, leurs effets sur les prévisions touchant les marchés alimentaires se neutraliseraient. Une croissance plus soutenue du produit national brut entraînerait une plus grande pression en hausse sur la demande, alors qu'une baisse de l'inflation diminuerait la pression sur les coûts.

PERSPECTIVES POUR 1987

Ces hypothèses étant posées, je présenterai maintenant les perspectives touchant la transformation des aliments et des boissons, la vente au détail des aliments et les prix de détail pour 1987.

Du côté *des transformateurs d'aliments*, les indices laissent croire qu'en 1987 les résultats seront positifs en général. D'après les prévisions, les ventes continueront à croître, bien qu'à un rythme plus lent qu'en 1986. Pour ce qui est des facteurs de production, la pression globale des coûts devrait demeurer modérée, aucune hausse d'importance n'étant prévue. Les résultats financiers par conséquent devraient être plutôt positifs. À cette situation stable, plutôt heureuse, des transformateurs d'aliments s'ajoutent leurs intentions d'investissement; avec la perspective de résultats à court terme relativement bons, les transformateurs ont manifesté l'intention d'augmenter les investissements en capitaux d'environ 11 % en 1986.

Les transformateurs de boissons ont vu leur production et leurs livraisons augmenter de façon appréciable en partie grâce à des campagnes de commercialisation dynamiques fondées sur le lancement de nouveaux produits et des dépenses massives pour la promotion. Cette augmentation des livraisons commence à se traduire dans le

revenu d'exploitation, en particulier dans le cas des industries des boissons gazeuses et de la bière. Pour 1987, on s'attend à d'autres augmentations des livraisons qui conduiront à une amélioration constante des résultats des entreprises.

Pour ce qui est de la *vente au détail des aliments*, les perspectives sont que les ventes continueront à augmenter en 1987, mais à un rythme plus lent en raison du fléchissement du taux de croissance des dépenses à la consommation et d'une augmentation plus rapide des dépenses consacrées aux aliments pris à l'extérieur comparés aux aliments achetés en magasin. La rentabilité du secteur de la vente au détail, qui avait diminué ces dernières années, ne devrait pas augmenter à court terme même si la pression des coûts devrait être modérée en 1987.

La pression élevée exercée par la concurrence dans le secteur de la vente au détail des aliments, ces dernières années, persistera probablement en 1987, en particulier la concurrence due à d'autres facteurs que les prix comme à l'introduction d'autres produits que les aliments et de rayons de spécialité dans les magasins de détail, la prolifération de magasins de diverses tailles et les changements dans les heures d'ouverture des magasins. Dans ces conditions, l'amélioration de la situation financière des détaillants dépendra, dans une large mesure, du contrôle des frais d'exploitation, en particulier des coûts qui ne sont pas occasionnés par les marchandises, comme ceux de la main-d'oeuvre, de l'énergie, du loyer, des matériaux d'emballage et des intérêts.

Pour terminer, *les prix de détail des aliments* devraient augmenter de 3 à 5 % l'an prochain comparativement à près de 5 % en 1986. On prévoit un intervalle d'augmentation égal, 3 à 5 %, dans le cas des aliments achetés dans les magasins ou au restaurant. L'une des principales raisons de l'augmentation relativement abrupte des prix des aliments en 1986 tient dans ce que les hausses des prix du porc, des produits céréaliers et boulangers, du café ont été plus élevées que prévu tandis que les baisses saisonnières des prix des fruits et des légumes ont été plus faibles que d'habitude. Ces facteurs ont contribué à une accélération de l'inflation des prix des aliments durant la deuxième moitié de 1986. Cette situation sera ressentie en 1987, où, d'après les prévisions, le taux d'augmentation des prix des aliments, d'une année à l'autre, demeurera au-dessus de la moyenne durant le premier semestre et sous la moyenne durant la deuxième moitié de l'année.

Au chapitre des principaux groupes d'aliments, on s'attend à de légères baisses, d'une année à l'autre, des prix de détail du poulet, du dindon, des oeufs, des graisses et des huiles. On prévoit des augmentations de jusqu'à 5 % des prix du porc frais, des produits laitiers, des produits boulangers et autres produits céréaliers, du café et du thé, des fruits et légumes transformés, bien que dans le cas des légumes transformés, l'augmentation pourrait être un peu plus élevée. On s'attend à des augmentations quelque peu plus fortes dans le cas de la viande de boeuf, de la viande salée, du sucre et de certains légumes frais. Il faut souligner toutefois, que ces prévisions annuelles peuvent masquer d'importantes fluctuations des prix durant l'année, en particulier dans le cas des viandes rouges.

Pour 1988, on s'attend à ce que la hausse des prix de détail soit quelque peu inférieure à celle de 1987. Cela est, en partie du moins, attribuable à la persistance des hausses modérées des coûts de la commercialisation, parallèlement en pratique avec l'inflation générale. Les prix des viandes de porc et salées devraient baisser brusquement. Ceux des boissons, des graisses et des huiles pourraient également reculer en 1988, alors que l'on ne prévoit que des hausses modestes dans le cas de la plupart des autres groupes de produits primaires.

PERSPECTIVES DU COMMERCE AGRICOLE EXTÉRIEUR

D. McClatchy

Nous allons traiter des perspectives du commerce agricole extérieur du Canada selon quatre termes différents:

a) le très court terme, soit l'année civile 1986;
b) le court terme, 1987;
c) le moyen terme, soit les cinq prochaines années, plus les tendances probables d'ici à 1991, et
d) le long terme, après 1991.

Pour chacun des trois premiers termes, nous fournirons les prévisions quantitatives applicables aux principaux groupements de produits échangés. Ces prévisions sont présentées à la Figure 1 et, à des fins de comparaison, on les a assorties des données réelles pour les années 1984 et 1985. La Figure 2 donne un meilleur aperçu de la contribution relative nette de chacun des principaux secteurs de production au commerce agricole extérieur, à partir des mêmes données et selon les mêmes termes. L'un des thèmes de ce document a trait à l'importance, particulièrement à l'égard des perspectives de commerce extérieur à long terme, des changements possibles de politiques agricoles et alimentaires à l'étranger, que ces changements soient apportés unilatéralement ou qu'ils soient le fruit de négociations commerciales bilatérales ou multilatérales.

PERSPECTIVES POUR 1986

Les statistiques de fin d'année pour 1986 ne paraîtront pas avant trois mois. Nous tenterons ici de prédire ce qu'elles seront, à la lumière des données relativement définitives dont nous disposons pour la fin septembre. De la sorte, nos «estimations approximatives» ne s'appliquent qu'aux trois derniers mois de l'année civile et nous avons beaucoup plus foi en elles qu'en celles à long terme.

Il semble actuellement que le Canada s'achemine vers un excédent commercial en produits agricoles de 2,3 à 2,4 milliards de dollars pour 1986; il s'agit là de quelque 500 millions de dollars de moins qu'en 1985 et de près de 2 milliards de dollars de moins qu'en 1982-1984. Rappelons, toutefois, que le bilan du début des années 80 a été extraordinaire puisque l'excédent commercial agricole n'a jamais dépassé 1,4 milliard de dollars au cours de la décennie précédente.

Si, en 1985, l'amenuisement de l'excédent commercial est surtout provenu de la baisse des exportations, le nouveau recul enregistré cette année sera surtout attribuable à une augmentation de nos importations de produits agricoles, lesquelles sont passées de 6 à 6,6 milliards de dollars de 1985 à 1986. L'augmentation de la valeur des importations découle surtout de la hausse des prix du café, du sucre, du boeuf et de certains fruits et légumes, conjuguée à l'augmentation des volumes importés de quelques fruits. Cette tendance générale à l'augmentation des importations a quelque peu été atténuée par les baisses substantielles des importations de maïs et de soja suscitées par les récoltes plus abondantes de ces denrées au Canada au cours des deux dernières campagnes et par une légère baisse de la demande en aliments du bétail au pays.

Globalement, malgré quelques reculs importants des prix des céréales et des oléagineux, la valeur des exportations agricoles devrait dépasser de quelque 100 millions de dollars celle de 1985. Cette situation sera surtout attribuable à l'augmentation des disponibilités de céréales pour exportation cette année ainsi qu'à la hausse du prix des exportations de viande rouge. Les exportations de soja sont également fortement en hausse cette année.

PERSPECTIVES DU COMMERCE EXTÉRIEUR POUR 1987

Cette section, à l'instar de la prochaine (qui s'attaque aux perspectives pour les cinq prochaines années), a pour objet d'expliquer ce que les prévisions macro-économiques et celles applicables à la production, à la consommation et aux prix par secteur de production signifieront en termes de volume et de valeur des échanges. Les prévisions macro-économiques et sectorielles sous-jacentes ont été exposées rapidement plus tôt aujourd'hui; les dernières seront expliquées plus en détail au cours des sessions consacrées à

chaque secteur de production demain. Je vous rappelle, en guise d'avertissement, que ces prévisions sous-jacentes s'appuient sur certaines hypothèses, notamment que les politiques existantes seront maintenues à l'étranger (surtout aux États-Unis), qu'il n'y aura pas de dérèglements météorologiques et que le contexte économique mondial ne subira pas de perturbation majeure. Ce sont-là des impondérables; tout changement pourrait avoir des répercussions importantes sur le commerce extérieur.

Je vous rappelle également, pour récapituler rapidement, que les principaux facteurs d'influence du commerce extérieur des produits agricoles en 1987 sont la poursuite du recul des cours mondiaux des céréales et des huiles végétales, le maintien du redressement des cours du boeuf et des bovins sur pied de même que du porc en carcasse et sur pied, et une diminution de la production nord-américaine de viande rouge, exception faite de celle du porc au Canada.

Même si l'offre de céréales est en hausse et, par voie de conséquence, si les exportations devraient être plus élevées en 1987, la valeur des exportations de céréales au cours de l'année civile régressera probablement de 6 % l'an prochain. La valeur des exportations d'oléagineux pourrait reculer quant à elle de 10 % ou plus. Celles d'animaux sur pied et de viande rouge devraient par contre gagner entre 7 et 8 %, à la faveur d'une hausse des prix et d'un bond du volume des exportations de viande de porc. Ces grandes perspectives, conjuguées à d'autres dont l'incidence sera moins marquée sur le bilan global, nous portent à croire que les exportations agricoles se chiffreront à quelque 8,9 milliards de dollars en 1987, en recul de moins de 2 % par rapport aux prévisions pour 1986.

En ce qui concerne les importations, leur volume devrait en règle générale être semblable ou légèrement plus élevé qu'en 1986, à quelques exceptions près, notamment pour le ma?s et le soja dont les importations pourraient reculer à cause de l'augmentation de l'offre au pays et de l'imposition récente de droits compensatoires sur le ma?s. Compte tenu des prévisions d'augmentation modérée, attribuable à l'inflation, des prix de nombreux produits, il semble que les importations agricoles en 1987 gagneront environ 2,3 % pour s'établir à quelque 6,8 milliards de dollars.

Ces prévisions, tant pour les exportations que pour les importations, signifient que l'excédent commercial du Canada à l'égard des produits agricoles reculera à nouveau en 1987, soit de quelque 300 millions de dollars, pour s'établir à environ 2,1 milliards de dollars.

PERSPECTIVES À MOYEN TERME – 1991

D'ici à 1991, un certain redressement des cours mondiaux de céréales devrait s'être amorcé. Les prix du blé pourraient demeurer inférieurs aux cours actuels mais ceux des céréales fourragères et des oléagineux pourraient avoir regagné leurs cours actuels, sinon les avoir dépassés. Par conséquent, et à la lumière d'une hausse prévue des volumes de production et d'exportation, les recettes provenant de l'exportation des céréales et des oléagineux devraient être de 1 milliard de dollars plus élevées en 1991 qu'en 1987.

Par ailleurs, l'expansion fortement cyclique des troupeaux d'élevage et de la production de viande rouge en Amérique du Nord, surtout en réaction à l'amélioration actuelle des marges bénéficiaires à la production, ce sera produite en 1991, de telle sorte que les cours des viandes rouges, notamment ceux du porc, auront reculé. Ainsi, nous prévoyons que la valeur des exportations d'animaux sur pied et de viande rouge pourrait accuser un recul de 400 millions de dollars en 1991 en regard de 1987.

On prévoit une croissance modérée des exportations de la plupart des autres produits, sauf dans le cas des produits laitiers dont les envois à l'étranger reculeront probablement graduellement, au fur et à mesure où la production s'alignera sur les besoins intérieurs en matière grasse et où l'accroissement de la préférence des consommateurs pour le lait à faible teneur en matière grasse entraînera une réduction des excédents d'extraits secs dégraissés du lait, dont l'accumulation découle de la politique d'autosuffisance en matière grasse.

Côté importations, nous prévoyons une expansion graduelle, en termes de dollars courants, dans toutes les grandes catégories de produits au cours des cinq prochaines années. Compte tenu des perspectives actuelles d'augmentation future du revenu des consommateurs canadiens, de redressement généralisé des cours mondiaux d'une vaste gamme des produits agricoles, de taux d'inflation et de taux de change, il est raisonnable de s'attendre à ce que la valeur des importations canadiennes de produits agricoles en 1991 soit de près de 1 milliard de dollars plus élevée qu'en 1987.

Puisque nous prévoyons que, globalement, les exportations agricoles progresseront à peu près au même rythme, nous estimons que l'excédent commercial dans cinq ans ne se démarquera pas sensiblement de celui prévu pour la prochaine année, c'est-à-dire qu'il s'établira à quelque 2 milliards de dollars. Cela ne signifie pas pour autant que nous estimions que l'excédent commercial des produits agricoles sera stable au cours des cinq prochaines années. Au cours de cette période, en effet, le recul des cours des céréales et des oléagineux à l'exportation exercera une influence prédominante en regard de celle des autres facteurs, de sorte que les excédents commerciaux annuels pourraient reculer. Toutefois, nous prévoyons, avec beaucoup de confiance, que d'ici à 1991 le redressement des cours mondiaux des céréales et des oléagineux aura permis à cet excédent de regagner à peu près le niveau atteint en 1987, du moins en termes nominaux (dollar courant).

Nous décelons par ailleurs à moyen terme une tendance digne de mention, à savoir que dans les secteurs agricoles secondaires qui sont exportateurs nets, il semble que les trois principaux, soit ceux des céréales, des oléagineux et du porc sur pied et en carcasse (Figure 2), prendront de plus en plus d'importance. On prévoit que l'importance du secteur laitier et de celui des bovins sur pied et du boeuf diminuera.

Dans la catégorie des importateurs nets, la prédominance des fruits et des amandes diverses s'accentuera.

PERSPECTIVES DE COMMERCE EXTÉRIEUR À LONG TERME – APRÈS 1991

Aucun document sérieux consacré aux perspectives du commerce agricole extérieur ne saurait être complet, de nos jours, sans se pencher sur les négociations commerciales mondiales. Si nous en avons fait abstraction jusqu'à présent, c'est que nous estimions que même si les négociations tant bilatérales que multilatérales battent actuellement leur plein, tout changement de politique résultant de ces discussions ne sera introduit que graduellement de telle sorte que le gros des retombées d'un tel changement ne se fera sentir qu'à long terme.

La situation à long terme du commerce extérieur sera fortement tributaire de l'issue de ces négociations. La nouvelle ronde de négociations du GATT en Uruguay risque d'avoir plus de répercussions que jamais auparavant sur l'agriculture. Il est maintenant généralement reconnu que les mesures de protection en matière de commerce agricole *extérieur* ont pour principale raison d'être de faire contrepoids aux diverses politiques *intérieures* régissant les prix à la production et le soutien du revenu; on reconnaît également que toute discussion entourant l'instauration d'une discipline mondiale efficace à l'égard des facteurs que sont les subventions à l'exportation, les contingents d'importation et les prélèvements variables fait appel, du moins implicitement, à un débat entourant la limitation des programmes de soutien nationaux sous-jacents. Les tarifs exercent aujourd'hui relativement peu d'influence sur le commerce agricole extérieur. Cette question n'occupe d'ailleurs plus de place prépondérante dans les négociations sur le commerce agricole extérieur. Le jour n'est pas loin où l'on discutera de changements significatifs aux politiques de soutien agricole de nombreux pays.

Il ne faut pas non plus exclure la possibilité que soient apportés *unilatéralement* des changements majeurs aux politiques et programmes agricoles. Les mesures prises ces dernières années par la Chine, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis en sont quelques exemples. À une époque où sont généralisées les préoccupations à l'égard des coûts pour l'État des politiques agricoles, les craintes concernant la hausse des coûts à la consommation engendrée par ces mêmes politiques s'accentuent rapidement. On se préoccupe également de plus en plus de la façon disparate dont sont réparties les hausses de revenu entre les agriculteurs d'un même pays, du fait qu'une bonne part des avantages découlant de ces programmes sont «perdus», sous forme de recul des prix sur les marchés mondiaux, au profit des consommateurs des pays importateurs d'aliments (par exemple, l'URSS), plutôt que d'être redistribués entre les producteurs des pays exportateurs. De nos jours, les premiers ministres, ministres des Finances et ministres du Commerce extérieur accordent à peu près la même importance aux politiques agricoles que les ministres de l'Agriculture.

Pourquoi, donc, accorde-t-on autant d'importance mondialement à la réforme des politiques de soutien de l'agriculture? Depuis quelques années, plusieurs études très importantes ont été menées sur les effets du protectionnisme agricole. Ces études ont montré

à quel point les politiques mises de l'avant récemment ont débouché sur une répartition inefficace des ressources agricoles mondiales et ont perturbé les cours mondiaux, à l'instar des échanges. Elles ont aussi mis en évidence la corrélation des éléments en jeu sur les marchés mondiaux, y compris les différentes façons dont chaque pays est touché par les politiques des autres pays et la mesure dans laquelle le prix d'une denrée (par exemple, les céréales fourragères) peut être influencé par les mesures de soutien appliquées aussi bien à elle qu'à d'autres denrées (par exemple, le bétail et le sucre). On prend de plus en plus conscience du fait que si un grand nombre des principaux pays producteurs réduisaient simultanément l'ampleur de leur soutien des prix à la production (du moins, les aspects favorisant l'augmentation de l'offre), les disponibilités mondiales seraient réduites et les cours mondiaux augmenteraient, de telle sorte que les producteurs récupéreraient, en grande partie, les montants perdus sous forme de soutien de l'État. Dans beaucoup des pays moins protectionnistes, la situation des producteurs s'améliorerait parce que les cours mondiaux monteraient. En règle générale, les consommateurs des pays fortement protectionnistes pourraient bénéficier eux aussi d'une situation plus avantageuse puisque les cours intérieurs diminueraient. Les coûts assumés par l'État seraient eux aussi réduits dans presque tous les pays. Ces études montrent en outre que la relativité des prix des denrées aurait aussi tendance à changer considérablement si le soutien était diminué, voire éliminé, dans l'ensemble des secteurs de production; un tel changement généralisé de politiques aurait pour effet de faire progresser les cours, surtout ceux des produits laitiers, suivis de ceux du boeuf; les cours des céréales et des oléagineux réagiraient le moins à ce changement.

Pour illustrer mes propos, permettez-moi de mentionner l'une des plus récentes analyses effectuées. Deux Australiens, Anderson et Tyers, ont estimé cette année que le protectionnisme agricole en Europe occidentale et en Asie orientale a coûté 850 millions de dollars US aux producteurs canadiens en 1985, soit 3 600 $ US par exploitation agricole ou 20 % du revenu agricole net. Pour tirer ces conclusions, les auteurs ont estimé que les politiques agricoles de ces régions, à elles seules, ont fait fléchir les cours mondiaux dans les proportions suivantes: 2 % pour le blé, 4 % pour les céréales secondaires, 14 % pour le boeuf et l'agneau et 3 % pour le porc et la volaille. Ils ont en outre estimé que les répercussions de ce protectionnisme sur le volume des échanges mondiaux sont considérables mais radicalement différentes selon les secteurs de production; ainsi, ce protectionnisme aurait réduit de 63 % le volume des échanges de boeuf et d'agneau mais aurait eu une influence minime sur le volume des échanges de blé. Cette dernière constatation ne signifie pas que les échanges de blé resteraient les mêmes si le protectionnisme européen et asiatique diminuait; elle signifie simplement que l'augmentation des exportations de certains pays (celles d'Australie et d'Amérique du Nord, par exemple, gagneraient quelque 1,3 million de tonnes) compenserait pour le recul des exportations d'autres pays.

Qu'ils soient unilatéraux ou multilatéraux, les changements de politiques et de programmes agricoles et alimentaires tendent à avoir plus d'influence sur le commerce extérieur que sur la production et la consommation intérieures. Prenons, à titre d'exemple, le cas de la Chine. En 1984, ce pays était le premier producteur mondial de blé, avec 88 millions de tonnes. La même année, il a importé 12 millions de tonnes de cette denrée (dont 3 millions de tonnes du Canada). Cela signifie qu'il est possible qu'une augmentation de 15 % de la production de ce pays puisse annuler totalement ses besoins en importation et, de ce fait, réduire le volume des échanges mondiaux de blé de 12 % ou plus (il s'agit là plus d'une possibilité que d'une probabilité parce que, à l'heure actuelle, la Chine n'a pas les moyens de hausser sa production suffisamment pour faire disparaître ses besoins en importation). Cette perspective n'est toutefois pas purement hypothétique. Au cours des quatre années précédant 1985, la production de blé de la Chine a progressé de 30 millions de tonnes, soit plus de 50 %, surtout en réaction à l'amélioration des prix offerts à la production (CIMMYT (1985), Tu Nan (1985)). La production de blé dans tous les pays en développement a gagné 80 millions de tonnes de 1974 à 1984. Malgré ce fait, la croissance de la demande en blé des pays du Tiers monde a outrepassé l'augmentation de la production, de telle sorte que les importations de blé de ces pays ont presque doublé au cours de la décennie précédente et représentent aujourd'hui plus de 50 % des importations mondiales de blé (CIMMYT, op. cit.).

Ces statistiques illustrent la célérité avec laquelle évoluent les éléments fondamentaux du marché mondial d'un produit revêtant une importance extrême pour le Canada. En majeure partie, l'évolution observée a été suscitée par des changements de politiques. Et il faut s'attendre à d'autres réformes de politiques au cours de la prochaine décennie. L'URSS, par exemple, vient à peine d'annoncer la première hausse en 30 ans du prix du pain à la consommation; ce pays envisage ait également la possibilité d'offrir de meilleurs prix à la production, peut être dans le sens du modèle chinois. Autre exemple, l'Argentine aimerait associer son économie à celle du Brésil et exporter à ce pays plus de blé. Ce ne sont là que quelques exemples de facteurs susceptibles de faire fléchir la demande mondiale en blé canadien.

De nombreux pays en développement pratiquent des politiques agro-alimentaires qui, dans les faits, entravent la production ou subventionnent la consommation (Banque mondiale, chapitre 4). La Banque mondiale et d'autres organismes de développement exhortent depuis quelques années ces pays à réformer leurs politiques. Quelques réformes ont déjà été apportées, et elles ne sont pas étrangères à l'augmentation déjà observée de la production des pays du Tiers monde.

Même si ces réformes ne vont pas dans le sens des intérêts immédiats des agriculteurs canadiens (parce que, dans ce cas, les politiques existantes contribuent à soutenir les cours mondiaux) elles pourraient servir les intérêts à long terme du Canada. Ces réformes sont préconisées parce qu'on estime que les politiques existantes entravent le développement économique. Le développement économique est accompagné d'une hausse des revenus personnels et, dans de nombreux pays, débouche-t-il sur le délaissement des aliments à base de blé au profit d'autres sources d'hydrates de carbone et sur l'augmentation de la consommation de viande. De toute évidence, l'intensification de la demande en viande aura d'importantes répercussions sur la demande et sur le commerce mondial des céréales fourragères.

En conclusion, les perspectives à long terme du commerce agricole extérieur du Canada sont fortement tributaires de l'issue collective d'une série de décisions qui seront prises par d'autres pays à l'égard de leurs politiques nationales au cours des prochaines années. Quelques-unes de ces décisions seront prises dans le contexte des négociations commerciales, lesquelles pourraient également nécessiter la remise en question de quelques-unes des mesures appliquées par le Canada. D'autres décisions seront prises unilatéralement en réaction aux pressions budgétaires intérieures et à celles des consommateurs, ou en réaction à des facteurs externes (taux de change des devises). D'autres, encore, seront prises en réaction aux pressions exercées par les établissements mondiaux de prêts sur les pays emprunteurs. Nous nous sommes servis des quelques exemples présentés pour illustrer la mesure dans laquelle quelques-uns de ces changements de politique étrangère pourraient revêtir de l'importance pour le commerce agricole extérieur du Canada à long terme.

RÉFÉRENCES

ANDERSON, KYM ET TYERS, ROD, 1986 «*Agricultural Policies of Industrial Countries and their Effects on Traditional Food Exporters*», Document présenté au premier atelier du Pacific Economic Cooperation Conference's Livestock and Feedgrains Study Program, à Waitomo, Nouvelle-Zélande, Juin-juillet 1986.

CIMMYT (Centre international d'amélioration du maïs et du blé) «*1985 World Wheat Facts and Trends: Report III: A discussion of selected wheat marketing and pricing issues in developing countries*», Mexico, 1985, 44 pp.

TU NAN, 1985 «Nouvelles politiques des prix pour l'agriculture chinoise», *Ceres* 107 (Volume 18, nº 5) pp 26-30, FAO, Rome.

BANQUE MONDIALE, 1986, «*World Development Report*, 1986», Oxford University Press, New York, Juillet 1986, 256 pp.

FIGURE 1. EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS AGRICOLES CANADIENNES, PAR PRINCIPAL SECTEUR DE PRODUITS, ET BALANCE COMMERCIALE AGRICOLE EXCÉDENTAIRE; DONNÉES RÉELLES (1984, 1985) ET PRÉVISIONS (1986, 1987, 1991)

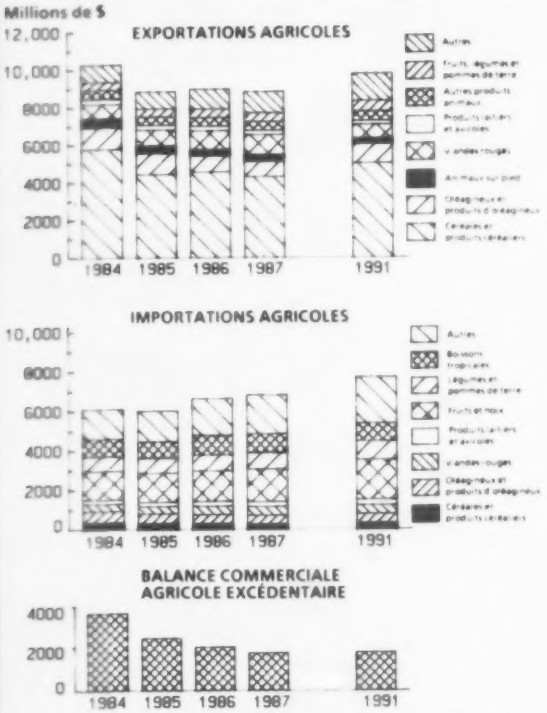

FIGURE 2. BALANCE COMMERCIALE AGRICOLE NETTE (EXPORTATIONS MOINS IMPORTATIONS) PAR PRINCIPAL SECTEUR DE PRODUITS; DONNÉES RÉELLES (1984, 1985) ET PRÉVISIONS (1986, 1987, 1991)

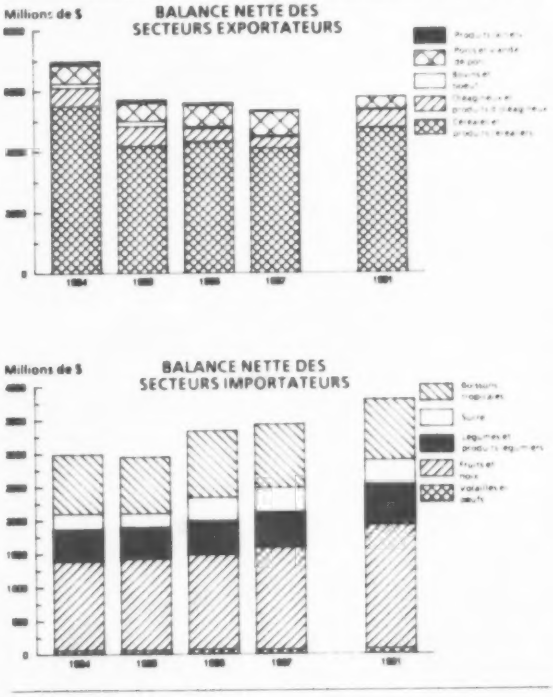

PERSPECTIVES DU REVENU AGRICOLE

B.B. Perkins

INTRODUCTION[1]

Le présent document livre une vue d'ensemble des perspectives du revenu agricole national pour 1986 et 1987, de même que certains commentaires au sujet des prévisions de revenu à moyen terme et de leur incidence sur l'agriculture canadienne. Demain matin, à l'occasion de la séance sur les coûts et le revenu agricoles, on présentera un deuxième document qui traite des perspectives du revenu agricole à l'échelle provinciale.

La préparation des prévisions sur le revenu agricole est un défi de taille compte tenu de la diversité du secteur agricole canadien et des conditions météorologiques défavorables qui sont monnaie courante au Canada. La tâche est devenue encore plus complexe au fil des ans, car le revenu agricole subit de plus en plus l'influence de la situation économique générale, de l'instabilité des marchés internationaux des produits primaires et des politiques des gouvernements locaux et étrangers.

Nous pouvons peut-être donner une certaine crédibilité aux prévisions en jetant un regard sur le passé: les projections effectuées à l'occasion de la Conférence au cours des cinq dernières années correspondent fidèlement aux changements qui se sont opérés durant l'année en cours et l'année suivante, compte tenu d'une marge d'erreur moyenne d'environ 7 %. Ce degré de précision est encore plus digne de foi si l'on considère que les écarts par rapport aux prévisions sur les dépenses d'exploitation des producteurs ou sur les recettes agricoles en espèces sont multipliés quatre ou cinq fois au moment du calcul du revenu agricole net résiduel.

Une bonne part du crédit revient à Statistique Canada et aux ministères provinciaux de l'Agriculture, lesquels collaborent étroitement avec Agriculture Canada à la préparation des prévisions sur le revenu agricole. Nous profitons donc de l'occasion pour remercier de leur aide tous ceux qui ont participé à cet exercice.

REVENU NET AGRICOLE : NOTIONS FONDAMENTALES

Le revenu net réalisé est la différence entre les recettes en espèces et le total des dépenses d'exploitation et de l'amortissement. Il comprend également le «revenu en nature», lequel correspond à la valeur des produits agricoles consommés au foyer. L'agriculteur utilise le revenu net réalisé pour rembourser ses dettes, réinvestir dans son exploitation, acquitter ses dépenses de consommation familiales et constituer des économies. Le revenu net total est le revenu que l'agriculteur réalise après avoir tenu compte des variations de la valeur des stocks qu'il détient. Le revenu net total est calculé en ajoutant la valeur en question au revenu net réalisé.

SITUATION DU REVENU AGRICOLE EN 1986

Après une chute spectaculaire en 1985, le revenu net réalisé a effectué une remontée en 1986, dépassant même le record de 4,33 milliards de dollars établi en 1984. Le revenu de 1986 est évalué à 4,6 milliards de dollars, soit 19,6 % de plus que le chiffre révisé de 1985 (3,9 milliards). Ce gain s'explique par une augmentation prévue d'un peu plus de 1 % des recettes en espèces et par une baisse de près de 3 % des dépenses. Vu l'abondance de la récolte de céréales de cette année, la valeur des stocks détenus par les producteurs est également à la hausse de sorte que le revenu net total a atteint le plateau record des 5,5 milliards de dollars (voir le tableau 1).

Le fait que le revenu agricole se situe à un niveau record au moment où la situation financière de nombreux agriculteurs est de plus en plus précaire témoigne de la complexité de l'exercice prévisionnel dans une industrie aussi diversifiée que l'agriculture canadienne. Cette accumulation de revenus voile les écarts importants qui existent entre les divers secteurs de produits, les effets compensateurs de la chute des recettes commerciales et de la hausse des paiements consentis en vertu de programmes, ainsi que la situation de chaque producteur (par exemple, les pertes de récolte attribuables aux intempéries et les problèmes de remboursement de la dette).

RECETTES AGRICOLES EN ESPÈCES

Le total des recettes agricoles en espèces, y compris les paiements versés dans le cadre de programmes, devrait passer de 19,9 milliards de dollars en 1985 à 20,2 milliards en 1986. La baisse des recettes du secteur des productions végétales fait contrepoids à la hausse des recettes du secteur de l'élevage.

Les producteurs de céréales et d'oléagineux ont connu des difficultés en 1986, année où seuls les producteurs d'orge ont vu leurs recettes augmenter par rapport aux piètres résultats de 1985. En effet, les recettes de l'ensemble du secteur des céréales et des oléagineux ont diminué de 600 millions de dollars par rapport à celles de 1985. Les paiements que l'État a versés en 1986 aux victimes de la sécheresse de l'année précédente et la hausse appréciable des paiements consentis dans le cadre du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest ont effacé une partie de cette baisse. Par ailleurs, les recettes des producteurs de tabac ont augmenté sensiblement en 1986, car le retard dans la conclusion d'une entente sur le prix de la récolte de 1985 a obligé les producteurs à écouler le gros de cette récolte en 1986. Du côté des autres cultures d'importance, les recettes des producteurs de légumes, des floriculteurs et des pépiniéristes ont augmenté de 6 % tandis que celles des producteurs de fruits ont diminué de 8 %. En conséquence, les recettes totales du secteur des productions végétales devraient se chiffrer à 9,1 milliards de dollars, soit environ 3 % de moins qu'en 1985.

On estime que les recettes tirées de la vente de bestiaux et de produits animaux ont atteint le seuil record de 10,1 milliards de dollars en 1986, soit un gain de 3 % par rapport à l'année précédente. Les recettes estimatives des éleveurs de gros bovins et de veaux sont demeurées inchangées de 1985 à 1986, car la mise à la réforme d'un certain nombre de troupeaux en 1984 et 1985, situation attribuable à la sécheresse, a limité le volume des mises au marché. C'est le secteur du porc qui a montré le plus d'amélioration avec un gain dépassant les 270 millions de dollars (près de 15 %) au chapitre des recettes, résultat d'une augmentation importante des prix. Par ailleurs, la hausse des prix du lait et de la crème de transformation, lesquels sont déterminés à partir d'une formule, a contribué à une légère augmentation des recettes des producteurs laitiers. Quant aux recettes des aviculteurs, elles ont augmenté de 4 % par suite de l'accroissement des mises au marché de poulets et de dindons. En revanche, les recettes des producteurs d'oeufs ont diminué de 3 % malgré une hausse des mises au marché, car la baisse du coût des aliments du bétail a fait chuter les prix.

DÉPENSES AGRICOLES

En 1986, le total des dépenses d'exploitation et del'amortissement des entreprises agricoles a diminué pour la première fois depuis 1957 pour s'établir à 15,8 milliards de dollars, soit près de 500 millions de moins qu'en 1985. Une partie de cette baisse, soit plus de 150 millions de dollars, est attribuable à une augmentation de l'aide directe que le Fédéral et les provinces accordent dans le cadre des programmes de rabais sur les facteurs de production agricole. Les dépenses pour l'achat d'aliments du bétail ont diminué de plus de 200 millions de dollars, principalement à cause de la baisse des prix des céréales fourragères. La chute des prix des combustibles, conjuguée aux exonérations et aux dégrèvements d'impôt, s'est soldée par une réduction de plus de 230 millions de dollars (15 %) des dépenses consacrées à l'achat de carburants par rapport à celles de 1985. Par ailleurs, le coût des engrais a diminué par suite d'un épandage moins intensif et d'un léger fléchissement des prix. Le coût de location des terres a également diminué en raison d'une baisse du prix des céréales et de la valeur des terres agricoles. Le taux d'amortissement a très peu varié compte tenu de la faible croissance de l'investissement dans le secteur agricole. Après avoir accusé un net recul au cours des dernières années, les frais d'intérêt ont été assez stables en 1986, malgré une hausse estimative de 2 % de la dette agricole totale, car les taux d'intérêt ont été relativement élevés au premier semestre de l'année.

PRINCIPAUX FACTEURS INFLUANT SUR LE REVENU AGRICOLE

Bon nombre des facteurs qui influent sur le revenu agricole ne ressortent pas immédiatement lorsqu'on examine les variations annuelles des recettes en espèces et des dépenses de l'agriculture.

Le taux de change entre les devises canadienne et américaine est l'un des facteurs les plus positifs qui aient eu une incidence sur le revenu

des agriculteurs canadiens au cours des dernières années. Les prix de la plupart des produits agricoles sont fixés en dollars américains sur le marché mondial. Sauf dans le cas des produits soumis à un système de régulation de l'offre et de certains produits locaux, les prix canadiens correspondent aux prix mondiaux ajustés en fonction de la valeur du dollar canadien. Depuis 1981, la valeur de la monnaie canadienne a diminué de 16 % par rapport à celle de la monnaie américaine. Autrement dit, les recettes du marché dépassent d'environ 16 % le niveau auquel elles se situeraient si la valeur du dollar canadien n'avait pas fléchi. Dans le cas des secteurs des grains et de l'élevage, la différence au chapitre des recettes en espèces serait d'environ 1,5 milliard de dollars.

La baisse des taux d'intérêt a également eu un effet nettement positif sur le revenu agricole. Le taux préférentiel canadien a perdu 8,8 points (46 %) après avoir atteint un point culminant en 1981. Conséquence immédiate de la chute des taux d'intérêt commerciaux, 60 % des dettes agricoles ont été contractées à des taux flottants. En outre, de nombreux agriculteurs ont bénéficié d'une réduction additionnelle des taux d'intérêt dans le cadre des programmes de crédit gouvernementaux. Compte tenu du niveau actuel de la dette agricole, les frais d'intérêt des exploitants seraient plus élevés dans une proportion d'environ 1 milliard de dollars si les taux pratiqués dans le secteur n'avaient pas changé depuis 1981.

L'accroissement rapide des paiements versés directement aux producteurs pour faire contrepoids au manque de débouchés commerciaux, aux calamités naturelles et à la hausse des coûts de production est un troisième facteur important qui influe sur le revenu agricole. Ce sont les programmes financés en partie à l'aide des cotisations et des primes versées par les producteurs (par exemple, le Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest, le Programme d'assurance-récolte et les plans provinciaux de stabilisation du revenu) qui ont accordé les paiements les plus élevés au cours des dernières années. Les paiements d'appoint spéciaux, comme ceux consentis dans le cadre du programme d'aide aux victimes de la sécheresse en 1984 et 1985, et les rabais sur les facteurs de production agricole comme les aliments du bétail, les combustibles, les intérêts et l'impôt foncier ont également augmenté de façon appréciable. Le total des paiements versés directement aux producteurs est passé de 1 milliard de dollars en 1981 à environ 2,8 milliards de dollars en 1986. Ces paiements représentent actuellement 14 % des recettes agricoles totales en espèces.

En revanche, la dégringolade des prix des céréales et des oléagineux a contrebalancé l'effet positif de ces facteurs. Les prix de la récolte de céréales et d'oléagineux de 1986-1987 accusent un recul d'environ 31 % sur ceux de 1981. En conséquence, on estime que les recettes des producteurs de ce secteur ont diminué de plus de 1,6 milliard de dollars en 1986 par rapport à celles réalisées en 1981.

Voilà donc quelques uns des principaux facteurs qu'il faut prendre en considération au moment d'examiner les perspectives du revenu agricole pour l'année 1987 et les suivantes.

PERSPECTIVES DU REVENU AGRICOLE EN 1987

Le revenu net réalisé devrait totaliser 3,8 milliards de dollars en 1987 d'après les données qu'on a présentées à l'occasion de la Conférence des perspectives, données qui touchent les produits agricoles primaires, les facteurs de production agricole et la situation économique générale. Bien entendu, des conditions météorologiques anormales ou la création de nouveaux programmes d'aide gouvernementaux pourraient fausser considérablement les résultats. La chute des prix des céréales compte parmi les principaux facteurs dont il faut tenir compte dans les perspectives sur le revenu. Même si son incidence sur les recettes ne s'est pas fait sentir avant le deuxième semestre de 1986, elle influera sur l'ensemble des mises au marché de céréales en 1987. Par ailleurs, la baisse importante des dépenses d'exploitation qu'on a connue en 1986 ne devrait pas se répéter en 1987 (voir le tableau 2).

RECETTES AGRICOLES EN ESPÈCES

On prévoit que les recettes des producteurs de céréales et d'oléagineux diminueront d'environ 15 % en 1987, résultat du maintien des bas prix et d'une réduction appréciable des paiements de la Commission canadienne du blé pour les récoltes de 1985-1986. La baisse marquée du produit de la récolte de céréales de 1986-1987 obligera l'État à augmenter les paiements consentis en vertu du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest pour faire contrepoids à la diminution des recettes des producteurs. Le total des paiements versés par l'ensemble des

programmes ne devrait cependant pas dépasser le total de l'an dernier, car il est peu probable qu'on vive la même situation qui a abouti à la création du programme d'aide aux victimes de la sécheresse en 1986. Les recettes des producteurs de pommes de terre et des producteurs d'autres cultures spéciales devraient augmenter légèrement en raison de l'accroissement des mises au marché et de la stabilité des prix. On prévoit également que les recettes des producteurs de fruits et de légumes s'inscriront en hausse grâce à un raffermissement des prix et à un gain du volume des mises au marché. Du côté des serriculteurs et des pépiniéristes, la croissance des ventes devrait faire monter les recettes à nouveau en 1987. Les producteurs de tabac, par contre, connaîtront probablement une diminution de recettes étant donné que les ventes reprennent leurs cours normal et que la faiblesse de la demande exerce une pression à la baisse sur les prix et la production. Les recettes des productions végétales devraient accuser un recul de près de 9 % pour s'établir à 8,3 milliards de dollars en 1987, soit leur total le plus bas depuis 1980.

Les perspectives du secteur de l'élevage sont plus favorables. En effet, les recettes tirées des ventes de bestiaux et de produits animaux devraient augmenter de 4 % par rapport à celles de 1986 pour se chiffrer à 10,5 milliards de dollars. Quant aux recettes des producteurs de gros bovins et de veaux, elles devraient s'accroître d'environ 4 %, car la montée des prix vient annuler l'effet d'une légère baisse des mises au marché. On prévoit que les cours du porc poursuivront leur progression et que les recettes des producteurs de porcs et de volailles augmenteront de plus de 5 % à la faveur d'une hausse des mises au marché. Les recettes des producteurs laitiers s'accroîtront quelque peu, résultat d'un léger gain de la consommation et des revenus d'objectif nets. Enfin, on s'attend à une baisse d'environ 4 % des recettes des producteurs d'oeufs, car la réduction du coût des aliments du bétail entraînera une chute proportionnelle des prix.

DÉPENSES AGRICOLES

Les dépenses d'exploitation et l'amortissement des entreprises agricoles devraient demeurer pratiquement inchangés par rapport aux estimations de 1986. On prévoit que les dépenses totales augmenteront dans une proportion inférieure à 1 % pour s'établir à 15,9 milliards de dollars, résultat de plusieurs baisses du prix de l'ensemble des facteurs de production et d'une réduction de l'utilisation des facteurs de production des céréales.

Les dépenses pour la location de terres devraient continuer à diminuer au même rythme que les prix des céréales. On s'attend à ce que les dépenses pour l'achat de pesticides et d'engrais diminuent étant donné qu'une faible demande maintient les prix à un niveau égal ou inférieur à ceux de l'an dernier et que les taux d'épandage moyens ont été réduits. La chute de la moyenne des taux d'intérêt, conjuguée à la perspective d'une diminution de la dette agricole totale, se soldera par une baisse des frais d'intérêt en 1987. Malgré l'accroissement des effectifs de bestiaux, les dépenses pour l'achat d'aliments du bétail devraient également diminuer sous l'effet de la baisse des prix des céréales fourragères. On prévoit que les dépenses consacrées à la réparation des machines augmenteront, car les exploitants continuent de remettre à plus tard le remplacement de leur vieux matériel. L'amortissement devrait rester inchangé par rapport à 1986 compte tenu de la stabilité relative des prix des bâtiments et des machines et de la faible hausse des dépenses d'équipement.

PRÉVISIONS À MOYEN TERME SUR LE REVENU

Pour l'agriculture canadienne, la période qui s'étend d'ici à 1990 en sera une d'instabilité et d'incertitude, de faibles possibilités de croissance et de changements d'envergure. Une capacité de production excédentaire à l'échelle mondiale, un accroissement limité de la demande et une intensification de la concurrence entre les pays exportateurs auront pour effet de déstabiliser les marchés traditionnels et nouveaux. Les divers paliers de gouvernement devront continuer de soutenir vigoureusement le secteur agricole pour faire contrepoids aux baisses de revenu qu'il devrait subir au cours des deux ou trois prochaines années.

Dans l'ensemble, l'économie devrait se porter assez bien durant le reste de la décennie, à la faveur d'un taux d'inflation peu élevé, d'un fléchissement graduel des taux d'intérêt et d'un dollar canadien stable. Le redressement des marchés internationaux des produits primaires est le principal facteur qui déterminera la

vigueur de la reprise économique dans le secteur agricole canadien et le moment auquel elle doit se produire.

Les perspectives de revenu du secteur des viandes rouges sont apparemment favorables si l'on en juge par le maintien des marges bénéficiaires des producteurs de denrées assujetties à un système de gestion des approvisionnements. C'est le cas notamment des produits laitiers, des produits avicoles et, à un degré moindre, des oeufs. Ce prognostic est rehaussé du fait qu'on s'attend à ce que les dépenses d'exploitation augmentent à un rythme nettement inférieur à celui de l'inflation, compte tenu de la faible hausse du prix des facteurs de production, de la croissance mitigée de la production et de l'amélioration de la productivité grâce aux innovations techniques.

Le secteur des céréales et des oléagineux vit une toute autre situation, son problème fondamental étant lié de près aux marchés internationaux. L'offre et la capacité de production excédentaires à l'échelle mondiale continueront d'exercer une pression à la baisse sur les prix à la production de ces produits. À moins que le marché mondial ne connaisse une grave pénurie ou que les pays exportateurs ne modifient leurs politiques, les prix mondiaux des céréales resteront à un niveau peu élevé. On prévoit cependant que les producteurs de céréales et d'oléagineux se retrouveront en meilleure posture à la fin de la décennie lorsque les pays exportateurs (en particulier les États-Unis et la CÉE) auront réduit le volume de leurs stocks et raffermi les prix du marché international.

SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE

Les perspectives du revenu agricole à moyen terme laissententrevoir une détérioration de la situation financière du secteur. Toutefois, cette situation variera beaucoup d'une région et d'un produit à l'autre. Ce sont surtout les producteurs du secteur des grains, donc de l'ouest canadien, qui connaîtront des problèmes financiers.

Cette situation se traduira principalement par une baisse de la valeur des actifs de l'exploitation agricole, baisse attribuable en majeure partie au fléchissement du prix des terres. La valeur des actifs continuera de chuter jusqu'à ce qu'on trouve un nouveau point d'équilibre entre le prix des terres et le revenu agricole prévu. La valeur des terres agricoles devrait diminuer de 5 à 10 % en 1987 après avoir perdu environ 20 % depuis 1982. D'ici à la fin de la décennie, elle devrait se stabiliser et entreprendre une remontée lorsque les prix mondiaux des céréales commenceront à se redresser. Il lui faudra probablement bien des années avant d'atteindre les sommets de 1981.

Les variations de valeur des actifs agricoles influent sur l'avoir net des exploitations. Depuis 1982, l'avoir net du secteur a diminué d'environ 19 milliards de dollars (17 %) à cause d'une baisse estimative de 16 milliards de dollars de la valeur des actifs et d'une augmentation de la dette agricole totale. Comme on s'attend à d'autres baisses de la valeur des actifs, l'avoir net des agriculteurs pourrait s'éroder davantage à moyen terme. Toutefois, l'écart devrait être moins prononcé qu'au cours des cinq dernières années.

Il importe enfin de souligner que la situation financière de l'ensemble du secteur, au même titre que celle du revenu agricole, laisse entrevoir une foule de perspectives. Les correctifs apportés en fonction de ces perspectives varieront d'un cas à l'autre. Les exploitants dont l'avoir propre est peu élevé chercheront à raffermir leur situation financière à l'aide de mesures comme la réduction de la dette, le contrat de cession-bail et la liquidation partielle. De leur côté, les entreprises agricoles dont la situation financière est solide profiteront de la baisse de la valeur des actifs pour prendre de l'expansion lorsque le prix des terres et le revenu agricole seront parvenus à un point d'équilibre. Pour la majorité des agriculteurs, le défi de la période consistera à élaborer des stratégies visant à réduire les risques et les coûts. À cette fin, il faudra recourir à des méthodes de gestion et de comptabilité financières appropriées et adopter des mesures qui favorisent le contrôle de l'endettement, la constitution de l'avoir net et la protection contre les risques par une participation aux programmes d'assurance-récolte et de stabilisation.

---

[1] Les prévisions de 1987 sur le revenu agricole ont été publiées avant l'annonce du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada. Ce programme ajoutera 1 milliard de dollars aux recettes agricoles en espèces de 1987. Son incidence sur les dépenses agricoles de 1987 et, partant, sur le revenu net réalisé dépend de l'usage que les producteurs feront de la somme en question. L'achat d'autres facteurs de production comme les engrais et les produits chimiques aurait pour effet d'augmenter les dépenses tandis que le remboursement de la dette se traduirait par une baisse des frais d'intérêt. Par ailleurs, uninvestissement dans les machines ou les bâtiments se solderait par une hausse de l'amortissement. En somme, on peut s'attendre à une légère augmentation des dépenses d'exploitation totales à cause du programme d'aide de 1 milliard de dollars. Le revenu net réalisé devrait ainsi dépasser de 4,64 milliards de dollars le chiffre prévu pour 1987, au lieu d'accuser une baisse de 3,82 milliards comme nous l'avons prédit dans le présent document.

TABLEAU 1. SITUATION DU REVENU AGRICOLE EN 1986

	1985	1986	Variation 1986/1985
		- millions de dollars -	
Recettes en espèces	19 913	20 215	+1,52
Dépenses et amortissement	16 274	15 825	−2,76
Revenu net réalisé	3 890	4 651	+19,56

TABLEAU 2. PERSPECTIVES DU REVENU AGRICOLE EN 1987

	1986	1987	Variation 1987/1986
		- millions de dollars -	
Recettes en espèces	20 215	19 399	−4,04
Dépenses et amortissement	15 825	15 853	+0,18
Revenu net réalisé	4 651	3 817	−17,93

REVENU AGRICOLE – FAITS SAILLANTS

1986 SITUATION

En 1986, le revenu agricole net réalisé devrait augmenter de 19,6 % pour s'établir à 4,65 milliards de dollars, comparativement à 3,89 milliards (estimation à jour) en 1985.

Cette augmentation du revenu ne sera pas répartie également entre les provinces. L'Ontario et l'Alberta devraient revendiquer les plus fortes hausses, soit 41,4 % et 29,7 %, respectivement. On prévoit que seule la Saskatchewan connaîtra une baisse (– 9 %) à ce chapitre.

Le total des recettes agricoles en espèces devrait passer de 19,9 milliards de dollars en 1985 à 20,2 milliards en 1986. La baisse des recettes du secteur des productions végétales viendra contrebalancer la hausse de celles du secteur de l'élevage.

Selon les prévisions, les recettes du secteur des productions végétales diminueront de 3,5 % pour se chiffrer à 9,1 milliards de dollars tandis que celles du secteur des céréales et des oléagineux fléchiront de 10 %. Une hausse substantielle des paiements versés directement aux céréaliculteurs a contribué à annuler la baisse des recettes du secteur céréalier.

On prévoit que les recettes du secteur de l'élevage augmenteront de 3,3 % pour totaliser 10,1 milliards de dollars, grâce surtout à un gain de 14,9 % des recettes réalisées par les éleveurs de porcs. De leur côté, les élevages de bovins, les fermes laitières et les exploitations avicoles devraient connaître des gains modestes.

Les dépenses d'exploitation et les frais d'amortissement devraient s'inscrire en baisse pour la première fois depuis 1957 et s'établir à 15,8 milliards de dollars, soit 2,8 % de moins qu'en 1985. Le fléchissement du coût des combustibles et des aliments du bétail de même que l'aide supplémentaire consentie par les programmes de remise sur le prix des facteurs de production sont les principaux facteurs à l'origine de cette baisse.

Le revenu agricole net total, qui tient compte de la variation des disponibilités, devrait augmenter de 27,6 % pour ce chiffrer à 5,5 milliards de dollars, résultat d'une forte accumulation des stocks détenus par les exploitants.

PERSPECTIVES POUR 1987

En 1987, le revenu agricole net réalisé devrait totaliser 3,82 milliards de dollars, soit un recul de 17,9 % par rapport au chiffre de 1986. Cette prévision tient compte des paiements versés dans le cadre des programmes fédéraux et provinciaux établis, mais non de l'aide supplémentaire que les gouvernements fournissent aux agriculteurs.

A l'échelle provinciale, les perspectives de revenu sont sujettes à d'importantes fluctuations. Le revenu agricole net réalisé devrait connaître un gain appréciable en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique (10 à 45 %), mais un gain plus modeste au Québec (4,5 %). En revanche, on prévoit qu'il accusera une baisse marquée dans les Prairies (27 à 64 %) et une baisse moins spectaculaire (8,1 %) en Ontario.

Les recettes agricoles en espèces devraient diminuer de 4 % pour totaliser 19,4 milliards de dollars. La baisse des recettes du secteur des productions végétales sera partiellement contrebalancée par le léger gain des recettes du secteur de l'élevage.

En 1987, les recettes du secteur des productions végétales devraient fléchir de 8,4 % pour s'établir à 8,3 milliards de dollars, résultat principalement attribuable à la baisse marquée des recettes du secteur des céréales et des oléagineux.

On prévoit que les recettes du secteur de l'élevage augmenteront de 3,8 % pour se chiffrer à 10,5 milliards de dollars. Les éleveurs de bovins de boucherie, de porcs, de bovins laitiers et de volailles devraient tous réaliser des gains modérés.

Les dépenses d'exploitation et les frais d'amortissement devraient totaliser 15,9 milliards de dollars en 1987, soit à peu près le même chiffre qu'en 1986. La hausse des salaires et du coût des combustibles et des machines viendra probablement annuler la baisse du coût des aliments du bétail et des engrais, des frais d'intérêt et des charges locatives.

TABLEAU 1A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, CANADA

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	3 074 853	2 817 292	
Avoine[1]	55 099	48 232	
Orge[1]	677 997	775 427	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	1 549 273	1 597 890	
Seigle	30 454	24 952	
Lin	194 138	134 896	
Colza	905 783	698 571	
Soya	229 846	227 457	
Maïs	575 348	414 417	
Betteraves à sucre	12 261	17 321	
Pommes de terre	272 655	272 470	
Fruits	288 561	266 895	
Légumes	549 351	573 259	
Tabac	158 011	439 102	
Autres cultures[3]	827 741	768 257	
Total, cultures	9 401 371	9 076 438	8 317 821
Gros bovins et veaux	3 589 427	3 553 243	
Porcs	1 821 614	2 094 748	
Moutons et agneaux	29 716	32 274	
Produits laitiers	2 716 404	2 779 480	
Volailles	901 393	941 133	
Oeufs	508 527	493 864	
Autres bestiaux et produits	184 845	183 436	
Total, bestiaux et produits	9 751 926	1 0078 178	10 457 970
Autres recettes monétaires[4]	759 868	1 060 167	623 061
Total, recettes monétaires	1 9913 165	20 214 783	19 398 852

TABLEAU 1B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, CANADA

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	279 952	290 460	
Loyer agricole brut	690 427	650 477	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	1 370 539	1 424 446	
Intérêt sur la dette[6]	1 837 790	1 827 830	
Total, dépenses de machinerie[7]	2 439 499	2 279 677	
Engrais et chaux[8]	1 406 122	1 332 967	
Autres dépenses pour cultures[9]	1 186 142	1 175 288	
Aliments des animaux[10]	2 054 475	1 840 643	
Autres dépenses pour le bétail[11]	560 901	538 240	
Réparations de bâtiments[5]	256 329	272 602	
Électricité et téléphone	373 224	383 136	
Divers[12]	1 194 660	1 188 992	
Total, dépenses d'exploitation	13 650 060	13 204 758	13 236 476
Amortissement des bâtiments	450 946	423 889	403 076
Amortissement des machines	2 173 445	2 196 083	2 213 978
Total, exploitation et amortissement	16 274 451	15 824 730	15 853 530
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	19 913 165	20 214 783	19 398 852
Plus revenu en nature	251 432	261 270	271 675
Revenu brut réalisé	20 164 597	20 476 053	19 670 527
Moins exploitation et amortissement	16 274 451	15 824 730	15 853 530
Revenu net réalisé	3 890 146	4 651 323	3 816 997
Plus valeur de la variation des stocks	436 900	871 972	
Revenu total net	4 327 046	5 523 295	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 2A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, TERRE-NEUVE

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	0	0	
Avoine[1]	0	0	
Orge[1]	0	0	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	1	6	
Seigle	0	0	
Lin	0	0	
Colza	0	0	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	830	730	
Fruits	611	522	
Légumes	1 931	1 963	
Tabac	0	0	
Autres cultures[3]	2 221	2 342	
Total, cultures	5 594	5 563	5 935
Gros bovins et veaux	1 443	1 312	
Porcs	4 178	4 587	
Moutons et agneaux	64	64	
Produits laitiers	9 449	10 296	
Volailles	11 842	13 589	
Oeufs	9 050	8 714	
Autres bestiaux et produits	838	910	
Total, bestiaux et produits	36 864	39 472	40 682
Autres recettes monétaires	688	435	139
Total, recettes monétaires	43 146	45 470	46 756

TABLEAU 2B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, TERRE-NEUVE

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	37	38	
Loyer agricole brut	132	132	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	4 805	5 098	
Intérêt sur la dette[6]	1 586	1 775	
Total, dépenses de machinerie[7]	2 555	2 504	
Engrais et chaux[8]	1 141	1 146	
Autres dépenses pour cultures[9]	859	875	
Aliments des animaux[10]	15 981	17 004	
Autres dépenses pour le bétail[11]	896	983	
Réparations de bâtiments[5]	431	453	
Électricité et téléphone	1 045	1 063	
Divers[12]	1981	1 995	
Total, dépenses d'exploitation	31 449	33 066	33 207
Amortissement des bâtiments	640	601	577
Amortissement des machines	1 283	1 295	1 314
Total, exploitation et amortissement	33 372	34 962	35 098
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	43 146	45 470	46 756
Plus revenu en nature	600	598	613
Revenu brut réalisé	43 746	46 068	47 369
Moins exploitation et amortissement	33 372	34 962	35 098
Revenu net réalisé	10 374	11 106	12 271
Plus valeur de la variation des stocks	−7	313	
Revenu total net	10 367	11 419	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 3A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	481	455	
Avoine[1]	536	477	
Orge[1]	2 883	2 814	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	3 657	2 527	
Seigle	0	0	
Lin	0	0	
Colza	0	0	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	54 116	56 525	
Fruits	1 290	1 271	
Légumes	5 317	5 450	
Tabac	11 116	10 427	
Autres cultures[3]	7 342	96	
Total, cultures	86 738	80 042	96 084
Gros bovins et veaux	25 329	29 599	
Porcs	20 927	24 467	
Moutons et agneaux	298	368	
Produits laitiers	27 919	28 557	
Volailles	991	1 806	
Oeufs	2 939	2 843	
Autres bestiaux et produits	2 764	2 939	
Total, bestiaux et produits	81 167	90 579	98 088
Autres recettes monétaires[4]	8 473	10 284	6 265
Total, recettes monétaires	176 378	180 905	200 437

TABLEAU 3B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	1 516	1 577	
Loyer agricole brut	3 324	3 164	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	17 175	17 140	
Intérêt sur la dette[6]	13 572	13 424	
Total, dépenses de machinerie[7]	22 971	22 708	
Engrais et chaux[8]	16 244	16 167	
Autres dépenses pour cultures[9]	11 619	11 514	
Aliments des animaux[10]	18 180	17 071	
Autres dépenses pour le bétail[11]	5 592	5 956	
Réparations de bâtiments[5]	2 420	2 541	
Électricité et téléphone	4 178	3 807	
Divers[12]	9 292	9 223	
Total, dépenses d'exploitation	126 083	124 292	125 302
Amortissement des bâtiments	2 907	2 733	2 624
Amortissement des machines	15 426	15 698	15 933
Total, exploitation et amortissement	144 416	142 723	143 859
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	176 378	180 905	200 437
Plus revenu en nature	2 673	2 604	2 584
Revenu brut réalisé	179 051	183 509	203 021
Moins exploitation et amortissement	144 416	142 723	143 859
Revenu net réalisé	34 635	40 786	59 162
Plus valeur de la variation des stocks	−3 177	−6 906	
Revenu total net	31 458	33 880	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 4A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, NOUVELLE-ÉCOSSE

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	713	636	
Avoine[1]	239	208	
Orge[1]	188	194	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	381	843	
Seigle	0	0	
Lin	0	0	
Colza	0	0	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	4 385	3 993	
Fruits	19 413	17 428	
Légumes	7 885	8 755	
Tabac	2 117	2 363	
Autres cultures[3]	13 618	13 609	
Total, cultures	48 939	48 029	54 664
Gros bovins et veaux	27 361	29 639	
Porcs	29 347	33 434	
Moutons et agneaux	1 488	1 816	
Produits laitiers	74 814	78 904	
Volailles	27 957	31 910	
Oeufs	19 708	19 296	
Autres bestiaux et produits	12 655	12 748	
Total, bestiaux et produits	193 330	207 747	219 508
Autres recettes monétaires[4]	14 310	9 646	9 379
Total, recettes monétaires	256 579	265 422	283 551

TABLEAU 4B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, NOUVELLE-ÉCOSSE

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	2 177	2 264	
Loyer agricole brut	1 712	1 678	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	32 164	33 094	
Intérêt sur la dette[6]	13 573	13 470	
Total, dépenses de machinerie[7]	24 603	24 287	
Engrais et chaux[8]	8 405	8 454	
Autres dépenses pour cultures[9]	8 938	9 114	
Aliments des animaux[10]	55 692	54 411	
Autres dépenses pour le bétail[11]	3 898	4 059	
Réparations de bâtiments[5]	4 414	4 635	
Électricité et téléphone	5 048	5 133	
Divers[12]	10 981	10 767	
Total, dépenses d'exploitation	171 605	171 366	171 494
Amortissement des bâtiments	6 971	6 553	6 291
Amortissement des machines	15 451	14 999	15 224
Total, exploitation et amortissement	194 027	192 918	193 009
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	256 579	265 422	283 551
Plus revenu en nature	6 108	6 467	6 800
Revenu brut réalisé	262 687	271 889	290 351
Moins exploitation et amortissement	194 027	192 918	193 009
Revenu net réalisé	68 660	78 971	97 342
Plus valeur de la variation des stocks	−3 157	−2 555	
Revenu total net	65 503	76 416	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 5A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, NOUVEAU-BRUNSWICK

	1985	1986	1987
	- milliers de dollars -		
Blé[1]	685	716	
Avoine[1]	1 491	1 191	
Orge[1]	905	1 010	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	4 394	1 683	
Seigle	0	0	
Lin	0	0	
Colza	0	0	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	43 871	38 900	
Fruits	5 931	6 477	
Légumes	9 812	9 914	
Tabac	1 295	1 167	
Autres cultures[3]	9 832	7 560	
Total, cultures	78 216	68 618	77 769
Gros bovins et veaux	19 672	23 671	
Porcs	20 343	22 262	
Moutons et agneaux	312	368	
Produits laitiers	51 864	53 489	
Volailles	22 373	25 220	
Oeufs	14 270	13 797	
Autres bestiaux et produits	3 883	3 513	
Total, bestiaux et produits	132 717	142 320	148 865
Autres recettes monétaires[4]	11 772	8 639	9 743
Total, recettes monétaires	222 705	219 577	236 377

TABLEAU 5B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, NOUVEAU-BRUNSWICK

	1985	1986	1987
	- milliers de dollars -		
Impôts[5]	2 299	2 391	
Loyer agricole brut	1 110	1 055	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	24 014	23 965	
Intérêt sur la dette[6]	18 330	18 854	
Total, dépenses de machinerie[7]	27 339	27 206	
Engrais et chaux[8]	12 436	12 592	
Autres dépenses pour cultures[9]	10 637	10 369	
Aliments des animaux[10]	42 309	38 078	
Autres dépenses pour le bétail[11]	2 583	2 618	
Réparations de bâtiments[5]	3 212	3 373	
Électricité et téléphone	4 285	4 339	
Divers[12]	7 750	7 553	
Total, dépenses d'exploitation	156 304	152 393	152 877
Amortissement des bâtiments	3 680	3 459	3 321
Amortissement des machines	15 034	15 250	15 479
Total, exploitation et amortissement	175 018	171 102	171 677
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	222 705	219 577	236 377
Plus revenu en nature	3 829	4 188	4 544
Revenu brut réalisé	226 534	223 765	240 921
Moins exploitation et amortissement	175 018	171 102	171 677
Revenu net réalisé	51 516	52 663	69 244
Plus valeur de la variation des stocks	13 712	– 13 396	
Revenu total net	65 228	39 267	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 6A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, QUÉBEC

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	14 528	14 860	
Avoine[1]	19 190	13 605	
Orge[1]	27 838	25 748	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	5 842	24 329	
Seigle	0	0	
Lin	0	0	
Colza	0	0	
Soya	0	0	
Maïs	158 489	134 616	
Betteraves à sucre	1 251	636	
Pommes de terre	36 944	40 752	
Fruits	42 865	39 658	
Légumes	102 609	103 780	
Tabac	25 146	19 821	
Autres cultures[3]	109 554	75 688	
Total, cultures	544 256	493 493	493 831
Gros bovins et veaux	273 652	290 247	
Porcs	567 083	667 726	
Moutons et agneaux	5 351	6 181	
Produits laitiers	9 863 501	1 008 349	
Volailles	252 917	264 856	
Oeufs	91 453	90 448	
Autres bestiaux et produits	32 865	28 385	
Total, bestiaux et produits	2 209 671	2 356 192	2 456 060
Autres recettes monétaires[4]	338 945	355 303	289 981
Total, recettes monétaires	3 092 872	3 204 988	3 239 872

TABLEAU 6B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, QUÉBEC

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	21 938	22 662	
Loyer agricole brut	20 948	20 522	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	213 211	212 329	
Intérêt sur la dette[6]	246 550	254 982	
Total, dépenses de machinerie[7]	258 365	259 445	
Engrais et chaux[8]	154 668	150 731	
Autres dépenses pour cultures[9]	127 612	132 012	
Aliments des animaux[10]	612 852	574 855	
Autres dépenses pour le bétail[11]	64 355	68 442	
Réparations de bâtiments[5]	50 536	53 063	
Électricité et téléphone	66 182	68 811	
Divers[12]	148 405	147 096	
Total, dépenses d'exploitation	1 985 622	1 964 950	1 955 252
Amortissement des bâtiments	62 458	58 710	56 362
Amortissement des machines	189 458	197 001	199 956
Total, exploitation et amortissement	2 237 538	2 220 661	2 211 570
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	3 092 872	3 204 988	3 239 872
Plus revenu en nature	59 690	64 898	67 960
Revenu brut réalisé	3 152 562	3 269 886	3 307 832
Moins exploitation et amortissement	2 237 538	2 220 661	2 211 570
Revenu net réalisé	915 024	1 049 225	1 096 262
Plus valeur de la variation des stocks	– 13 248	– 6733	
Revenu total net	901 776	1 042 492	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 7A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, ONTARIO

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	136 678	124 452	
Avoine[1]	2 300	1 835	
Orge[1]	16 495	14 209	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	12 088	30 938	
Seigle	716	548	
Lin	0	0	
Colza	0	0	
Soya	229 846	227 457	
Maïs	398 612	271 739	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	39 680	38 747	
Fruits	122 120	105 600	
Légumes	305 122	327 971	
Tabac	118 337	405 324	
Autres cultures[3]	406 588	371 158	
Total, cultures	1 788 582	1 919 978	1 625 830
Gros bovins et veaux	1 133 604	1 169 460	
Porcs	596 194	667 479	
Moutons et agneaux	9 812	10 949	
Produits laitiers	939 611	959 622	
Volailles	325 852	339 913	
Oeufs	198 530	191 739	
Autres bestiaux et produits	53 159	53 226	
Total, bestiaux et produits	3 256 762	3 392 388	3 556 037
Autres recettes monétaires[4]	116 251	165 883	194 914
Total, recettes monétaires	5 161 595	5 478 249	5 376 781

TABLEAU 7B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, ONTARIO

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	48 233	51 368	
Loyer agricole brut	108 488	103 389	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	463 967	486 629	
Intérêt sur la dette[6]	434 182	411 605	
Total, dépenses de machinerie[7]	479 067	481 792	
Engrais et chaux[8]	276 810	248 874	
Autres dépenses pour cultures[9]	308 500	305 475	
Aliments des animaux[10]	699 817	661 327	
Autres dépenses pour le bétail[11]	292 237	270 494	
Réparations de bâtiments[5]	80 174	84 183	
Électricité et téléphone	109 902	111 290	
Divers[12]	334 580	334 252	
Total, dépenses d'exploitation	3635 957	3 550 678	3 565 002
Amortissement des bâtiments	170 139	159 930	153 533
Amortissement des machines	439 209	447 200	453 908
Total, exploitation et amortissement	4 245 305	4 157 808	4 172 443
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	5 161 595	5 478 249	5 376 781
Plus revenu en nature	65 483	67 565	70 998
Revenu brut réalisé	5 227 078	5 545 814	5 447 779
Moins exploitation et amortissement	4 245 305	4 157 808	4 172 443
Revenu net réalisé	981 773	1 388 006	1 275 336
Plus valeur de la variation des stocks	91 300	– 359 762	
Revenu total net	1 073 073	1 028 244	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 8A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, MANITOBA

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	516 259	545 546	
Avoine[1]	7 807	8 629	
Orge[1]	152 677	140 382	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	159 557	232 147	
Seigle	10 806	6 859	
Lin	122 505	81 228	
Colza	141 770	133 540	
Soya	0	0	
Maïs	18 247	8 062	
Betteraves à sucre	7 673	8 229	
Pommes de terre	35 843	37 948	
Fruits	0	0	
Légumes	12 065	12 909	
Tabac	0	0	
Autres cultures	361 148	59 166	
Total, cultures	1 246 357	1 274 645	1 005 092
Gros bovins et veaux	300 737	295 213	
Porcs	194 512	241 300	
Moutons et agneaux	2 084	2 049	
Produits laitiers	102 370	104 294	
Volailles	48 828	47 666	
Oeufs	48 354	47 088	
Autres bestiaux et produits	17 785	19 818	
Total, bestiaux et produits	714 670	757 428	785 000
Autres recettes monétaires[4]	36 886	26 550	17 755
Total, recettes monétaires	1 997 913	2 058 623	1 807 847

TABLEAU 8B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, MANITOBA

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	36 616	37 824	
Loyer agricole brut	97 819	93 939	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	84 053	87 746	
Intérêt sur la dette[6]	160 585	162 295	
Total, dépenses de machinerie[7]	290 069	282 385	
Engrais et chaux[8]	218 748	204 529	
Autres dépenses pour cultures[9]	169 130	162 004	
Aliments des animaux[10]	127 596	110 371	
Autres dépenses pour le bétail[11]	19 963	20 999	
Réparations de bâtiments[5]	23 632	25 523	
Électricité et téléphone	33 192	33 799	
Divers[12]	123 583	124 752	
Total, dépenses d'exploitation	1 384 986	1 346 166	1 334 275
Amortissement des bâtiments	17 617	16 561	15 402
Amortissement des machines	244 020	253 748	255 017
Total, exploitation et amortissement	1 646 623	1 616 475	1 604 694
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	1 997 913	2 058 623	1 807 847
Plus revenu en nature	16 851	17 823	17 952
Revenu brut realisé	2 014 764	2 076 446	1 825 799
Moins exploitation et amortissement	1 646 623	1 616 475	1 604 694
Revenu net réalisé	368 141	459 971	221 105
Plus valeur de la variation des stocks	294 347	−62 697	
Revenu total net	662 488	397 274	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 9A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, SASKATCHEWAN

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	1 685 915	1 610 761	
Avoine[1]	4 775	6 025	
Orge[1]	196 225	267 475	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	852 760	879 054	
Seigle	13 972	11 080	
Lin	64 383	47 992	
Colza	410 474	277 025	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	6 923	6 085	
Fruits	0	0	
Légumes	0	0	
Tabac	0	0	
Autres cultures[3]	66 148	77 421	
Total, cultures	3 301 575	3 182 918	3 021 903
Gros bovins et veaux	487 919	451 374	
Porcs	96 244	106 735	
Moutons et agneaux	1 830	1 870	
Produits laitiers	71 762	73 461	
Volailles	30 404	30 932	
Oeufs	18 700	18 055	
Autres bestiaux et produits	13 803	13 942	
Total, bestiaux et produits	720 662	696 369	740 371
Autres recettes monétaires[4]	78 480	156 932	13 515
Total, recettes monétaires	4 100 717	4 036 219	3 775 789

TABLEAU 9B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, SASKATCHEWAN

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	104 853	106 845	
Loyer agricole brut	258 009	235 873	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	183 246	195 867	
Intérêt sur la dette[6]	401 562	416 913	
Total, dépenses de machinerie[7]	680 900	672 345	
Engrais et chaux[8]	329 124	346 568	
Autres dépenses pour cultures[9]	301 377	304 720	
Aliments des animaux[10]	110 382	90 072	
Autres dépenses pour le bétail[11]	24 535	26 841	
Réparations de bâtiments[5]	31 835	34 382	
Électricité et téléphone	65 294	68 247	
Divers[12]	268 207	269 358	
Total, dépenses d'exploitation	2 759 324	2 768 031	2 680 520
Amortissement des bâtiments	52 189	49 058	45 624
Amortissement des machines	630 797	625 159	628 285
Total, exploitation et amortissement	3 442 310	3 442 248	3 354 429
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	4 100 717	4 036 219	3 775 789
Plus revenu en nature	40 498	41 915	43 943
Revenu brut réalisé	4 141 215	4 078 134	3 819 732
Moins exploitation et amortissement	3 442 310	3 442 248	3 354 429
Revenu net réalisé	698 905	635 886	465 303
Plus valeur de la variation des stocks	173 840	751 855	
Revenu total net	872 745	1 387 741	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 10A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, ALBERTA

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	703 228	511 634	
Avoine[1]	17 584	15 572	
Orge[1]	270 431	319 065	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	489 663	412 240	
Seigle	4 815	6 393	
Lin	7 250	5 676	
Colza	343 386	283 674	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	3 337	8 456	
Pommes de terre	27 940	26 477	
Fruits	0	0	
Légumes	27 027	25 925	
Tabac	0	0	
Autres cultures[3]	56 462	63 225	
Total, cultures	1 951 123	1 678 337	1 597 834
Gros bovins et veaux	1 170 120	1 110 672	
Porcs	245 939	273 444	
Moutons et agneaux	6 743	6 829	
Produits laitiers	217 534	222 137	
Volailles	88 570	85 840	
Oeufs	45 986	44 286	
Autres bestiaux et produits	26 227	27 024	
Total, bestiaux et produits	1 801 119	1 770 232	1 768 501
Autres recettes monétaires[4]	98 567	273 992	33 672
Total, recettes monétaires	3 850 809	3 722 561	3 400 007

TABLEAU 10B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, ALBERTA

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	47 766	50 393	
Loyer agricole brut	181 424	173 613	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	200 564	213 912	
Intérêt sur la dette[6]	418 752	408 469	
Total, dépenses de machinerie[7]	550 098	411 564	
Engrais et chaux[8]	357 857	314 500	
Autres dépenses pour cultures[9]	211 357	201 500	
Aliments des animaux[10]	250 411	166 384	
Autres dépenses pour le bétail[11]	127 569	117 700	
Réparations de bâtiments[5]	45 720	49 378	
Électricité et téléphone	61 543	63 766	
Divers[12]	239 960	234 796	
Total, dépenses d'exploitation	2 693 021	2 405 975	2 536 898
Amortissement des bâtiments	100 922	94 866	90 123
Amortissement des machines	547 788	549 821	552 570
Total, exploitation et amortissement	3 341 731	3 050 662	3 179 591
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	3 850 809	3 722 561	3 400 007
Plus revenu en nature	35 817	34 758	36 014
Revenu brut réalisé	3 886 626	3 757 319	3 436 021
Moins exploitation et amortissement	3 341 731	3 050 662	3 179 591
Revenu net réalisé	544 895	706 657	256 430
Plus valeur de la variation des stocks	– 88 118	568 827	
Revenu total net	456 777	1 275 484	

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 11A. RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1985 À 1987, COLOMBIE-BRITANNIQUE

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Blé[1]	16 366	82 32	
Avoine[1]	1 177	690	
Orge[1]	10 355	4 530	
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	20 930	14 123	
Seigle	145	72	
Lin	0	0	
Colza	10 153	4 332	
Soya	0	0	
Maïs	0	0	
Betteraves à sucre	0	0	
Pommes de terre	22 123	22 313	
Fruits	96 331	95 939	
Légumes	77 583	76 592	
Tabac	0	0	
Autres cultures[3]	94 828	97 992	
Total, cultures	349 991	324 815	338 879
Gros bovins et veaux	149 590	152 056	
Porcs	46 847	53 314	
Moutons et agneaux	1 734	1 780	
Produits laitiers	234 731	240 371	
Volailles	91 659	99 401	
Oeufs	59 537	57 598	
Autres bestiaux et produits	20 866	20 931	
Total, bestiaux et produits	604 964	625 451	644 858
Autres recettes monétaires[4]	55 496	52 503	47 698
Total, recettes monétaires	1 010 451	1 002 769	1 031 435

TABLEAU 11B. DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1985 À 1987, COLOMBIE-BRITANNIQUE

	1985	1986	1987
		- milliers de dollars -	
Impôts[5]	14 517	15 098	
Loyer agricole brut	17 461	17 112	
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	147 340	148 666	
Intérêt sur la dette[6]	129 098	126 043	
Total, dépenses de machinerie[7]	103 532	95 441	
Engrais et chaux[8]	30 689	29 406	
Autres dépenses pour cultures[9]	36 113	37 705	
Aliments des animaux[10]	121 255	111 070	
Autres dépenses pour le bétail[11]	19 273	20 148	
Réparations de bâtiments[5]	13 955	15 071	
Électricité et téléphone	22 555	22 881	
Divers[12]	49 921	49 200	
Total, dépenses d'exploitation	705 709	687 841	681 649
Amortissement des bâtiments	33 423	31 418	29 219
Amortissement des machines	74 979	75 912	76 292
Total Expenses & Dep. Charges	814 111	795 171	787 160
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	1 010 451	1 002 769	1 031 435
Plus revenu en nature	19 883	20 454	20 267
Revenu brut réalisé	1 030 334	1 023 223	1 051 702
Moins exploitation et amortissement	814 111	795 171	787 160
Revenu net réalisé	216 223	228 052	264 542
Plus valeur de la variation des stocks	– 28 592	3 026	
Revenu total net	187 631	231 078	

Voir notes à la fin des tableaux.

NOTES AUX TABLEAUX

1 Comprend les paiements versés par la Commission canadienne du blé et par l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario

2 Comprend les avances nettes en espèces au titre des céréales conservées à la ferme, les recettes différées des céréales de même que les paiements consentis en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et les paiements d'assurance-récolte.

3 Comprend les recettes en espèces provenant de la floriculture et de l'exploitation de pépinières, de la production de moutarde et de celle de tournesol, les avances consenties aux producteurs autres que les céréaliculteurs de même que les recettes provenant de la production de trèfle et de graminées, de la production de foin et de trèfle, de la culture des haricots secs, de la culture des pois secs et de cultures diverses.

4 Comprend les recettes provenant de la vente de produits forestiers et de produits de l'érable, de même que les paiements d'appoint versés aux producteurs laitiers, les paiements compensatoires, les paiements de stabilisation provinciaux et les autres paiements complémentaires versés par les gouvernements fédéral et provinciaux.

5 Seuls les terres et les bâtiments en propriété.

6 Les paiements d'intérêt sur les dettes hypothécaires non acquittées (terres et bâtiments en propriété), de même que les paiements d'intérêt sur toutes les autres dettes agricoles, ajustés en fonction des réductions de taux d'intérêt.

7 Le combustible pour usage agricole et la réparation des machines.

8 Ajusté en fonction des remises sur la vente d'engrais et de chaux.

9 Comprend les pesticides, les semences, l'irrigation, la ficelle, le fil métallique et les conteneurs, le tout ajusté en fonction des remises sur la vente de pesticides.

10 Seuls les achats effectués par les voies commerciales, ajustés en fonction des remises sur la vente d'aliments du bétail.

11 Comprend les achats de bestiaux, les frais d'insémination artificielle, les droits d'inscription des bestiaux de race et les dépenses au titre des services vétérinaires.

12 Comprend la pose de clôtures, le travail à façon, le combustible de chauffage, les cotisations versées aux programmes de stabilisation, les primes d'assurance et les autres dépenses non précisées auparavant.

SÉANCES SIMULTANÉES

BÉTAIL ET VOLAILLE

Perspectives concernant les céréales fourragères pour le secteur nord-américain de l'élevage

C.V. Fulton

INTRODUCTION

La dégringolade des prix des céréales fourragères a grandement favorisé l'accroissement de la production du bétail et de la volaille cette année. Compte tenu de l'encombrement des disponibilités mondiales de céréales fourragères, en particulier aux États-Unis, les prix devraient demeurer anémiques pendant une année ou deux. Cette baisse des prix pourrait stimuler l'expansion des productions animales en 1987 et en 1988.

DISPONIBILITÉS DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES

Les disponibilités de maïs aux États-Unis ont grimpé depuis 1984-1985, celles de cette année dépassant de 44 millions de tonnes le niveau record de l'an dernier. Même si l'utilisation intérieure et les exportations devraient augmenter légèrement en 1986-1987, les stocks de fin de campagne devraient s'accroître pour atteindre 143 millions de tonnes, soit près de 100 millions de tonnes de plus qu'à la fin de 1984-1985. Par conséquent, les disponibilités abondantes de maïs aux États-Unis devraient se maintenir pendant encore un à deux ans.

Cette année, les approvisionnements d'orge au Canada ont bondi de 25 % pour atteindre 18,3 millions de tonnes, à cause de la production sans précédent enregistrée dans l'ouest du Canada. Malgré une augmentation des exportations en 1986-1987, les stocks de fin de campagne devraient augmenter pour atteindre 5,2 millions de tonnes. En revanche, les disponibilités totales de maïs au Canada en 1986-1987 sont en baisse de 5 % à 8,8 millions de tonnes en raison d'une baisse de la production. Alors que les disponibilités de céréales fourragères devraient demeurer abondantes dans l'ouest du Canada l'an prochain, en partie à cause du report considérable de blés de qualité inférieure, tout indique qu'elles seront moins abondantes dans l'Est.

PRIX DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES

La Figure 1 illustre l'évolution des prix du marché des céréales fourragères depuis 1980. On peut remarquer l'effet des sécheresses de 1980 et de 1983 aux États-Unis sur les prix du maïs canadien et américain. La hausse des prix enregistrée en 1983 et en 1984 a également été tributaire de la forte réduction des emblavures en 1983 aux États-Unis. Même si les prix de l'orge en Alberta dépendent des prix du maïs américain et canadien, ils sont également fonction de l'offre et de la demande dans l'ouest du Canada.

La Loi agricole de 1985 aux États-Unis (Food Security Act de 1985) adoptée en décembre 1985 prévoyait de fortes réductions des taux d'emprunt pour le maïs et d'autres céréales. Le taux d'emprunt pour le maïs a été abaissé de 2,50 $ (É.-U.) le boisseau en 1985-1986 à 1,92 $ en 1986-1987, ce qui a eu pour effet de faire dégringoler le prix du maïs à la ferme aux États-Unis en 1986 compte tenu des disponibilités surabondantes de maïs dans ce pays. Cet automne, les prix du maïs dans l'Iowa ont été les plus faibles enregistrés depuis 1972. Même si les prix se sont raffermis depuis quelques semaines, ils demeureront de beaucoup inférieurs au taux d'emprunt pendant la majeure partie de la campagne agricole. Le prix à la ferme moyen du maïs en 1987 devrait être environ la moitié de ce qu'il était en 1984. Le fléchissement des prix des céréales fourragères canadiennes a suivi étroitement celui des États-Unis. Tout indique que les prix à la ferme de l'orge en Alberta et du maïs en Ontario en 1987 se compareront aux niveaux qui existaient au cours du quatrième trimestre de 1986.

Le droit compensateur imposé aux importations de maïs américain devrait redresser les prix du maïs canadien. Mais ceux-ci demeureront liés aux prix mondiaux des céréales secondaires à cause des abondantes disponibilités de céréales fourragères concurrentielles, en particulier

d'orge et de blé fourrager en provenance de l'ouest du Canada, et à la nécessité d'exporter une partie de la récolte de maïs à un prix concurrentiel par rapport aux autres exportateurs.

Qu'arrivera-t-il des prix des céréales fourragères après 1987? Cela dépendra avant tout de ce qui se passe aux États-Unis. Même si les superficies ensemencées en maïs l'an prochain devraient régresser sensiblement à cause du programme de gel de terres indemnisé à raison de 15 %, tout indique que les bonnes réserves d'humidité du sol dans la zone de culture du maïs cet automne se traduiront par des rendements supérieurs à la moyenne. Par conséquent, il faudra probablement plusieurs années aux États-Unis pour accorder leurs disponibilités de maïs à la demande. On peut donc s'attendre à ce que les prix des céréales fourragères demeurent languissants pendant plusieurs années, un redressement important n'étant pas prévu avant 1988-1989 ou 1989-1990.

PARTICIPATION DES ÉLEVEURS DE BÉTAIL AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN

J'aimerais aborder le dernier sujet pour comparer les éleveurs de bestiaux, de volailles ou les producteurs laitiers participant au programme du maïs américain et ceux qui n'y participent pas. Toutefois, pour comprendre l'enjeu, j'aimerais décrire brièvement comment fonctionne le programme américain. Le fonctionnement du programme américain, ainsi que les programmes du blé et d'autres céréales fourragères, se comparent à la conduite d'une voiture avec un pied sur le frein et l'autre sur l'accélérateur. Ce qui vient compliquer le fonctionnement des programmes américains, c'est de savoir lequel peut faire office de frein ou d'accélérateur sur la production.

Pour qu'un producteur soit admissible à bénéficier des avantages du programme, il doit reconvertir une partie de ses superficies en maïs à d'autres productions. En 1986-1987, cette reconversion a atteint 20 %. En retour pour avoir gelé une partie de ses superficies en maïs, il est admissible à recevoir un paiement d'appoint du gouvernement américain sur sa production admissible. Le paiement d'appoint par boisseau est la différence entre le prix indicatif, qui est le prix garanti, et le taux d'emprunt ou le taux moyen à la ferme, selon le plus élevé des deux. Dans la Figure 2, la réduction marquée du taux d'emprunt pour 1986-1987 et le fléchissement subséquent des prix à la ferme ont considérablement relevé le paiement d'appoint par boisseau. Pour 1986-1987, ce paiement devrait être le maximum autorisé, soit 1,11 $ (É.-U.) par boisseau, car le prix à la ferme devrait être en moyenne inférieur au taux d'emprunt. Le paiement réel sera quelque peu réduit par les dispositions Gramm-Rudman-Hollings sur la réduction du déficit.

Les tableaux 1 à 5 comparent les coûts directs à la production du maïs pour l'éleveur de bétail non-participant et l'éleveur participant au programme du maïs américain de 1986-1987. L'éleveur non-participant peut semer la totalité de sa superficie de 100 acres en maïs, alors que le participant doit réaffecter 20 acres à des cultures de conservation des sols (Tableau 1). Pour avoir la même quantité de maïs, j'ai supposé que le participant achète une quantité de maïs équivalente à son manque à produire. En termes de besoins d'aliments, la quantité totale de maïs (13 500 boisseaux) suffirait à nourrir plus de 900 porcs dans un élevage de naissage-finition en Iowa.

Au tableau 2, l'éleveur non-participant montre des coûts variables de 13 900 $ ou de 1,03 $ par boisseau produit. Pour ce qui est du participant, les coûts variables totaux sont de 13 300 $ ou de 1,14 $ le boisseau, ce qui comprend l'achat de 2 700 boisseaux de maïs. Les tableaux 3 et 4 résument les paiements directs et de soutien du gouvernement par le truchement du programme de prêts sur récolte que le producteur de maïs reçoit de sa participation au programme du maïs.

Alors que le non-participant ne reçoit aucun paiement gouvernemental, le participant reçoit 11 025 $ en paiement direct et une somme additionnelle de 1 620 $ du programme de prêt de la Commodity Credit Corporation (CCC) (Tableau 5). Ces paiements réduisent ses coûts variables directs à 2 690 $ ou à 20 c. le boisseau, pour une différence de 83 c. le boisseau entre le non-participant et le participant. Cette différence de coût constitue une formidable incitation pour les éleveurs de bétail, de volailles ou les producteurs laitiers qui cultivent les composantes de leurs propres aliments, de participer aux programmes américains de produits agricoles. Il faut toutefois examiner plusieurs points avant de faire cette comparaison :

1. Les coûts utilisés ne comprennent pas les coûts fixes comme l'amortissement, les coûts d'intérêt sur le capital investi dans les bâtiments et les machines, la location de la terre, les coûts de la main-d'oeuvre et la rémunération du gestionnaire.

2. À mesure que les prix à la ferme augmentent, l'incitation financière pour participer diminue, principalement à cause de la réduction du paiement d'appoint et également du coût plus élevé inhérent à l'achat de maïs.

3. Au-delà d'une certaine taille d'exploitation, il y a des limites au montant des paiements gouvernementaux qui rendent la participation moins attrayante. Il serait donc moins attrayant pour un gros exploitant de parc d'engraissement ou pour un producteur intégré de poulets à griller de participer que pour un producteur de porcs en Iowa ou pour un producteur laitier au Wisconsin.

4. Il va sans dire que les avantages sont aussi limités par les superficies existantes en maïs de chaque éleveur de bétail.

5. Les paiements gouvernementaux directs comme les paiements d'appoint n'influencent pas comme tels la décision d'un producteur de maïs de commercialiser son produit ou d'en alimenter son bétail. La décision d'agrandir l'élevage dépend d'autres facteurs en plus des coûts des aliments, comme les prix du marché, l'utilisation de la capacité des installations existantes et des besoins de capitaux aux fins d'expansion, sans oublier la position financière de chaque producteur. La situation financière précaire de nombreux agriculteurs est l'une des raisons invoquées pour les délais dans l'expansion de la production porcine aux États-Unis. Il n'en reste pas moins qu'à des prix des porcs de 50 $ (É.-U.)/100 lb, le maïs vaut 3,90 $ (É.-U.) le boisseau en Iowa s'il est servi à des porcs, et 4,70 $ (É.-U.) le boisseau si les porcs valent 55 $ (É.-U.)/100 lb.

6. Finalement, la participation élevée des éleveurs de bétail aux programmes des céréales fourragères augmente l'efficacité des programmes de gel de terres indemnisé en vue de réduire la production de céréales fourragères et de redresser les prix.

Les tableaux 6 à 10 comparent les coûts directs estimatifs à la production du maïs dans le centre de l'Iowa pour un éleveur de bétail non-participant et un éleveur participant au programme du maïs américain de 1987-1988. Pour cette campagne, le producteur participant peut choisir, soit de geler le minimum de 20 % de ses superficies en maïs à des fins de conservation des sols, soit de reconvertir un 15 % additionnel pour lequel il reçoit un paiement de reconversion de 2 $ (É.-U.) le boisseau. Selon le second choix, la superficie totale reconvertie à des fins de conservation des sols est de 35 % des superficies en maïs. En 1987-1988, le programme américain des céréales fourragères continue de stimuler fortement la participation des éleveurs de bétail, de volailles et les producteurs laitiers qui produisent leurs propres aliments.

CONCLUSION

Les disponibilités surabondantes et abondantes de céréales fourragères aux États-Unis et au Canada respectivement continueront de faire pression à la baisse sur les prix dans un avenir prévisible, ce qui stimulera fortement l'expansion des productions animales en Amérique du Nord, en particulier du porc et de la volaille.

TABLEAU 1 ÉLEVEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1986-1987 EN IOWA

	Non-participant	Participant
Superficie de base	100 AC.	100 AC.
Superficie en maïs	100 AC.	80 AC.
Superficie reconvertie	–	20 AC.
Rendement réel	135 Boiss./AC.	135 Boiss./AC.
Rendement du programme	–	127 Boiss./AC.
Production	13 500 Boiss.	10 800 Boiss.
Manque à produire de la superficie reconvertie	–	2700 Boiss.

TABLEAU 2 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1986-1987 EN IOWA

	Non-participant	Participant
Coûts variables		
Superficie ensemencée	$13 900	$11 120
Superficie reconvertie	–	$ 300
Achat de maïs supplémentaire à 1,45 $/boiss.	–	$ 3 915
Coûts variables totaux	$13 900	$15 335
Par boisseau	$1,03	$1,14

TABLEAU 3 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1986-1987 EN IOWA

	Non-participant	Participant
Paiements gouvernementaux		
Indemnités de gel de 2,5 acres	–	$ 232
Paiement d'appoint à 1,11 $/boiss. sur 10 160 boiss.	–	$11 278
Dispositions GRH de réduction du déficit de 4,3 %	–	$ (485)
Total des paiements gouvernementaux directs	–	$11 025
Par boisseau (13 500 boiss.)	–	$0,82

TABLEAU 4 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1986-1987 EN IOWA

	Non-participant	Participant
Programme de prêt de la CCC		
Remboursement des prêts de la CCC sur 1 550 boiss.	–	$ 700
Déchéance de prêts de la CCC sur 4 625 boiss. et achat de 4 625 boiss. de maïs	–	$ 920
Revenu net	–	$1620
Par boisseau	–	$0,12

TABLEAU 5 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1986-1987 EN IOWA

	Non-participant	Participant
Coûts variables totaux	$13 900	$15 335
Par boisseau (13 500 boiss.)	$1,03	$1,14
Total des paiements gouvernementaux directs	–	$11 105
Revenu net du programme de prêt de la CCC	–	$ 1 620
Coûts variables directs	$13 900	$ 2 690
Par boisseau (13 500 boiss.)	$1,03	$0,20
Différence par boisseau	–$0,83	

TABLEAU 6 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1986-1987 EN IOWA

	Non-participant	Participant	
Superficie de base	100 AC.	100 AC.	100 AC.
Superficie en maïs	100 AC.	80 AC.	65 AC.
Superficie reconvertie - non indemnisée - indemnisée	–	20 AC.	20 AC.
Rendement réel	135 boiss./AC.	135 boiss./AC.	135 boiss./AC.
Rendement du programme	–	127 boiss./AC.	127 boiss./AC.
Production	13 500 boiss.	10 800 boiss.	8 775 boiss.
Manque à produire de la superficie reconvertie	–	2 700 boiss.	4 725 boiss.

TABLEAU 7 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1987-1988 EN IOWA

	Non-participant	Participant	
Coûts variables			
Superficie ensemencée	$13 900	$11 120	$ 9 035
Superficie reconvertie	–	$ 300	$ 525
Achat de maïs additionnel à 1,60 $/boiss.	–	$ 4 320	$ 7 560
Coûts variables totaux	$13 900	$15 740	$17 120
Par boisseau (13 500 boiss.)	$1,03	$1,17	$1,27

TABLEAU 8 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1987-1988 EN IOWA

	Non-participant	Participant	
Paiements gouvernementaux			
Indemnité de gel de 15 acres	–	–	$ 3 810
Paiement d'appoint à 1,21 $/boiss.	–	$12 294	$ 9 989
Total des paiements gouvernementaux directs	–	$12 294	$13 799
Par boisseau (13 500 boiss.)	–	$0,91	$1,02

TABLEAU 9 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1987-1988 EN IOWA

	Non Participant	Participant	
Programme de prêt de la CCC			
Remboursement de prêts de la CCC	–	$540	$675
Déchéance de prêts de la CCC	–	–	–
Revenu net	–	$540	$675
Par boisseau (13 500 boiss.)	–	$0,04	$0,05

TABLEAU 10 PRODUCTEUR DE BESTIAUX NON-PARTICIPANT/PARTICIPANT AU PROGRAMME DU MAÏS AMÉRICAIN DE 1987-1988 EN IOWA

	Non-participant	Participant	
Total des coûts variables	$13 900	$15 740	$17 120
Par boisseau	$1,03	$1,17	$1,27
Moins :			
Total des paiements gouvernementaux directs	–	$12 294	$13 799
Revenu net du programme de prêts de la CCC	–	$ 540	$ 675
Coûts variables directs	$13 900	$ 2 906	$ 2 646
Par boisseau (13 500 boiss.)	$1,03	$0,22	$0,20
Différence par boisseau		–$0,81	-$0,83

FIGURE 1 PRIX À LA FERME DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES

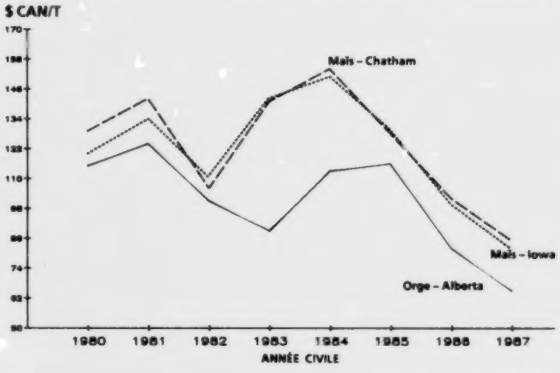

FIGURE 2 TAUX D'EMPRUNT AUPRÈS DE LA CCC, PRIX INDICATIFS ET PRIX MOYENS À LA FERME DU MAÏS AMÉRICAIN

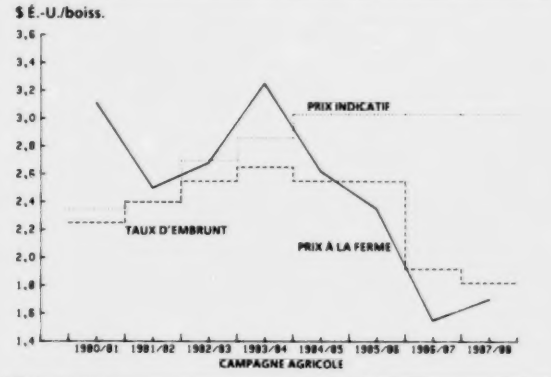

Faits saillants du commerce de la viande au Canada

A.M. Boswell

INTRODUCTION

Bonjour mesdames et messieurs et merci monsieur le Président. Je me contenterai ce matin d'un bref aperçu de la production commerciale du Canada dans l'industrie de la viande. Je n'ai pas l'intention d'insister sur la discussion qui entoure les politiques ou les programmes de commerce international de la viande, ni les points de vue de chaque pays. De nos jours, le commerce international de la viande est devenu comme la troisième loi de Newton qui s'énonce comme suit : «Pour chaque action, il existe une réaction de force égale et opposée».

IMPORTANCE DU COMMERCE DE LA VIANDE AU CANADA

Dans l'histoire, les échanges commerciaux d'animaux vivants et de produits carnés ont été importants pour le Canada. Le commerce canadien d'exportation et d'importation a été largement volontaire. Fondamentalement, les échanges commerciaux ont été en réaction à les différences de prix et à des facteurs de qualité indicateurs d'avantages comparatifs de production. Le fait de commercer était donc plus avantageux que de ne pas le faire.

Le niveau d'exportation canadienne d'une partie de sa production animale et des viandes rouges est étonnement élevé. Un indicateur important du commerce extérieur du Canada en matière de bestiaux et de produits carnés est le pourcentage de la valeur de la production agricole totale, c'est-à-dire le revenu agricole en espèces, dévolu au commerce extérieur. Le dénominateur commun est le montant en dollars puisque diverses classes de produits entrent dans le commerce canadien de la viande (Tableau 1). En 1985, les exportations représentaient 13 % des recettes en espèces de la production canadienne de gros bovins et de veaux, 39 % de porcs, 14 % de moutons et d'agneaux et 4 % de toute la volaille, même si tous les gains tirés de l'exportation ne sont pas retournés aux producteurs. En effet, une partie des recettes totales est partagée entre les transformateurs, les négociants, les sociétés de l'agrinégoce et d'autres intervenants pour acquitter les coûts du transport des produits de la ferme au port ou à d'autres points d'exportation.

Pour les trois viandes rouges énumérées au tableau 1, les principales catégories export-import comprennent la valeur de tout le produit habillé, y compris la viande en conserve et les abats comestibles, ainsi que les animaux en vif. Si la valeur des échanges de sous-produits (peau et suif de bovins) était incluse pour ce qui est du boeuf et du veau, le pourcentage des recettes agricoles exprimé sous forme d'exportations pour 1985 serait passé de 13 à 20 et le pourcentage des importations, de 9 à 12. Également, si la laine était incluse pour les moutons et les agneaux, le pourcentage d'importation serait encore plus élevé que les chiffres énumérés dans le tableau. Pour ce qui est de la volaille, la valeur des échanges commerciaux comprend la chair, les ovoproduits, la volaille en vif et les produits apparentés. De par sa nature, l'industrie de la viande se caractérise par un niveau élevé de valeur ajoutée.

Ces chiffres donnent une autre perspective de la balance commerciale nette relative de chaque secteur des viandes. Depuis le début des années 70, le débouché à l'exportation est devenu une soupape de sécurité de plus en plus importante pour le secteur canadien des viandes rouges.

CANADA : COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE

Le graphique 1 donne une vue d'ensemble de l'importance relative des principales composantes des exportations canadiennes de bétail et de volaille depuis 1970.

Le rôle joué par le commerce international dans l'industrie canadienne de la viande est moins bien compris et donc moins bien reconnu que pour beaucoup d'autres produits agricoles (p.ex., le blé et les céréales), ce qui témoigne de la grande diversité de formes que revêt le commerce. La viande se transige sous forme de carcasses, de morceaux, de conserve, de saucissons et d'animaux en vif. En outre, les ventes de sous-produits comme les abats comestibles, le suif et les peaux, sont également des composantes importantes du commerce.

Depuis 1976, le taux de croissance annuel de la valeur totale des exportations, à l'exception de 1983, a été relativement élevé, appuyé en cela par des hausses dans les secteurs des viandes rouges, des animaux en vif, des peaux non apprêtées de bovins, du suif et, dans une moindre mesure, de la volaille. Une bonne partie de l'augmentation des exportations de viandes rouges et d'animaux vivants provient du secteur porcin, mais les exportations de boeuf et de bovins de boucherie ont également affiché des hausses appréciables depuis la fin des années 70. Côté valeur, les exportations totales de tous les produits de bétail et de volaille (exception faite des produits laitiers) pour l'année 1985 ont totalisé 1,573 milliard de dollars, soit une baisse de 1 % par rapport à 1984.

Les principales composantes de la valeur des exportations canadiennes de bétail et de volaille pour l'année 1985 s'établissent comme suit (Annexe A):

- *Les exportations de viandes rouges*, le plus gros poste d'exportation, ont totalisé près de 800 millions de dollars ou 51 % des exportations totales de bestiaux et de volaille. En terme de viande, le porc absorbe 66 % et le boeuf et le veau, 31 %. Seule une faible quantité de mouton et d'agneau est exportée sous forme de carcasse.
- *Les exportations de bovins de boucherie, de porcs, de moutons et d'agneaux* ont totalisé 375 millions de dollars ou 24 % des exportations totales en 1985. En termes de valeur des exportations en vif, les bovins de boucherie (reproducteurs, bovins d'abattage, bovins d'engrais et veau), les porcs, ainsi que les moutons et les agneaux, ont absorbé 56, 43 et 1 % respectivement.
- *Les exportations de peaux vertes et de cuir de bovins*, essentiellement de peaux de bovins, ont totalisé près de 200 millions de dollars ou 13 % des exportations totales en 1985.
- *Les exportations de suif et de saindoux*, essentiellement de suif de bovins abattus, ont totalisé 93 millions de dollars ou 6 % des exportations totales.
- *Les autres*[1] exportations de sous-produits du bétail ont totalisé 58 millions de dollars en 1985.
- Et toutes les exportations de volaille de chair et de ponte au Canada en 1985 ont totalisé 52 millions de dollars.

CANADA : COMPOSITION DES IMPORTATIONS DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE

Comme pour les exportations, le graphique 2 donne une vue d'ensemble des mêmes composantes principales de la valeur des importations canadiennes de bétail et de volaille depuis 1970.

Les importations totales de toutes les composantes atteignent 793 millions de dollars pour 1985 et, comparées à la valeur totale des exportations de 1,573 milliard de dollars, donnent une balance commerciale nette positive de 780 millions de dollars pour le pays. Le Canada a maintenu une forte position d'exportateur net chaque année depuis 1970 sur la scène des exportations-importations totales. Mais de 1970 à 1977, le pays était en position d'importateur net.

Pour ce qui est des principaux postes commerciaux figurant aux graphiques 1 et 2, le Canada est devenu un grand exportateur net de viandes rouges, d'animaux en vif, de suif, de peaux et cuir de bovins, mais un importateur net de la classe «autres» (principalement à cause des importations de laine) et également un importateur net de volaille.

Les principales composantes de la valeur des importations canadiennes de bétail et de volaille pour l'année 1985 s'établissent comme suit (Annexe B):

- Les importations totales de *viandes rouges* pour 1985 ont totalisé 377 millions de dollars, mais les niveaux d'importation sont demeurés vertuellement inchangés depuis 1976, la baisse des importations de porc annulant la hausse des importations de boeuf. En 1985, les importations en valeur de boeuf et de veau, de porc et de mouton et d'agneau ont représenté 73, 11 et 8 % respectivement des importations totales en carcasse.
- Les importations *d'animaux en vif* ont totalisé 53 millions de dollars en 1985, et se composaient principalement de bovins d'abattage et d'un peu d'agneaux d'abattage en provenance des États-Unis qui continuent de fluctuer d'une année à l'autre.
- Les importations canadiennes de *peaux vertes et de cuir de bovins* se composent principalement de cuir apprêté, alors que les exportations se composent principalement de peaux vertes de bovins. Les importations ont totalisé 154 millions de dollars en 1985.

- Les importations canadiennes de *suif et de saindoux* seulement ont atteint 7 millions de dollars en 1985 et n'ont jamais été considérables.
- Les importations de laine ont représenté plus de 40 % de la classe des «*autres*» qui ont totalité 88 millions de dollars en 1985. En outre, cette catégorie «autres» comprend la gélatine, la présure, les boyaux pour saucisses, la graisse animale et les corps gras.
- Les *importations totales de volaille* ont continué d'augmenter et ont atteint 113 millions de dollars en 1985.

Dans l'industrie de la viande, il y a semble-t-il, deux choses qu'il vaut mieux ne pas regarder faire, soit les saucisses et les estimations économétriques. J'ajouterais les diagrammes d'échanges commerciaux du bétail et de la viande.

FAITS SAILLANTS DU COMMERCE CANADIEN DE LA VIANDE EN 1986

Boeuf : (Tableau 2)

Pour ce qui est des *exportations canadiennes de boeuf et de veau*, les données commerciales officielles de Statistique Canada jusqu'au 1er octobre cette année, comparativement aux mêmes neuf mois l'an dernier, révèlent que la valeur des exportations de boeuf et de veau (frais, congelé, salé, en conserve, abats) a atteint 169,5 millions de dollars, soit une baisse de 2 % par rapport à 1985. À 140 millions de livres, le volume des exportations, à l'exclusion des abats, n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier.

Les exportations de bovins de boucherie (de reproduction, d'abattage, d'engrais, veau) se sont chiffrées à 142,3 millions de dollars jusqu'au 1er octobre, soit une baisse de 14 % par rapport à la période de janvier à septembre 1985. Les exportations de bovins d'engrais et de veaux de lait sont de beaucoup inférieures à celles de l'an dernier, mais les exportations de bovins d'abattage sont d'environ 12 % supérieures avec environ 155 000 têtes. Les exportations de bovins d'abattage aux États-Unis cette année ont affiché une plus forte proportion de bouvillons et de génisses, principalement en provenance des parcs d'engraissement de l'Alberta, comparativement au fort pourcentage traditionnel de vaches d'abattage du Canada. Cette situation traduit le niveau relativement faible du dollar canadien par rapport à la devise américaine, une augmentation du poids de la carcasse et une baisse des effectifs de vaches au Canada, ainsi que les approvisionnements de plus en plus serrés de bovins gras dans les États du nord-ouest des États-Unis.

Pour ce qui est des exportations de boeuf et de veau du Canada, les États-Unis demeurent le principal débouché, absorbant près de 90 % de la valeur totale des exportations. Le Japon suit avec 8 %. Les exportations de sous-produits du boeuf sont acheminées sur plusieurs marchés étrangers. Les principaux débouchés étrangers pour les abats de boeuf sont la CÉE avec près de 60 % des exportations totales, les États-Unis avec 16 % et le Japon avec 10 %. Les principaux marchés étrangers pour les peaux de bovins canadiens en 1986 sont Taïwan avec 46 % de la valeur totale, suivie par la Corée du Sud avec 18 %, les États-Unis avec 11 % et le Japon et la CÉE avec chacun environ 8 %. Pour ce qui est des exportations de suif, les principaux débouchés étrangers sont la CÉE avec près de 40 % des exportations totales, le Japon avec 25 % et plusieurs autres petits débouchés, y compris les États-Unis, avec seulement 3 %.

Côté importations, *celles de boeuf et de veau* jusqu'au 1er octobre de cette année ont totalisé 218,5 millions de dollars, soit 3 % de moins que l'an dernier. À 135 millions de livres, le volume des importations accusait également une baisse d'environ 3 %. En 1986, les États-Unis constituent la principale source d'importation de boeuf en valeur, représentant près de 40 % du total, suivis par l'Australie avec 34 % et la Nouvelle-Zélande avec 21 %. Les États-Unis constituent également la seule source de bovins en vif importés au Canada, essentiellement aux fins d'abattage immédiat. En tout et partout, le Canada est un importateur net de boeuf et de veau en termes de valeur, un exportateur net en termes de volume et un grand exportateur net en termes de bovins de boucherie, de peaux et de suif.

Porc : (Tableau 3)

Pour ce qui est des exportations de porc (frais, congelé, salé, saucisses, abats), la valeur totale au 1er octobre 1986 s'est accrue pour atteindre 519 millions de dollars, soit 35 % de plus que de janvier à septembre 1985. Le volume des exportations de 353 millions de livres, excluant les abats, dépassait de 12 % celui de l'an dernier.

Les exportations de 390 millions de dollars aux États-Unis et de 108 millions au Japon étaient en hausse de 30 et de plus de 65 % par rapport aux neuf premiers mois de 1985 respectivement. Depuis 1981, le marché japonais a fléchi, passant de près de la moitié des exportations de porc canadiennes à moins du quart en 1986. De 1975 à 1979, le Japon a été le plus gros marché pour les exportations de porc canadien. L'augmentation de la valeur des exportations en 1986 traduit la hausse des prix moyens d'exportation et également le fait que le volume total d'exportation aux États-Unis et au Japon est en hausse de 10 et de 21 % respectivement. Les importations canadiennes de porc ont reculé au cours des dernières années, celles en provenance des États-Unis ont représenté une moins forte proportion du total et celles en provenance du Danemark se sont accrues.

Les exportations de porcs au 1er octobre de cette année à des fins d'abattage immédiat aux États-Unis ont totalisé 67 millions de dollars, soit un plongeon de 54 % par rapport à l'an dernier. Les volumes ont été de 410 000 têtes, comparativement à environ 1 million de têtes de janvier à septembre 1985, soit une baisse de près de 60 %, ce qui s'explique par l'imposition du droit compensateur américain de 4,386 cents CAN/livre imposé sur les importations de porcs canadiens.

Moutons et volaille : (Tableau 4)

Au 1er octobre de cette année, les exportations de moutons et d'agneaux du Canada s'établissent à 19 millions de dollars et se composent principalement d'agneaux en vif aux États-Unis avec 18 500 têtes, soit plus de 35 % par rapport à l'an dernier. Les importations de moutons et d'agneaux en carcasse et en vif ont totalisé 31,3 millions de dollars, soit 30 % de plus qu'au cours de la période de janvier à septembre 1985. L'augmentation est largement le résultat d'une hausse de 20 % des importations de mouton (4,6 millions de livres, hausse de 27 %) et d'agneau (18,7 millions de livres, hausse de 18 %), alors que les importations en vif des États-Unis (29 500 têtes) étaient de 9 % inférieures à celles des neuf premiers mois de 1985.

Au 1er octobre de cette année, la *valeur totale des exportations de volaille* était de 31,3 millions de dollars, soit 4 % de moins que l'an dernier, alors que les importations totales (83,9 millions) étaient de 11 % supérieures à celles de la période de janvier à septembre 1985.

PERSPECTIVES COMMERCIALES

Lorsque les gens parlent de perspectives commerciales pour le bétail, ils ne veulent jamais être trop convaincus de ce dont ils sont sûrs. Malgré la présente étude des exploitations canadiennes de boeuf par la Commission du commerce international américaine (US ITC) et les droits compensateurs américains sur les exportations canadiennes de porcs, la conférence des perspectives du ministère de l'Agriculture des États-Unis au début de décembre a prévu que les importations américaines de porc pour 1987 devraient augmenter par rapport à 1986 et que la production de boeuf et de porc pour 1987 devrait être inférieure à celle de 1986 dans ce pays.

Le yen japonais s'est raffermi par rapport au dollar canadien en 1986, ce qui a permis d'accroître les exportations canadiennes de porc. Au 1er octobre de cette année, les importations totales de porc au Japon sont en hausse d'environ 12 % par rapport à la même période en 1985 et les importations cumulatives pour l'année pourraient atteindre ou dépasser les niveaux sans précédents de 1984. Toutefois, la concurrence pour les exportations de porc au Japon est vive, en particulier du Danemark, des États-Unis et, plus récemment, de Taïwan qui, en 1986, a égalé la part du Danemark des exportations de porc au Japon. Ensemble, le Danemark et Taïwan représentent les trois quarts des importations de porc nippones en 1986. Le Japon a abattu près de 20,5 millions de porcs par année en 1985 et en 1986, mais un accroissement de 3 à 4 % est prévu pour 1987. Les importations de boeuf au Japon ont continué d'augmenter à cause d'une demande ferme et croissante, ce qui a fait monter les prix du boeuf de production intérieure et importé au Japon et fait lever les contingents d'importation en 1986 plus tôt que d'habitude. La production globale de peaux de bovins et de suif pour 1987 devrait reculer par rapport à l'an dernier. La baisse de production va de pair avec le fléchissement prévu des abattages de bovins.

Les futures exportations de bétail et de produits carnés seront fortement tributaires des politiques commerciales étrangères de certains pays industrialisés clés. Les éleveurs de bétail de nombreux pays ont une forte influence politique et ont dissuadé le gouvernement d'importer des produits susceptibles d'abaisser leurs prix ou ajouter aux excédents intérieurs. Le problème

des restrictions étrangères sur les exportations de bétail et de viande est une question difficile qui ne sera pas résolue rapidement.

IMPORTANCE DES EXPORTATIONS DE PRODUITS PRIMAIRES

En conclusion, le commerce extérieur dans le secteur des viandes est une grosse affaire au Canada et, depuis quelques années, est devenu de plus en plus important. En 1986, les exportations canadiennes de porcs se rapprocheront des 800 millions de dollars et viendront au deuxième rang comme produit agricole d'exportation (Tableau 7). Pour 1986, les valeurs d'exportation et d'importation de boeuf et de bovins de boucherie combinées devraient en moyenne être légèrement inférieures à celles de 1985 respectivement, mais pour l'ensemble du commerce, le Canada demeurera dans une position d'exportateur net. En réalité, si les peaux de bovins et le suif étaient inclus, les exportations de bovins et de boeuf dépasseraient légèrement la valeur combinée des exportations de porcs et de porc des dernières années.

Depuis plusieurs décennies, le secteur canadien de l'élevage est passé de l'artisanat à un marché nord-américain et à une économie mondiale de la viande.

Aujourd'hui, le commerce extérieur de la viande est très concurrentiel. Le scénario de «mauvaises nouvelles» dépeint pour le secteur des céréales secondaires pourrait à long terme souligner le viel adage courant qui dit: «Des aliments bon marché à long terme équivalent à d'abondantes disponibilités de viande bon marché». La position concurrentielle du Canada dans tous les aspects du secteur de l'élevage deviendra donc, dans un avenir immédiat, de plus en plus importante.

---

[1] Laine, gélatine, présure, boyaux pour saucisses, os, poudre de sang, glandes, sperme, huile animale, matières grasses, colle et matières animales pour la confection de médicaments.

TABLEAU 1. CANADA : REVENU AGRICOLE EN ESPÈCES ET COMMERCE EXTÉRIEUR (%)

	Revenu agricole en espèces	Exportations		Importations	
	millions de $	millions de $	% R.A.E.	millions de $	% R.A.E.
Boeuf/Veau					
1971-1975	1515,0	86,8	6	147,1	10
1976-1980	2817,3	219,8	8	197,0	7
1981-1985	3514,5	381,3	11	305,4	9
1985	3592,1	454,0	13	323,8	9
Porc					
1971-1975	682,4	97,6	14	38,0	6
1976-1980	1105,6	222,1	20	111,0	10
1981-1985	1798,9	595,5	33	47,3	3
1985	1821,6	702,3	39	46,6	3
Moutons/Agneaux					
1971-1975	10,6	1,5	14	22,2	209
1976-1980	17,1	2,4	14	30,7	180
1981-1985	26,6	3,5	13	33,8	127
1985	29,7	4,2	14	31,6	106
Total volaille					
1971-1975	592,3	16,1	3	23,3	4
1976-1980	889,5	28,6	3	70,6	8
1981-1985	1309,4	52,6	4	99,5	8
1985	1409,6	52,0	4	113,3	8

SECTEUR CANADIEN DES ALIMENTS ET DES BOISSONS (1984)

Principales industries	Valeur des expéditions	Pourcentage du total	Coûts des matériels et des approvisionnements	Pourcentage du total
	millions de $	%	millions de $	%
Viandes rouges	8 277,2	23	6 759,6	28
Volaille	1 454,0	4	1 090,0	5
Total	9 731,2	27	7 849,6	33
Produits laitiers	6 095,5	17	4 645,2	19
Provenderies	2 660,2	7	2 107,3	9
Fruits et légumes	2 258,6	6	1 248,3	5
Produits de boulangerie	1 830,6	5	766,2	3
Poisson	1 591,8	4	954,1	4
Brasserie	1 904,5	5	521,9	2
Boissons gazeuses	1 588,7	4	866,3	4
Autres	8 514,1	24	4 958,6	21
Total	36 175,2	100	23 917,5	100

TABLEAU 2. COMMERCE CANADIEN DE BOEUF ET DE VEAU (MILLIONS DE DOLLARS)

			1er janvier au 1er octobre	
	1984	1985	1986	l'an dernier (%)
Exportations en carcasse[1]	211,7	241,6	169,5	−2
% États-Unis	87	85	83	
En vif[2]	218,6	212,5	142,3	−14
% États-Unis	98	97	99	
Peaux[3]	192,3	171,3	170,9	+36
% États-Unis	21	26	15	
Suif	96,0	90,6	50,1	−33
% États-Unis	3	4	3	
Total	718,6	716,0	532,8	−1
% États-Unis	61	65	58	
Importations en carcasse[1]	301,9	274,0	218,5	−3
% États-Unis	37	40	40	
En vif[2]	34,7	49,8	32,8	29
% États-Unis	100	100	96	
Peaux[3]	130,2	108,8	83,0	+1
% États-Unis	52	48	55	
Suif	4,4	2,7	2,2	+1
% États-Unis	100	100	100	
Total	471,2	435,3	336,6	−5
% États-Unis	46	49	50	

1 Frais, congelé, salé, en conserve, abats
2 De reproduction, d'abattage, d'engrais, veau
3 Peaux vertes/cuir de bovins

TABLEAU 3. CANADA : COMMERCE DU PORC (MILLIONS DE DOLLARS)

			1er janvier au 1er octobre	
	1984	1985	1986	l'an dernier (%)
Exportations en carcasse				
Total	445,9	489,7	480,1	+38
États-Unis	313,9	379,0	365,0	+31
Japon	123,6	102,1	107,0	+68
Abats				
Total	40,8	40,1	30,9	+1
États-Unis	25,6	23,7	18,1	−3
Saucisses				
Total	11,9	11,7	8,1	−7
États-Unis	9,7	10,1	6,9	−8
En vif				
Total	202,2	160,7	67,0	−53
États-Unis	201,6	160,1	66,5	−53
Exportations totales	700,8	702,2	586,1	+11
% États-Unis	79	82	78	+3
Importations en carcasse				
Total	36,0	40,8	27,0	−22
États-Unis	23,6	16,4	17,3	+56
Saucisses				
Total	2,9	4,0	2,5	+24
En vif				
Total	0,1	0,3	0,5	+188
Saindoux				
Total	7,9	4,5	1,6	−52
Importations totales	46,9	49,6	32,5	−14
% États-Unis	74	51	70	

TABLEAU 4. CANADA : COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA VOLAILLE ET DU MOUTON

	1984	1985	1er janvier au 1er octobre	
			1986	l'an dernier (%)
Exportations de moutons				
Agneau/mouton (millions de lb)	0,1	0,2	0,1	−64
En vif (milliers de têtes)	15,1	19,2	18,5	+39
Total (millions de dollars)	1,4	2,2	1,9	+19
Importations				
Agneau/mouton (millions de lb)	19,9	24,2	23,3	+20
En vif (milliers de têtes)	53,3	38,4	29,5	−9
Total (millions de dollars)	25,7	31,6	31,3	+30
Laine				
Exportations (millions de dollars)	2,3	2,0	1,4	−11
Importations (millions de dollars)	33,7	36,8	32,8	+17
Exportations de volaille[1]				
Chair (millions de dollars)	24,8	22,3	16,9	+12
Oeufs (millions de dollars)	24,6	23,4	14,4	−18
Total (millions de dollars)	49,4	45,7	31,3	−4
Importations de volaille[1]				
Chair (millions de dollars)	83,8	74,6	59,5	+10
Oeufs (millions de dollars)	26,3	30,3	24,3	+12
Total (millions de dollars)	110,1	104,9	83,9	+11

[1] En vif et en carcasse

TABLEAU 5. CANADA : LES SIX PRINCIPALES EXPORTATIONS AGRICOLES

	Exportations			Importations	
	1984	1985	Rank	1984	1985
	(millions de $)		No.	(millions de $)	
Blé	4 709	3 775	1	–	–
Colza	883	797	2	–	–
Porcs et viande de porc	701	702	3	41	47
Bovins et boeuf	429	454	4	328	324
Orge	636	319	5	–	–
Produits laitiers	293	269	6	115	105
Toute volaille	58	52		122	113

Source : Statistique Canada

TABLEAU 6. JAPON : IMPORTATIONS DE PORC[1]

	1981	1982	1983	1984	1985	1er jan. au 1er oct. 1986	1er jan. au 1er oct. l'an dernier (%)
				000 T			
Danemark	72,4	18,9	17,7	75,1	77,4	55,8	−1
%	39	13	11	38	41	38	
Taïwan	19,7	19,7	33,1	50,7	67,8	56,4	+22
%	11	14	20	26	36	38	
Canada	42,6	43,6	41,8	29,6	22,0	18,9	+37
%	23	31	25	15	12	13	
États-Unis	39,1	32,8	35,4	22,9	11,9	10,8	+48
%	21	23	21	12	6	7	
Autres	9,8	26,2	38,3	17,3	11,1	5,6	−31
%	5	19	23	9	6	4	
Total	183,6	141,2	166,3	195,6	190,2	147,5	+12

[1] Poids du produit

TABLEAU 7. ÉTATS-UNIS : COMMERCE EXTÉRIEUR DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE (EN CARCASSE = MILLIERS DE TONNES MÉTRIQUES, EN VIF = MILLIERS DE TÊTES)

	1984	1985	% 1985/1984	1er jan. au 1er oct. 1986	1er jan. au 1er oct. %
Porc					
Exportations en carcasse	52,5	40,7	−22	13,8	−40
Importations en carcasse	355,7	423,8	+19	197,8	−13
Exportations en vif	14,3	18,2	+27	7,2	−12
Importations en vif	1322	1226	−7	243,9	−75
Boeuf/veau					
Exportations en carcasse	111,5	109,5	−2	60,8	+14
Importations en carcasse	594,7	677,1	+14	324,3	+3
Exportations en vif	71,4	124,7	+75	43,4	−32
Importations en vif	753,4	836,0	+11	641,4	+93
Mouton/agneau					
Exportations en carcasse	2,1	3,0	+42	1,3	+11
Importations en carcasse	8,7	15,6	+79	8,3	+23
Exportations en vif	317,3	362,5	+14	83,7	−100
Importations en vif	16,3	24,3	+49	6,5	+119
Chair de volaille					
Exportations en carcasse	230,1	231,9	+1	133,0	+23
Importations en carcasse	1,9	2,9	+53	,1	−7

Source : Ministère de l'agriculture des États-Unis

ANNEXE A. CANADA : VALEUR DES EXPORTATIONS DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE, 1970 À 1985 (MILLIONS DE DOLLARS)

Année	Total viandes rouges	Total animaux en vif	Peaux et cuir	Suif et saindoux	Volaille et oeufs	Autres produits[1]	Total
1970	104,4	20,4	27,4	15,4	11,5	25,5	204,5
1971	104,0	19,7	24,3	19,0	11,0	23,1	201,1
1972	124,3	32,5	44,9	15,9	8,0	24,5	250,2
1973	184,7	86,9	63,2	24,2	17,5	33,6	410,1
1974	125,1	51,3	48,5	40,8	24,3	39,4	329,5
1975	144,1	52,3	55,0	32,8	19,8	38,7	342,8
1976	190,3	90,9	82,8	38,0	16,4	37,3	455,8
1977	201,8	114,3	105,3	55,6	23,2	38,0	538,2
1978	284,4	153,3	129,9	67,6	27,9	35,6	698,7
1979	388,3	168,3	175,9	96,0	26,8	37,7	893,0
1980	471,1	178,6	144,8	88,0	48,8	45,5	976,8
1981	579,0	156,4	136,4	89,3	61,3	48,4	1 070,7
1982	738,4	248,9	161,8	79,8	47,2	55,1	1 331,2
1983	670,3	245,4	161,3	71,8	45,0	49,6	1 243,4
1984	720,5	421,2	219,2	97,8	57,6	70,8	1 587,1
1985	797,5	375,0	198,1	92,9	52,0	57,5	1 573,2

[1] Laine, gélatine, présure, boyaux pour saucisses, os et farine de sang, glandes, matières animales pour la fabrication de médicaments, sperme, corps gras animaux et colle.

CANADA : EXPORTATIONS DE VIANDES ROUGES EN CARCASSE ET D'ANIMAUX EN VIF PAR CLASSE, 1970 À 1985 (MILLIONS DE DOLLARS)

Année	Boeuf et veau	Porc	Mouton et agneau	Autres viandes[1]	Bovins et veaux	Porcs	Moutons
1970	49,9	36,9	0,3	17,2	15,0	5,2	0,3
1971	48,1	42,0	0,1	13,7	14,6	4,8	0,3
1972	41,7	63,7	0,4	18,5	25,2	6,9	0,4
1973	59,3	96,9	0,2	28,3	75,4	11,1	0,5
1974	30,6	69,1	0,2	25,3	35,2	15,9	0,2
1975	18,8	98,2	0,1	27,0	47,7	4,4	0,2
1976	60,8	96,9	0,3	32,4	34,2	6,4	0,3
1977	55,4	118,5	0,1	27,8	107,9	6,0	0,4
1978	68,4	175,0	0,1	40,8	128,7	23,8	0,8
1979	109,6	225,9	0,3	52,6	148,3	19,2	0,8
1980	127,3	280,9	0,3	62,6	147,2	29,5	1,8
1981	146,3	357,9	1,5	73,4	132,5	23,5	0,4
1982	161,1	494,7	0,5	82,0	195,0	53,4	0,5
1983	153,5	435,1	0,4	81,3	173,3	71,6	0,5
1984	193,4	445,9	0,2	81,0	217,7	202,2	1,3
1985	221,8	489,7	0,3	85,7	212,5	160,7	1,8

[1] Abats, saucisses et autres viandes et préparations de viande. En 1985, les exportations d'abats de porc ont totalisé 40,1 millions de dollars et celles de boeuf, 19,8 millions de dollars.

Source : Statistique Canada

ANNEXE B. CANADA : VALEUR DES IMPORTATIONS DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE 1970 À 1985 (MILLIONS DE DOLLARS)

Année	Total viandes rouges	Total animaux en vif	Peaux et cuir	Suif et saindoux	Volaille et oeufs	Autres produits[1]	Total
1970	116,1	14,3	35,0	4,6	16,2	34,6	220,8
1971	99,6	23,1	39,6	3,4	12,2	29,7	207,5
1972	153,5	25,2	57,5	3,7	17,4	36,8	294,2
1973	223,8	101,6	64,1	3,5	22,7	47,1	462,8
1974	186,6	56,0	75,8	13,8	27,8	52,5	412,4
1975	192,4	29,9	109,6	8,8	36,6	50,1	427,4
1976	335,4	66,4	119,2	8,3	69,0	56,0	654,2
1977	294,8	14,7	100,2	9,3	63,9	61,4	544,3
1978	331,2	38,9	126,3	12,0	65,7	70,9	645,0
1979	332,4	21,8	181,7	8,4	81,7	86,4	712,4
1980	287,0	60,4	116,0	6,1	72,8	87,4	629,7
1981	301,1	136,2	136,1	7,4	93,3	90,5	764,6
1982	296,6	72,4	113,8	9,1	81,0	75,0	647,8
1983	320,7	75,7	155,2	7,4	88,0	77,5	724,6
1984	378,7	38,6	176,9	12,2	121,8	84,9	813,2
1985	377,3	53,3	153,8	7,2	113,3	88,5	793,4

[1] Laine, gélatine, présure, boyaux pour saucisses, graisse animale, corps gras

CANADA : IMPORTATIONS DE VIANDES ROUGES EN CARCASSE ET D'ANIMAUX EN VIF PAR CLASSE, 1970 À 1985 (MILLIONS DE DOLLARS)

Année	Boeuf et veau	Porc	Mouton et agneau	Autres viandes[1]	Bovins et veaux	Porcs	Moutons
1970	74,3	12,2	21,3	8,3	12,9	0,6	0,8
1971	69,4	8,1	14,6	7,5	22,0	0,1	0,9
1972	103,4	18,5	21,5	10,1	23,8	0,2	1,2
1973	146,4	32,8	29,5	15,1	99,3	0,2	2,1
1974	108,6	44,4	20,9	12,7	54,6	0,2	1,1
1975	80,7	84,6	16,5	10,7	27,3	0,2	2,4
1976	145,6	153,9	18,8	17,0	63,0	0,3	3,0
1977	100,7	159,1	19,2	15,9	12,3	0,2	2,2
1978	160,6	121,6	25,9	23,0	36,4	0,4	2,1
1979	196,1	72,3	41,1	22,9	19,9	0,4	1,6
1980	192,3	39,2	37,9	17,6	58,2	0,3	1,9
1981	195,6	48,8	31,2	25,6	133,1	0,4	2,7
1982	196,2	42,7	33,3	24,5	69,2	0,3	2,9
1983	209,5	47,7	37,9	25,6	71,6	0,3	3,8
1984	293,3	38,2	21,9	25,3	34,7	0,1	3,8
1985	274,0	42,4	28,3	32,6	49,8	0,3	3,3

[1] Abats, saucisses et autres viandes et préparations de viande non identifiées quant à l'espèce

Source : Statistique Canada

FIGURE 1. EXPORTATIONS DE PRODUITS DU BÉTAIL ET DE LA VOLAILLE, 1970-1985

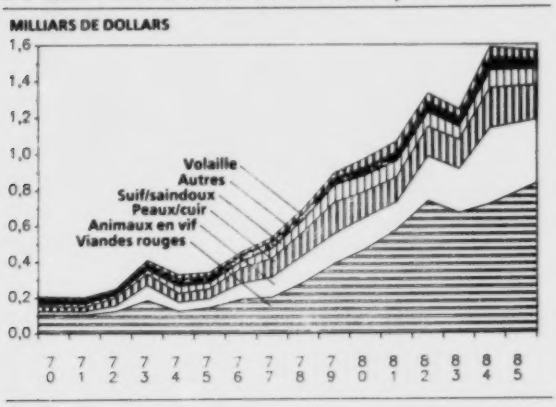

FIGURE 2. IMPORTATIONS DE PRODUITS DU BÉTAIL ET DE LA VOLAILLE, 1970-1985

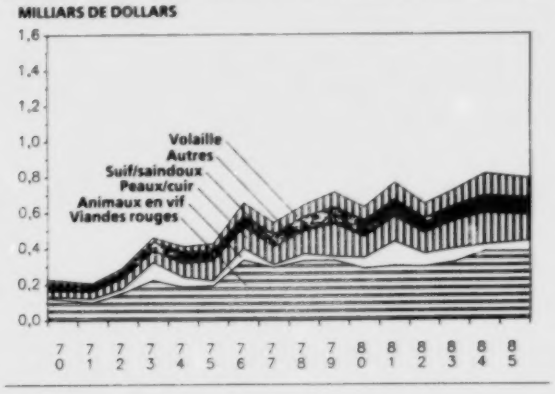

La position concurrentielle du secteur canadien de l'abattage et de la transformation

L.W. MacLeod

Je suis heureux de m'entretenir quelques minutes avec vous de la clé du succès du secteur des viandes rouges au Canada: La position concurrentielle du secteur canadien de l'abattage et de la transformation.

Comme vous l'avez mentionné, monsieur le président, en plus de mon poste habituel à la *Canada Packers*, je cumule cette année les fonctions de président du Conseil des viandes du Canada. Association professionnelle du secteur canadien de l'abattage, le Conseil représente les établissements d'abattage et de transformation soumis au régime d'inspection fédéral. Il compte 55 entreprises-membres, qui exploitent 77 établissements.

Le secteur de la viande que le Conseil représente, et dont fait partie la *Canada Packers*, est très vaste et contribue largement à l'économie globale du pays. Il s'agit en fait du plus important secteur alimentaire du Canada. Avec des ventes annuelles de plus de 8 milliards de dollars, c'est la troisième sphère d'activités en importance de l'ensemble du secteur secondaire. Pour le bétail, il constitue un marché de 11 millions de dollars chaque jour. Fournissant un emploi à plus de 31 000 personnes, il débourse plus de 750 millions de dollars en salaires et en traitements. Puisqu'il s'agit d'un secteur non urbain, actif dans chaque province, ce qu'il verse en guise de rémunération et paie pour le bétail est rapidement injecté dans l'économie rurale du pays.

Ce secteur génère annuellement plus de 1,5 milliard de dollars en «valeur ajoutée». Il paie plus de 30 millions de dollars chaque année en impôt sur le revenu. Il répond aux besoins des consommateurs canadiens en leur fournissant plus de 10 millions de livres de viande rouge chaque jour en plus d'en expédier quotidiennement 2,25 millions de livres sur les marchés étrangers.

La transformation des viandes regroupe tous les types d'organismes commerciaux: organismes publics et privés, sociétés et coopératives.

Notre secteur est très axé sur le commerce extérieur. Les grands et les petits éleveurs canadiens continueront vraisemblablement de produire plus de porcs et de bovins que ce dont a besoin le pays. Avec les excédents de céréales fourragères, voilà l'un des rares moyens de rentabiliser la production de tout ce grain.

Il s'agit aussi d'un secteur dynamique, en pleine évolution. Les exploitants d'abattoirs et les transformateurs ont entrepris une rationnalisation importante au cours de la dernière décennie. Nous avons assisté à une diminution du nombre des établissements à paliers multiples. La rationnalisation n'est pas encore terminée puisqu'il existe encore de trop nombreux d'établissements désuets.

Il y a maintes raisons expliquant la réduction du nombre d'établissements, tout comme il y a maintes raisons expliquant la diminution du nombre d'éleveurs.

Les nouveaux établissements ne comportent qu'un seul palier et s'occupent d'une seule espèce. Ils sont beaucoup plus efficaces en matière de coûts de main-d'oeuvre et d'entretien. Ils assurent une séparation physique des activités d'abattage et de celles de transformation, ce qui leur permet d'exercer un meilleur contrôle bactériologique, essentiel pour une bonne durée de conservation des produits, essentiel pour garder ouverts nos débouchés à l'étranger et essentiel pour réduire les coûts de maintien de l'hygiène des établissements. La poursuite du processus de rationnalisation va de pair avec le maintien de notre compétitivité.

La rentabilité de notre secteur au Canada et aux États-Unis a toujours été modeste, les *meilleures* entreprises enregistrant un profit net après impôt d'environ 1 % de leurs ventes. Cela signifie qu'en moyenne, le secteur ne dépasse que d'un pour cent le seuil de rentabilité.

Voilà une marge bénéficiaire plutôt inconfortable et, cela va sans dire, qui laisse très peu de place à l'entreprise inefficace et onéreuse. Par contre, elle incite le secteur à se tenir à l'affût des nouvelles méthodes et des innovations, et élimine les exploitants inefficaces.

Il doit évidemment y avoir des profits, ou du moins l'appât d'un profit éventuel, pour attirer le capital et le talent de gestion dont a besoin le secteur pour conserver, voire améliorer, sa position concurrentielle.

Le secteur tente de surveiller continuellement trois choses :

(a) Nous surveillons notre compétitivité face aux nombreux autres concurrents canadiens. Par exemple, en Ontario, la moyenne hebdomadaire des abattages de bovins n'est que de 17 000 sujets, tandis que l'on compte pas moins de 27 abattoirs sous contrôle fédéral et un minimum de 250 abattoirs sous contrôle provincial.

(b) Nous surveillons notre compétitivité face aux établissements des États-Unis. On ne peut surestimer l'importance de cette question lorsqu'on sait que des établissements du centre ouest américain peuvent expédier leurs produits au Québec et dans les Maritimes à moindres frais que les établissements de l'Alberta.

(c) Nous surveillons notre compétitivité face à la CÉE, surtout à l'égard du porc pour lequel nous livrons concurrence au Danemark sur les marchés américains et japonais; le Danemark détient quelques-uns des meilleurs abattoirs de porcs au monde. Au cours du dernier mois, la *Canada Packers* a envoyé un groupe de représentants dans quatre pays d'Europe pour voir si nous connaissons bien les toutes dernières techniques d'abattage et de transformation du porc.

J'aimerais donc vous parler aujourd'hui de notre position concurrentielle par rapport aux fournisseurs mondiaux, surtout les États-Unis. Je tenterai d'aborder ce sujet en trois volets : Abattage de porcs; Abattage de bovins; et Transformation.

Le secteur de l'abattage du porc au Canada comporte d'excellents établissements, répartis de façon stratégique dans l'ensemble du pays. Beaucoup de ces établissements disposent des nouvelles techniques et de nombreux étudient actuellement celles qui ne sont pas encore tout à fait au point, comme l'utilisation de robots qui travailleront dans des conditions adverses, les systèmes d'information de gestion et les salles de coupe automatisées.

Comme je le mentionnais plus tôt, le secteur comporte aussi certains vieux établissements inefficaces, qui ne survivront pas.

Malheureusement, beaucoup de nos établissements sont petits et ont des difficultés à soutenir la concurrence des grands établissements de calibre international. Cela signifie que les petits établissements se feront de plus en plus rares dans les années à venir. Même si je suis convaincu que cette situation en mécontentera plus d'un, cette tendance est inévitable si nous voulons que le secteur survive et prospère.

Le secteur de l'abattage du porc aux États-Unis met actuellement en présence de puissants protagonistes, comme l'IBP, qui construit à des endroits stratégiques des établissements nouveaux, immenses et efficaces. Si nous voulons être compétitifs, nous devons nous doter du même type d'établissements au Canada.

Si nous ne pouvons être compétitifs, les porcs seront expédiés et abattus aux États-Unis.

Ce pays compte 72 établissements qui abattent chacun 100 000 porcs ou plus par année. Bien qu'ils ne représentent que 5,5 % des 1 310 abattoirs de porcs sous contrôle fédéral aux États-Unis, ces 72 établissements effectuent 88 % de l'ensemble des abattages de porcs commerciaux. Il y a dix ans, on comptait 116 établissements du genre; cela signifie que plus du tiers ont fermé leurs portes au cours de la dernière décennie mais que la moyenne des abattages par établissement s'est accrue de 80 %, passant de 11 000 à 20 000 sujets par semaine.

Regardons maintenant la scène canadienne.

À l'heure actuelle, 29 établissements canadiens ont une capacité de 100 000 sujets ou plus par année, soit une moyenne d'environ 8 700 sujets par semaine. Il y a dix ans, on comptait 26 abattoirs du genre; leur moyenne hebdomadaire correspondait à la moitié de la moyenne actuelle. Puisque la moyenne des abattages de porcs au Canada est bien inférieure à celle des Américains, le Canada a un énorme défi à relever si l'on tient compte des avantages évidents que détiennent les États-Unis en matière d'installations, de frais généraux et de main-d'oeuvre.

Avant d'aborder le secteur des bovins, regardons où se trouvent les principales régions d'abattage de porcs dans les deux pays.

Malgré plusieurs fermetures au cours des dernières années, le secteur de l'abattage des bovins au Canada compte encore un trop grand nombre d'établissements qui abattent trop peu de bovins. Certains de ces abattoirs sont désuets, inefficaces et assez mal situés.

Les Américains sont nos plus grands concurrents dans le domaine des bovins de boucherie. Trois grandes sociétés dominent le marché de l'abattage aux États-Unis: IBP, Excel et Val-Agri. Leurs établissements sont grands, bien

situés et très efficaces; de plus, ils paient des salaires inférieurs à ceux observés dans la plupart des établissements canadiens. Par efficaces, j'entends très productifs sous les angles main-d'oeuvre et frais généraux.

La *majorité* des abattoirs de bovins canadiens sont spécialisés, comportent des installations modernes et sont situés près des centres de production. La plupart utilisent les techniques de pointe mais, en raison de leur taille, ils ne sont pas aussi efficaces que les meilleurs abattoirs américains.

Encore une fois, servons-nous d'une carte pour mieux visualiser leur emplacement.

L'an dernier, aux États-Unis, 118 abattoirs de bovins affichaient un taux hebdomadaire de 1 000 sujets ou plus – avec un rendement hebdomadaire moyen de 5 000 sujets. Dix ans plus tôt, on comptait 217 établissements de cette catégorie, affichant une moyenne de 2 900 sujets par semaine. Parallèlement, on compte 20 établissements canadiens qui ont un rendement de plus de 1 000 sujets et abattent, en moyenne, 2 400 sujets par semaine. On le voit, au cours de la dernière décennie, le Canada n'a pas enregistré une aussi grande réduction du nombre d'établissements ni une aussi forte augmentation de la production unitaire qu'aux États-Unis.

En moyenne, les salaires sont plus bas aux États-Unis qu'au Canada, même en tenant compte de la différence de valeur entre les deux devises. Voilà qui est inquiétant mais on ne peut rien y faire à court terme. On doit viser à diminuer graduellement cet écart à plus long terme.

Bien que l'on exporte des bovins et des porcs sur pied aux États-Unis, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper. En fait, on serait surpris d'apprendre qu'il n'y a pas d'échanges compte tenu de la frontière relativement ouverte entre les deux pays. Les prix des bovins sont instables. Les producteurs et les exploitants d'abattoirs surveillent continuellement les prix dans les deux pays, et c'est pourquoi on exporte et on importe aussi bien des animaux en vif que des viandes, chaque jour de la semaine. Voilà qui montre que nous évoluons vraiment dans un contexte nord-américain.

Le secteur canadien de la transformation n'est pas trèsdésavantagé par rapport à son homologue américain. Nos établissements sont généralement efficaces. Dans la plupart des cas, la valeur ajoutée est considérable, les produits sont bien différenciés et, qui plus est, il y a des débouchés.

C'est intentionnellement que je ne m'étends pas sur le volet «main-d'oeuvre». Les salaires accaparent de 7 à 10 % des recettes issues de nos ventes. En général, *et compte tenu des taux de change actuels*, les salaires dans le secteur de la transformation au Canada correspondent à ceux observés aux États-Unis. Dans les abattoirs de porcs et de bovins, ils sont généralement plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Comme je l'ai mentionné plus tôt, cette situation doit être corrigée à long terme.

Les échelles salariales au Canada ont toujours correspondu à celles prévues dans les conventions collectives des principaux établissements américains. Dans les deux pays, les salaires payés par les abattoirs étaient les plus élevés du secteur alimentaire et correspondaient à la moyenne de l'ensemble du secteur secondaire.

Toutefois, en 1982 et en 1983, un changement majeur s'est produit aux États-Unis. Les tarifs horaires moyens ont culminé en 1983 puis se sont mis à régresser; l'an dernier, ils avaient perdu 48 c. dans le secteur de la viande.

Par contre, au Canada, le salaire moyen a continué d'augmenter. Si l'on tient compte de l'écart entre les échelles salariales des deux pays et de leur insensibilité aux fluctuations du taux de change, ce qui n'est pas le cas du secteur de l'élevage ou des produits carnés, on peut comprendre que notre secteur se préoccupe des coûts de la main-d'oeuvre lorsqu'il considère sa compétitivité.

À la lumière de ces observations, il est clair que l'écart entre les échelles salariales est plus important dans les abattoirs de bovins, surtout ceux de l'Ouest et moins important dans les abattoirs de porcs; par ailleurs, dans les établissements de transformation, les échelles salariales peuvent être les mêmes dans les deux pays, voire plus élevées aux États-Unis.

Les avantages sociaux constituent un autre facteur dont il faut tenir compte. Il y a des plus et des moins. Le Canada offre plus de congés payés mais moins de sécurité d'emploi et d'indemnisation d'accident de travail. La structure globale d'imposition est plus faible aux États-Unis qu'au Canada.

Pour établir une comparaison valable entre les deux pays, il faut prendre soin d'examiner tous les points vraiment comparables. Comme cadres d'entreprise, nous nous trouvons dans une position très difficile: nous voulons que nos établissements soient très concurrentiels avec ceux des États-Unis mais nous voulons aussi que nos employés soient bien rétribués pour leur service.

J'ai mentionné tantôt les débouchés. J'aimerais prendre quelques minutes pour parler de la qualité des produits et de ces débouchés.

En 1986, dans le contexte des négociations sur le libre-échange, il a souvent été question d'«égalité sur le terrain». Cette égalité est probablement aussi illusoire que la perfection. Elle est souhaitable et, en fait, très recherchée mais elle est rarement, sinon jamais, atteinte. Il s'agit d'un objectif insaisissable et, s'il était atteint, ce ne serait pas pour longtemps.

Le secteur de l'abattage et de la transformation recherche lui aussi cette «égalité sur le terrain». Je vous disais plus tôt que nous étions désavantagés par rapport à nos concurrents américains, mais nous jouissons aussi de certains avantages; si nous les exploitons, nous pourrions très bien nous trouver à égalité avec les Américains.

Quels sont nos avantages?

J'ai toujours cru que la clé du succès, dans la plupart des domaines, était la qualité. Dans le secteur du porc et du boeuf, nous avons là un avantage qu'on semble oublier ou, du moins, auquel on ne prête pas assez attention.

Il est bien connu que les porcs canadiens sont plus maigres et de meilleure qualité que les porcs américains. C'est pourquoi les abattoirs américains tentent régulièrement d'en acheter.

C'est pourquoi de grandes quantités de viande de porc canadienne sont expédiées chaque jour aux États-Unis, à prix élevé. En outre, les normes de coupe et de parage prévalant au Canada – qui sont notre réalisation – sont supérieures. Après tout, le secteur canadien de l'abattage a derrière lui un siècle et quart de tradition dans le domaine de l'exportation. Notre avantage concurrentiel repose sur la qualité supérieure des carcasses et sur les bons soins qu'on observe durant la transformation.

À la fin d'octobre, le Canada avait exporté plus de 345 millions de livres de porc aux États-Unis, ce qui représente une hausse d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Je dois souligner, pour nos amis américains, que ce volume se situe en fait en deçà de nos exportations totales de porc, sur pied et en carcasse, de l'année précédente. Mais peu importe, les échanges Canada-États-Unis sont imposants. Si l'on mettait tous nos envois de porc dans des remorques ou des conteneurs ordinaires, on en remplirait 200 chaque semaine. Le gros de cette marchandise est expédié chez des transformateurs ou dans des supermarchés qui sont prêts à payer une prime pour du porc plus maigre de première qualité.

Il est clair que le secteur canadien du porc a une certaine notion de la compétitivité.

Par ailleurs, les envois vers le Japon durant la même période dépassaient les 41 millions de livres, pour une augmentation d'environ 17 %. Notre part du marché japonais n'est pas aussi grande qu'elle l'a déjà été, mais je crois que ceci est attribuable à l'inégalité qui existe sur le terrain où s'affrontent les parties en cause, surtout à l'égard des prix. Les Japonais, qui sont très pointilleux en matière de qualité, ont une très haute opinion du porc canadien et en reconnaissent la qualité.

Pour exploiter pleinement le marché du porc japonais, nous devrons trouver des moyens d'y expédier du porc frais, et non congelé, pour satisfaire les attentes des Nippons. Taïwan est devenu un grand fournisseur de porc frais au Japon. Nous effectuons actuellement des recherches pour trouver des façons de livrer notre produit en frais et je suis confiant que nos travaux seront fructueux. Dans le cas contraire, un autre pays trouvera la solution et nous enlèvera ce marché.

Le boeuf canadien est beaucoup plus maigre que le boeuf américain. Le secteur canadien avait reconnu il y a environ 20 ans que l'excès de gras constituait un problème. Il y a quinze ans, de nouveaux règlements sur le classement sont entrés en vigueur, pénalisant les producteurs de bovins trop gras. Par conséquent, depuis dix ans, notre boeuf est beaucoup plus maigre que le boeuf américain et satisfait les désirs des consommateurs. Malheureusement, jusqu'à tout récemment, nous n'avons pas tirer profit de cet avantage et, encore une fois malheureusement, un grand nombre de consommateurs et de supermarchés ne sont même pas conscients de ce fait.

Le secteur du boeuf du Canada et, en fait, de l'Amérique du Nord, a fait l'objet de nombreuses accusations non fondées.

Nous avons mis trop de temps à réagir. à présenter notre version des faits. Heureusement, nous avons des bonnes choses à raconter et nous commençons enfin à riposter. Nous devons faire encore plus. L'établissement du Centre d'information sur le boeuf, la création du Mois de la viande et le lancement de la campagne de promotion «*Viandes, de bonnes nouvelles*» du Conseil des viandes du Canada constituent un début.

Notre boeuf et notre porc sont de qualité supérieure. Nous devons en tirer profit pour accaparer un plus grand nombre de marchés lucratifs aux États-Unis. Cela compensera pour quelques uns des désavantages que j'ai mentionnés plus tôt. Je crois que la plupart des abattoirs et des exportateurs de bovins et de porcs sur pied du Canada contribuent volontairement au programme de cotisation pour le financement de la promotion et de la recherche qui vient tout juste d'être lancé aux États-Unis.

Nous avons commencé à mettre au marché des produits carnés frais de marque commerciale au Canada et aux États-Unis. Plusieurs produits sont déjà sur le marché mais les possibilités dans ce domaine sont illimitées tant au pays qu'à l'étranger.

Les consommateurs veulent de nouveaux produits, dans un emballage attrayant, pouvant aller au four à micro-ondes et, surtout, de bonne valeur. Voilà une sphère que plusieurs transformateurs étudient présentement et qui sera exploitée au cours des 18 prochains mois. Il faut du temps, de l'argent et de l'imagination pour mettre au point de nouveaux produits. Les risques sont énormes mais les profits peuvent être attrayants. Si le secteur canadien n'est pas à l'avant-garde des progrès, même notre marché intérieur sera envahi par les produits américains.

J'ai assez confiance au secteur canadien pour croire qu'à la même période l'an prochain, plusieurs nouveaux produits auront été mis au marché et auront attiré l'attention non seulement des consommateurs canadiens mais aussi des consommateurs américains. Si nous abattons du bon travail, on pourra commencer à parler d'égalité sur le terrain.

En résumé, nous sommes désavantagés sur deux plans: notre taille et nos coûts en main-d'oeuvre. Mais nous détenons un avantage concurrentiel en matière de flexibilité et d'emplacement. Nous avons nettement l'avantage en ce qui a trait à la qualité et, avec un peu d'ingéniosité et d'imagination, nous pouvons acquérir d'autres avantages à l'égard des produits à valeur ajoutée qui, selon moi, pourraient nous mettre sur un pied d'égalité relatif avec nos concurrents.

La rationalisation du secteur ne doit pas s'arrêter là; bien que le processus soit pénible, il est nécessaire si nous voulons que le secteur reste compétitif et viable. Malgré les pressions inévitables qui seront exercées sur les gouvernements pour qu'ils viennent en aide aux établissements touchés, je prie pour qu'ils laissent l'inévitable se produire.

L'histoire du secteur canadien de la viande rouge, tant du côté des éleveurs que de celui des abattoirs, est caractérisée par le commerce extérieur et le libre-échange. Ce secteur a montré qu'il pouvait soutenir la concurrence sur le marché international et s'y tailler une place. Malgré la dépression, la guerre, la sécheresse, la maladie, les tarifs Smoot-Hawley et les crises monétaires, le secteur a conservé son orientation vers les marchés d'exportation ainsi que sa facilité d'adaptation.

Il y a donc une volonté d'être compétitif. Le Conseil canadien du porc et l'Association canadienne des éleveurs de bovins l'ont dit! Le bilan et les visées de notre Conseil sont clairs à ce propos. Voilà pourquoi nous appuyons si fermement les négociations sur le libre-échange.

Cette détermination est assurément notre meilleur atout pour ce qui est de garantir que le secteur de l'abattage et de la transformation maintienne sa position concurrentielle, tellement contestée, sur le marché mondial de la viande.

TABLEAU 1. ABATTOIRS DE PORCS AUX ÉTATS-UNIS (PLUS DE 100 000 SUJETS PAR ANNÉE OU 2 000 SUJETS PAR SEMAINE)

	1976	1985	Variation (%)
Nombre	116	72	-38
Moyenne des abattages hebdomadaires	11 000	20 000	+82
% du total des abattages aux États-Unis	85	88	
Total des abattages commerciaux	78,7 millions	84,5 millions	+7

TABLEAU 2. ABATTOIRS DE PORCS AU CANADA (PLUS DE 100 000 SUJETS PAR ANNÉE OU 2 000 SUJETS PAR SEMAINE)

	1976	1985	Variation (%)
Nombre	26	29	+12
Moyenne des abattages hebdomadaires	4400	8700	+99
% des abattages sous contrôle fédéral	79	96	
Total des abattages sous contrôle fédéral	7,5 millions	13,7 millions	+82

TABLEAU 3. ABATTOIRS DE BOVINS AUX ÉTATS-UNIS (PLUS DE 50 000 SUJETS PAR ANNÉE OU 1 000 SUJETS PAR SEMAINE)

	1976	1985	Variation (%)
Nombre d'établissements	217	118	-46
Moyenne des abattages hebdomadaires	2900	5000	+75
% du total des abattages aux États-Unis	76	84	
Total des abattages	42,7 millions	36,3 millions	-15

TABLEAU 4. ABATTOIRS DE BOVINS AU CANADA (PLUS DE 50 000 SUJETS PAR ANNÉE OU 1 000 SUJETS PAR SEMAINE)

	1976	1985	Variation (%)
Nombre d'établissements	29	20	-31
Moyenne des abattages hebdomadaires	1900	2400	+21
% du total des abattages sous contrôle fédéral	79	77	
Total des abattages sous contrôle fédéral	3,7 millions	3,2 millions	-13

TABLEAU 5. COMMERCE DU BÉTAIL ET DE LA VIANDE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS (SUR 10 MOIS DE 1986)

	Importations	Exportations
	(milliers de sujets)	
Bétail		
Gros bovins et veaux d'abattage	39 351	158 710
Gros bovins et veaux d'engraissement	5 071	4 352
Porcs	–	352 443
Viande (millions de livres)		
Boeuf et veau	32	144
Porc et porc transformé	10	345

TABLEAU 6. MOYENNE DES SALAIRES HORAIRES DEVISE INTÉRIEURE

	1965	1975	1980	1983	1984	1985
Abattage						
Canada	2,26	5,82	7,67	10,88	11,37	11,22
États-Unis	2,99	5,67	8,49	8,58	8,17	8,10
Transformation des viandes						
États-Unis	2,78	5,36	8,06	9,07	8,89	8,72

FIGURE 1. PRINCIPALES RÉGIONS D'ABATTAGE DE PORCS AUX ÉTATS-UNIS

FIGURE 3. PRINCIPALES RÉGIONS D'ABATTAGE DE BOVINS AUX ÉTATS-UNIS

FIGURE 2. PRINCIPALES RÉGIONS D'ABATTAGE DE PORCS AU CANADA

FIGURE 4. PRINCIPALES RÉGIONS D'ABATTAGE DE BOVINS AU CANADA

FIGURE 5. SECTEUR DE L'ABATTAGE (MOYENNE DES SALAIRES HORAIRES)

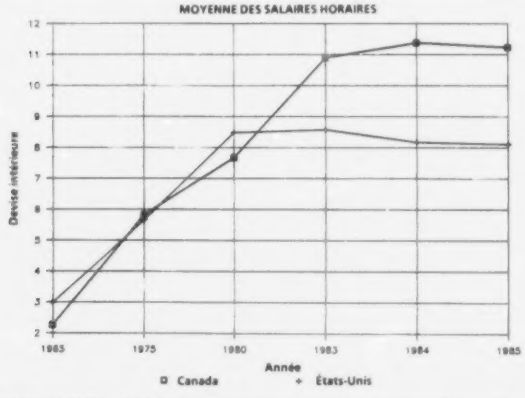

La position concurrentielle de l'industrie des viandes au Canada : le marchandisage des viandes

Guy Massé

C'est avec plaisir et fierté que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite par Monsieur le sous-ministre adjoint, Frank Claydon, de participer à cette conférence canadienne sur les perspectives agro-alimentaires. C'est toujours avec intérêt que Steinberg participe à ce type de rencontre puisque c'est une occasion pour nous d'échanger avec des représentants de tous les secteurs de l'industrie des viandes au Canada.

Au cours de ma présentation, je vous entretiendrai de trois thèmes reliés à la situation de compétitivité de l'industrie des viandes au Canada, vus sous l'angle du marchandisage du boeuf, du veau, du porc et de la volaille. Ces trois thèmes sont donc :

- les tendances récentes et futures dans la consommation;
- les opportunités et les contraintes importantes en regard de la mise en marché des viandes;
- les technologies de marchandisage développées ou à être développées pour améliorer la compétitivité sur le marché.

LES TENDANCES RÉCENTES ET FUTURES DANS LA CONSOMMATION

Aucune mise en marché efficace ne peut faire fi des changements profonds qui continuent d'affecter notre société en regard des styles de vie et des habitudes de consommation. De nombreux facteurs influencent ces habitudes et c'est justement grâce à la connaissance de ces facteurs qu'il sera possible de répondre aux besoins des consommateurs.

Parmi ces principaux facteurs, notons:

- L'augmentation rapide du nombre de personnes d'âges moyen et avancé.
- Le décroissement de la cellule familiale chez presque la moitié des foyers. Il en résulte donc une réduction de la commande moyenne d'épicerie et une tendance à des achats plus fréquents mais en plus petite quantité.
- La hausse du nombre de femmes sur le marché du travail, qui a entraîné un décalage important des heures de magasinage, l'accroissement du nombre de repas pris hors foyer ainsi que la fragmentation accrue de la commande d'épicerie hebdomadaire. En fait, même les repas pris à la maison ne représentent plus que 30 % du nombre total des repas hebdomadaires.
- Le relèvement du niveau d'instruction et l'accroissement du nombre de foyers à deux revenus ont rendu le consommateur plus exigeant tout en ouvrant la voie à de nouveaux produits, à de nouveaux services et à de nouvelles idées.

En conséquence, la classe moyenne traditionnelle des années cinquante, soixante et soixante-dix a été remplacée par une foule de sous-groupes présentant tous une diversité d'attitudes, de goûts et de préférences. Le style de vie du consommateur moderne reflète des valeurs nouvelles souvent associées à la santé, à la saine alimentation, aux activités physiques ou tout simplement à la recherche d'expériences alimentaires nouvelles. Le consommateur d'aujourd'hui est donc plus exigeant, plus sophistiqué dans ses goûts et ses habitudes à tel point qu'il accordera plus d'importance aux notions de valeur et de qualité.

Les tendances futures

Les tendances que nous venons de décrire vont, de toute évidence, s'accentuer au cours des prochaines années. L'une des plus importantes est, certes, le vieillissement de la population.

En effet, d'ici la prochaine décennie, la population âgée de 35 ans et moins diminuera de 7 % et le groupe d'âge des 50 et plus augmentera de près de 10 %. En l'an 2006, soit dans moins de 20 ans, l'on projette qu'il y aura une augmentation de 25 % des personnes de plus de 65 ans.

La tendance de la technologie moderne accentuera les moyens de se faciliter l'existence et de passer moins de temps aux tâches ménagères, notamment à la préparation des repas. On constate en effet, même aujourd'hui, que les femmes qui demeurent au foyer consacrent de moins en moins de temps à la

préparation des repas. Ainsi, le nombre de foyers canadiens à posséder un four à micro-ondes doublera d'ici les cinq prochaines années.

On prévoit qu'en 1995, 57 % des jeunes femmes seront sur le marché du travail et au même moment, le segment de la population appelé les «baby boomers» aura atteint son niveau de pouvoir d'achat maximum. Comme ce segment de la population, plus éduqué et plus sophistiqué, sera à l'aise, on peut prédire que la demande pour des produits alimentaires plus raffinés ou de type «gourmet» continuera de s'accroître de façon substantielle. De plus, la cuisine micro-ondes sera la norme.

Enfin, le consommateur de demain aura accès à une technologie électronique de pointe qui modifiera fondamentalement tous les principes de la vente au détail. Nous en voyons aujourd'hui quelques manifestations comme le télé-achat, les cartes de débit automatique et les interfaces banquaires. Finalement, c'est simplement notre imagination qui nous empêche de voir ce qui se prépare de ce côté.

LES OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DANS LA MISE EN MARCHÉ DES VIANDES

Conscients de l'importance pour un distributeur de s'ajuster et même, dans plusieurs cas, de devancer les besoins des consommateurs, chez Steinberg, nous avons travaillé à trouver des solutions innovatrices qui vont nous permettre de profiter des nombreuses occasions d'affaires.

En 1984, nous avons mis de l'avant un vaste programme en vue de mieux adapter nos stratégies de marketing aux besoins des consommateurs. En modifiant nos coupes primaires, il nous était possible d'améliorer la variété de nos coupes de détail, d'offrir des rôtis de toutes les grosseurs et de diversifier les épaisseurs de nos biftecks. Nous avons amélioré la variété et la qualité de présentation de nos produits et réduit les pertes inutiles.

À nos comptoirs de type «boutique» avec service personnalisé, nous offrons des coupes spécialisées que nous appelons «coupes du chef». Ces coupes représentent un nouveau choix répondant à des goûts plus sophistiqués de notre clientèle.

Pour mieux illustrer notre orientation, voici quelques exemples.

La viande de boeuf

Des 26 coupes primaires provenant de nos usines de transformation, 15 d'entre elles sont des coupes primaires désossées.

Ainsi, la coupe de surlonge, que l'on vendait traditionnellement avec os, a été modifiée afin d'offrir de plus petits rôtis et des biftecks désossés de type «portion control».

La pointe de surlonge, qui auparavant nous permettait d'obtenir des rôtis et des biftecks de pointe de surlonge conventionnels, a subi une transformation majeure lorsque l'on s'est concentré sur le muscle pour créer le rôti ou le bifteck de noix de pointe de surlonge.

De plus, nous avons modifié nos coupes de détail de la côte croisée afin d'offrir à notre clientèle un produit plus maigre et désossé. Ainsi, nous pouvons préparer des biftecks et des rôtis de côtes croisées désossés plus petits.

Cette transition reflète bien notre orientation vers les coupes désossées qui représentent maintenant plus de 65 % de nos ventes. En dépit d'une baisse importante de la consommation des viandes de boeuf au cours des dernières années, nous nous sommes appliqués à offrir à nos clients un produit qui répond mieux à leurs besoins. Cette initiative s'est soldée par une augmentation de 6 % du volume de vente pour la viande de boeuf dans nos supermarchés.

La viande de veau

La viande de veau par ailleurs représente, pour un détaillant, une opportunité de présenter aux clients une alternative intéressante. Trop longtemps, les détaillants ont eu tendance à concentrer leurs efforts sur les coupes traditionnelles.

La viande de veau est plus maigre et répond mieux aux besoins de notre clientèle cible qui recherche une alimentation saine, tout en leur permettant de varier leur menu hebdomadaire.

Grâce à un effort concerté avec les producteurs et les transformateurs, nous avons développé majoritairement des coupes primaires de veau de lait lourd totalement désossées ainsi qu'une gamme plus importante de coupes de détail désossées. Nous offrons donc des rôtis désossés plus petits ainsi que des tranches ou des escalopes de veau de lait lourd. Malgré un prix plus élevé, nous avons augmenté la vente de ce type de viande de 500 % dans nos supermarchés au cours de la dernière année.

La viande de porc

En termes d'innovation au cours des dernières années, la viande de porc a été celle la plus négligée, même si dans les faits elle demeure une viande relativement populaire. L'industrie du porc, en général, accuse un important retard dans la commercialisation de coupes désossées plus petites et plus maigres.

Nous devrons donc rapidement nous appliquer à présenter aux consommateurs des produits de porc répondant à leurs attentes. Nous devrions nous inspirer de l'exemple américain et diversifier nos coupes de détail. Grâce à l'utilisation de techniques d'avant-garde, les Américains ont réussi à commercialiser des produits de détail de qualité, emballés dans des contenants permettant une longévité plus grande et une utilisation directe au four à micro-ondes.

Nous avons tenté une expérience avec la fesse de porc qui était traditionnellement coupée en deux morceaux avec os. Nous avons modifié cette coupe de façon à présenter des tranches, des escalopes et des rôtis de l'intérieur, de l'extérieur et de la pointe, qui permettent d'offrir un produit désossé plus petit et plus maigre. Sur une base hebdomadaire, nous vendons maintenant entre 5 à 6 fois plus de fesses de porc, ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts en vue de modifier d'autres coupes et ainsi répondre à l'intérêt manifesté des clients.

Notre usine de transformation des viandes, Trillium Meats, prépare pour nos supermarchés des coupes de détail pré-emballées de porc et de poulet.

La volaille

De toutes les viandes fraîches, l'industrie de la volaille a certainement été celle qui a le plus contribué à sensibiliser le consommateur aux notions de saine alimentation. Elle a su s'adapter aux nouvelles tendances de consommation en diversifiant ce produit et en offrant, par exemple, des bouchées de poulet et poitrines désossées.

Pour réussir à contrer la diminution de consommation de la dinde entière, l'industrie offre des coupes de dinde, des escalopes, des poitrines avec os et désossées, avec ou sans peau. De plus, il existe maintenant une gamme de petits rôtis désossées surgelés.

L'industrie de la volaille a innové avec des méthodes modernes d'emballage où la glace a été remplacée par un procédé appelé C.A.P. (controlled atmosphere product) qui permet au produit de se conserver plus longtemps et qui assure une manutention plus saine.

En ce qui regarde le marketing et le marchandisage des viandes fraîches, le véritable facteur de réussite est certes l'importance qu'attache le consommateur à la notion de convenance.

Cette notion se définit pour le consommateur comme étant un produit qui répond mieux à la majorité de ses attentes, c'est-à-dire un produit plus maigre, plus petit et désossé, facile et rapide à préparer.

De plus, notre approche marketing se veut plus convenante pour nos clients en présentant des recettes dans nos circulaires et en proposant des menus hebdomadaires. Nous nous sommes récemment associés à un chef cuisinier bien connu chez nous, Pol Martin, pour publier des recettes dans nos circulaires et offrir des conseils de cuisson dans nos supermarchés.

Enfin, 60 de nos supermarchés ont été rénovés et 35 le seront d'ici la fin du prochain exercice. Notre concept «Le Supermarché» offre les services et l'ambiance que le consommateur recherche. Nous avons mis plus d'emphase sur l'approche de type «boutique spécialisée» avec service personnalisé dans les viandes. Nous avons étendu ce concept aux poissons, fruits de mer, charcuterie et fromage.

Mesdames, messieurs, en conclusion, je crois que les producteurs, les abattoirs, les transformateurs, les détaillants et les agences de commercialisation gouvernementales devront véritablement faire le consensus autour de cette notion de convenance.

La qualité de notre cheptel domestique est reconnue mondialement. Je ne voudrais pas initier des polémiques, mais je voudrais simplement porter à votre attention l'expérience américaine et européenne où l'industrie des viandes fraîches est définitivement en avance sur nous, particulièrement en ce qui a trait à la transformation et à l'emballage des produits et aux techniques de conservation comme celle à l'ozone.

Nos voisins du sud ont également développé une gamme de produits pour la cuisson au four à micro-ondes, des produits pré-cuits et des produits préparés prêt-à-cuire.

Dans un autre ordre d'idées, nous devrons développer des programmes nationaux d'information et de sensibilisation du consommateur relativement aux valeurs nutritionnelles des

viandes fraîches, au lieu de créer chacun de son côté des programmes parfois incomplets. Ceux-ci devront être créés de concert avec l'industrie et le gouvernement pour renseigner le public et pour démystifier les craintes des consommateurs par rapport à certaines viandes. La concertation est à la mode. Notre industrie devra se mettre au diapason de l'industrie mondiale.

De toute évidence, un tel consensus ne pourra que bénéficier à toute l'industrie, du producteur jusqu'au détaillant, puisque nous pourrons faire de substantielles économies en temps, en manutention, en transport et en emballage. Mais plus encore, nous offrirons aux consommateurs des produits de qualité qui répondent à leurs besoins. Voilà notre véritable défi.

CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

Modifications à la Loi agricole américaine (*U.S. Farm Bill*)

Brian W. Paddock

Toute discussion sur les perspectives à court et à moyen termes serait incomplète si l'on ne tenait pas compte des récentes modifications apportées à la politique agricole des États-Unis. Je m'attacherai à décrire certains changements fondamentaux qui ont été apportés à la Loi agricole américaine (*U.S. Farm Bill*, appelée aussi *Food Security Act*) et à scruter les répercussions éventuelles de ces modifications sur les marchés américains et en dernière analyse, sur les marchés mondiaux de céréales. Les conférenciers qui suivront examineront en détail les répercussions sur des produits primaires particuliers.

Deux des instruments les plus importants de la Loi agricole américaine sont le Programme de prêt sur récolte et le Programme du prix indicatif, qui ensemble garantissent aux agriculteurs américains un prix minimal.

PROGRAMME DE PRÊT SUR RÉCOLTE

Les producteurs de blé et de céréales fourragères des États-Unis, qui participent aux programmes agricoles, peuvent obtenir des prêts de l'État en donnant leur grain entreposé en garantie. On désigne sous l'expression taux de prêt, le montant du prêt qu'un producteur peut obtenir par unité de volume d'un produit. Sous certains rapports, ces prêts sont analogues à ceux que l'on offre aux producteurs canadiens dans le cadre du Programme des paiements anticipés pour le grain des Prairies et du Programme de paiement anticipé des récoltes.

La différence fondamentale réside dans le fait qu'à l'expiration de la période de prêt de 9 mois, les producteurs américains peuvent soit rembourser le prêt, soit céder leur grain à l'État. Le prix minimal auquel celui-ci peut revendre ces grains varie selon l'espèce, mais, à l'exception du soja, il dépasse considérablement le taux de prêt. Par conséquent, à des prix égaux ou inférieurs au taux de prêt, le grain rétrocédé par la *Commodity Credit Corporation* (*CCC*) ne sera pas écoulé sur le marché. Un producteur ne sera pas motivé à rembourser son prêt si le prix du marché est inférieur au taux de prêt. Le grain restera détenu par la *CCC* jusqu'à ce qu'on en ait retiré suffisamment du marché pour ramener le prix du marché à un niveau correspondant au taux de prêt. Par conséquent, si un volume suffisant est admissible à un prêt sur récolte, le taux de prêt sert effectivement de prix plancher.

Cette incidence est analogue à celle de l'acompte à la livraison de la Commission canadienne du blé (CCB) sur les prix hors-Commission. En effet, quand les contingents de livraison sont généreux, un producteur n'a aucune incitation à accepter un prix hors-Commission inférieur à l'acompte à la livraison de la CCB. Par conséquent, les offres hors-Commission doivent égaler ou dépasser l'acompte à la livraison de cet organisme pour inciter les producteurs à ne pas lui livrer leurs marchandises.

PROGRAMME DU PRIX INDICATIF

Les participants aux programmes de commercialisation du blé et des céréales fourragères reçoivent également des paiements compensatoires si le prix du marché est inférieur au «prix indicatif». Le paiement compensatoire correspond à la différence entre le prix indicatif et le prix du marché ou le taux de prêt, selon le plus élevé des deux. Ainsi, le producteur participant se voit garantir le prix indicatif à la fois par le taux de prêt et par les paiements compensatoires. Ces derniers sont payables sur la production totale qui est déterminée d'après la superficie en culture vérifiée et les rendements obtenus par le passé.

La figure 1 montre le mode d'établissement des niveaux des paiements compensatoires pour deux scénarios différents des prix du marché. Dans le premier cas, le prix du marché dépasse le taux de prêt; de ce fait, le paiement compensatoire correspond à la différence entre le prix indicatif et le prix du marché. D'après le second scénario, le prix de marché est inférieur au taux de prêt et

le paiement compensatoire équivaut à la différence entre le prix indicatif et le taux de prêt.

Les taux de prêt ont baissé d'environ 25 % en 1986-1987 et pourraient encore reculer de 5 % si le prix du marché tombe à moins de 110 % du taux de prêt de l'année précédente. Les prix indicatifs sont gelés jusqu'en 1987-1988, après quoi, ils pourraient régresser jusqu'à 2, 3 et 5 % tout au plus au début de 1988-1989. Par conséquent, le soutien du marché qu'offre le taux de prêt diminuera, alors que les prix à la production seront maintenus par des paiements compensatoires accrus.

La figure 2 montre la tendance des paiements compensatoires possibles (la différence entre le prix indicatif et le taux de prêt). Le versement de paiements compensatoires de plus en plus gros devrait fortement inciter les producteurs à s'inscrire au programme. Le taux de participation devrait donc être élevé et atteindre, en 1987, probablement 80-85 %.

AMENDEMENT GRAMM-RUDMAN-HOLLINGS

Conformément aux clauses de l'amendement Gramm-Rudman-Hollings (GRH), tous les paiements versés aux producteurs sont réduits de 4,3 % en 1986-1987, ce qui se traduit par un affaiblissement supplémentaire du soutien offert au prix de marché dans le cadre du Programme de prêt sur récolte.

RETRAIT FACULTATIF DES TERRES EN CULTURE

Pour s'inscrire au Programme de soutien des prix, les producteurs peuvent être tenus de participer à un Programme de retrait obligatoire des terres, c'est-à-dire qu'ils devront retirer de production, pour fins de conservation, un pourcentage des surfaces consacrées auparavant aux produits. En outre, les participants pourront avoir le choix de retirer de production d'autres surfaces, cette fois moyennant une indemnité supplémentaire. C'est ce que l'on appelle le retrait indemnisé.

La décision des producteurs de participer ou non au programme dépendra du surplus de revenu net que leur promet la participation au programme. La figure 3 illustre ce compromis. Pour le producteur qui ne s'inscrit pas au programme, le revenu net est égal à la somme de «B» et de «C». Par ailleurs, pour y participer, le producteur doit retirer obligatoirement de production des surfaces, c'est-à-dire renoncer à un revenu net égal à «C». En retour, il gagne un revenu net correspondant à «A» (paiements compensatoires). Si «A» est supérieur à «C», le producteur s'inscrira vraisemblablement au programme.

Afin d'être admissibles au programme en 1987, les producteurs de céréales fourragères sont tenus de retirer de production 20 % des superficies qu'ils avaient l'habitude de consacrer à la culture. Par ailleurs, ils peuvent, volontairement, moyennant indemnisation, augmenter d'un autre 15 % le pourcentage de surfaces mises de côté. L'agriculteur qui souhaite participer au programme sur le blé en 1987 doit mettre hors production 27,5 % de ses terres en culture. On n'a pas encore annoncé de retrait indemnisé pour le blé.

CERTIFICATS GÉNÉRIQUES

La Loi agricole de 1985 autorise le Trésor américain à verser jusqu'à 50 % des paiements compensatoires anticipés, toutes les indemnités liées au retrait facultatif des terres en culture et les paiements compensatoires finals, au moyen de certificats échangeables contre des stocks de réserve du gouvernement. Cela a pour effet de réduire les coûts d'administration liés au versement de ces paiements et les coûts de stockage des céréales visées. Cependant, les paiements effectués par ce moyen réduisent l'efficacité du taux de prêt à soutenir le prix du marché, car ce grain n'est pas admissible aux prêts gouvernementaux et, de ce fait, sera mis sur le marché.

En 1986-1987, des certificats d'une valeur pouvant atteindre 10 milliards de dollars, pourraient être délivrés. Jusqu'à maintenant, le gros des rachats de certificats va à parts presque égales aux stocks de maïs et de blé, une faible quantité visant les réserves d'autres denrées.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AUX EXPORTATIONS

Le ministère de l'Agriculture des États-Unis est obligé d'offrir des primes totalisant de 1 à 1,5 milliard de dollars sous forme de stocks de réserve du gouvernement. Ceux-ci sont offerts aux sociétés qui exportent à des destinations particulières, où on considère que les

programmes étrangers de subventionnement ont nui aux exportations américaines. Cela a réduit le prix réel des denrées américaines forçant les exportateurs concurrents à abaisser leurs prix en conséquence ou à perdre leur part du marché.

La liste des pays visés a tendance à s'allonger. La perspective de voir le leur s'inscrire à ce répertoire a incité les importateurs à retarder les achats, ce qui a encore accentué les pressions exercées sur les prix du marché.

Les primes s'établissaient récemment à 30-35 $/tonne pour le blé. Jusqu'à maintenant, environ 30 % des ventes de blé américain ont été conclues sous ce régime. On a offert pour 5,5 millions de tonnes supplémentaires, qui n'ont pas encore trouvé d'acquéreur.

SOJA

Tout comme pour le blé et les céréales fourragères, le soja est une culture admissible au Programme de prêt sur récolte. Cependant, il n'y a pas de prix indicatif pour le soja, ni de retrait facultatif des terres en culture. Cependant, dans certains cas, les producteurs de soja qui s'adonnent à d'autres cultures pour lesquelles on exige le retrait de production des surfaces, devront se conformer aux exigences du Programme de retrait obligatoire des terres en culture pour ces autres céréales afin d'être admissibles aux prêts pour le soja. On nomme cette façon de procéder «conformité croisée» et, en 1986-1987, celle-ci n'est assujettie à aucune exigence particulière.

MISE EN RÉSERVE DE CONSERVATION

La Loi agricole américaine de 1985 prévoyait la constitution d'une réserve de conservation. En vertu de la Loi, le ministère de l'Agriculture des États-Unis doit retirer, pour fins de conservation, d'ici à 1990 de 40 à 45 millions d'acres de terres en culture. Les contrats de mise en réserve portent sur 10 ans. En 1986, 3,7 millions d'acres ont été ainsi mis de côté. En 1987, la superficie devrait totaliser 13 millions d'acres. Si la réserve atteint les 40 millions d'acres, elle englobera 12 % de la superficie (cultivée et retirée) consacrée aux céréales et aux oléagineux aux États-Unis en 1985. Par ailleurs, même si la terre est de productivité inférieure à la moyenne, une réserve de 40 millions d'acres pourrait tout de même avoir une incidence importante sur la production de céréales et d'oléagineux aux États-Unis.

CONCLUSION

Les marchés mondiaux des céréales subiront l'incidence considérable des instruments des politiques mises en vigueur en vertu de la Loi agricole américaine. À court terme, les tentatives des États-Unis de réduire les niveaux des stocks de réserve du gouvernement maintiendront des pressions à la baisse sur les marchés mondiaux des céréales tout en protégeant les agriculteurs américains par le versement de paiements en espèces ou en nature. À long terme, le programme de réduction de la production aux États-Unis pourrait permettre d'exercer un contrôle sur les approvisionnements américains et donc de raffermir les prix.

FIGURE 1. TENDANCES ÉVENTUELLES DES PAIEMENTS COMPENSATOIRES POUR LE BLÉ

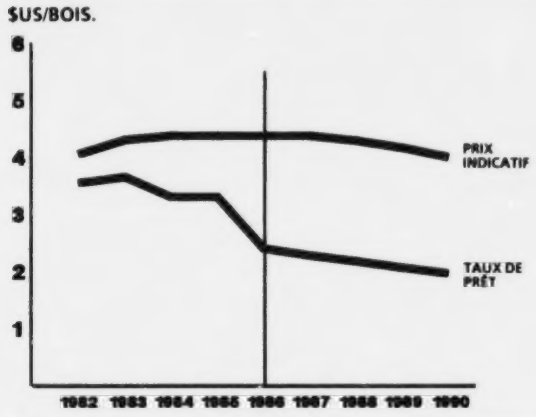

FIGURE 2. ÉTABLISSEMENT DES PAIEMENTS COMPENSATOIRES

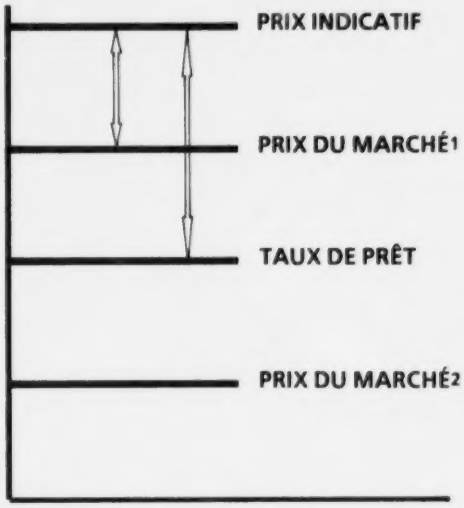

FIGURE 3. COMPARAISON DU REVENU NET DES AGRICULTEURS PARTICIPANTS ET NON PARTICIPANT AU PROGRAMME

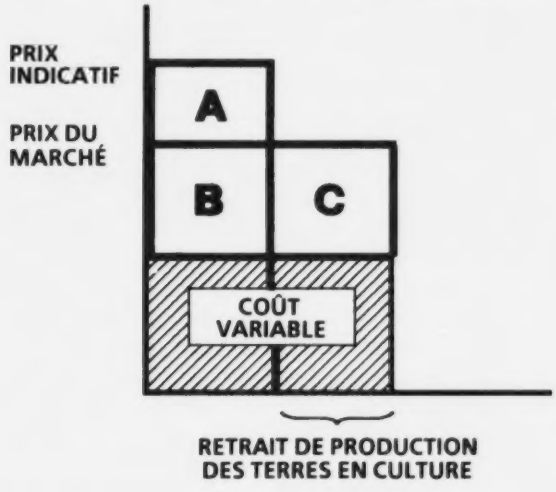

Points à considérer dans l'homologation de nouvelles variétés de blé

A.A. Guitard

Mon sujet de discussion peut être envisagé de deux points de vue: «Les points à considérer dans l'homologation de nouvelles variétés de blé» et «Les facteurs à considérer dans l'homologation de nouvelles catégories de blé pour la production au Canada». Du point de vue politique, ce sont des considérations semblables qui concernent le maintien du système actuel de catégories et de variétés à l'intérieur des catégories. La question est la suivante: Que devrions-nous faire pour répondre aux nouveaux besoins du marché pour le blé et pour intégrer de nouvelles créations génétiques qui semblent avoir du mérite? Devrions-nous conserver ou abandonner notre méthode structurée actuelle d'envisager la production et la commercialisation? Quels sont les points à considérer?

Mes réflexions sont influencées par mon travail avec les membres du Comité chargé par l'Honorable Charles Mayer d'examiner la production de variétés non prescrites (non homologuées) de céréales et d'oléagineux au Canada et de recommander des solutions aux problèmes qui en découlent actuellement ou qui pourraient survenir. Ken Beswick, Archie McPhall, George Siemens, Brian Oleson et moi-même avons trouvé que seule la production de blé de printemps causait un problème. En effet, en 1985, 18 variétés non prescrites ont été cultivées sur 500 000 acres de terres dans l'Ouest canadien, surtout au Manitoba. Il s'agissait de variétés demi-naines à rendement supérieur créées aux États-Unis. Ces dernières ne sont pas admissibles à l'homologation au Canada parce qu'elles ont des qualités boulangère et meunière différentes de celles de la catégorie de blé roux de printemps de l'Ouest canadien (RPOC) et qu'elles ne peuvent être identifiées visuellement d'après les caractéristiques de leurs grains.

Il n'y a que trois solutions possibles: la première consisterait à modifier les normes de qualité de la catégorie de blé RPOC afin de pouvoir accepter les meilleures variétés demi-naines des États-Unis, la seconde serait d'accepter deux niveaux de qualité, la dernière étant d'arrêter la production des variétés non prescrites. La première option affaiblirait la position du Canada sur les marchés internationaux du blé. La deuxième solution consisterait essentiellement à abandonner le système d'homologation. Enfin, la dernière option entraînerait une réduction de la production de certains agriculteurs.

Tout le problème semble tourner autour du système d'homologation du Canada. La loi à l'origine du système d'homologation des variétés pour usage spécifique a été adoptée en 1923. Elle est toujours en vigueur après n'avoir subi que des corrections mineures. Pour être homologuée dans la catégorie de blé RPOC, une variété doit avoir un type de grain précis, de même que des qualités meunière et boulangère égales à celles de Marquis et présenter une performance agronomique supérieure pour une zone de production définie. L'uniformité du produit créé en vertu de ce système forme le fondement du principe de vente par un seul organisme et de l'émission du certificat.

Le Comité a estimé à l'unanimité qu'un relâchement des normes de qualité pour la catégorie du blé RPOC ou que l'abandon du système d'homologation, en promulgant une nouvelle loi ou en n'appliquant pas la loi existante, entraînerait rapidement la destruction de la structure de production et de commercialisation canadienne de cette catégorie de blé et se solderait finalement par des pertes de revenu pour les producteurs. L'accroissement du rendement grâce à la production de variétés demi-naines des États-Unis ne compenserait pas la perte de qualité du produit sur le marché.

D'autre part, l'utilisation du système d'homologation afin de s'en tenir rigoureusement aux normes de qualité de la catégorie de blé RPOC a été grandement responsable du problème de production répandue de variétés non prescrites. À cause de l'association fortement négative entre le rendement et le pourcentage de protéines, le pourcentage élevé de protéines exigé dans les normes pour la catégorie de blé RPOC a limité l'amélioration génétique en ce qui a trait au rendement. Les producteurs ont essentiellement recouru à la production de variétés demi-naines des États-Unis à rendement plus élevé et contenant moins de protéines comme moyen pour exprimer leur insatisfaction devant la situation.

En partie en réponse à la situation, on a créé une autre catégorie de blé de printemps en 1985 pour y inclure les variétés de blé roux de printemps à rendement supérieur et contenant moins de protéines de même que les futures variétés de blé blanc de printemps. Cette catégorie de blé de printemps des Prairies canadiennes (PPC) met à la disposition des producteurs les variétés au rendement supérieur dont ils ont besoin tout en protégeant la qualité supérieure de la catégorie de blé RPOC. Toutefois, il ne s'agit que d'une possibilité et non d'une réalité.

En effet, la catégorie ne compte qu'une seule variété homologuée pour laquelle il n'y a pas de marché établi. Selon les normes de la catégorie, les grains doivent être visuellement distincts de ceux des variétés dans la catégorie de blé RPOC afin que peu des variétés américaines puissent être homologuées dans la catégorie de blé de PPC. Pour qu'il y ait production commerciale, il faut que plusieurs variétés adaptées soient homologuées pour donner de la substance à la catégorie. Le développement de la catégorie nécessite également la création de débouchés et est essentiel si l'on veut arrêter la production de variétés non prescrites de manière à laisser aux producteurs le choix de produire du blé de printemps à rendement supérieur.

J'ai discuté amplement de la production de variétés demi-naines non prescrites des États-Unis parce que cela englobe les considérations politiques essentielles relatives au développement des catégories et des variétés de blé (ou d'autres céréales et oléagineux). Essentiellement, le problème est causé par le délai à créer une catégorie de variétés à rendement supérieur. Nous avons alors pensé à modifier les normes de qualité de la catégorie du blé RPOC, à abandonner le système d'homologation, à remplacer l'identification par le type de grain par une méthode plus sophistiquée et à apporter des changements similaires au système. Nos problèmes actuels ou futurs ne peuvent être réglés en détruisant nos acquis mais seulement en construisant au moment opportun à partir de notre système actuel. Ce dernier doit servir de base pour envisager le développement de nouvelles catégories et variétés. Voilà pour les considérations du point de vue politique.

Il y a également des considérations d'ordre opérationnel qui sont importantes pour que le système soit efficace. Je voudrais en donner deux exemples.

Voyons d'abord la question du vieillissement. Nous avons tendance à ajouter des nouvelles catégories et variétés sans envisager sérieusement d'enlever celles qui ne sont plus utiles. Cela peut limiter les nouveaux ajouts comme la catégorie du blé PPC dont le type de grain est circonscrit par les catégories de blé RPOC, de blé dur ambré, de blé tendre de printemps et de blé d'utilité générale. Les sélectionneurs soutiennent, avec une certaine raison, que cela restreindra le niveau de rendement atteignable dans la catégorie. Comme il n'y a que deux variétés dans la catégorie canadienne de blé d'utilité générale, il semblerait justifier de considérer d'éliminer cette catégorie afin que le choix de types de grain pour la catégorie de blé PPC soit plus vaste.

Le deuxième point à considérer au niveau opérationnel concerne la structure d'une nouvelle catégorie. À ses débuts, la catégorie ressemble essentiellement à un squelette. Elle a besoin de variétés pour avoir de la substance. La nouvelle catégorie de blé de PPC ne comprend qu'une seule variété homologuée, laquelle n'est pas typique de la catégorie. Au fur et à mesure que des variétés seront homologuées, la catégorie prendra forme et pourrait changer de façon notable. On doit permettre cette transformation. Parmi les changements les plus évidents au niveau de la qualité, on pourrait moins tolérer l'absorption réduite d'eau qui est actuellement associée au caractère demi-nain. D'autres changements devront être considérés au fur et à mesure du développement de la catégorie. Il y aura des considérations semblables pour les autres catégories.

Je pourrais continuer à donner de plus en plus de détails. Cependant, cela ne servirait vraiment à rien de le faire. J'espère que ces exemples vous indiqueront les types de considérations que j'estime nécessaires pour établir des catégories et des variétés de blé.

Homologation des nouvelles variétés de blé : le point de vue d'un producteur

S. Gordon

C'est avec beaucoup d'intérêt que je vous entretiens aujourd'hui de ce sujet. L'homologation des nouvelles variétés de blé a suscité une vive controverse, c'est le moins qu'on puisse dire, en particulier au Manitoba. J'espère que les vues que j'exprime aujourd'hui apporteront plus de lumière sur les facteurs qui sont déterminants dans la décision d'homologuer ou non une nouvelle variété.

La création d'une nouvelle catégorie de blé et de toutes les variétés qu'elle englobe repose sur deux facteurs: la fluctuation de la demande sur le marché pour une classe existante de blé et la demande émergente pour une nouvelle catégorie que nous ne possédons pas. La question tourne principalement autour de la création d'une catégorie de blé 3M, qui serait susceptible de concurrencer d'autres catégories du même genre qui suscitent actuellement une demande grandissante sur le marché mondial. Nous demeurerons parmi les fournisseurs de ce marché, mais seulement dans la mesure où nous avons suffisamment de blé 3 OC à offrir. Dans les années où nous pouvions offrir principalement du blé n° 1 et n° 2, nous étions virtuellement évincés de ce marché. Tout développement de marché doit tenir compte de deux principes: l'acceptabilité du produit sur le marché d'une part, et une offre suffisante et constante d'autre part. On ne peut pas traiter une catégorie de blé d'après la fonction des profils de catégories. La création d'une nouvelle classe de blé de printemps des Prairies canadiennes (BPPC) sera bientôt suffisamment avancée pour respecter ces deux principes. La question de savoir quels sont les principaux facteurs qui influent sur la mise au point des nouvelles variétés nous amène automatiquement à revoir le système actuel d'homologation; le système convient-il à mon exploitation, faut-il le changer et, le cas échéant, que pourrais-je recommander?

J'aimerais parler brièvement de la fonction des trois comités d'experts et des critères qu'ils appliquent.

Aux fins de discussion, je considérerai ensemble les comités d'experts responsables de l'amélioration et des maladies des céréales, car ils évaluent tous deux la performance agronomique de nouveau matériel végétal, soit d'une part le rendement, la précocité, la résistance à la verse, la résistance à l'égrenage, la dormance, etc. et, de l'autre, la résistance aux pathogènes courants que l'on trouve dans des conditions naturelles. Le protocole d'essais actuel est rigoureux, minutieusement vérifié à plusieurs niveaux et, habituellement, produit des lignées à l'essai affichant une meilleure performance que ceux qu'elles sont appelées à remplacer. Malheureusement, ce processus est extrêmement coûteux et prend beaucoup de temps (jusqu'à 12 ans). Toute nouvelle catégorie de blé suppose un approvisionnement de nouvelles variétés et d'aucuns voudraient voir concentrer le processus susmentionné pour le rendre moins onéreux et accélérer l'homologation. Comme producteur j'ai cultivé des variétés non homologuées qui ne sont pas passées par notre système d'essais, je serais très prudent sur cette question. En effet, j'ai vu trop de fluctuations dans ma propre exploitation pour croire que seulement deux années d'observations suffisent à déterminer le comportement d'une variété à l'égard des conditions moyennes des Prairies. Cela m'amène à l'aspect le plus litigieux concernant les facteurs influant sur l'homologation des nouvelles variétés. Le Comité d'experts de la qualité des céréales fait appel à cette étape à l'apport des secteurs de la minoterie, de la commercialisation et de la manutention des céréales. En ma qualité de producteur j'aimerais ajouter mon petit grain de sel.

1) Existe-t-il vraiment un marché pour une nouvelle catégorie quand le marché mondial regorge déjà d'énormes quantités de blés 3M et que les échanges internationaux sont en récession (101 millions de tonnes en 1981-1982 contre probablement 87 millions en 1986-1987, soit une chute de 14 %)?
2) La création d'une nouvelle catégorie de blé ne risque-t-elle pas de nuire aux marchés actuels?
3) Est-il souhaitable, devant le peu d'argent disponible pour la recherche, d'investir dans la création de nouvelles variétés pour une catégorie de blé dont les débouchés possibles sont restreints par les facteurs cités au point 1)?

En tant qu'agriculteur, je ne sais que trop que la prospérité durable de mon exploitation repose sur la disponibilité d'un produit pour le bon marché. Sur ce point (pour ce qui est du marché des blés 3M), nous n'avons ni l'un ni l'autre; cependant les exigences temporelles de la création des variétés nous obligent à commencer le processus, même si l'avenir est incertain. Je ne suis pas d'accord avec la théorie populaire actuelle voulant que nous soyons dans une situation permanente de surapprovisionnement. L'essor prodigieux de la production dans certains pays ne peut se maintenir de manière aussi linéaire que le prévoient de nombreux économistes. Quand la demande se raffermira, et elle le fera, je veux être en mesure de tirer parti de tous les marchés possibles, dussent-ils être pour des blés de catégories différentes que celles que nous produisons maintenant. Je suis convaincu que la guerre des subventions qui fait actuellement rage se calmera, à mesure que les ressources financières restreintes seront réaffectées dans des secteurs plus efficaces naturellement en leur sein. Cela permettra en retour à un pays comme le Canada, qui bénéficie d'avantages comparatifs, de tirer pleinement parti du marché mondial en gérant sa production par zone pour répondre aux besoins de ces marchés.

Je passe à la question suivante: la création d'une nouvelle catégorie de blé et de ses variétés risque-t-elle de nuire aux débouchés actuels? Comme plus de 80 % de mon revenu agricole net et de mes liquidités dépendent des marchés actuels, je m'opposerais farouchement à tout ce qui risque de menacer ces derniers. Heureusement, notre système renferme les mécanismes qui lui permettent de fournir les nouvelles variétés, susceptibles de combler la demande pour une nouvelle catégorie de blé sans nuire à la commercialisation des classes de blé existantes. Cependant, le problème c'est que ces mesures de sauvegarde imposent souvent de lourdes restrictions aux sélectionneurs qui essaient de mettre au point de nouvelles variétés susceptibles de rentrer dans n'importe quelle nouvelle catégorie de blé. Les deux principaux problèmes dont on parle le plus à cet égard sont la distinguabilité visuelle et la teneur en protéines. Le problème de la distinguabilité est celui qui cause le plus d'ennui et c'est de lui que j'aimerais vous parler maintenant, car je pense qu'on peut arriver à une solution. Il ne manque que la volonté de mettre au point des techniques d'identification du blé. De telles recherches sont déjà en cours et elles devraient recevoir l'appui intégral de toute la profession. Si vous croyons vraiment que la mise au point d'un procédé pratique d'identification est à notre portée, nous devrions permettre aux sélectionneurs de continuer à créer toute variété susceptible d'enrichir l'assortiment d'une nouvelle catégorie de blé. Avec cette réserve, toutefois, que même si nous devons mettre de côté un nouveau produit jusqu'à ce qu'une méthode d'identification soit au point, nous pourrons toujours le ressortir quand les circonstances le commanderont. En tant qu'agriculteur, c'est la démarche que je préconise sachant bien que si j'attends que l'on termine les recherches dans un domaine avant de commencer dans un autre, j'aurai perdu énormément de temps, temps dont d'autres pays concurrents ne seront que trop heureux de profiter à mes dépens dans les années à venir.

J'aimerais maintenant vous faire part de mon avis sur la catégorie actuelle de blé roux de printemps (BRP) et sur la façon dont nous pourrions l'utiliser comme modèle pour toute nouvelle classe ou variété. Par chance ou à dessein, nous avons dans cette catégorie de blé un produit de bonne qualité répondant au bon marché. Dans un marché mondial saturé de blé de moyenne qualité, qu'on ne peut vendre, la plupart du temps, qu'avec force subventions, nous demeurons un important fournisseur et vendons, en général, à des clients au comptant, sinon aux meilleurs prix, du moins sur une base privilégiée en raison de la qualité de nos produits. Tout au long de la préparation de cette communication, la question de la qualité a refait surface maintes fois. Il faut se rappeler que c'est la recherche de l'excellence de nos blés qui nous a permis de dominer les meilleurs marchés mondiaux au comptant. Il est intéressant de noter qu'en général, quand on parle de qualité, on fait allusion aux mérites technologiques (force du gluten, teneur en protéines, teneur en cendres, temps de levée et bien d'autres). Les directives très rigoureuses d'homologation des variétés alliées à la structure pyramidale du processus nous assurent automatiquement une qualité sans cesse croissante. Ce dont on ne parle quasiment jamais c'est du facteur de la régularité. Celle-ci est le fruit à la fois du processus d'homologation des nouvelles variétés, du système de classement et, enfin, du système de regroupement, qui permet de fondre nos disparités zonales ou selon le cas, d'en tenir compte. Je crois que cette

régularité possède une valeur de vente presque aussi élevée que les qualités technologiques du grain. Selon moi, les pays importateurs accordent beaucoup d'importance à la qualité régulière de nos exportations, car dans toute la filière, du producteur au consommateur, ils savent à quoi s'attendre. Même si beaucoup de gens le prétendent, je ne crois pas que les progrès technologiques réalisés par l'industrie meunière peuvent compenser l'utilisation de céréales ayant des qualités technologiques très distinctes. Je pense qu'il y a des avantages à avoir une certaine marge de tolérance pour les qualités techniques; mais, je crois foncièrement qu'un produit possédant des qualités précises constantes l'emportera toujours sur le marché. Mon expérience comme agriculteur m'a démontré que, dans la plupart des cas, toute adaptation d'une technologie de transformation ultra-perfectionnée a exigé une plus grande régularité dans la qualité du produit traité pour maximiser l'efficacité de ces techniques de pointe. Le modèle définitif de toute nouvelle catégorie de blé et de ses variétés devrait refléter ces deux principes, soit l'alliage de la plus haute qualité technique et de la régularité de la qualité. Si nous bâtissons les nouvelles catégories de blé de printemps des Prairies canadiennes (BPPC) selon les principes susmentionnés, je suis sûr que nos produits domineront le marché mondial avec autant de fermeté que les blés roux vitreux de printemps (BRVP) que nous commercialisons actuellement.

Bref, les facteurs influant sur la création d'une nouvelle catégorie de blé et des variétés connexes ne doivent pas seulement viser à accroître les recettes nettes totales de chaque agiculteur, mais également celles de toute la région. À cette fin, toute nouvelle catégorie doit être bâtie d'après les prévisions de la demande à long terme, tant sur les marchés intérieurs qu'à l'exportation. Nous devons tenir compte que les variétés produites par nos principaux concurrents ne sont pas nécessairement celles qui répondront aux exigences de la nouvelle catégorie. Nous devons garder à l'esprit que les variétés créées à l'étranger le sont d'après deux objectifs: d'une part, les programmes de subventionnement agricole de l'État, où le rendement total détermine le montant des subventions de soutien et, d'autre part, les programmes d'exportation, où la qualité technique peut être compensée par l'apport de subventions importantes à l'exportation. Nous devons affecter plus de ressources financières à la création de nos propres variétés bien adaptées à notre environnement et qui, lorsqu'elles seront entièrement mises au point, compteront sur l'appui de nos établissements de commercialisation pour le développement de débouchés appropriés.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

États-Unis situation et perspectives

James J. Miller

Dans l'industrie laitière, le niveau d'incertitude au sujet de 1987 est sans précédent. La production laitière sera en butte aux forces conflictuelles d'un déplacement continu de l'offre et de recettes inférieures à ce qu'elles ont été à ce jour au cours des années 80. Qui plus est, le Programme d'abandon de l'exploitation laitière (P.A.E.L.) a été superposé à ces facteurs de base. Le P.A.E.L. élimine un grand nombre de producteurs et a partiellement assombri les activités de ceux qui auront résisté au déferlement de la vague d'ici à un an. La situation de l'industrie à la fin de 1987 pourrait planter le décor pour le reste de la décennie.

LE P.A.E.L. FAIT CHUTER LA PRODUCTION LAITIÈRE

La production laitière au début de 1986 traduisait encore le bond en avant de la production de 1985 déclenché par une hausse du rapport des prix du lait aux aliments du bétail et par la reprise de la production normale par la plupart des participants au programme de réaffectation de la production. La production hivernale a atteint les niveaux sans précédent et a dépassé de 7 % celle de l'année précédente. De plus, le P.A.E.L. a progressivement réduit la production; en effet, celle-ci a été de 4 % inférieure à celle de l'année précédente au mois d'octobre. Pour l'année 1986, les reculs du second semestre ne compenseront pas les hausses du premier semestre, laissant un total annuel en hausse d'environ 1 % par rapport à 1985.

La production par vache a été tributaire d'une intensification de l'alimentation aux concentrés résultant d'un rapport favorable des prix du lait aux aliments du bétail. Les légers gains enregistrés par rapport à l'année précédente de juillet à octobre ne représentent pas un affaiblissement de la production par vache. L'une des répercussions du programme de réaffectation a été une tendance saisonnière très inhabituelle de la production laitière par vache en 1985. Par rapport à 1983 (la plus récente année non touchée par le programme de réaffectation), les hausses enregistrées en 1986 ont été fermes et soutenues. La production par vache en 1986 totalisera environ 2,5 % de plus qu'en 1985 et plus de 6 % de plus qu'en 1983.

Le P.A.E.L. a réduit de façon dramatique les effectifs de vaches laitières. Au début de l'automne, le cheptel de vaches était de 4 % inférieur à celui de l'an dernier. À ce stade, les inférences au sujet des producteurs non inscrits au P.A.E.L. sont très provisoires. Les intentions des participants au P.A.E.L. et les tendances signalées au sujet du cheptel laitier donnent à penser que les non-participants ont légèrement accru leurs effectifs de vaches le printemps dernier et ont maintenu ce niveau depuis. L'expansion des non-participants peut avoir été modérée par des recettes réalisées relativement faibles par rapport aux coûts des concentrés, les difficultés financières de certains producteurs et le relâchement de la pression à la hausse causé par une offre très abondante de génisses laitières. Tout indique que les effectifs moyens de vaches pour 1986 seront inférieurs d'environ 1,5 % par rapport à l'an dernier.

LE PROGRAMME D'ABANDON DE L'EXPLOITATION LAITIÈRE (P.A.E.L.)

Le P.A.E.L. a déclenché l'une des plus dramatiques évolutions structurales qui ait jamais touché l'industrie laitière. Près de 14 000 producteurs ont consenti à vendre leurs bovins laitiers à l'abattage ou à l'exportation et de se retirer de la production laitière pendant au moins cinq ans. Ces producteurs avaient vendu plus de 12 milliards de livres de lait en 1985. Les enchères ont atteint environ 15 $/100 lb des ventes de 1985.

La plupart des producteurs du P.A.E.L. ont quitté au cours de la première période, soit d'avril à août 1986. Plus précisément, les plus gros mois d'abattage ont été avril, mai et août. En règle générale, la participation a été beaucoup plus

forte dans les régions du Sud et de l'Ouest que dans les États du Nord. Les producteurs participants avaient tendance à se classer dans la moyenne ou au-dessus de la moyenne pour ce qui est du cheptel et de la production par vache.

Le P.A.E.L. n'a pas causé cette évolution structurale, mais la plupart des producteurs pourraient probablement quitter le métier d'ici au début des années 90. Le P.A.E.L. n'a fait que comprimer l'abandon en une période d'ajustement plus brève. Alors qu'un ajustement aussi accéléré pourrait bénéficier tant aux producteurs qu'aux contribuables, c'est la réaction des producteurs et des consommateurs aux prix courants et prévus qui déterminera le volume des excédents.

FLÉCHISSEMENT DES PRIX DES ALIMENTS DU BÉTAIL

Les prix des aliments concentrés ont reculé et devraient être relativement faibles en 1987. L'an prochain, le prix du maïs à la ferme sera probablement en baisse de plus du tiers par rapport à 1985. Mais cette comparaison exagère de beaucoup les effets résultants sur la rentabilité de la production laitière. Les aliments protéiques sont une composante importante des rations laitières. En 1987, les prix du tourteau de soja devraient n'être que modérément inférieurs à ceux de 1986 et de beaucoup supérieurs à ceux de 1985 à cause d'un déplacement de valeur de l'huile au tourteau. En outre, le prix payé pour les aliments de bovins laitiers comprend une marge substantielle pour acquitter les coûts de transport, de fabrication et de commercialisation (qui n'ont pas reculé). Aux prix actuels, une chute de 25 % du prix du maïs à la ferme équivaudrait à une baisse de 8 % de la valeur moyenne de la ration. En termes de rentabilité de la production, une telle baisse du prix du maïs à la ferme équivaudrait à une augmentation de moins de 2 % des prix du lait.

La valeur moyenne des concentrés en 1986 sera d'environ 6 % inférieure à celle de 7,35 $/100 lb enregistrée en 1985. Le rapport de la valeur lait/aliment atteindra en moyenne près de 1,75, soit un peu plus qu'en 1985. En 1987, tout indique que la valeur moyenne du concentré dégringolera de 8 à 12 %. Le rapport des prix lait/aliment sera sensiblement plus élevé, probablement à un niveau record.

PERSPECTIVES CONCERNANT LA PRODUCTION

L'an prochain constituera le véritable test pour savoir si la réduction des recettes a suffi à stopper la tendance à la hausse de la production laitière. Un rapport sans précédent des prix lait/aliment du bétail incitera les producteurs à augmenter considérablement la production par vache. Mais l'incitation à l'expansion du cheptel est beaucoup moindre. Les recettes réalisées par rapport aux coûts des concentrés pourraient être légèrement supérieures en 1986, mais demeureront de beaucoup inférieures aux niveaux enregistrés au début des années 80. La certitude de réduction des prix de soutien advenant un retour à des excédents considérables pourrait modérer l'enthousiasme en faveur de tout nouvel investissement important.

Finalement, le grand nombre de transferts d'exploitations laitières pourrait abaisser les effectifs de vaches. Typiquement, il s'écoule toujours un certain temps entre le moment où l'ancien propriétaire cesse de produire et où le nouveau propriétaire atteint la pleine production. Dans ces conditions, les non-participants continueront probablement de prendre de l'expansion, quoique modérément.

Environ les trois quarts des vaches inscrites au P.A.E.L. auront été abattues d'ici au début de 1987. Dans le cadre du programme, les abattages atteindront environ 20 000 têtes par mois au cours du premier semestre de 1987 et seront un peu plus abondants au cours des mois d'hiver qu'au printemps. Les abattages de juillet-août seront beaucoup plus abondants à mesure qu'approchera la fin du programme. Au cours du premier semestre de 1987, la production laitière sera probablement de 2 à 4 % inférieure à celle de l'année précédente à cause du programme. Tout indique que celle du second semestre se rapprochera de celle de l'année précédente. Cumulativement pour 1987, la production devrait baisser de 1 à 3 %.

LE RESSERREMENT DES MARCHÉS FAIT GRIMPER LES PRIX

Les prix de gros et à la ferme ont réagi à des conditions d'offre et de demande plus serrées en affichant une majoration saisonnière substantielle au cours du second semestre de

1986. Les prix du beurre ont atteint le niveau de revente de la CCC l'été dernier, ceux du fromage américain ont grimpé d'environ 6 c. la livre et même ceux de la poudre de lait dégraissé sont montés cet automne. La hausse du prix du lait de transformation du Minnesota-Wisconsin (M-W) a dépassé 70 c./100 lb, amenant les prix moyens du lait cet automne au-dessus du niveau de l'an dernier. Les hausses saisonnières de prix de cette importance ont été plutôt rares dans les années 80 dominées par des excédents, mais ont été typiques de la plupart des années 70. Compte tenu de fléchissements considérables au début de l'année, les prix du lait de 1986 atteindront en moyenne 30 c./100 lb de moins que l'année précédente. Corrigés pour tenir compte des différences dans les déductions, les prix moyens du lait seront en baisse d'environ 55 c. cette année et seront probablement les plus bas depuis 1978.

Un retour saisonnier à des conditions excédentaires et la réduction de 25 % du prix de soutien le 1er janvier feront dégringoler les prix d'ici à l'hiver prochain. Toutefois, le volume plus modeste des excédents pourrait ne pas faire baisser autant le prix M-W en dessous du niveau de soutien qu'au cours de la plupart des dernières années. La hausse saisonnière du second semestre devrait être modérée, peut-être semblable à celle de cette année. Une telle hausse laisserait le prix moyen de 1987 de tout le lait à un niveau légèrement inférieur à celui de 1986. Le prix à la ferme serait comparable à celui de cette année.

La projection des prix pour la fin de 1987 constitue de loin l'aspect le plus provisoire des perspectives. Tout indique que les événements du second semestre influeront le plus sur les prix. Si les stocks s'accumulent d'ici là, les hausses saisonnières pourraient être minimales. D'autre part, de fortes majorations des prix pourraient survenir si la production laitière continue de fléchir après la cessation du P.A.E.L.

MAINTIEN DES PRIX DE DÉTAIL

Les prix de détail des produits laitiers ont été passablement soutenus au cours du premier semestre, mais ont été inférieurs à ceux de l'année précédente. Les prix sont montés lentement cet été et cet automne, mais une partie des hausses des prix de gros et à la ferme a été absorbée par un rétrécissement des marges. La moyenne pour 1986 se rapprochera de celle de l'an dernier, soit la première fois en deux décennies environ où il n'y a pratiquement aucune augmentation. Les prix de détail en 1987 n'augmenteront probablement que de 1 à 3 %.

LES VENTES DE PRODUITS LAITIERS DEMEURENT ACTIVES

Ces dernières années, les données montrent clairement que l'utilisation commerciale des produits laitiers réagit à la baisse des prix de détail réels et de la croissance économique. L'importance des récentes hausses suppose également que la promotion accrue des ventes a pu également jouer un rôle important. Même si l'intensification a ralenti cet été, l'utilisation commerciale sera d'environ 3 % plus élevée cette année. Depuis 1983, les ventes ont augmenté de 10 %. Tout indique que les conditions demeureront généralement favorables en 1987. Mais la croissance économique a été un peu anémique et l'augmentation des ventes pourrait ralentir pour atteindre 1 à 3 % l'an prochain.

L'intensification de l'utilisation commerciale ces dernières années a été inhabituellement forte. Dans presque toutes les principales catégories de produits laitiers, les ventes ont été actives. Le fromage et les produits de consommation ont affiché des gains appréciables cette année. Les ventes de beurre ont pratiquement égalé les niveaux élevés de l'an dernier, alors que la consommation commerciale de poudre de lait dégraissé a été plus forte. Les ventes de desserts congelés ont augmenté, mais l'utilisation du fromage cottage a été soutenue.

FAIBLESSE DES STOCKS COMMERCIAUX

Les stocks commerciaux ont été faibles depuis la fin du printemps. Cette faiblesse des stocks a joué un rôle dans l'importance et l'opportunité des majorations de prix de gros cette année. Le marché mieux équilibré de cette année aurait pu fonctionner de façon plus harmonieuse si des stocks supplémentaires avaient été disponibles. Comme l'an dernier, les stocks commerciaux de fin d'année seront inférieurs à 5 millions de livres. Leur reconstitution absorbera une partie des excédents de l'hiver prochain.

BAISSE DES ACHATS GOUVERNEMENTAUX

Après une période d'achats abondants au cours du premier semestre de 1986, l'écoulement des excédents est tombé de beaucoup en deçà de celui de l'année précédente cet été et cet automne. D'août à novembre, les achats nets ont atteint environ 400 millions de livres, soit moins que la somme mensuelle de n'importe quel mois correspondant de 1985. Le total annuel sera probablement de 10 à 11 milliards de livres, soit une baisse par rapport aux 13 milliards enregistrés en 1985. Comme pour la plupart des dernières années, les achats de poudre de lait dégraissé ont été abondants par rapport aux excédents de beurre. L'écoulement en 1987 devrait atteindre 4 à 7 milliards de livres.

À la mi-novembre, les stocks non engagés atteignaient 8,2 milliards de livres de lait, soit 8 % de moins que l'an dernier. Le maintien de dons considérables et la baisse prévue des achats supposent que les stocks du gouvernement auront dégringolé d'ici à la fin de 1987.

Situation mondiale

Malgré le recours à des mesures de régulation de l'offre dans bon nombre des principaux pays producteurs, les disponibilités mondiales de produits laitiers sont demeurées abondantes. Dans les 38 pays retenus, la production devrait monter de 1 % cette année. Le Mexique, l'Inde et l'U.R.S.S. ont affiché de fortes hausses, mais la production de l'Europe de l'Est et du Brésil a accusé une baisse. En 1987, la production pourrait demeurer à peu près soutenue si les baisses prévues aux États-Unis et dans les pays de la Communauté européenne se matérialisent.

Le commerce mondial des produits laitiers s'est replié en 1986 à cause du maintien de la faiblesse de la demande des principaux pays importateurs. Les exportations (excluant le commerce intérieur de la Communauté européenne) de beurre, de poudre de lait dégraissé et de caséine diminuent par rapport à 1985 alors que celles de fromage demeurent pratiquement inchangées. Les perspectives pour 1987 font état d'un accroissement des exportations de beurre (incluant l'huile de beurre) et de fromage, alors que les exportations projetées de poudre de lait dégraissé et de caséine devraient demeurer à peu près les mêmes. Les prix internationaux du beurre, de l'huile de beurre et du fromage sont à la baisse cet automne à cause du maintien d'une forte concurrence entre les fournisseurs. Les prix de la poudre de lait dégraissé et de la caséine continuent d'être très stables. Les stocks mondiaux de produits laitiers continueront de s'accumuler en 1987, et la concurrence pour les ventes à l'exportation et l'établissement d'un «marché d'acheteurs» maintiendront probablement les prix à la baisse l'an prochain.

RÉSUMÉ

L'histoire de 1987 sera écrite au cours du second semestre de l'année car le début de l'année sera dominé par les effets du P.A.E.L. À la même époque l'an prochain, les excédents pourraient se reconstituer pour atteindre des niveaux très élevés ou la hausse des prix courants pourrait indiquer une période d'équilibre raisonnable entre l'offre et la demande. La question clé est de savoir si les ajustements à la baisse du prix de soutien ont été suffisants pour établir un équilibre durable sur les marchés des produits laitiers.

La contribution des micro-ordinateurs à la ferme pour améliorer la compétitivité de la production laitière

Wes Lane

Je considère comme un plaisir et un honneur d'être ici aujourd'hui pour participer à la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne de 1986. Je dois admettre en même temps avoir accepté cette invitation sans grand enthousiasme. D'une part en effet, nombreux sont ceux qui se sont occupés beaucoup plus que moi de la question des micro-ordinateurs à la ferme et qui seraient très capables de vous en parler. Et d'autre part, j'ai réalisé que c'était une occasion en or de rêver un tout petit peu, de penser à ce que pourraient être les possibilités et d'identifier les besoins pour matérialiser certaines de ces possibilités; c'était donc un défi que je ne pouvais ignorer.

Commençons par examiner une exploitation laitière canadienne au tournant du siècle. Je ne parle pas d'une ferme typique, mais simplement d'une exploitation laitière au Canada en l'An 2000. Cette exploitation se compose de 100 vaches laitières et de sujets de remplacement logés en stabulation libre à logettes. La production moyenne du troupeau est de 11 000 litres par vache. L'hormone de croissance bovine est administrée à toutes les vaches qui en sont rendues à plus de 60 jours de lactation. Il est un peu plus de minuit et six vaches sont traites par un robot tout en étant nourries d'une partie de leur propre ration complète individuelle dans une case spécialement conçue pour l'alimentation à la traite. Le lait est pesé automatiquement et testé pour sa teneur en matières grasses, protéines, calcium, extraits secs totaux et la numération des cellules somatiques avant de passer par un processus d'ultra-filtration où il est séparé en un concentré destiné aux établissements de transformation et en un perméat (solution de lactosérum et d'eau) conservé à la ferme et utilisé comme aliment du bétail. Le concentré liquide est rapidement refroidi et conservé dans une citerne à lait jusqu'à ce qu'il soit ramassé par le camion-citerne plus tard dans la semaine.

La quantité de lait, sa composition, ainsi que l'heure de la traite et la quantité d'aliments consommés, sont transmises au centre informatique de l'exploitation où un micro-ordinateur accumule les données à des fins de consultation par l'exploitant lorsqu'il vient au bureau pour vérifier son exploitation semi-automatisée après le petit déjeuner.

Dans cette exploitation, il est normal de traire quatre à cinq fois par jour la plupart des vaches fortes productrices. En réalité, elles peuvent être traites chaque fois qu'elles s'installent dans la case d'alimentation.

Le producteur de l'An 2000 devraient passer au moins quatre heures par jour dans son centre informatique à examiner et à surveiller ce qui se passe dans son troupeau, ses stocks d'aliments, l'entretien de ses machines et matériels et la gestion globale de son exploitation.

L'une des choses la plus importante qu'il fera dans la matinée est de recevoir de sa banque un transfert électronique de l'état financier à jour de son exploitation. Cette information lui donnera la situation financière courante de l'exploitation. Le niveau de rentabilité de chaque vache sera identifié par le truchement de ses programmes de gestion de la production et intégré dans le tableau financier global de l'exploitation, ce qui permettra au producteur de l'An 2000 de voir d'un seul coup d'oeil comment le rendement de l'exploitation se compare aux chiffres budgétisés.

Ce genre d'information sera inestimable dans l'évaluation de sa situation actuelle et future.

Les données sur la production laitière et la santé de chaque vache seront électroniquement acheminées régulièrement au centre national-provincial de traitement des relevés de la production laitière pour permettre leur accessibilité aux programmes nationaux d'amélioration génétique. La fourniture de ces données sera rémunérée.

Le coeur du centre informatique de l'exploitation sera le micro-ordinateur comprenant les données de production et de gestion financière pour permettre la prise de décisions économiques saines en toute confiance. Du matériel vidéo sera également en place pour suivre de près certains secteurs de l'étable, notamment la case automatisée d'alimentation et de traite, l'aire de maternité et l'aire de stabulation libre à logettes pour permettre au producteur de savoir au premier coup d'oeil ce qui se passe dans son étable à n'importe quel moment.

Nul doute que ce scénario semble un peu tiré par les cheveux pour certains. Peut-être que oui, mais il n'en reste pas moins que presque tous les aspects effleurés sont déjà techniquement réalisables aujourd'hui grâce aux efforts considérables investis dans l'évaluation de leur rentabilité commerciale.

Revenons à la réalité des années 80. Au début des années 80, de nombreuses prédictions ont été faites au sujet de l'acceptation du micro-ordinateur par la collectivité agricole. Certains prétendus experts prédisaient que 50 % des fermes canadiennes disposeraient de micro-ordinateurs au milieu des années 80. Vous n'êtes pas sans savoir que cette croissance rapide ne s'est pas réalisée et qu'il existe beaucoup d'opinions divergentes quant à la raison invoquée.

Il reste toutefois deux réalités qui m'inclinent à penser que l'ère du micro-ordinateur finira par s'installer définitivement dans le secteur de l'agriculture primaire. La première tient au fait que pratiquement toutes les autres industries auxquelles on peut penser ont penché pour l'utilisation massive du micro-ordinateur. Combien de personnes ici présentes n'ont-elles pas un micro-ordinateur dans l'organisme ou la société qu'elles représentent? Pas beaucoup je crois. Comme les fermes canadiennes ont tendance à privilégier une démarche plus commerciale à l'exploitation, je pense qu'il est inévitable que le micro-ordinateur jouera un rôle de plus en plus important à l'avenir.

La seconde réalité est que le coût du matériel et du logiciel continue de diminuer. Les micro-ordinateurs sont maintenant à la portée de tous les hommes d'affaires et de nombreux foyers.

À l'heure actuelle, on évalue quelque part entre 5 et 10 % la proportion des agriculteurs de l'Ontario qui possèdent actuellement un ordinateur personnel. Pourquoi l'adoption des micro-ordinateurs ne s'est-elle pas généralisée? Encore une fois, je pense qu'il existe deux raisons principales. D'abord, c'est qu'on n'a pas montré aux agriculteurs ce que les ordinateurs pouvaient faire pour eux ou comment ils pouvaient être un outil de gestion utile pour la ferme. Ensuite, les agriculteurs ne sont pas habitués de travailler sur un clavier et trouvent que l'entrée de données est une tâche longue et fastidieuse.

Je pense qu'il est possible de prendre des mesures pour venir à bout de chacun de ces inconvénients ou contraintes et j'en ferai part un peu plus loin.

Je veux d'abord parler un peu plus en détail de la contribution potentielle que les micro-ordinateurs peuvent apporter. J'assistais récemment à une réunion aux États-Unis où un conférencier parlait des types d'agriculteurs qui survivraient dans l'industrie laitière américaine. Il disait que les survivants immédiats seraient ceux qui n'avaient pas de dettes et affichaient une bonne rentabilité, ainsi que ceux pouvant disposer d'un revenu hors ferme. Il laissait toutefois supposer que les réels survivants à long terme auraient les caractéristiques suivantes :

- ils devraient apprendre à être des gestionnaires d'entreprise hors pair;
- ils devraient être de bons gestionnaires d'abord et avant tout;
- ils devraient reconnaître leurs propres points forts et lacunes de gestion et prendre les mesures nécessaires pour combler les lacunes et peut-être faire appel à des spécialistes ou à des experts-conseils pour les aider dans ces domaines;
- ils devraient tenir et utiliser des dossiers complets;
- ils devraient fonder des décisions sur des faits et non sur des sentiments;
- ils devraient être de bons gestionnaires de l'emploi du temps;
- ils devraient pouvoir reconnaître les bons des mauvais conseils;
- ils devraient assurer la continuité de leur exploitation pour la génération suivante.

Je pense que ces caractéristiques pourraient s'appliquer aux futurs producteurs canadiens et qu'elles pointent dans la direction des micro-ordinateurs. Nul doute que cette technologie peut aider l'agriculteur à faire les choses que les réels survivants seront tenus de faire pour demeurer concurrentiels.

J'ai simplement dressé une liste de certaines applications potentielles du micro-ordinateur dans l'exploitation laitière. Ces applications portent sur trois principaux domaines, à savoir la gestion de la production, la gestion financière et l'intégration des deux.

La gestion de la production comprend:

- données de la production-mesure du rendement de la production (relevés);
- gestion de l'alimentation-alimentation de groupe, nourrisseurs informatisés individuels;
- maîtrise des stocks d'aliments;

- préparation de la ration;
- gestion de la santé du troupeau;
- sélection des géniteurs/mise à la reproduction des vaches;
- prévisions concernant la production;
- gestion du contingent; et
- conduite des génisses.

La gestion financière comprend:

- programmes de comptabilité de base (profits et pertes);
- marge brute d'autofinancement
- bilans
- budgétisation
- gestion fiscale
- portefeuille d'investissement
- gestion du régime enregistré d'épargne-retraite
- planification de la retraite

La plupart des agriculteurs utilisent déjà une forme quelconque de services informatisés dans la gestion de la production et financière grâce à leur banquier ou leur expert-conseil dans le cas des finances et aux programmes d'enregistrement de la production laitière dans le cas de la gestion de la production. Nombreux sont ceux toutefois qui pensent qu'il est possible d'intégrer davantage ces données grâce à l'utilisation d'un micro-ordinateur pour assurer un très bon outil de gestion et de planification. Mais à court terme, nous devons probablement mettre l'accent sur les programmes et les utilisations élémentaires du micro-ordinateur. Les utilisations plus sophistiquées prendront la relève au fur et à mesure de l'expérience acquise.

Plus haut, j'ai parlé du besoin de montrer aux agriculteurs ce que les micro-ordinateurs ont à offrir comme outil de gestion. Je crois qu'il s'agit-là d'une des raisons principales qui expliquent pourquoi l'utilisation des micro-ordinateurs ne s'est pas répandue plus rapidement en agriculture primaire. Une des questions fondamentales à poser à ce stade consiste à savoir à qui incombe la responsabilité de fournir l'aide nécessaire et de montrer ses applications possibles. Une étude effectuée en 1983 en Ontario à laquelle j'ai pris part établissait le besoin d'assurer une formation et de prodiguer des conseils aux agriculteurs sur l'utilisation pratique des micro-ordinateurs. En Ontario, un projet connu sous le nom de Programme de vulgarisation de l'emploi de l'ordinateur en agriculture a été mis sur pied par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour combler ce besoin. À mon avis, la formation de ce groupe tripartite est un pas dans la bonne direction. Les principaux efforts de ce groupe ont porté sur la publication d'un catalogue de logiciel et d'un bulletin de nouvelles, la réponse à des demandes de renseignements particulières d'agriculteurs et des allocutions à des réunions d'associations agricoles. Je pense que l'insuffisance de ressources accessibles au groupe limite actuellement son champ d'activité. Je crois d'autre part que la tâche est beaucoup trop lourde pour être entreprise par le seul gouvernement.

Il convient de noter la démarche entreprise dans d'autres pays. Par exemple, un organisme a été fondé aux Pays-Bas pour stimuler l'utilisation efficiente de données sur les exploitations laitières et pour assurer la mise au point coordonnée de systèmes informatiques utilisés par l'industrie. Cet organisme, connu sous le nom de Tauras, a été fondé en 1985 par bon nombre des organismes de producteurs laitiers hollandais. Les représentants des organismes forment le conseil d'administration de Tauras et dirigent ses travaux. Le conseil est épaulé par un groupe de sept conseillers ou de représentants des sociétés de l'agrinégoce, des organismes de service et du ministère de l'Agriculture et des Pêches.

Les activités entreprises à l'heure actuelle par l'organisme comprennent un certain nombre de groupes de travail qui s'attaquent à des projets particuliers sur des sujets tels les caractéristiques fonctionnelles des programmes informatiques à l'intention des producteurs laitiers, les interfaces normalisées et l'évaluation du logiciel dans l'intention de l'attester éventuellement aux fins de gestion de l'exploitation, pour n'en nommer que quelques-uns. Il organise des cours à l'intention des producteurs sur divers aspects de l'utilisation de l'ordinateur, en plus de disposer d'un genre de service de consultation pour répondre aux questions des producteurs. On songe également à un réseau national de données dans le cadre de la démarche suivie par Tauras.

Au Royaume-Uni, le *Milk Marketing Board of England and Wales* et le *Scottish Milk Marketing Board* s'emploient à fournir de l'aide à leurs producteurs sur l'utilisation de l'ordinateur à la ferme. En réalité, les deux offices font la promotion de l'utilisation du matériel et du

logiciel à leurs producteurs. Ils ont conclu des ententes avec une société de logiciel pour promouvoir un programme de gestion de la production et l'ont épaulé en mettant à la disposition des agriculteurs des conseillers techniques moyennant rétribution pour leurs services.

Un autre démarche adoptée dans plusieurs pays européens consiste en l'utilisation d'un type quelconque de micro-ordinateur portatif pour enregistrer les données dans le cadre des programmes d'enregistrement de la production. Tout en permettant certaines économies substantielles de délai d'exécution et de coût d'introduction des données, cette démarche sert également à susciter l'intérêt des producteurs pour la technologie.

Pour ma part, il est urgent de démontrer aux agriculteurs les capacités du micro-ordinateur avant que son utilisation généralisée devienne réalité. Mais qui devrait se charger de cette tâche? Je crois sincèrement qu'il faudrait une concertation des efforts prévoyant la représentation des principaux intervenants de l'industrie. La fonction de vulgarisation en agriculture relève traditionnellement des gouvernements provinciaux au Canada. Mais la prestation de services consultatifs aux agriculteurs évolue de façon spectaculaire depuis dix ans. L'agrinégoce a tendance à devenir de plus en plus axé sur le service. Les organismes de producteurs comme l'insémination artificielle, les associations d'éleveurs, les organismes d'enregistrement de la production laitière et les offices de commercialisation s'attardent de plus en plus à promouvoir et à encourager l'utilisation d'innovations technologiques.

J'estime pour ma part que l'industrie laitière du pays est dans une position enviable. En effet, il existe au sein de l'industrie un très fort sentiment de collaboration et des exemples comme le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et le Conseil canadien du contrôle laitier attestent de cet esprit. Il faut nécessairement une direction passablement ferme, mais je pense que ce qui fait fonctionner ces mécanismes, c'est le désir de la part de toutes les parties de collaborer à la réalisation d'un but commun à l'intérieur de l'industrie dans son ensemble. Dans l'exploitation des possibilités de la technologie de l'ordinateur à la ferme, une telle démarche pourrait également avoir un certain mérite.

En réalité, le Conseil canadien du contrôle laitier a récemment lancé un projet pour favoriser la coordination des activités de traitement des données entre les associations de producteurs laitiers et les organismes apparentés. La première phase du projet a consisté à établir un protocole d'entente exposant les principes sur lesquels les organismes s'entendent pour l'échange électronique de données.

Une autre phase du projet devrait porter sur les possibilités d'accès du micro-ordinateur à ces données de l'industrie.

Je pense que les possibilités d'accès des micro-ordinateurs personnels aux ordinateurs centraux constituent un moyen de surmonter l'un des inconvénients qui a été partiellement responsable de la croissance relativement lente de l'utilisation du micro-ordinateur à la ferme, c'est-à-dire l'introduction des données.

Je ne pense pas que les agriculteurs soient très différents de nous. Ils ne veulent pas être obligés de consacrer beaucoup de temps à introduire manuellement les données. Côté production, les programmes d'enregistrement de la production laitière collectent et enregistrent déjà beaucoup de données qui pourraient être extrêmement utiles au producteur laitier qui possède son propre micro-ordinateur. Si ces programmes doivent survivre, je pense qu'ils doivent permettre aux agriculteurs d'avoir accès à leur information et de la télécharger sur leur propre micro-ordinateur à des fins d'analyse et de consultation ultérieures.

Cette façon de procéder fait déjà partie de plusieurs programmes d'enregistrement de la production laitière aux États-Unis. À l'heure actuelle, les producteurs ont accès à l'information des centres de traitement des relevés de la production dans les États de la Caroline du Nord, de la Californie, de New York, du Michigan, etc.

Je pense que le micro-ordinateur a la possibilité d'animer considérablement la concurrence de la production laitière. L'adoption de cette technologie nous permettra de mieux concurrencer d'autres secteurs des aliments et boissons et les industries laitières d'autres pays. Vous pouvez être assurés que ces deux concurrents sont déjà très activement engagés dans la recherche des avantages potentiels. À cet égard, nous sommes menacés de prendre beaucoup de retard si nous ne capitalisons pas sur les occasions qui se présentent.

En conclusion, je pense que le micro-ordinateur a beaucoup à offrir.

À mesure que son utilisation devient de plus en plus généralisée, l'un des défis qui, selon moi, doit recevoir plus d'attention est l'intégration de l'information sur la gestion financière et la production pour pouvoir brosser un meilleur tableau en tout temps de la situation de l'entreprise. J'ai insisté sur les programmes et les projets de gestion de la production, mais le côté gestion financière est tout aussi important et je crois que la réelle possibilité du micro-ordinateur est de pouvoir regrouper cette information.

Avant de terminer, je crois que des efforts concertés de la part de tous les intervenants de l'industrie sont nécessaires pour aider les producteurs laitiers du Canada à réaliser le plein potentiel du micro-ordinateur. Le défi à court terme consiste à savoir comment opérer cette coordination.

Analyse comparative des industries laitières de l'Ontario et de l'État de New York

Bob Morrison

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier les auteurs des rapports dont est inspirée la présente étude. Le *New York State Business Summary* a été préparé par Stuart Smith, Wayne Knoblauch et Linda Putnam de l'Université Cornell. Le projet de comptabilité de l'exploitation laitière de l'Ontario a été exécuté sous la surveillance d'un comité directeur composé de Ken McKinnon de l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario, du Dr J.C. Rennie du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, du Dr Cliff McIsaac de la Commission canadienne du lait, de Elmer Menzie de l'Université de Guelph et de Joe Schaefer, responsable du projet. Le projet d'analyse de la gestion agricole de l'Ontario a été préparé par Rob Lindsay et Al DeJong du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, et Herb Driver de l'Université de Guelph.

L'auteur tient également à remercier Dirk Buth et Alvin Jory pour leur collaboration à la rédaction du rapport, ainsi que Doris McLean et Mary Kennedy pour leur contribution à sa préparation.

INTRODUCTION

L'étude

Les discussions de «libre-échange» entre le Canada et les États-Unis permettent d'examiner les tendances de l'industrie laitière de l'Ontario et de l'État de New York. L'avènement du libre-échange entre les deux pays pourrait être le germe d'un bouleversement des régimes de production dans l'industrie. Ce genre de perturbation découlerait des modèles d'efficience économique qui marqueraient le pas dans un climat de libre-échange. Dans ce contexte, l'étude suivante examinera les tendances de l'industrie laitière dans l'État de New York et dans la province de l'Ontario, c'est-à-dire deux partenaires commerciaux potentiels séparés par une frontière commune.

La nature des industries

État de New York

Les trois principales caractéristiques de la politique de l'industrie laitière aux États-Unis sont les décrets de commercialisation, le système de soutien des prix et le programme de réduction de la production laitière. Le système de décrets de commercialisation réglemente le prix que les fabricants de produits laitiers sont tenus de payer aux producteurs. Ce prix est déterminé par celui que les fabricants paient aux producteurs dans les régions du Wisconsin et du Minnesota dans des conditions de marché concurrentiel théoriquement libre. Le prix du lait de consommation est tributaire de celui du Wisconsin-Minnesota, plus certaines différences pour tenir compte d'une meilleure qualité et du coût de transport.

En obligeant les fabricants à payer des prix établis aux producteurs, le programme de décrets de commercialisation assure que les fabricants n'achèteront que la quantité de lait cru qu'ils peuvent avantageusement transformer et revendre. Dans le contexte d'une tendance inflexible à la baisse des prix, le marché demeurera généralement excédentaire.

Le deuxième programme laitier d'importance, soit le système de soutien des prix, assure aux fabricants un prix et un marché garantis par l'achat de beurre, de fromage et de poudre de lait écrémé invendus par le gouvernement fédéral. Grâce à cette assurance d'un marché, les fabricants peuvent acheter avantageusement tout le lait que les agriculteurs produisent. Cette assurance incite également les agriculteurs à produire de plus grandes quantités d'un produit qui ne s'écouleraient sur le marché en temps normal.

Le gouvernement fédéral a acheté entre 7 et 12 % de la production annuelle de 1980 à 1985. Cette production est entreposée et revendue aux fabricants en période de pénuries, utilisée dans le cadre de programmes d'aide alimentaire à l'étranger ou au pays, vendue sur le marché international ou utilisée comme aliment du bétail.

Le prix du Minnesota-Wisconsin est fortement tributaire des prix de soutien. L'assurance d'un prix avantageux par le gouvernement encourage les fabricants à payer un prix plus élevé aux producteurs qu'ils ne le feraient en l'absence du programme de soutien des prix. Dans ce sens, le programme de soutien et les décrets de commercialisation influent sur toute l'industrie laitière américaine. On assiste à un encouragement à la production et à la production d'excédents dans la mesure où les prix de soutien permettent des profits plus élevés que la normale.

Programme de réduction de la production laitière - La Loi sur la révision des programmes de l'agriculture cherche à réduire les excédents par deux solutions différentes. La première, c'est que la Loi ne relève pas les prix de soutien, mais prévoit des déductions destinées, en partie, à financer la seconde partie du plan visant à réduire les excédents. La seconde solution est le programme de rachat des troupeaux laitiers visant à écarter des producteurs laitiers de la production. Les agriculteurs qui participent au programme sont indemnisés pour retirer leurs installations de la production et envoyer leurs troupeaux à l'abattage pendant un minimum de cinq ans.

Ce programme, conjugué à la promesse d'une réduction des niveaux de soutien des prix, vise à réduire les excédents de lait.

Ontario

L'industrie laitière de l'Ontario est largement dictée par la politique laitière fédérale.

Les éléments de cette politique se composent d'un programme national de commercialisation du lait basé sur la gestion des approvisionnements, un programme de soutien des prix d'offre d'achat, un prix d'objectif du lait de transformation et un subventionnement direct des producteurs de lait de transformation. Voici une brève description de ces programmes: le programme national de gestion des approvisionnements de lait de transformation cherche à déterminer la «demande» nationale et répartit une part des besoins de production nationaux à chaque province. Le programme des prix d'objectif établit un prix pour le lait de transformation destiné à assurer aux producteurs efficients une «juste» rémunération de leur capital et de leur travail. Le prix d'objectif se compose d'un prix de soutien auquel la Commission canadienne du lait est autorisée par le Fédéral à acheter du beurre et de la poudre de lait écrémé, moins une marge à la transformation, plus une subvention directe à la production.

Le prix de soutien établit un prix plancher pour les produits laitiers au Canada. Le subventionnement direct de la production assure une partie du revenu d'objectif de source gouvernementale et, ce faisant, un plus grand marché aux produits laitiers que si tous les revenus à la production provenaient directement du consommateur.

L'industrie laitière de l'Ontario est gérée par l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario (O.C.L.O.) qui relève de la Commission du lait de l'Ontario. L'O.C.L.O. répartit à chaque producteur la part de la production nationale de lait de transformation dévolue à la province. Auparavant, cette répartition à chaque producteur dépendait de la production antérieure, mais depuis 1980, un système centralisé d'échange de contingents a facilité la cession de contingents entre les producteurs.

Dans la province de l'Ontario, la commercialisation du lait de consommation est également gérée par un contingent de gestion des approvisionnements qui réglemente la production. Le prix du lait de consommation est établi par une formule tenant compte du coût de production. Ce prix est maintenu par des contrôles à l'importation de sources étrangères et interprovinciales. Le contingent de commercialisation du lait de consommation et de transformation a d'abord été réparti en fonction de la production historique, mais se transige maintenant entre les producteurs lors d'une séance d'échange mensuelle de contingents gérée par l'O.C.L.O.

Le Canada n'est pas sans posséder un excédent de produits laitiers. En effet, le sous-produit de la fabrication du beurre, la poudre de lait écrémé, est produit en excédent des besoins du marché intérieur. Un prélèvement sur la production contingentée est alors perçu des producteurs pour payer l'exportation de ce produit. D'autres prélèvements sont imposés sur les niveaux de production dépassant le contingent alloué aux producteurs.

L'échantillon

Depuis 1976, une analyse de l'industrie laitière de l'Ontario a été effectuée sous forme de coentreprise entre l'O.C.L.O., Agriculture

Canada, la Commission canadienne du lait, l'Université de Guelph et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

Le rapport, appelé le «Projet de comptabilité de l'exploitation laitière de l'Ontario» (P.C.E.L.O.), est compilé à partir de données recueillies d'un échantillon aléatoire stratifié d'exploitations. Celles-ci sont sélectionnées à partir des dossiers de l'O.C.L.O. Les échantillons représentent l'industrie laitière dans diverses parties de la province, différentes situations agricoles et divers niveaux de technologie. Alors que le nord de l'Ontario, les régions de Muskoka, Parry Sound et Renfrew ont été exclus, cette étude représente néanmoins 93,5 % de l'industrie ontarienne.

Comme tel, le P.C.E.L.O. brosse probablement le tableau le plus exact à être jamais publié sur l'industrie laitière de la province. Mais certaines des statistiques présentées dans le rapport présentent un certain nombre de variations lorsqu'on les compare à d'autres données publiées. Par exemple, cette étude suppose que l'exploitation laitière moyenne compte 42 vaches qui produisent 11 650 lb de lait par vache par année (1981). Les données de l'O.C.L.O. pour la même période font état de 45 vaches par exploitation avec une production moyenne de 10 792 lb par vache. Alors que le cheptel de vaches et la production par vache font l'objet de légères variations, la production par exploitation est presque identique dans les deux études (données du P.C.E.L.O. – 501 983 lb/exploitation et données de l'O.C.L.O. – 489 492 lb/ exploitation).

Le recensement de l'agriculture de 1981 a servi à vérifier certaines des données. Le recensement signale des effectifs de vaches laitières beaucoup plus importants en Ontario que les données publiées par l'O.C.L.O. Le recensement fait état de 552 748 vaches et de 12 841 exploitations laitières, alors que l'O.C.L.O. signale 485 000 vaches et 10 914 producteurs de lait autorisés. Une partie de cette différence s'explique du fait que les producteurs de crème sont inscrits dans les données de recensement, mais pas dans celles de l'O.C.L.O. Les producteurs de crème représentent 3,5 % du lait vendu dans la province. D'autres écarts s'expliqueraient du fait que le recensement englobe les petites exploitations laitières. Toutefois, le recensement ne correspond pas à l'étude du P.C.E.L.O. du fait qu'il fait état de 43 vaches par exploitation.

Une autre étude de l'industrie laitière de l'Ontario sert à faire la comparaison avec l'État de New York. Cette étude, appelée Projet d'analyse de la gestion agricole de l'Ontario (P.A.G.A.O.), comprend les producteurs de lait de l'Ontario qui se sont portés volontaires pour l'étude ou ont été recrutés par des vulgarisateurs de l'Ontario ou des agents de crédit de la Société du crédit agricole (S.C.A.). Cette seconde étude est utilisée du fait que la méthode de sélection des échantillons ressemble plus étroitement à la méthode utilisée dans l'État de New York. Il semble que les résultats tirés du P.A.G.A.O. volontaire soient meilleurs en termes de productivité que ceux tirés du P.C.E.L.O. à échantillonnage aléatoire. Cette caractéristique supérieure à la moyenne est confirmée par la comparaison de statistiques importantes de cette étude avec d'autres données publiées. Par exemple, le P.A.G.A.O. indique que la production laitière par vache en 1981 est de 12 675 lb, ce qui se compare aux 11 650 lb par vache du P.C.E.L.O., aux 10 792 lb par vache de l'O.C.L.O. et aux 10 242 lb par vache extrapolée de la publication nº 20 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. On peut trouver dans cette étude des indicateurs semblables d'efficience et de productivité supérieures à partir de l'échantillon volontaire du P.A.G.A.O. En effet, environ 20 % de l'échantillon du P.A.G.A.O. est prélevé de clients supervisés de la S.C.A., qui affichent des ratios endettement/actifs supérieurs à la moyenne. Toutefois, les ratios financiers ne font pas l'objet de cette étude, mais peuvent se rattacher à des mesures de la productivité matérielle comme l'a déjà signalée une étude antérieure de la S.C.A.

Le P.A.G.A.O. fait état des résultats obtenus par le tiers supérieur des producteurs (déterminé par le revenu agricole net RAN) et des résultats globaux de tout le groupe. La présente étude comprend les deux séries de résultats.

L'information sur l'État de New York est contenue dans le «*Dairy Farm Management - Business Summary - New York*» (DFM-BS). Les données annuelles de l'État de New York sont compilées à partir d'environ 500 exploitations laitières à contribution volontaire. L'échantillon ne comprend pas les locataires d'exploitation laitière, les producteurs de lait et de cultures industrielles, ni les exploitants à temps partiel. Les exploitations incluses dans le rapport ne représentent pas l'exploitation moyenne de l'État de New York, mais plutôt «une situation meilleure que la moyenne». Par exemple, l'édition de 1982 du «*Dairy Farm Management - Business Summary*» de l'État de New York fait

état d'une production moyenne de 14 762 lb de lait par vache par année, ce qui se compare aux 12 075 lb par vache citée dans les statistiques agricoles de l'État de New York et aux 11 229 lb par vache extrapolée du *U.S. Census of Agriculture for New York State*.

Alors que la méthodologie de sélection des échantillons n'est pas identique dans le P.C.E.L.O. et le «*Dairy Farm Management - Business Summary*» de l'État de New York, les études sont semblables dans leurs champs d'enquête et, comme telles, se prêtent à l'analyse comparative des principales tendances. D'autre part, le P.A.G.A.O. et le «*Dairy Farm Management – Business Summary*» de l'État de New York, sont comparables dans leur méthode de sélection des échantillons et leurs champs d'investigation. Ces deux études peuvent alors servir à évaluer les différences directes dans la mesure de l'efficience et de la production, ainsi que les tendances de ces indicateurs importants. La devise américaine a été convertie en dollars canadiens de sorte que les tendances mesurées en dollars de l'État de New York contiennent un élément de variation absolue exprimé en dollars américains et un élément de valeur relative entre la devise américaine et le dollar canadien. Compte tenu de la dépréciation soutenue du dollar canadien face à la devise américaine (11 %), les tendances de l'État de New York, mesurées en dollars canadiens, ont été exagérées. Le taux de change entre les deux devises a été fourni par la Direction générale de l'économie et de la coordination des politiques du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

OBJECTIFS

L'étude a pour objet d'examiner l'industrie laitière de l'Ontario en la comparant à celle de l'État de New York. Elle étudiera divers facteurs dans une tentative pour démontrer l'évolution des tendances. Ces facteurs sont les mesures:

- de la taille des exploitations
- du revenu agricole
- des taux de production
- de l'efficience de la main-d'oeuvre
- de l'efficience du capital
- des coûts

Taille des exploitations

Compte tenu de la libre circulation des ressources d'une entreprise ou d'un marché à l'autre, l'exploitation agricole s'agrandira ou se limitera pour profiter des occasions qui se présentent. Le changement de la taille d'une exploitation laitière est un facteur important pour évaluer comment évolue la perception des possibilités existantes par un secteur et la capacité de ce secteur à réagir au changement. Les facteurs de variation de la taille des exploitations peuvent influer sur d'autres segments d'une exploitation laitière comme l'efficience de la main-d'oeuvre, le capital et le seuil de rentabilité. Lorsque le même niveau de gestion est appliqué à des exploitations de tailles différentes, les grandes exploitations produisent des revenus nets plus élevés car elles disposent d'unités plus productives (vaches, acre de terre) permettant de réaliser un bénéfice. En outre, les coûts fixes par unité productive seront probablement plus faibles (et donc le revenu net sera plus élevé) car la grande exploitation possède plus d'unités productives pour couvrir ses coûts fixes. Un autre facteur qui contribue à l'économie d'échelle reliée aux grandes exploitations est le fait qu'elles ont tendance à payer moins cher pour une unité d'intrant que les petites exploitations. Côté production, les données de l'État de New York laissent croire à l'existence d'un lien étroit entre la taille du troupeau et le niveau de production dans les troupeaux laitiers de l'État de New York (voir l'Annexe 1).

Les tableaux suivants montrent de nombreuses caractéristiques des exploitations de l'Ontario et de l'État de New York relativement à la taille des exploitations.

Le tableau 1 donne le nombre de vaches par exploitation laitière de l'Ontario et de l'État de New York représentée dans les études. Les exploitations de l'État de New York ont accru leurs effectifs de vaches de 19 % au cours de la période de 1980 à 1984. À l'inverse, le cheptel de l'Ontario a démontré une stabilité quant à la taille, si on excepte une légère baisse constatée dans le P.C.E.L.O. et dans le tiers supérieur des exploitations du P.A.G.A.O. Le cheptel laitier du P.A.G.A.O. atteint 57 % de la taille d'un cheptel de l'État de New York inclus dans la présente étude. Il convient toutefois de noter que le

recensement de l'agriculture pour l'État de New York (1982) faisait état d'une taille moyenne du troupeau de 64 vaches, ou de 28 % inférieure à celle signalée par ces données. La même utilisation du recensement de l'agriculture au Canada en 1981 indique que la taille moyenne du troupeau est la même que celle signalée dans le P.C.E.L.O., alors que le recensement révèle que la taille moyenne est de 14 % inférieure à celle rapportée dans le P.A.G.A.O. et de 44 % inférieure à celle signalée pour le tiers supérieur de ce groupe. Il n'en reste pas moins que les exploitations de l'État de New York sont plus grandes que celles de l'Ontario et semblent le devenir davantage.

L'écart des tailles du troupeau dans l'échantillon du P.C.E.L.O. fait état d'un minimum de 15 vaches par troupeau à un maximum de 164 (1984). Seulement 10 % des exploitations de l'État de New York comptaient moins de 40 vaches par troupeau et 24 % des troupeaux dépassaient 100 vaches en 1984.

Le tableau 2 résume la superficie en terre disponible aux exploitations laitières.

La superficie de terres arables (acres) des exploitations moyennes de l'État de New York incluses dans l'étude s'est accrue de 14 % au cours de la période de 1980 à 1984. D'autre part, la taille moyenne mesurée par le nombre d'acres de terre arable a augmenté de 2 % dans les exploitations du P.C.E.L.O.

La taille des exploitations du P.A.G.A.O. s'est accrue globalement de 8 % et celle du tiers supérieur (sélectionné d'après le nombre d'exploitations enquêtées) a augmenté à un taux très voisin de celui des exploitations de l'État de New York.

En 1984, les données ont révélé que les exploitations de l'État de New York comptaient 22 acres de terre arable de plus que l'exploitation moyenne du P.A.G.A.O. et 32 acres de moins que le tiers supérieur des exploitations de cette enquête. Le tableau 3 présente une troisième caractéristique relative à la taille. Les ventes totales de lait par exploitation sont une indication du chiffre d'affaires réalisé par exploitation. Les données révèlent que les exploitations de l'État de New York produisent beaucoup plus de lait que celles de l'Ontario comme on pourrait s'y attendre compte tenu de leurs effectifs de vaches plus élevés par exploitation.

Les ventes de lait par exploitation du P.C.E.L.O. avançaient de 2,3 % entre 1980 et 1984, contrairement à 28 % pour les exploitations de l'État de New York. En 1984, les ventes de lait par exploitation du P.A.G.A.O. atteignaient 47 % de celles par exploitation de l'État de New York. Les meilleures exploitations du P.A.G.A.O. font état de ventes de lait qui atteignent 57 % de celles rencontrées dans les exploitations de l'État de New York.

Les données tirées de la publication nº 20 de l'Ontario et du *Statistical Handbook* de l'O.C.L.O. font état de chiffres moins élevés pour les ventes de lait par exploitation (livres). Par exemple, les données extrapolées de la publication nº 20 et du *Statistical Handbook* établissent les ventes de lait par exploitation à 491 689 lb et à 483 965 lb/exploitation respectivement pour 1982.

Le même phénomène se produit lorsqu'on compare les statistiques de l'État de New York aux résultats de l'étude sur l'État de New York. Les statistiques agricoles de l'État de New York montrent que l'exploitation laitière moyenne (excluant celles ayant déclaré moins de 10 vaches laitières) a expédié en moyenne 788 927 lb de lait en 1984.

Les tableaux 4 et 5 donnent deux autres mesures relatives à la taille de l'exploitation. Le tableau 4 donne le nombre de mois de main-d'oeuvre utilisés dans les exploitations laitières de l'État de New York et de l'Ontario. Les données montrent que les exploitations de l'État de New York ont utilisé 16 % de plus de main-d'oeuvre en 1984 qu'en 1980, alors que les exploitations du P.C.E.L.O. ont réduit de 5 % leurs besoins de main-d'oeuvre. Les exploitations de l'État de New York ont embauché trois travailleurs en 1984, et celles du P.A.G.A.O. en ont embauché 2,3, y compris l'exploitant. Ces dernières exploitations ont accru de 6 % leurs besoins de main-d'oeuvre, alors le tiers supérieur des exploitations du P.A.G.A.O. n'a pas bougé en termes d'utilisation de la main-d'oeuvre.

Le tableau 5 montre l'investissement en capital total dans les exploitations laitières de l'État de New York et de l'Ontario. Les montants présentés sont en dollars canadiens.

La valeur des actifs agricoles dans l'État de New York s'est accrue de 174 826 $ ou de 33 % entre 1980 et 1984 (en dollars canadiens). L'augmentation de la valeur des actifs dans les exploitations du P.C.E.L.O. a été de 41 % au cours de la même période. La valeur des actifs a fait un bond de 46 % dans les exploitations du P.A.G.A.O. et de 48 % dans le tiers supérieur de ces exploitations. Ces pourcentages représentent

une augmentation de 240 000 $ et de 300 000 $ de la valeur des actifs respectivement.

Le tableau 6 présente une ventilation du taux de variation de la valeur des immobilisations.

Les principales variations ont touché la valeur des contingents en Ontario, la valeur des immobilisations dans l'État de New York et en Ontario, et la valeur des machines et des aliments du bétail dans l'État de New York. Si on enlève le contingent des données de l'Ontario, l'augmentation de la valeur des actifs passe de 41 à 20 % dans les données du P.C.E.L.O.

Revenu agricole

La croissance et le maintien du revenu de toute exploitation est la raison dominante de son existence. L'analyse de la tendance du revenu donne une idée de l'orientation d'une industrie; il s'agit donc d'un facteur à ne pas négliger.

Les données suivantes portent sur les variations qui ont caractérisé diverses mesures du revenu des exploitations laitières de l'État de New York et de l'Ontario. La première mesure, les recettes totales en espèces, figure au tableau 7.

Les données du tableau 7 révèlent que les recettes totales en espèces ont augmenté à un rythme beaucoup plus rapide dans l'État de New York que dans le P.C.E.L.O., mais à un taux semblable à celui des exploitations du P.A.G.A.O. Les exploitations de l'État de New York ont produit des recettes en espèces de 92 000 $ supérieures à celles du P.A.G.A.O. et de 42 000 $ supérieures à celles déclarées par le tiers supérieur des exploitations. Dans l'État de New York, les ventes de lait ont représenté 86 % des recettes totales en espèces, alors que dans le P.A.G.A.O., les ventes de lait représentaient une plus faible partie des recettes en espèces (77 % - tableau 8).

Dans les exploitations de l'Ontario, les ventes de bovins laitiers et le revenu de source gouvernementale composent une large partie des recettes en espèces (tableaux 9 et 10).

Il convient toutefois de noter que le système américain de soutien des prix relève le prix du lait au-dessus du niveau qui a cours sur le marché libre, de sorte que les producteurs laitiers de l'État de New York sont indirectement subventionnés. Ce système contraste avec la subvention directement payée aux producteurs de l'Ontario.

À l'exception de la croissance des ventes de lait en pourcentage des recettes totales en espèces du P.C.E.L.O. et de la croissance des paiements gouvernementaux dans l'État de New York, les données des tableaux 8, 9 et 10 brossent un tableau plutôt statique.

Le tableau 11 montre la tendance du revenu agricole net des exploitations de l'État de New York et de l'Ontario entre 1980 et 1984.

Le tableau 11 indique une réduction du revenu agricole net (RAN) dans l'étude sur l'État de New York et le P.C.E.L.O. Le RAN a été réduit de 30 % dans l'État de New York et de 41 % dans le P.C.E.L.O. Le P.A.G.A.O. signale une faible réduction du RAN (-1 %) et une augmentation de 5 % pour le tiers supérieur. Le niveau de revenu est comparable entre les exploitations de l'État de New York et celles du P.A.G.A.O. (25 000 $ contre 30 000 $), le tiers supérieur des exploitations du P.A.G.A.O. (choisies d'après le RAN) ayant plus du double du revenu net des autres groupes. Il convient toutefois de noter que le revenu moyen des exploitations de l'État de New York et du P.A.G.A.O. montre de très grandes similitudes au cours de la période de cinq ans (30 000 $ contre 27 000 $).

Le tableau 12 donne le revenu net agricole en pourcentage des recettes totales en espèces.

Comme le montre le tableau 12, le RAN en pourcentage des recettes totales en espèces a dégringolé en Ontario et dans l'État de New York, mais le recul de l'État de New York n'a pas été aussi dramatique que celui enregistré dans le P.C.E.L.O. Le repli constaté dans l'État de New York est du même ordre que celui signalé dans le P.A.G.A.O.

Un autre facteur qui a contribué au revenu agricole est le prix payé par unité de production. Le tableau 13 montre le prix du lait par 100 lb entre 1980 et 1984 (dollars canadiens).

Le tableau 13 fait état d'une majoration de 16 % du prix du lait dans l'État de New York et de plus du double de cette augmentation en Ontario au cours de la même période. Cette comparaison ne tient pas compte de la variation du taux de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien. Si les données de l'État de New York avaient été mesurées en devises américaines, le taux d'augmentation aurait été de 7 % de sorte que le gros de la majoration en pourcentage indiquée pour les données de l'État de New York au tableau 13 découle de la dépréciation du dollar canadien.

Lorsqu'on compare les données de l'État de New York aux valeurs absolues du P.A.G.A.O., elles montrent que le prix du lait de l'État de New York est beaucoup moindre que pour les producteurs laitiers du P.A.G.A.O. (17,38 $/100 lb contre 21,05 $/100 lb). Il convient de noter que le prix de l'Ontario comprend la subvention directe aux producteurs ontariens. Il n'en demeure pas moins que le prix du lait demeure plus élevé en Ontario et le devient de plus en plus.

Le tableau 14 donne le taux de rendement du capital investi (R.C.I.) des exploitations de l'État de New York et de l'Ontario entre 1980 et 1984. Le R.C.I. a été calculé d'après la formule:

$$\text{R.C.I.} = \frac{\text{RAN + intérêt payé} - (\text{main-d'oeuvre non payée} \times 10\,000\ \$)}{\text{Capital investi}}$$

Les données montrent une réduction de cette mesure du revenu pour l'étude de l'État de New York et le P.C.E.L.O. (-2,9 et -3,8 % respectivement). Le P.A.G.A.O. ne fait état d'aucune augmentation ni diminution du R.C.I. Les taux de R.C.I. sont semblables dans les exploitations de l'État de New York et celles du P.A.G.A.O. (5 % contre 5,6 %), le tiers supérieur des exploitations du P.A.G.A.O. affichant les plus hauts taux de R.C.I. (8 %) en 1984.

Taux de production

Un facteur important dans l'évaluation de l'essor d'une industrie est sa capacité de production. Une capacité croissante serait liée à une industrie qui continue à se développer et à progresser, alors qu'un taux de production stable et négatif serait la preuve du contraire.

Les données suivantes examinent les tendances de production des exploitations laitières dans l'État de New York et en Ontario de 1980 à 1984. Le tableau 3 résume les ventes de lait par exploitation.

Les données du tableau 3 font état d'une augmentation sensible des ventes de lait dans les exploitations de l'État de New York (+28 %) et d'un léger accroissement des ventes dans celles de l'Ontario (2,3 % - 4 %). L'accroissement des ventes de lait par exploitation dans l'État de New York découle d'une augmentation des effectifs de vaches par exploitation comme le montre le tableau 1 et d'un accroissement des ventes de lait par vache comme le montre le tableau 15. L'absence de croissance des ventes de lait dans les exploitations de l'Ontario est attribuée à l'absence de croissance du cheptel laitier et des ventes de lait par vache.

Le tableau 15 présente les ventes de lait par vache. L'information donne à penser que les ventes de lait par vache ont grimpé de 7,5 % dans l'État de New York, de 4 % dans le P.C.E.L.O. et de 2 % dans le P.A.G.A.O. En 1984, les ventes de lait par vache du P.A.G.A.O. ont atteint 83 % des données correspondantes pour l'État de New York.

Malheureusement, les études pour l'Ontario ne renferment pas suffisamment de données sur les productions végétales pour déterminer les taux de production. Les données révèlent toutefois que pour ce qui est de la production laitière, les exploitations et les vaches de l'Ontario ont fait moins de progrès que dans l'État de New York.

L'introduction à la présente étude décrit quelques-unes des difficultés des enquêteurs à trouver des données homogènes pour décrire cette mesure très importante de la production. Les statistiques publiées par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario évaluent la production laitière par vache à 10 426 lb. La publication intitulée «*Agricultural Statistic*» de l'État de New York établit la production par vache à 12 250 lb/année. Ces chiffres indiqueraient que la production par vache de l'Ontario atteint 85 % de celle de l'Ontario.

Efficience de la main-d'oeuvre

Un quatrième facteur est l'évolution de l'utilisation de main-d'oeuvre dans la production laitière. Lorsque la situation de la production s'améliore, ce doit être le résultat d'une utilisation plus efficiente d'une ressource. Sans ce genre d'amélioration, l'efficience du processus de production est impossible.

Les besoins de main-d'oeuvre ont été réduits dans les exploitations du P.C.E.L.O., accrus dans celles du P.A.G.A.O., et la production laitière par vache a augmenté dans les deux études. En même temps, la production et les besoins de main-d'oeuvre ont progressé dans les exploitations laitières de l'État de New York. Le tableau 16 montre l'effet net de ces variations.

Le tableau 16 montre en termes d'efficience de la main-d'oeuvre mesurée par les ventes de lait par travailleur, la main-d'oeuvre des exploitations du P.A.G.A.O. n'est que 63 % aussi

productive que celle des exploitations de l'État de New York. Le tiers supérieur des exploitations de cette enquête sont 66 % aussi productives que celles de l'État de New York. Les données indiquent également que la main-d'oeuvre des exploitations laitières de l'État de New York devient plus productive que celle de l'Ontario, affichant une augmentation de 11 % de sa productivité de 1980 à 1984 par rapport à 7 % seulement dans les exploitations du P.C.E.L.O. et à une légère baisse de la productivité dans celles du P.A.G.A.O.

Le nombre de vaches par travailleur est une autre mesure de l'efficience de la main-d'oeuvre. Le tableau 17 résume ces critères.

Le tableau 17 démontre en outre l'inefficience relative de la main-d'oeuvre des exploitations laitières de l'Ontario comparativement à celle des exploitations de l'État de New York. Les exploitations de l'État de New York comptent 29 vaches par travailleur, alors que celles du P.A.G.A.O. n'utilisent que 22 à 23 vaches par travailleur. Le taux d'accroissement de la productivité selon ces critères est à peu près le même dans les deux études (une augmentation de 4 % dans l'État de New York et de 5 % en Ontario), alors que le P.A.G.A.O. fait état d'une baisse d'efficience de la main-d'oeuvre (-3 %) lorsque celle-ci est mesurée en vaches par travailleur.

Efficience du capital

L'utilisation efficiente du capital est importante. Une amélioration de l'efficience du capital est un indice d'amélioration de l'efficience globale d'une industrie.

Les données suivantes montrent les tendances de l'efficience du capital dans les exploitations laitières de l'État de New York et de l'Ontario de 1980 à 1984. Le tableau 18 présente la première mesure de l'efficience du capital, le capital investi par vache.

Le tableau 18 fait état d'une hausse assez substantielle (43 %) de la valeur des immobilisations utilisées par vache en Ontario. Au cours de la même période, la croissance des immobilisations dans l'État de New York est demeurée relativement modeste à 13 %. Lorsque le capital investi par vache est mesuré en devises américaines, l'accroissement de la valeur des actifs n'est que de 2 % dans l'État de New York. Les exploitations laitières de l'Ontario utilisent deux fois plus de capital par vache que celles de l'État de New York. Ces données ne disent pas si le capital supplémentaire utilisé en Ontario représente une différence dans les valeurs du capital par actif matériel ou une différence dans la nature du capital utilisé. Une différence évidente est la valeur du contingent dans les exploitations de l'Ontario (environ 4 000 $ par vache le 31 décembre 1984).

Compte tenu de l'utilisation d'un capital plus élevé par vache (tableau 18) et de ventes de lait plus faibles par vache en Ontario (tableau 15), il est évident que le capital utilisé par 100 lb de lait vendu sera plus élevé en Ontario que dans l'État de New York. Le tableau 19 fait état de ce rapport.

Les données du tableau 19 font état d'une efficience croissante de l'utilisation du capital dans l'État de New York par rapport à la tendance de cette importante mesure de l'efficience en Ontario lorsque l'efficience du capital est mesurée par le montant du capital utilisé pour produire 100 lb de lait vendu. Les producteurs laitiers de l'État de New York avaient besoin de 5 % de plus de capital pour produire 100 lb de lait en 1984 qu'en 1980. D'autre part, les producteurs laitiers du P.C.E.L.O. en ont utilisé 39 % de plus. On signale des hausses comparables pour le P.A.G.A.O. Les données révèlent que le capital de l'Ontario a moins de la moitié de la productivité de celui de l'État de New York (50 $/100 lb contre 116 $/100 lb).

Le tableau 20 donne une autre mesure de l'efficience du capital, le capital investi par travailleur.

Alors que les données du tableau 20 ne donnent pas une aussi forte indication de l'efficience du capital que celles des deux tableaux précédents, elles n'en n'indiquent pas moins une tendance à l'utilisation efficiente du capital en Ontario par rapport à l'État de New York. Le capital investi par travailleur a augmenté de 15 % dans l'État de New York contre 40 à 48 % en Ontario au cours de la même période. En 1984, les exploitations du P.A.G.A.O. avaient un capital investi de 327 155 $ par travailleur contre 225 930 $ par travailleur dans l'État de New York (mesuré en dollars canadiens).

Les tableaux 21 et 22 présentent deux autres mesures de l'efficience du capital, l'investissement en machines par vache et l'investissement en immobilisations par vache.

Les données font état d'une plus forte croissance de l'investissement en machines par vache dans l'État de New York qu'en Ontario. L'État de New York a enregistré un accroissement de 16 %, contre 5 % pour le P.C.E.L.O. et 1 % pour le P.A.G.A.O. L'investissement en machines par vache dans l'État de New York est de 1 410 $, contre 2 067 $ pour le P.A.G.A.O.

Les producteurs laitiers de l'Ontario utilisent également beaucoup plus de capital d'immobilisations par vache que leurs homologues de l'État de New York. Les producteurs du P.A.G.A.O. ont un investissement immobilisé de 6 226 $ par vache contre 3 642 $ pour les producteurs de l'État de New York. L'investissement immobilisé par vache a augmenté au taux de 17 % dans l'État de New York et de 19 % en Ontario entre 1980 et 1984.

Coûts

Le contrôle des coûts est un autre facteur important qui influe sur l'orientation d'une industrie. La présente section examinera neuf mesures relatives au contrôle des coûts dans les industries laitières de l'Ontario et de l'État de New York. La première de ces mesures est l'achat d'aliments du bétail par vache décrit au tableau 23.

Le tableau 23 montre l'éventail des achats d'aliments par vache. Le taux d'accroissement est plus prononcé pour le P.A.G.A.O. que dans l'étude de l'État de New York (20 % contre 14 %), mais moins important que pour le P.C.E.L.O. (10 %). Les achats d'aliments dans l'État de New York sont beaucoup plus élevés que les chiffres correspondants pour l'Ontario (688 $ contre 456 $).

Le tableau 24 donne les dépenses culturales par vache. Les dépenses culturales comprennent les semences, les engrais, les bouillies de pulvérisation et le travail à forfait. Les dépenses culturales par vache dans l'État de New York se sont accrues au taux de 17 % de 1980 à 1984, contre 32 % pour le P.C.E.L.O. au cours de la même période et 39 % pour le P.A.G.A.O. Les dépenses culturales dans l'État de New York ont atteint 236 $ par vache contre 345 $ pour le P.A.G.A.O.

Le tableau 25 présente les dépenses en machines par vache. Les données révèlent que de 1980 à 1984, le coût des machines par vache a grimpé de 25 % dans l'État de New York et dans le P.C.E.L.O. Pour sa part, le P.A.G.A.O. a enregistré une hausse de 21 % de ces dépenses. Les dépenses en machines comprennent le carburant, les réparations et l'amortissement. Le coût des machines par vache a été comparable dans toutes les études.

Le tableau 26 fait état de la variation dans les dépenses immobilisées (réparation de bâtiments, taxes, assurance, location de terrain, etc.) par vache entre 1980 et 1984. Les données indiquent une augmentation de 22 % dans le coût d'immobilisations par vache dans l'État de New York, de 20 % pour le P.C.E.L.O. et de 24 % pour le P.A.G.A.O. En 1984, les coûts d'immobilisations par vache dans l'État de New York s'établissaient à 192 $ comparativement à 229 $ dans le P.A.G.A.O.

Les tableaux 27 et 28 présentent les frais d'intérêt et les frais d'amortissement par vache respectivement. Les données indiquent un plus fort accroissement des frais d'intérêt dans l'État de New York que dans le P.C.E.L.O. de 1980 à 1984, mais montrent une augmentation beaucoup plus importante dans le P.A.G.A.O., peut-être à cause de la partie de cet échantillon provenant des dossiers de la S.C.A. Ironiquement, le tiers supérieur des exploitations du P.A.G.A.O. (choisies d'après le RAN) affiche la plus forte hausse des frais d'intérêt.

Le taux de variation des frais d'amortissement semble plus considérable dans l'État de New York qu'en Ontario (tableau 28). Ces coûts sont de 10 % plus élevés dans le P.A.G.A.O. que dans l'étude sur l'État de New York.

Le tableau 29 présente les coûts de commercialisation (déductions, commissions, cotisations, publicité et camionnage) par vache. Ces données font état d'augmentations substantielles du coût de commercialisation dans l'État de New York et en Ontario (252 % contre 108 % (P.C.E.L.O.) et de 77 % (P.A.G.A.O.)). Le taux d'accroissement est moindre en Ontario, mais les dépenses sont plus élevées (204 $ pour l'État de New York contre 320 $ pour l'Ontario).

Le tableau 30 donne le coût total en espèces par vache. Les données révèlent un ralentissement du taux d'accroissement des dépenses totales en espèces par vache dans le P.C.E.L.O. (26 %) et un taux d'accroissement plus élevé dans le P.A.G.A.O. (43 %) comparativement à l'étude sur l'État de New York (32 %). Ces nouvelles mitigées pour l'industrie de l'Ontario doivent être tempérées par le fait que la

production par vache est plus élevée dans l'État de New York et s'est accrue à un rythme plus rapide (tableau 15). Le tableau 31 tient compte de ce facteur supplémentaire.

Le tableau 31 montre les coûts totaux en espèces par 100 lb de lait vendu.

Ces données font état d'un taux d'accroissement semblable dans l'État de New York (22 %) et dans le P.C.E.L.O. (21 %), contrairement à un taux d'accroissement beaucoup plus élevé (40 %) dans le P.A.G.A.O. Les coûts en espèces sont beaucoup moindres dans l'État de New York qu'en Ontario (15,88 $/100 lb contre 21,41 $/100 lb).

RÉSUMÉ

La période de comparaison chronologique (1980 à 1984) a été choisie en fonction des données comparables disponibles. Il convient de noter que cette période peut ne pas tenir compte des tendances à long terme dans les industries laitières de l'État de New York et de l'Ontario. Comme tel, le présent rapport ne permet de faire aucune référence concernant les tendances à long terme, mais compte tenu de la nature des différences énumérées ci-dessous, cette étude sera poursuivie pour déterminer si les tendances résumées ici sont permanentes. Un rapport faisant appel aux principales données sera mis en chantier si des fonds de recherche sont disponibles.

Taille des exploitations

Lorsque les facteurs reliés à la taille de l'exploitation sont pris en compte, il appert que les exploitations de l'État de New York représentées dans cette étude prennent de l'expansion, alors que celles de l'Ontario n'affichent aucune croissance appréciable. Les exploitations de l'État de New York montrent un accroissement de 14 à 31 % de tous les indicateurs de mesure de la taille, alors que celles du P.C.E.L.O. sont négatives pour deux indicateurs de mesure de la taille sur cinq, ne montrent aucune variation des deux autres indicateurs et, ironiquement, n'affichent qu'une augmentation substantielle que dans le domaine du capital investi total.

Le P.A.G.A.O. fait état de quatre indicateurs de taille sur cinq à 8 % ou moins et d'une hausse de 46 % dans la valeur des immobilisations.

La seule conclusion apparente à tirer de ce qui précède est que les exploitations de l'Ontario s'améliorent sur le plan de la valeur des immobilisations, alors que celles de l'État de New York prennent de l'expansion au chapitre du cheptel de vaches, de la production et des superficies en terre.

Revenu agricole

Les années 1980 à 1984 n'ont pas été avantageuses pour l'industrie laitière, ni dans l'État de New York ni en Ontario. La tendance dans l'État de New York a été plus favorable que dans le P.C.E.L.O. en termes de recettes en espèces, de RAN, de RAN en pourcentage des recettes totales en espèces et du taux de rendement du capital investi.

Ironiquement, la seule mesure importante du revenu pour laquelle la tendance du P.C.E.L.O. a dépassé celle des exploitations de l'État de New York a été celle du prix reçu par 100 lb de lait.

La comparaison des tendances du P.A.G.A.O. à celles de l'État de New York donne une image différente. Ici, la tendance dans le revenu net, le revenu net en pourcentage du revenu total en espèces et les prix du lait est plus forte que celle de l'étude sur l'État de New York. En valeurs absolues pour 1984, les données indiquent que les exploitations du P.A.G.A.O. dépassent celles de l'État de New York pour les critères suivants: soit le RAN, le RAN en pourcentage des recettes en espèces et le prix du lait. Les exploitations de l'État de New York affichent une plus forte valeur pour les recettes en espèces, alors que le taux de rendement du capital investi est le même pour les deux enquêtes. L'utilisation de valeurs moyennes absolues (1980 à 1984) pour comparer les exploitations de l'État de New York et du P.A.G.A.O. montre que celles de l'État de New York sont en avant pour le RAN et le taux de rendement du capital investi, alors que celles de l'Ontario affichent une plus forte valeur du RAN en pourcentage des recettes en espèces et le prix du lait.

Taux de production

Lorsque les variations des taux de production sont mesurées en ventes de lait par exploitation et par vache, l'industrie laitière de l'État de New York enregistre des augmentations substantielles. À l'inverse, l'Ontario n'accuse

que de faibles augmentations de ces deux postes importants.

En termes de valeurs absolues de ces indicateurs, les exploitations de l'État de New York jouissent d'un large avantage de productivité sur leurs homologues de l'Ontario.

Efficience de la main-d'oeuvre

L'étude montre un large fossé qui se creuse entre l'efficience de la main-d'oeuvre dans les exploitations laitières de l'État de New York et celles de l'Ontario. Les travailleurs de l'État de New York produisent un tiers plus de lait que leurs homologues du P.A.G.A.O. et peuvent s'occuper d'environ un tiers plus de vaches par travailleur.

Efficience du capital

Toutes les mesures vérifiées de l'efficience du capital indiquent une utilisation plus efficiente du capital dans l'État de New York et toutes sauf une font état d'une croissance de cet avantage par rapport à l'industrie de l'Ontario.

Les mesures vérifiées indiquant cette tendance comprennent le capital investi par vache, le capital utilisé par 100 lb de lait vendu, le capital investi par travailleur, l'investissement en machines par vache et l'investissement en immobilisations par vache.

Coûts

Pour ce qui est des facteurs du coût, la tendance n'est pas aussi claire et nette que dans les autres domaines à l'étude. Par exemple, les exploitations de l'État de New York affichent un coût des aliments achetés plus élevé par vache. L'examen des dépenses culturales par vache montre que dans l'État de New York, elles sont moins élevées par vache et que le taux d'accroissement est moindre. Les exploitations de l'État de New York jouissent d'un léger avantage sur celles de l'Ontario dans le domaine du coût des machines par vache et des dépenses en immobilisations par vache, alors que les taux d'accroissement sont très comparables dans les deux études.

L'effet net de ces divers coûts est une similarité dans la structure des coûts totaux dans les deux juridictions. Les exploitations de l'État de New York et celles de l'Ontario affichent un coût total en espèces par vache et des taux d'accroissement de ce coût très comparables. Mais alors que l'Ontario s'avère concur- rentielle sur le plan du coût par vache, il ne faut pas oublier qu'il existe de grandes différences de productivité des vaches qui se traduisent dans la valeur du coût en espèces par 100 lb de lait vendu. Dans ce domaine, l'Ontario est désavantagé.

CONCLUSION

Dans la mesure où la présente enquête est représentative des tendances de l'industrie laitière de l'État de New York et de l'Ontario, elle indique une grave érosion de la compétitivité de l'industrie de l'Ontario par rapport à celle de l'État de New York. Les résultats indiqueraient que l'État de New York, avec une industrie relativement déréglementée, est en meilleure posture pour s'adapter aux conditions changeantes.

En clair, l'industrie de l'Ontario s'est laissée distancer. Peut-être n'a-t-elle pas besoin de soutenir le rythme? Cependant, la nature de la concurrence en Amérique du Nord pourrait changer de sorte que la survie de cette industrie en Ontario exige qu'elle emboîte le pas.

ANNEXE

Le tableau 1 montre le rapport qui existe entre la production par vache mesurée par les ventes de lait annuelles et la taille du cheptel laitier dans l'État de New York. Le tableau donne également le taux de variation des ventes de lait par vache pendant cette période.

TABLEAU 1 NOMBRE DE VACHES DANS LE TROUPEAU LAITIER

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation 1980-1984
New York	75	79	82	88	89	19%
P.C.E.L.O.	44	42	44	43	43	-1%
P.A.G.A.O.	50	49	48	49	51	2%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	62	61	51	56	58	-6%

TABLEAU 2 SUPERFICIE DE TERRE ARABLE (ACRES)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	246	257	262	272	280	14%
P.C.E.L.O.	228	208	207	192	233	2%
P.A.G.A.O.	238	236	232	244	258	8%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	277	311	228	283	312	13%

TABLEAU 3 VENTES DE LAIT PAR EXPLOITATION (LIVRES DE LAIT)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	1 076 100	1 142 000	1 210 500	1 343 200	1 373 500	28%
P.C.E.L.O.	522 514	501 983	521 788	508 725	534 807	2%
P.A.G.A.O.	625 104	626 150	614 022	628 408	649 587	4%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	801 158	786 445	666 193	744 576	785 178	-2%

TABLEAU 4 NOMBRE DE MOIS DE MAIN-D'OEUVRE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	32	33	34	36	37	16%
P.C.E.L.O.	25	24	25	24	24	-5%
P.A.G.A.O.	26	24	25	26	28	6%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	30	29	25	30	30	0%

TABLEAU 5 INVESTISSEMENTS TOTAUX EN CAPITAL ($CAN) (VALEUR MARCHANDE – 31 DÉCEMBRE)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$521 037	$576 403	$617 745	$643 106	$695 865	33%
P.C.E.L.O.	$498 780	$553 431	$599 257	$651 615	$701 773	41%
P.A.G.A.O.	$514 017	$576 457	$622 454	$692 627	$752 456	46%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$626 386	$712 703	$632 514	$842 213	$929 860	48%

TABLEAU 6 TAUX DE VARIATION DE LA VALEUR DES ACTIFS DE 1980 À 1984 (VALEUR MARCHANDE)

	Bétail	Aliments et fournitures	Machines	Immobilisations	Contingent
New York	15%	50%	38%	33%	0%
P.C.E.L.O.	24%	20%	7%	23%	389%
P.A.G.A.O.	7%	N/A	3%	25%	341%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	8%	N/A	1%	31%	320%

TABLEAU 7 RECETTES TOTALES EN ESPÈCES ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$182 069	$208 583	$224 360	$249 862	$269 809	48%
P.C.E.L.O.	$108 618	$114 000	$127 516	$123 142	$134 260	24%
P.A.G.A.O.	$126 736	$139 573	$149 874	$158 466	$177 390	40%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$158 475	$177 223	$160 418	$198 679	$228 015	44%

TABLEAU 8 VENTES DE LAIT EN POURCENTAGE DES RECETTES TOTALES EN ESPÈCES

	1980	1981	1982	1983	1984
New York	88%	90%	90%	90%	86%
P.C.E.L.O.	64%	69%	68%	72%	73%
P.A.G.A.O.	78%*	79%*	78%*	78%*	77%*
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	81%*	79%*	80%*	75%*	73%*

*Comprend la subvention

TABLEAU 9 VENTES DE BOVINS LAITIERS EN POURCENTAGE DES RECETTES TOTALES EN ESPÈCES

	1980	1981	1982	1983	1984
New York	7%	6%	6%	5%	6%
P.C.E.L.O.	13%	12%	11%	12%	11%
P.A.G.A.O.	12%	11%	10%	9.2%	9.4%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	12%	11%	10%	9.1%	9.1%

TABLEAU 10 PAIEMENTS GOUVERNEMENTAUX EN POURCENTAGE DES RECETTES TOTALES EN ESPÈCES

	1980	1981	1982	1983	1984
New York	,4%	,3%	,4%	,7%	1,5%
P.C.E.L.O.	7%	6%	6%	6%	6%
P.A.G.A.O.			Donnees non disponibles		

TABLEAU 11 REVENU AGRICOLE NET RAN ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$36 391	$30 628	$29 012	$31 815	$25 508	-30%
P.C.E.L.O.	$42 971	$19 455	$15 167	$12 198	$25 445	-41%
P.A.G.A.O.	$30 424	$20 970	$17 395	$24 561	$30 148	-1%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$60 106	$44 754	$40 795	$51 805	$63 344	5%

TABLEAU 12 REVENU AGRICOLE NET EN POURCENTAGE DES RECETTES TOTALES EN ESPÈCES

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	20%	15%	13%	13%	9%	-11%
P.C.E.L.O.	40%	40%	12%	10%	19%	-21%
P.A.G.A.O.	24%	15%	12%	15%	17%	-7%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	38%	25%	25%	26%	26%	-12%

TABLEAU 13 PRIX PAYÉ PAR 100 LB DE LAIT ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$14,97	$16,36	$16,67	$16,78	$17,38	16%
P.C.E.L.O.	$13,35	$15,22	$16,63	$17,40	$18,30	37%
P.A.G.A.O.	$15,88*	$17,57*	$18,98*	$19,54*	$21,05*	33%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$16,01*	$17,82*	$19,34*	$20,06*	$21,05*	31%

*Comprend la subvention

TABLEAU 14 TAUX DE RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	7,9%	7,1%	7,2%	7,6%	5,0%	-2,9%
P.C.E.L.O.	7,5%	3,4%	3,0%	1,9%	3,7%	-3,8%
P.A.G.A.O.	5,6%	4,8%	3,9%	4,3%	5,6%	0%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	8,8%	7,0%	5,8%	6,3%	8,0%	-8%

TABLEAU 15 VENTES DE LAIT PAR VACHE PAR ANNÉE (LIVRES)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	14 348	14 455	14 762	15 264	15 433	7,5%
P.C.E.L.O.	11 914	11 650	11 789	11 858	12 380	4,0%
P.A.G.A.O.	12 502	12 675	12 792	12 943	12 753	2,0%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	12 922	12 893	13 192	13 343	13 595	5,2%

TABLEAU 16 LAIT VENDU PAR TRAVAILLEUR (LIVRES) 1980-1984

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	403 538 lb	415 273 lb	427 235 lb	447 686 lb	445 941 lb	11%
P.C.E.L.O.	248 816 lb	250 501 lb	248 460 lb	254 362 lb	267 404 lb	7%
P.A.G.A.O.	284 138 lb	313 075 lb	292 392 lb	287 378 lb	282 429 lb	-5%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	320 463 lb	327 685 lb	317 235 lb	297 830 lb	314 071 lb	-2%

TABLEAU 17 NOMBRE DE VACHES PAR TRAVAILLEUR 1980-1984

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	28	28	29	29	29	4%
P.C.E.L.O.	21	21	21	21	22	5%
P.A.G.A.O.	23	25	23	22	22	-3%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	25	25	24	22	23	-6%

TABLEAU 18 CAPITAL INVESTI PAR VACHE (VALEUR MARCHANDE) ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$ 6 946	$ 7 296	$ 7 532	$ 7 307	$ 7 818	13%
P.C.E.L.O.	$11 387	$13 177	$13 776	$15 189	$16 244	43%
P.A.G.A.O.	$10 280	$11 669	12 968	$14 135	$14 754	43%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$10 103	$11 684	$12 524	$15 040	$16 032	59%

TABLEAU 19 CAPITAL UTILISÉ PAR 100 LB DE LAIT VENDU ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$48,41	$ 50,47	$ 51,03	$ 47,88	$ 50,66	5 %
P.C.E.L.O.	$95,46	$110,41	$114,87	$128,09	$131,22	39%
P.A.G.A.O.	$82,22	$ 92,06	$101,37	$110,00	$116,00	41%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$78,18	$ 90,62	$ 94,94	$113,11	$118,00	51%

TABLEAU 20 CAPITAL INVESTI PAR TRAVAILLEUR ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$195 879	$209 601	$218 284	$214 368	$225 930	15%
P.C.E.L.O.	$237 514	$276 716	$285 360	$325 808	$350 887	48%
P.A.G.A.O.	$233 644	$288 229	$296 407	$314 830	$327 155	40%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$250 554	$296 960	$301 197	$336 885	$371 944	48%

TABLEAU 21 INVESTISSEMENT EN MACHINES/VACHE ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$1218	$1323	$1360	$1320	$1410	16%
P.C.E.L.O.	$2123	$2073	$2154	$2179	$2220	5%
P.A.G.A.O.	$2044	$2110	$2108	$2145	$2067	1%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$2112	$2071	$2083	$2366	$2280	8%

TABLEAU 22 INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS PAR VACHE ($CAN)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$3122	$3308	$3445	$3392	$3642	17%
P.C.E.L.O.	$5264	$6102	$6166	$6302	$6258	19%
P.A.G.A.O.	$5064	$5796	$6100	$5984	$6226	19%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$4841	$5773	$5788	$6414	$6779	40%

TABLEAU 23 ACHATS D'ALIMENTS PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$604	$627	$619	$674	$688	14%
P.C.E.L.O.	$303	$340	$330	$330	$334	10%
P.A.G.A.O.	$379	$396	$383	$424	$456	20%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$341	$351	$382	$399	$458	34%

TABLEAU 24 DÉPENSES CULTURALES PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$201	$221	$226	$212	$236	17%
P.C.E.L.O.	$225	$220	$257	$230	$297	32%
P.A.G.A.O.	$248	$293	$321	$300	$345	39%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$238	$303	$313	$331	$342	44%

TABLEAU 25 DÉPENSES EN MACHINES PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$387	$437	$457	$435	$483	25%
P.C.E.L.O.	$371	$383	$459	$422	$463	25%
P.A.G.A.O.	$383	$415	$470	$459	$462	21%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$377	$414	$419	$486	$506	34%

TABLEAU 26 DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$158	$172	$185	$156	$192	22%
P.C.E.L.O.	$205	$226	$274	$240	$246	20%
P.A.G.A.O.	$185	$191	$245	$223	$229	24%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$181	$175	$205	$214	$223	23%

TABLEAU 27 FRAIS D'INTÉRÊT PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$195	$247	$280	$263	$277	42%
P.C.E.L.O.	$232	$289	$341	$260	$308	33%
P.A.G.A.O.	$242	$356	$375	$347	$491	102%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$161	$284	$237	$258	$390	142%

TABLEAU 28 FRAIS D'AMORTISSEMENT PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$238	$269	$290	$238	$293	38%
P.C.E.L.O.	$264	$269	$292	$282	$304	15%
P.A.G.A.O.	$361	$334	$326	$317	$325	-10%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$315	$313	$330	$342	$350	11%

TABLEAU 29 FRAIS DE COMMERCIALISATION PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$ 58	$ 69	$ 91	$174	$204	252%
P.C.E.L.O.	$154	$191	$238	$313	$321	108%
P.A.G.A.O.	$181	$207	$267	$304	$320	77%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$189	$202	$290	$319	$332	76%

TABLEAU 30 COÛT TOTAL EN ESPÈCES PAR VACHE

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$1867	$2077	$2192	$2290	$2458	32%
P.C.E.L.O.	$1843	$2086	$2216	$2185	$2321	26%
P.A.G.A.O.	$1909	$2184	$2427	$2470	$2728	43%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$1735	$2067	$2059	$2404	$2795	61%

TABLEAU 31 COÛT TOTAL EN ESPÈCES PAR 100 LB DE LAIT VENDU

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
New York	$13,01	$14,36	$14,84	$15,00	$15,88	22%
P.C.E.L.O.	$15,47	$17,91	$19,65	$18,43	$18,75	21%
P.A.G.A.O.	$15,26	$17,23	$18,97	$19,22	$21,41	40%
P.A.G.A.O. (tiers supérieur)	$13,42	$16,04	$15,60	$15,08	$20,65	54%

TABLEAU 32 VENTES DE LAIT ANNUELLES PAR VACHE (LIVRES)

Nombre de vaches dans le troupeau	Ventes de lait annuelles par vache (livres)					
	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de variation
< 40	13 000	13 518	12 944	12 965	13 424	3%
40 à 54	14 200	13 926	14 055	14 804	14 143	-4%
55 à 69	14 600	14 603	15 228	14 894	15 080	3%
70 à 84	14 600	14 387	14 796	15 158	15 057	3%
85 à 99	14 000	14 599	14 480	15 284	15 378	10%
100 à 149	14 700	14 908	14 612	14 931	15 149	3%
150 à 199	14 300	13 954	14 960	15 201	15 018	5%
200 à 249	14 100	15 155	15 061	15 729	16 125	14%
250 et plus	14 800	14 966	16 167	16 948	17 403	18%

HORTICULTURE ET CULTURES SPÉCIALES

Le secteur de l'arboriculture fruitière et de la viticulture

John Smith

INTRODUCTION

Il est difficile de faire un exposé du secteur canadien de l'arboriculture fruitière et de la viticulture dans le temps alloué ici, aujourd'hui. D'autres y sont parvenus avant moi en brossant un excellent tableau de la situation. J'espère pouvoir m'acquitter de cette tâche aussi bien qu'eux.

Je parlerai ce matin du secteur des pommes, des poires, des pêches, des prunes, des cerises douces et aigres et de la vigne. En vue de cet exposé, j'ai contacté des représentants de chacun de ces secteurs pour avoir leur opinion.

La dernière saison de croissance a été difficile partout au pays. Dans la vallée de l'Okanagan, la récolte de 1986 a subi le contre-coup du froid qui a sévi en novembre 1985. Un hiver doux dans les régions fruitières de l'Ontario a été suivi d'un printemps précoce avec les dangers qui y sont associés. Le Québec et la vallée d'Annapolis ont connu des conditions similaires. Dans l'ensemble, on a donc constaté une moins bonne récolte dans la vallée de l'Okanagan à la suite des dégâts hivernaux occasionnés aux bourgeons, une baisse marquée de la production de pommes en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse due aux gelées printanières et, pour la même raison, une forte diminution de la récolte de cerises aigres en Ontario.

Dans l'est du Canada, le printemps hâtif a été suivi d'un été anormalement humide et peu ensoleillé. Dans certaines régions, la qualité et le rendement ont souffert d'un temps trop pluvieux au moment de la cueillette.

Comme toujours, notre secteur subit l'influence du marché extérieur. Dans l'État de Washington, le secteur de la pomme est en expansion et a enregistré une autre grosse récolte en 1986. Par contre, dans le centre et l'est des États-Unis, le temps s'est généralement montré aussi inclément que chez nous, au nord, tandis que dans les régions productrices de pêches du sud-est l'extrême sécheresse a sans doute eu des effets mixtes sur les ventes de pêches en Ontario. De même, le taux de change continue de favoriser les ventes, mais d'élever les coûts de production. Quoi qu'il en soit, les producteurs n'ont aucun contrôle là-dessus.

En général, les stocks de produits transformés semblent un peu inférieurs aux niveaux historiques, aux États-Unis et au Canada. Ce serait le cas des pêches californiennes, des produits de la vigne du genre Labrusca de l'est des États-Unis et du jus de pomme. Toutefois, les stocks de cerises aigres restent élevés. Si ces hypothèses sont exactes, les perspectives de vente pour 1987 s'annoncent favorables sauf pour les cerises aigres.

POMMES

Dans l'est du Canada, la récolte de pommes a diminué de beaucoup par rapport à 1985 tandis qu'en Colombie-Britannique elle n'a guère changé. On retrouve généralement le même tableau chez nos voisins du sud où les États des Grands Lacs ont produit moins que la normale tandis que ceux de l'Ouest, l'État de Washington notamment, ont eu une bonne récolte. Le froid qui a sévi durant l'hiver dans l'Ouest n'a pas semblé nuire à la production là-bas tandis que les gelées meurtrières qui ont suivi un printemps hâtif, propice à l'éclatement des bourgeons, ont fait baisser considérablement la récolte dans l'Est.

Les conditions printanières n'ont pas été aussi dévastatrices partout et pour les différentes variétés. Mais au total, la récolte de pommes a beaucoup baissé.

Le marché de la pomme est jugé bon dans tout le pays y compris dans l'Ouest où les marchés locaux et intérieurs sont très actifs. La Colombie-Britannique signale des envois soutenus vers le Royaume-Uni et l'Extrême-Orient. Elle exporte surtout des Spartan et des Red Delicious. Les ventes vers l'Est canadien et les États-Unis, qui débutent

maintenant, sont prometteuses. La qualité des pommes entreposées serait normale, tandis qu'à l'emballage on constate jusqu'à présent un bon pourcentage de fruits extra de fantaisie et un calibre généralement gros.

En Ontario, la situation semble généralement bonne également pour les pommes destinées au marché. Les gelées qui ont sévi à la floraison ont réduit de beaucoup la récolte dans l'Est. Dans le reste de la province, la qualité était bonne, mais s'est détériorée un peu sous l'action du temps longtemps nuageux et humide durant la récolte. Les prix sont satisfaisants jusqu'à maintenant. Les entrepôts contiennent des quantités surprenantes à cette époque de l'année vu la diminution de la production et l'activité du marché en frais. Par contre, la quantité de pommes à jus semble limitée.

Au Québec, la récolte, qui a souffert des gelées printanières, a été très peu abondante. Les envois vers le marché en frais sont soutenus, mais l'on craint une pénurie de pommes à jus.

Le Nouveau-Brunswick, qui a échappé aux gelées printanières qui ont frappé les autres provinces de l'Est, signale une récolte à peine inférieure à celle de 1985. La qualité est excellente et le marché ferme. Les recettes des producteurs montent.

Dans la vallée d'Annapolis, la récolte, peu abondante, était inférieure de 40 à 50 % à celle de l'an dernier. Le printemps généralement humide et l'été hâtif ont favorisé les maladies. Les marchés semblent fermes, mais l'on craint une pénurie de pommes à jus.

Les perspectives du secteur de la pomme qui dépendent beaucoup du climat et de la production des secteurs concurrentiels, sont par conséquent incertaines. Étant donné que les stocks de report à 1987 s'annoncent inférieurs à la normale, il y a de quoi être optimiste en ce qui concerne la récolte de 1987. En Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, le secteur est en expansion, le nombre d'arbres nouvellement plantés excédant le nombre d'arbres enlevés et le potentiel de production s'en trouvant augmenté. La même chose est vraie dans une moindre mesure pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse où l'on craint une surproduction possible dans quelques années.

Si la question de l'Alar continue d'inquiéter le secteur, l'amélioration générale des conditions d'entreposage et la diversification des variétés sont des aspects encourageants. L'Ontario procède actuellement au recensement quinquennal des arbres fruitiers et des vignes. Une fois publié, ce document fournira des renseignements nouveaux et certainement utiles sur ce secteur.

PÊCHES

Les deux provinces productrices accusaient une baisse de production en 1986 : la Colombie-Britannique, à cause sans doute des dégâts hivernaux et du temps qui a été inclément durant la pollinisation, et l'Ontario, à cause de la violente tempête de grêle du 1er août qui a anéanti environ un tiers de la production non récoltée.

En Colombie-Britannique, l'hiver a ravagé des arbres et il a fallu en remplacer une partie. L'Ontario avait enregistré une récolte record pour le marché en frais en 1985 et se préparait à une récolte encore plus grosse en 1986 avant que frappe la tempête de grêle susmentionnée. L'expansion des vergers à forte densité, dont bon nombre sont dotés d'un réseau de drainage souterrain amélioré et certains, d'un réseau d'irrigation goutte-à-goutte a augmenté la capacité de production de la Péninsule. Des pêches ont été acheminées de l'Ontario vers les marchés américains non traditionnels et d'importantes quantités le seront vers les Prairies pour combler le manque à produire de la Colombie-Britannique.

Le secteur de la transformation en Colombie-Britannique est languissant tandis que la quantité vendue pour transformation en Ontario est tombée de 7 000 tonnes à 5 500 tonnes.

Les plantations se poursuivent en Ontario et, dans certains cas, sur des terres anciennement considérées comme peu propices au pêcher. Mais l'utilisation judicieuse des systèmes d'irrigation et de drainage souterrain a changé cette façon de voir. Le recensement des arbres fruitiers de 1986 révélera, croit-on, une augmentation marquée du nombre de pêchers. La plantation de pêchers à fruits avec noyau adhérent (pavie) a été active en Ontario jusqu'en 1985 inclusivement après quoi elle a diminué de beaucoup à cause surtout du manque d'arbres. L'offre d'arbres devrait s'améliorer en 1987 et augmenter nettement en 1988, car l'on continue de viser une production accrue.

POIRES

En Colombie-Britannique, la récolte équivalait à 47 % de la normale, situation due surtout au temps inclément qui a prévalu durant la floraison. On a pratiquement abandonné l'espoir dans cette province de voir renaître le secteur de la transformation. Par contre, la récolte de poires d'Anjou atteignait 81 % de la normale; la qualité était bonne et les prix, excellents. En Ontario, la quantité de poires vendues sur le marché en frais a nettement augmenté, passant de 2 500 tonnes à 4 000 tonnes tandis que la quantité vendue aux transformateurs a monté d'environ 10 %. Il semble bien possible d'accroître la quantité vendue sur le marché en frais dans cette province, le stockage à court terme et à moyen terme étant au point. L'enlèvement de poiriers Kieffer sur de grandes étendues est venu modifier le tableau de la production, car on les a remplacés dans certains cas par des Bartlett et des Bosc. Les poires, comme les pêches, subissent la forte concurrence des importations, et cela n'est pas appelé à changer.

Les stocks de produits transformés sont à la baisse, ce qui augure bien pour les ventes en 1987.

AUTRES ARBRES FRUITIERS

La production nationale d'abricots et de cerises douces a généralement baissé. En Colombie-Britannique, la récolte d'abricots a diminué de 25 %, celle de cerises est tombée de 405 000 paniers à 105 000 et celle de prunes a baissé de plus de la moitié.

La récolte de cerises aigres de l'Ontario a été de 60 % sous la normale et cela à cause des gelées de la fin d'avril. Toutefois, la productivité de cette récolte continue d'augmenter graduellement avec la mise en production de nouvelles plantations. Le secteur de la cerise aigre de l'Ontario subi grandement l'influence du secteur de la cerise à tarte concentré dans les États américains des Grands Lacs. L'augmentation marquée du potentiel de production, l'état statique des marchés et la perte des commandes du marché américain de la cerise, tout cela aura probablement des répercussions négatives sur le secteur de la cerise à tarte de l'Ontario.

En Colombie-Britannique, on semble très intéressé à développer le secteur de la cerise aigre, de sorte que la capacité pourrait atteindre sous peu 2 000 tonnes.

Par contre, en Ontario, la récolte de cerises douces en 1986 a été à peu près égale à celle de 1985 et celles de prunes et de prunes à pruneaux ont nettement augmenté. La plantation d'un bon nombre de pruniers pourrait bien augmenter la production, mais compliquer un jeu du marché déjà délicat.

RAISINS

Le secteur viticole continue de traverser une période difficile en Ontario et en Colombie-Britannique. Si, en Colombie-Britannique, la baisse de la récolte et l'amélioration des ventes de vin sur le marché provincial donnent des raisons d'être optimistes, en Ontario, une deuxième récolte très abondante en trois ans a créé des surplus importants. Les ventes de vin qui ont diminué de beaucoup entre le milieu de 1983 et mai 1986 montrent peu de signes de redressement.

Le remplacement massif des vignes par des variétés améliorées laisse les producteurs avec des surplus plus onéreux que par le passé alors que ceux-ci se composaient surtout de raisins des variétés Labrusca.

Les secteurs viticole et vinicole des deux provinces les plus concernées souffrent de l'invasion grandissante de notre marché intérieur par les importations, et il y a peu d'espoirs que cette tendance change de sitôt. Des progrès ont été réalisés en Ontario avec l'expansion des ventes de raisins de type Labrusca vers les marchés à jus non traditionnels, et une grosse entreprise de transformation des raisins destinés à la consommation s'est diversifiée pour alimenter le marché du jus en vrac. Cela a profité à ces producteurs de raisins, car il n'y avait pas trop de variétés à jus traditionnelles. Espérons que cette tendance se poursuive.

Avec la création de nouveaux produits, on a vu apparaître sur le marché une boisson au raisin pétillante, et l'on espère que la production et l'embouteillage d'un jus de raisin pétillant se feront bientôt au Canada.

RÉSUMÉ

En 1986, on a assisté à une diminution de la production par rapport aux chiffres élevés de 1985. Les vergers de la Colombie-Britannique ont souffert d'un dur hiver et d'une pollinisation difficile. La production de pommes en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse a diminué surtout à cause des gelées printanières. La récolte de cerises aigres en Ontario a également diminué.

L'Ontario signalait des récoltes abondantes de raisins, de pêches, de prunes et de poires malgré l'une des tempêtes de grêle les plus destructrices de mémoire d'homme. Malgré ces échecs passagers dus au mauvais temps dans diverses régions du pays, le potentiel de production de la viticulture et de l'arboriculture fruitière canadiennes semble plus élevé que jamais.

Les exportateurs continuent de convoiter nos marchés intérieurs et des fournisseurs étrangers essaient de s'emparer de nos marchés d'exportation traditionnels. Les défis de notre secteur horticole demeurent grands, mais, dans l'immédiat, le taux de change a joué en notre faveur. Il reste beaucoup à faire au niveau du contrôle de la qualité dans les vergers et les établissements de préparation, et il faudra continuer de faire attention à l'emballage et à la manutention après récolte de tous ces produits.

La viabilité du secteur de la transformation, semble-t-il, varie d'une région et d'un produit à l'autre. Celui du jus semble plus fort peut-être qu'il y a quelques années. Notre industrie continue d'être vulnérable à la surproduction dans d'autres domaines et à l'inaptitude du Canada à appliquer de bonnes mesures de protection contre les pratiques commerciales déloyales.

Perspectives des légumes

Doug Flook

L'année qui vient de s'écouler a été très difficile: les prix à la production étaient faibles, les superficies sous contrat ont diminué et le temps s'est montré inclément, entraînant une baisse encore plus forte de la production de plusieurs des principaux légumes de transformation partout au Canada. Dans l'Est, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse ont fait les frais d'un temps maussade, caractérisé par des pluies records qui ont retardé la croissance et empêché la récolte de grandes étendues de haricots verts et haricots beurre, de pois et de maïs sucré. L'Ouest a généralement été épargné et, en moyenne, les producteurs maraîchers de l'Alberta et de la Colombie-Britannique on fait état d'une bonne année, tant pour la production que pour la qualité.

En 1986, les prix payés aux producteurs de légumes de transformation partout au Canada n'ont pas été favorables. Si le prix de certaines cultures s'est maintenu au niveau de 1985, celui de la majorité a diminué, de 1/2 % environ (pour les concombres de transformation en Ontario) jusqu'à 11½ % (pour le maïs sucré de la Colombie-Britannique).

Au sujet de l'utilisation des légumes, nous constatons qu'au milieu de l'année les stocks des principaux légumes congelés et en conserve sont légèrement inférieurs à l'an dernier. Les stocks des principaux légumes en conserve ont baissé d'environ 12 %, surtout de tomates et de jus de tomates. À noter toutefois que dans les autres cas ils demeurent anormalement élevés.

On prévoit assister à une augmentation globale des importations en 1986 à cause du manque à produire de certaines cultures.

Ce qui inquiète de plus en plus le secteur des légumes de transformation est la répercussion des prix du maïs-grain et du haricot de soja en tant que solutions de rechange possible. À noter cependant que les producteurs de ces deux légumes ont le choix de vendre à l'avance leur récolte aux prix existants ou de ne pas en fixer les prix immédiatement dans l'espoir qu'ils s'améliorent éventuellement. Ajoutons que ces deux produits sont protégés par des programmes de stabilisation fédéraux et provinciaux.

ASPERGES

En ce qui concerne les cultures spéciales, l'Ontario arrive au premier rang parmi les provinces pour la production d'asperges. Sa production a augmenté de 27 % en 1986, ce qui a permis à l'office de satisfaire 98 % des besoins et aussi de procéder à quelques envois expérimentaux sur le marché du Québec. Les prix ont été maintenus au niveau de l'an dernier. On prévoit une augmentation importante des superficies en 1987 et la possibilité d'un accroissement modéré des prix. En trois ans, les ventes à la transformation ont augmenté de 150 %, et ce marché est sans doute appelé à se maintenir.

TOMATES

L'Ontario est aussi le plus gros producteur de tomates de transformation au Canada. Le nombre de tonnes de tomate cultivée sous contrat s'est élevé d'environ 3 % en 1986, mais cela suivait une *chute* impressionnante de 15 % l'année précédente. Malgré du temps inclément, la récolte totale, 539 080 tonnes, a légèrement dépassé la quantité convenue sous contrat. La qualité générale de la récolte était bonne. En 1986, les prix ont été réduits de 1,50 $ la tonne et, nouveauté pour le secteur, un programme de stimulation des prix pour le développement des exportations a été lancé. Les stocks élevés et la concurrence des importations d'outre-mer continuent de se répercuter sur les prix et les besoins.

On considère de plus en plus la tomate de transformation comme une denrée internationale qui nécessite une évaluation de la production mondiale.

La récolte américaine a atteint 7,4 millions de tonnes en 1986. Malgré cette production accrue, l'offre américaine totale n'est pas déséquilibrée. Selon les indications actuelles, 1987 sera témoin de négociations difficiles, car bien des entreprises de mise en conserve essaient de réduire les coûts de la matière première.

Les pays producteurs de la Méditerranée déplorent un manque à produire de 35 à 40 % en 1986. Cela pourrait améliorer bientôt la situation du marché, car l'on prévoit un épuisement complet de tous les excédents d'ici à juillet 1987 si la consommation se poursuit au rythme de l'an dernier.

La culture et la transformation des tomates sont sérieusement menacées par la concurrence internationale. Les produits importés sont souvent fabriqués et exportés grâce à des subventions. Cette concurrence gruge la part du marché revenant à l'industrie nationale. S'ils veulent maintenir ce secteur important, les gouvernements américain et canadien doivent voir à le protéger suffisamment contre les produits étrangers concurrentiels, subventionnés et à prix modique.

PETITS POIS

En 1986, le prix moyen à la production est tombé de près de 3 % au Canada. On verra sans doute baisser quelque un peu les énormes stocks à la suite d'une réduction des superficies avant les semis et d'une diminution notable des rendements à la récolte.

En Ontario, par exemple, on constate une réduction de près de 30 % des superficies sous contrat et de 10 % des surfaces récoltées.

HARICOTS VERTS ET HARICOTS BEURRE

Le prix des haricots a diminué de 4 % en moyenne au Canada. Selon les premières estimations, la production sera légèrement inférieure à celle de l'an dernier. Les stocks de haricots en conserve et congelés accusaient respectivement une hausse de 30 et de 31 % au milieu de l'année; les importations avaient diminué de 9 % tandis que les exportations avaient monté de 41 % par rapport à l'an dernier. Si les tendances actuelles se maintiennent, l'offre pourrait nettement diminuer, ce qui laisse prévoir une augmentation des prix à la production et des superficies cultivées.

MAÏS SUCRÉ

Le prix du maïs sucré au Canada a subi la baisse la plus spectaculaire, 7½ % en moyenne, par rapport à 1985.

La mise en conserve diminuera en 1986 à la suite d'une réduction des superficies cultivées sous contrat et d'une baisse de la récolte. Vers le milieu de l'année, les stocks de ma?s en crème avaient diminué de 39 % par rapport à l'an dernier et ceux de maïs à grain entier avaient, eux aussi, baissé légèrement. Étant donné l'important manque à produire constaté également en Israël et aux États-Unis, l'approvisionnement du secteur de la conserverie s'annonce très serré d'ici à la fin de l'année.

Les transformateurs canadiens signalent que la production congelée est «très près de la quantité prévue».

Pour la première année, les producteurs de la Colombie-Britannique ont négocié un prix d'exportation pour le maïs sucré dans l'espoir d'élargir les superficies cultivées. Toutefois, on signale qu'une très petite fraction seulement de la récolte a été exportée. Le Québec poursuit sa campagne de promotion des ventes au détail de conserves de pois, de maïs et de haricot (vert et beurre) et affirme que ce programme l'aide à maintenir son marché actuel.

Un comité d'orientation formé de représentants des producteurs et des transformateurs du Québec et de l'Ontario sont en train de réévaluer les avantages d'autres programmes de recherche et de promotion des ventes axés sur l'exportation du maïs.

CONCOMBRES

L'Ontario et le Québec sont les principales provinces productrices de concombres. En 1986, le prix à la production n'a pas changé au Québec tandis qu'en Ontario il est tombé de ½ %. Le Québec est parvenu à réaliser environ 80 % de sa production tandis que l'Ontario a dépassé de 4 % la quantité convenue sous contrat. Le Québec signale que les superficies sous contrat pourraient s'élargir de 5 % en 1987, ce qui demeure toutefois sous le chiffre normal. L'Ontario prévoit la possibilité d'une légère diminution de la production après l'annonce faite par la société *E.D. Smith & Sons* qu'elle ne signerait pas de contrat en 1987.

POMMES DE TERRE

D'après les premiers renseignements sur les récoltes de pommes de terre au cours de la présente campagne en Amérique du Nord, un

manque à produire général est à prévoir. Au Canada, le temps humide aurait nui à la production de 1986. En Ontario, on déplore la perte d'environ 3 000 acres de tubercules de transformation, mais, comme les rendements ont été très élevés, la production a pu se maintenir dans une certaine mesure. Le 10 décembre, on était en train d'évaluer la récoltabilité de 50 millions de livres de pommes de terre actuellement en entrepôt.

Aux États-Unis, la quantité transformée est à la baisse si l'on en juge par les stocks au 1er octobre qui accusaient une diminution de 10 % par rapport à l'an dernier.

En 1987, on pourrait assister à une légère expansion de la superficie cultivée en pommes de terre de transformation devant la perspective d'un raffermissement du marché.

AUTRES CULTURES

Sauf pour le chou de transformation dont les superficies à contrat ont légèrement rapetissé, celles de toutes les autres cultures de transformation soumises à un mécanisme de gestion de la commercialisation (betterave, carotte, chou-fleur, haricot de Lima, piment, citrouille et courge) accusaient une légère expansion en 1986. Ces superficies sont d'ailleurs appelées à se maintenir, voire à s'élargir, en 1987, car l'on ne prévoit pas atteindre cette année l'objectif de production à l'emballage.

RÉSUMÉ

En résumé, les perspectives de 1987 s'annoncent généralement bonnes pour les producteurs, car les stocks ont diminué ce qui pourrait raffermir le marché de la plupart des productions végétales.

Cependant, si l'on considère les prix bas qui prévalaient en 1986, la concurrence exercée par les cultures de remplacement, les importations à prix modiques, les coûts élevés de production et l'espoir des transformateurs de réduire encore davantage les coûts de la matière première, l'année 1987 laisse certainement entrevoir des négociations ardues dans tout le Canada.

Perspectives de la culture en pépinières pour 1987 et au de-là

Stan Kochanoff

Monsieur le Président, conférenciers, mesdames et messieurs,

Au nom de l'Association canadienne des pépiniéristes et commerces connexes qui représente le secteur des pépinières et de l'aménagement paysager du Canada, j'aimerais remercier les organisateurs de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé dans le cadre de la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne de cette année.

L'Association canadienne des pépiniéristes et commerces connexes représente les pépiniéristes détaillants, les producteurs grossistes, les centres de jardinage, les producteurs de gazon et tous ceux qui travaillent à la réalisation et à l'entretien des aménagements paysagistes. Ce sont des gens qui travaillent quotidiennement à améliorer avec des plantes notre habitat intérieur et extérieur. En effet, quel serait notre monde sans les plantes ornementales comme les arbres, les arbustes, les espèces gazonnantes, les essences fruitières et les plantes vertes d'intérieur?

Non seulement les plantes améliorent-elles l'esthétique de notre habitat, mais encore elles purifient l'air ambiant en absorbant le dioxyde de carbone et en libérant de l'oxygène, filtrent la poussière et les polluants en suspension, constituent un écran sonore et visuel et préviennent l'érosion. Les plantes de pépinières contribuent à former le «paysage comestible» que nous apprécions tous.

Cette année, les pépinières commerciales et la serriculture forment ensemble l'un des plus gros secteurs de production horticole au Canada avec un chiffre de vente à la production de plus de 492 millions de dollars. Le chiffre d'affaires de l'industrie au complet, y compris le secteur tertiaire, dépassait les 500 millions en 1986.

Comme vous le voyez, ces plantes que nous tenons pour acquises dans notre vie quotidienne ont plus d'importance qu'on ne le croirait de prime abord. L'incidence de ce secteur d'activité sur l'économie agricole du pays est énorme, non seulement en argent, mais en nombre d'emplois. Même si en mécanisant de nombreuses cultures on a réduit les besoins en main-d'oeuvre, le secteur des pépinières continue encore, lui, à en demander beaucoup.

La conjoncture économique en Amérique du Nord a largement favorisé la croissance du secteur canadien des pépinières depuis deux ans. D'après la situation qui prévalait en 1985 et en 1986, on a pu tracer dans leurs grandes lignes les tendances pour 1987 et au-delà. Premièrement, une augmentation des mises en chantier de 20 %, de 1984 à 1985, qui sont ainsi passées de 136 000 à 165 000, puis à 181 000 en 1986, a stimulé beaucoup la demande de plantes de pépinières depuis deux ans, occasionnant une forte reprise dans ce secteur après la baisse enregistrée au début des années 1980 et durant la récession. Pour 1987, on s'attend à un léger plafonnement des mises en chantier aux alentours de 176 000. En 1986, un ensemble de facteurs a limité l'offre de matériel végétal sur le marché intérieur de la façon suivante :

1. Avec l'augmentation marquée des mises en chantier aux États-Unis, on a vu augmenter la demande là-bas de produits de pépinière et, par conséquent, diminuer les exportations vers le Canada.
2. Les producteurs canadiens ont réduit leurs surfaces de culture durant la récession de 1981-1983.
3. En 1985, 20 à 25 % des plantes de pépinière de la Colombie-Britannique ont été détruites par le gel. Or, cette province arrive au second rang parmi les régions de production au Canada.
4. Dans les provinces Maritimes, la brûlure du genévrier a occasionné des pertes considérables parmi les plantes locales et importées.
5. À cause d'énormes dégâts hivernaux dans le sud des États-Unis, le matériel produit par les États du nord a été expédié vers le sud plutôt que vers le nord.
6. Une sécheresse qui a frappé le sud des États-Unis durant l'été a détruit les petites plantes et ralenti la croissance des grosses, ce qui a limité l'offre américaine de matériel de pépinière.

7. Les rosiers ont beaucoup souffert de l'hiver dans le centre-ouest des États-Unis.
8. Pour la deuxième année consécutive, le gel a détruit une partie du matériel végétal importé des Pays-Bas, notamment des rosiers.
9. Le Canada a restreint l'importation de plantes en provenance de régions frappées de quarantaine dans le nord-est des États-Unis à cause du retrait du marché d'un produit chimique utilisé dans la lutte contre les ravageurs terricoles.

Selon le Ministère de l'Agriculture des États-Unis, vu la pénurie de plantes de pépinière prévue pour les deux prochaines années, les agriculteurs du sud se montrent fort intéressés à planter des arbres sur des terres mises de côté dans le cadre d'un programme fédéral de protection des terres. En effet, le Ministère aimerait écarter éventuellement de la production pendant dix ans jusqu'à 45 millions d'acres de terres arables très sujettes à l'érosion pour les consacrer à la culture d'arbres ou de plantes gazonnantes permanentes comme les graminées. Environ 5 millions d'acres peuvent être plantés d'arbres.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

En 1985, les importations de rosiers, d'arbres ornementaux, d'arbres fruitiers, de plantes et de boutures destinées à la production ou à la revente ont totalisé 61,4 millions de dollars, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente.

Bien que la quantité de rosiers importés ait diminué de 6 % en 1985, la valeur réelle de cette importation a grimpé de 13 % pour atteindre 5 millions de dollars. Contrairement à 1984, les importations d'arbres fruitiers (fruits charnus et fruits secs), de plantes et de boutures ont diminué (de 30 %).

Les États-Unis ont fourni 52 % des importations et les Pays-Bas, le reste.

Au 1er septembre 1986, les importations totales du secteur avaient grossi de 9 % en un an: les importations de rosiers et d'arbres fruitiers avaient diminué respectivement de 3 % et de 13 %, mais les importations d'arbres ornementaux y compris les porte-greffes, les plantes et les boutures avaient augmenté de 11 %.

D'autre part, nos exportations totales de petits arbres fruitiers s'étaient accru de 17 % et celles de plantes ornementales, de 2 % seulement.

Toujours à cette même date, les exportations vers les États-Unis avaient monté de 35 %.

En général, l'offre est serrée sur le marché canadien. Détaillants et paysagistes s'efforcent de trouver des sources d'approvisionnement. Dans le centre du Canada, le prix de vente du matériel de pépinière pourrait monter de 7 %. Par rapport à 1985, les prix ont grimpé d'environ 10 % et les ventes de l'automne et du printemps pourraient nettement augmenter en général. Les producteurs signalent une augmentation de 10 % des plantations en 1985 et en 1986.

En Colombie-Britannique, les producteurs signalent une hausse phénoménale des ventes de 20 %. Partout dans cette province, l'offre de plantes a été suffisante, sauf pour quelques articles précis.

PERSPECTIVES

En 1987, on s'attend à une augmentation marquée du chiffre de ventes à la production, partout au pays, mais qui s'expliquera sans doute dans une large mesure par la montée des prix. Un tarif douanier de 30 % annoncé par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, le 6 juin 1986, frappant certains arbres cultivés aux États-Unis se répercutera sur le secteur national au cours des deux prochaines années et demi. Cette incidence sera plus ou moins forte selon que les importateurs s'y adapteront en important des plantes plus jeunes à des fins de culture ou essaieront de mieux s'approvisionner en produits canadiens.

À la réunion nationale de son conseil d'administration qui avait lieu à Calgary (Alberta) en juillet dernier, l'Association canadienne des pépiniéristes et commerces connexes a adopté une résolution appuyant le principe du libre-échange dans le secteur des pépinières. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a accusé réception de la lettre que l'Association lui a envoyée pour lui faire savoir qu'elle était en faveur du libre-échange et opposée à l'idée d'un tarif douanier de 30 %.

À l'heure actuelle, l'Association essaie d'obtenir des éclaircissements auprès de Revenu Canada sur l'interprétation à donner à cette mesure et les répercussions qu'elle risque d'avoir sur les composantes du secteur. Une annonce

sera faite à ses membres peu après une réunion avec des représentants du Ministère, ici, à Ottawa.

Cette association de même que Fleurs Canada et la Fondation canadienne des plantes ornementales espèrent que l'actuel gouvernement fédéral est toujours décidé à faire adopter le projet de loi sur la protection des obtentions végétales, mesure qui inciterait le secteur horticole à améliorer les végétaux ici, au Canada, et à créer de nouvelles variétés.

PERSPECTIVES RÉGIONALES

En général, à mesure que se déroulera cette période d'ajustement, les prix augmenteront. Parallèlement, les producteurs canadiens hésiteront à cultiver certaines variétés touchées par ce tarif qui sera provisoire. Cela jouera sur l'offre de certaines variétés qui ne sont généralement pas cultivées au Canada parce qu'elle supportent mal les conditions nordiques.

En Ontario, le volume des ventes demeurera plutôt statique à cause d'une offre limitée. Les augmentations s'expliqueront surtout par la hausse des prix, de l'ordre de 5 à 10 %. Cela vient s'ajouter à une augmentation de 10 % du prix du matériel de pépinière importé en 1986. En 1987, la hausse des prix retombera aux alentours de 3 à 5 %.

En 1987, l'offre de matériel végétal demeurera relativement serré alors qu'en 1988 elle devrait augmenter.

Sur la côte ouest de la Colombie-Britannique, les ventes à la production augmenteront probablement comme prévu, en 1986, vu qu'elles s'annoncent très à la hausse cet automne. Les prix à la production pourraient monter de 8 à 12 % en 1986 et jusqu'à 5 % en 1987. En 1988, ils dépasseront sans doute un peu ceux de 1987.

Avec cette légère augmentation de la production en Colombie-Britannique en 1987, l'offre devrait suffire à la demande croissante.

Dans les Prairies, les ventes totales devraient monter de 5 % en 1986 en raison surtout de la hausse des prix, semble-t-il.

Selon le *Conference Board*, la relance des mises en chantier en Alberta, en 1985, semble avoir été de courte durée. En 1986-1987, elles retomberont de nouveau, ce qui aura des répercussions néfastes sur les ventes de plantes de pépinière en 1987 et en 1988. Ce phénomène pourrait être quelque peu modéré par les retombées économiques des Jeux d'hiver de 1988 qui auront lieu à Calgary. Beaucoup de nouvelles installations nécessiteront de grands travaux d'aménagement paysager et d'amélioration du milieu.

Le Manitoba devrait connaître une forte croissance économique en 1986-1987. Selon le *Conference Board*, il fera figure de chef de file parmi les provinces en 1987. Les Manitobains se disent très optimistes face à leur avenir financier et le projet hydro-électrique de Limestone semble un des principaux stimulants économique dans le secteur de la construction.

Là-bas, les ventes de matériel de pépinière augmenteront de 5 à 10 % en 1987.

Dans les Maritimes, c'est le Nouveau-Brunswick qui semble avoir le plus de potentiel pour 1987. La construction devrait reprendre après un creux en 1986, grâce à l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur non résidentiel. L'année dernière, le secteur des services publics à l'industrie primaire et des services commerciaux a fortement stimulé la croissance économique, malgré un certain fléchissement dans les domaines de la fabrication et de la construction et dans le secteur public.

En Nouvelle-Ecosse, la construction fléchira peut être a la suite d'un ralentissement des travaux de forage des puits de pétrole et de gaz naturel au large des côtes. Comme la construction des habitations résidentielles et des condominiums atteint un point de saturation, une baisse est à prévoir en 1987. Le développement général de la province ralentira sans doute en 1987, bien que l'agglomération d'Halifax-Dartmouth continuera de manifester la plus forte croissance économique dans la région de l'Atlantique. Selon le *Conference Board*, ce ralentissement en 1986-1987 s'expliquera par le taux d'épargne personnel peu élevé en 1985 et par la faiblesse des gains de revenus.

Toujours selon le *Conference Board*, l'économie de l'Île-du Prince Edouard pourrait fléchir en 1986-1987. L'économie agricole accusera une baisse en 1986 et stagnera en 1987. L'industrie touristique affiche une augmentation modeste due au ralentissement des gains de revenu. Le secteur public est frappé par les programmes de contraintes budgétaires. Le succès de l'économie provinciale dépend, semble-t-il, de la vigueur de son secteur des pêches.

Au Québec, l'expansion économique actuelle continuera, mais plus lentement. Les dépenses des consommateurs s'accroîtront à un rythme

sain, la construction poursuivra sa reprise et la demande intérieure de biens et services sera généralement ferme en 1986-1987.

En général, les perspectives qui s'offrent au secteur des pépinières pour 1987 et au-delà sont prometteuses: il continuera d'accroître sa contribution à l'économie agricole canadienne. Les pépiniéristes ont la certitude qu'avec les serriculteurs et les floriculteurs ils continueront de former l'un des secteurs horticoles de premier plan en agriculture.

Merci de l'occasion qui a été donnée à notre secteur d'exposer ses perspectives.

L'horticulture canadienne est-elle compétitive?

H. Vander Pol

La vraie question qui demande une réponse est, premièrement : «Quel degré de compétitivité *voulons-nous* donner au secteur horticole canadien?» et, deuxièmement : «Quel degré de compétitivité nos gouvernements, qui devraient refléter les besoins de notre société, veulent-ils que notre secteur manifeste?» Car, très franchement, sans réponse claire et précise à cette double question, l'exercice d'aujourd'hui risque d'être futile. Cependant, vu que l'on m'a demandé d'exprimer mon point de vue sur le sujet, je commencerai, si vous me le permettez, en exposant ma philosophie de la concurrence.

Notre société canadienne a longtemps reposé sur le principe économique voulant qu'un système de marché concurrentiel soit le meilleur moyen de répartir la prospérité, prospérité qui peut se manifester, évidemment, de bien des façons. Selon ce principe, ceux qui étaient capables de faire mieux à moindre coût devaient être récompensés de leur ingéniosité par les profits qu'ils tireraient de leur entreprise, qu'il soit question de pommes de terre, d'ordinateurs ou d'automobiles. Malheureusement, avec le temps, ce système s'est peu à peu énormément déformé sous l'action, surtout, de facteurs extérieurs que deux phénomènes ont accélérée : 1. l'intervention de l'État et 2. une conspiration entre les différents acteurs du marché.

Ces deux phénomènes ont pour effet de fausser le jeu du marché. J'explique. Supposons qu'un tarif douanier s'applique à des importations. Cela autorise un producteur canadien à fixer son produit à un prix autre que si ce tarif n'existait pas. De même, si un tarif douanier frappe un produit qu'il veut exporter, il devra en fixer le prix de manière à ce que, sur ce marché étranger, il soit moindre que celui de ses concurrents dans le pays en question. Les subventions faussent les prix de la même façon. Il en est de même des monopoles ou des oligopoles, qu'ils soient formés spontanément ou qu'ils soient contrôlés et supervisés par l'État.

Comment pouvons-nous alors sortir notre secteur canadien de ce fatras d'interventions pour qu'il survive et prospère?

La première chose à faire est de se demander si nous voulons vraiment être compétitifs, puis, ensuite, d'établir clairement nos priorités selon la réponse? Nous efforçons-nous d'être compétitifs en jouant notre survie à court terme pour des gains à long terme ou en jouant des gains à long terme pour une survie à court terme? Autrement dit, sommes-nous véritablement prêts à prendre des risques (notre présence en agriculture devrait en être la preuve) ou essayons-nous de les éviter? Malheureusement, la réponse ne peut venir que de chacun. Mais pour les besoins du présent exposé, admettons que nous sommes des fonceurs et que nous sommes prêts à affronter un marché mondial véritablement concurrentiel, pouvons-nous survivre à court terme?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord analyser un marché mondial concurrentiel, mais, inutile de le dire, cela n'existe pas à l'heure actuelle. Je ne connais nulle part de produit horticole qui ne subisse, en une étape quelconque de sa production, d'influences étrangères au marché, étrangères dans le sens que leur coût de production ou de commercialisation sont faussés par l'intervention de l'État. Ces influences extérieures sont tellement omniprésentes que bientôt il sera impossible de déterminer vraiment notre degré de compétitivité. Cependant, cela ne doit pas nous détourner de notre engagement à rendre le secteur horticole concurrentiel. Au contraire, cela devrait nous montrer où concentrer nos efforts, ce qui me conduit au second point dont j'aimerais vous parler brièvement, maintenant.

COMMENT AMÉLIORER DE NOTRE COMPÉTITIVITÉ RELATIVE

La compétitivité d'un secteur résulte de son aptitude à amalgamer un ensemble d'intrants de manière à obtenir et à présenter un produit : a) que l'acheteur perçoive comme étant de valeur supérieure aux autres et b) que ce produit soit coté sur le marché à un prix qui rapporte à la filière de production et de commercialisation des profits qui soient proportionnels aux risques associés à ce produit.

Historiquement parlant, du moins, cette recette ne contenait que les éléments décrits dans

Economics 100 (par exemple: biens matériels, avoir financier et ressources humaines). De nos jours, toutefois, vient s'y greffer l'actif politique, politique tant dans le sens du gouvernement que de l'entreprise. Nous ne pouvons ignorer cet intrant, même si nous le voulions. En fait, dans bien des cas à travers le monde l'intervention politique se manifeste comme «le» marché. Avant de voir ce que nous pourrions faire comme Canadiens, examinons la nature concurrentielle de nos intrants. Comment se présentent en général ces intrants, leur offre, leur qualité et leur prix? Dans les circonstances, il est sans doute impensable d'aborder la question d'une autre façon.

RESSOURCES NATURELLES DONT DISPOSE L'HORTICULTURE CANADIENNE

Sol

Nous disposons en fait d'un bon surplus de terres se prêtant à l'horticulture par leur type de sol et leur facilité de drainage.

Eau

Le Canada a un approvisionnement d'eau douce pratiquement illimité.

Énergie

Le facteur qui limite le plus la production horticole est une énergie solaire insuffisante à la plupart des culture et de caractère saisonnier.

La production en ambiance contrôlée alimentée par de l'énergie fossile pourrait être économiquement concurrentielle si le gouvernement n'intervenait pas sur le marché du pétrole.

Ressources financières

Les marchés de capitaux canadiens ne sont pas suffisamment gros pour être pleinement concurrentiels sur la scène mondiale. Mais, ce problème s'amenuise à mesure que les devises circulent de plus en plus librement de part et d'autres des frontières.

Ressources humaines

En horticulture, la main-d'oeuvre canadienne rivalise mal avec celle dont disposent nos concurrents. Cela tient à deux causes: d'abord et de loin, notre régime de services sociaux et, deuxièmement, l'inaptitude de notre secteur à se prévaloir des économies d'échelle et d'une production à longueur d'année qui nous permettrait de faire un plus grand usage de la main-d'oeuvre existante.

On pourrait dire la même chose des ressources canadiennes en gestion. Toutefois, il existe des exceptions frappantes à ce manque de productivité que l'on reproche à notre main-d'oeuvre en général, et ce sont ces exceptions qui indiquent la voie à suivre dans notre quête d'un atout.

Réglementation

Sur ce plan, la meilleure arme dont peut se prévaloir actuellement l'horticulture canadienne est probablement les mécanismes qui bloquent ou du moins réduisent l'accès des fournisseurs extérieurs à nos marchés intérieurs. Ces mécanismes sont divers et leur importance ne peut être sous-estimée. Toutefois, ils représentent également le principal obstacle à une véritable concurrence, car ils confèrent un certain confort artificiel qui, à long terme, n'est pas dans le meilleur intérêt des producteurs ni des consommateurs.

UNITÉ PRODUCTRICE CONCURRENTIELLE

Le secteur horticole canadien a une longue histoire, une histoire parsemée de succès et d'échecs, dont il devrait tirer une leçon dans chaque cas et ne jamais l'oublier. Cependant, comme nous vivons dans un monde en constante évolution, il ne faut pas se fier entièrement à l'histoire. Ce qui doit émerger de cela, c'est un engagement *collectif*: se donner comme objectif national d'avoir un secteur horticole concurrentiel au sein de l'agriculture, et au sein de l'économie canadienne, et je dis un secteur *vraiment* concurrentiel. Aux fins du présent document, je propose la définition suivarte de «secteur vraiment concurrentiel»: «secteur qui rivalise pour la conquête des marchés par ses coûts de production et de commercialisation sans l'influence extérieure des forces non traditionnelles (c'est-à-dire intervention de l'État, tant intérieure qu'étrangère)».

Un secteur correspondant à cette définition est sans doute irréalisable vu que l'intervention

gouvernementale est devenue inévitable. Toutefois, nous devons nous efforcer collectivement de développer, au Canada, un secteur sur lequel s'exerce le moins possible de réglementation extérieure. L'incidence de cette dernière doit être proportionnelle à celle des mesures réglementaires qui agissent sur le comportement de nos concurrents. Autrement dit, l'objectif devrait être d'atténuer les effets de la réglementation et, au pire, de faire en sorte qu'elle aplanisse le terrain pour que s'y déroule une joute loyale. Si nos gouvernements sont prêts à agir dans ce sens, alors une bonne partie de l'horticulture canadienne pourra survivre et prospérer. Il est évident qu'ils n'agissent pas vraiment ainsi maintenant, et cela se fait inévitablement sentir.

Pour leur part, les principales ramifications de l'horticulture canadienne devront se développer pour tirer parti des économies d'échelle dont se prévalent les entreprises plus grosses. De plus, nous devrons repenser nos stratégies de commercialisation. Si nous voulons être vraiment concurrentiels, il ne nous sera plus possible désormais de minimiser l'opinion de notre clientèle quand nous évaluons la demande du marché, surtout si nous visons un marché plus international. L'horticulture canadienne, comme le reste de l'agriculture, a centré son débat sur la compétitivité presque exclusivement autour du coût de production. Or, il faut changer, et rapidement, cette approche pour s'attacher au coût de livraison d'une «valeur» au consommateur. Cette valeur ne peut être déterminée que par le client et se compose de nombreux éléments autres que le prix.

Dans «quelle mesure alors notre secteur doit-il être compétitif pour pouvoir survivre et prospérer?» Pour répondre à cette question, comme pour s'engager à être compétitifs, il faut évaluer les forces synergiques auxquels ont accès les divers éléments du secteur. Le producteur primaire peut bien s'engager à tout faire pour être compétitif, mais se sera en vain si ses efforts ne sont pas appuyés par les organismes de réglementation et de supervision. au départ, il est essentiel que, pour améliorer la productivité et la compétitivité, l'on adopte une démarche prudente et axée sur le long terme, car les scénarios à court terme ont tendance à fausser l'évolution naturelle de la technologie, l'investissement et l'affectation des ressources. Or, comme ce genre de démarches à long terme se heurtent souvent aux objectifs politiques, il est très difficile de les mettre en oeuvre et de s'y conformer. De plus, il est difficile d'appliquer une telle stratégie pour un particulier au sein du secteur, car, beaucoup d'entre eux, sinon la majorité, sont incapables de saisir les avantages d'une telle démarche ou sont trop préoccupés par des objectifs à court terme. Cette position prônant une stratégie de plus longue durée que ce que beaucoup jugent confortable n'écarte en rien la nécessité de chercher à survivre dans l'immédiat. La conclusion logique ou la solution optimale est sans doute d'intégrer une stratégie de survie à court terme dans une stratégie de concurrence à long terme.

Que pourrait alors comporter une telle stratégie de l'horticulture? Si nous voulons sincèrement développer un secteur horticole concurrentiel, il faut d'abord admettre que toutes les ramifications de notre secteur ne sont pas compétitives. Mais certaines le sont et il nous faut donc déterminer lesquelles. Deuxièmement, nous devons déterminer quelles sont celles qui ne le seront jamais et décider si elles doivent être aidées par un environnement artificiel. Une décision de la sorte n'est évidemment pas dictée par le marché. Cet amalgame de deux stratégies (soutenir des domaines non concurrentiels à court terme et tenir compte du marché) pose des défis incroyables. On peut donc faire valoir que ces deux stratégies sont incompatibles et qu'il faut choisir.

Je ne suis pas d'accord, mais j'estime nécessaire d'établir un ordre de priorité et de concentrer ses efforts sur une stratégie. D'après moi, le secteur devrait donner la priorité à la compétitivité à long terme. Si l'horticulture canadienne établit ses objectifs en conséquence nous pourrons alors commencer à séparer les gagnants des perdants et chercher des solutions sociales aux problèmes de ces derniers. On verra sans aucun doute se dérouler beaucoup de scénarios de perdants. Mais, je suis prêt à gager qu'il s'en créera plus du côté des gagnants vu le nombre incontestable d'atouts que détient l'horticulture canadienne, dont, en premier lieu, des gestionnaires qualifiés et très motivés. Je suis convaincu qu'il y a, dans notre secteur, suffisamment de personnes capables d'innover et de s'adapter pour garantir sa survie, à condition qu'on leur donne des chances égales de le faire. Tout ce dont nos gestionnaires ont besoin, c'est qu'on leur assure que l'avenir est raisonnablement prévisible du point de vue d'un intervenant extérieur. Ils n'ont pas besoin de

garanties gravées dans la pierre, mais, par contre, on ne peut s'attendre d'eux qu'ils bâtissent l'avenir sur des sables mouvants, comme c'est le cas actuellement parce que les gouvernements ne sont pas suffisamment déterminés à travailler à l'établissement d'un climat de concurrence loyal chez nous et à l'étranger.

Il n'est pas raisonnable de croire que cela surviendra du jour au lendemain, surtout quand on sait qu'il a fallu des décennies pour intégrer à nos marchés toutes ses composantes artificielles (économiquement parlant), c'est-à-dire: tarifs douaniers, subventions, soutien des prix, contraintes d'emballage. Le mieux que l'on puisse espérer à court terme est de se décider à commencer le démantèlement de tout cela, de façon bilatérale ou multilatérale. En toute conscience, nous devons voir à ce que les répercussions d'une telle action soient graduelles et voulues. Cela est essentiel pour répondre aux besoins des perdants de façon acceptable sur le plan social, mais, chose encore plus importante, pour permettre aux gagnants d'adopter une démarche à long terme, professionnelle et réfléchie afin de ne pas créer de gros remous par une expansion effreinée de la capacité de production ou des mises en marché.

Par conséquent, la stratégie que je préconise pour l'horticulture canadienne, sachant qu'elle peut être compétitive et qu'elle le sera dans beaucoup de ses ramifications actuelles, devrait être de déterminer ses atouts et ses faiblesses puis de capitaliser sur ses points forts en veillant à fournir aux domaines compétitifs toutes les chances possibles de livrer une joute loyale à leurs concurrents et de reconnaître que, pour les domaines qui ne pourront jamais être compétitifs, une solution sociale s'impose et non un marché créé de toutes pièces. L'horticulture canadienne survivra dans un climat mondial plus compétitif, non sous sa forme actuelle, mais comme un secteur d'activités beaucoup moins fracturé, qui se spécialisera dans des productions qui peuvent être efficaces, et qui le sont déjà, en fait. Cela n'exclut pas la nécessité, au contraire, pour le secteur d'être prêt à tirer parti de tous les atouts que confèrent la technologie et les économies d'échelle. Il doit être prêt à mieux réagir aux paramètres du marché, comme la valeur ajoutée, et à abandonner beaucoup de ses comportements égocentriques. Face à la concurrence, il n'est pas question d'entretenir une mentalité de siège surtout si la place est en ordre. La seule chose à craindre est l'élaboration de grandes lignes directrices motivées par des considérations politiques. L'adaptation graduelle et réfléchie aux conditions du marché grâce à certaines mesures, comme des négociations axées sur l'amélioration des échanges commerciaux, ne peuvent que bénéficier aux composantes de l'horticulture canadienne qui sont compétitives, ou qui peuvent le devenir si on leur permet de se développer et de tirer parti des économies d'échelle comme le font leurs concurrents.

Le marché mondial est peut-être perçu comme un monstre multicéphale, terriblement menaçant pour notre secteur. À cela je répondrai que s'il était ramené à un système de production et de distribution orienté sur le marché, ce monstre se transformerait rapidement en un toutou docile, car le mécanisme de production au Canada, notamment dans le secteur de l'horticulture, a toujours fonctionné le plus souvent qu'ailleurs selon les règles du marché de sorte qu'en ce sens il est mieux préparé à faire face au marché mondial que la plupart de ses concurrents.

Donc, la question qui demeure toujours sans réponse est : «Voulons-nous être compétitifs?» Si oui, nous devons continuer d'inciter notre gouvernement à établir le climat politique, national et international, qui nous permettrait de fonctionner selon les règles du marché. L'horticulture canadienne survivra si le Canada suit une telle stratégie, car nous pouvons être compétitifs si nous le voulons.

DÉPENSES ET REVENU AGRICOLES

Perspectives sur les coûts des facteurs de production

Tom Wise

Cette communication couvre la partie de l'exposé qui porte sur certains rapports entre les coûts des facteurs de production agricole au Canada.

PREMIER TABLEAU – DÉPENSES EN MACHINERIE ET DÉPENSES D'EXPLOITATION

La première diapositive révèle l'ampleur des dépenses consacrées à la machinerie agricole, notamment aux placements qu'elle constitue. Au cours de la dernière décennie, le pourcentage de ces dépenses par rapport aux dépenses d'exploitation est passé d'environ 50 à 30 %, les agriculteurs ayant réduit leurs achats à cause du climat économique incertain. Bien sûr, les dépenses d'équipement ne sont habituellement pas considérées comme des frais d'exploitation, mais, comme tous les agriculteurs le diront il faut les absorber à même les recettes.

Le service de la dette, le second poste de dépense, a grimpé de façon vertigineuse à plus de 20 % des dépenses d'exploitation lorsque les taux d'intérêt montaient pour ensuite se stabiliser aux environs de 14 %. Les dépenses en engrais et en carburant sont passées chacune d'environ 8 à 10 %. Les pesticides qui demeurent le facteur de production le plus bas, s'établissent à environ 8 % seulement, comparativement à 3 % en 1976.

DEUXIÈME TABLEAU – DÉPENSES D'EXPLOITATION

Toutefois, ces chiffres concernent l'ensemble de l'agriculture et il n'existe pas d'exploitation agricole moyenne. Sur ce deuxième tableau, nous comparons la part des frais d'exploitation liés à certains facteurs-clés de production dans une exploitation céréalière typique de la Saskatchewan et dans une exploitation laitière de l'Ontario. Dans les deux cas, les producteurs se préoccupent, avec raison, de l'évolution des coûts d'intérêt, mais les producteurs de récoltes se soucient beaucoup plus des dépenses en carburant et en réparations des machines. Les producteurs végétaux accordent presque autant d'importance aux coûts des pesticides qu'à ceux des engrais, et de fait, certains dépensent davantage pour les premiers que pour les seconds. Par contre, la plupart des éleveurs sont peu concernés par le coût des pesticides; cependant ils épandent des engrais dans leurs pâturages et leurs terres herbagères et se soucient beaucoup du coût des aliments produits par les producteurs végétaux. Cependant, aucun agriculteur ne se ressemble; chacun est aux prises avec son propre profil d'établissement des coûts des facteurs de production et ses préoccupations varient en conséquence.

TROISIÈME TABLEAU – COÛTS DE PRODUCTION DE BLÉ PAR ACRE – 1984

De nombreux agriculteurs affirment parfois que si seulement ils pouvaient réduire leurs dépenses en facteurs de production, ils s'en tireraient mieux. En fait, cela dépend vraiment à quel degré les facteurs en question influent sur la production. Le troisième tableau montre que, pour un acre, les coûts de chaque type de facteurs de production sont beaucoup plus élevés au Royaume-Uni qu'aux États-Unis et en Alberta. Nous avons utilisé les meilleures données que nous pouvions recueillir sur les coûts à ces trois endroits, notamment une étude du professeur Stanton, de l'Université Cornell, étude qui a servi à établir des comparaisons entre les situations aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ainsi que les résultats d'une enquête qui a été menée auprès des agriculteurs albertains par le ministère de l'Agriculture de cette province.

QUATRIÈME TABLEAU – BLÉ – COÛTS DE PRODUCTION PAR TONNE - 1984

Les producteurs de blé de la Grande-Bretagne dépensent beaucoup plus par acre, mais ils

produisent également trois fois plus par unité de surface que ceux de l'Amérique du Nord. Par conséquent, leurs coûts par tonne produite supportent très bien la comparaison avec ceux qui sont établis pour l'Alberta et les États-Unis. En mettant au point et en adaptant des techniques culturales très intensives, la Grande-Bretagne et d'autres pays européens ont des coûts beaucoup plus élevés à l'acre, mais non à la tonne. Cependant, dans les conditions de production en culture sèche qui caractérisent une grande partie de l'ouest canadien, l'état hydrique du sol restreint nettement nos possibilités d'obtenir les mêmes résultats qu'en Grande-Bretagne. Ce n'est pas le cas pour l'est du Canada.

CINQUIÈME TABLEAU – C'EST L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ QUI A DÉTERMINÉ L'IMPORTANCE RELATIVE DES COÛTS

Au Canada, on a aussi observé, au cours des vingt dernières années, une tendance à la fois à utiliser davantage d'engrais et d'autres agrofournitures et à obtenir une production beaucoup plus forte. Cependant, la main-d'oeuvre agricole a beaucoup diminué. Ce cinquième tableau montre que l'utilisation globale des facteurs de production a progressé de 5,3 %. Pour leur part, la production a grimpé de 63,5 %, et la productivité, de 55,1 %.

Les dépenses en pesticides relativement élevées tant en Grande-Bretagne qu'au Canada, tiennent à deux situations différentes. Les Anglais dépensent beaucoup en fongicides à cause de la forte humidité du milieu. Les Albertains eux ont consacré de gros montants pour lutter contre la folle avoine. Dans l'ensemble, les Américains souffrent moins des attaques des ravageurs. Les coûts par unité de volume de pesticides ne sont pas, dans l'ensemble, supérieurs au Canada par rapport aux États-Unis.

SIXIÈME TABLEAU – INDICE DES PRIX DES FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE

La sixième diapositive nous montre comment ont évolué les prix relatifs des facteurs de production et l'indice des prix à la consommation pendant la dernière décennie.

Comme vous le voyez, tous les prix ont suivi la même tendance jusqu'en 1980. Depuis, les prix de la machinerie et des pesticides, ainsi que l'indice des prix à la consommation continuent d'évoluer de concert. Ceux du carburant ont grimpé beaucoup plus que les autres jusqu'à cette année, mais ils sont maintenant revenus à peu près au même niveau. Les prix des engrais ont chuté de 6 % en termes de dollars; et ils ont donc reculé par rapport à l'ensemble des coûts.

D'une façon générale, les prix et l'offre des facteurs de production agricole subissent le jeu combiné de trois influences distinctes: 1) la tendance générale de l'économie, et dans ce cas, la plupart des facteurs de production tendent à suivre le comportement global des prix; 2) les fluctuations importantes des conditions du marché mondial (la tendance des prix de l'énergie traduit ces fluctuations, tout comme le font les taux d'intérêt et le coût de la dette); 3) pour certains facteurs de production, l'agriculture demeure le principal marché. Le marasme en agriculture a ralenti les marchés et fait chuter les prix tant des terres agricoles que des engrais.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur des facteurs de production en particulier et sur les perspectives de 1987, vous pouvez consulter: «Analyse du marché - Facteurs de production et finances» (1986).

TABLEAU 1. DÉPENSES EN MACHINERIE ET DÉPENSES D'EXPLOITATION

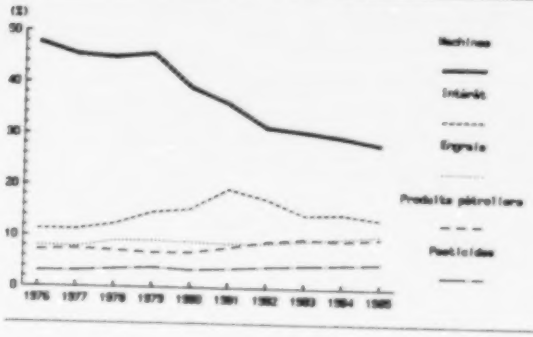

TABLEAU 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION

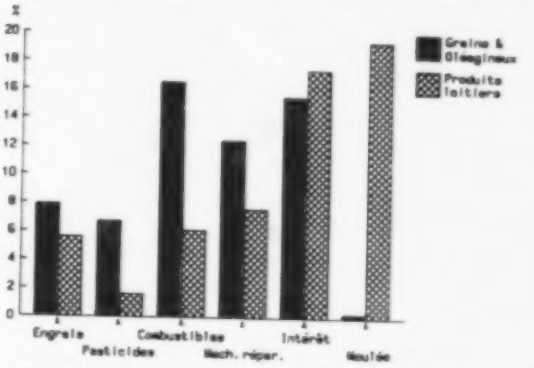

TABLEAU 3. COÛTS DE PRODUCTION DE BLÉ PAR ACRE – 1984

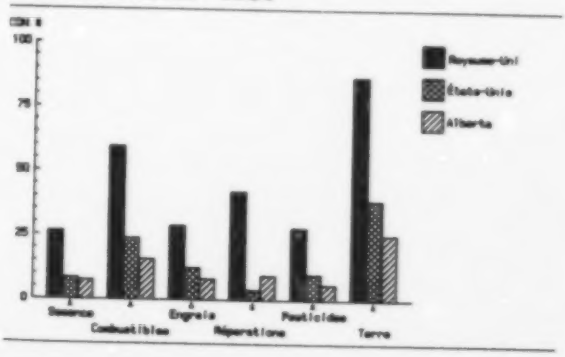

TABLEAU 4. BLÉ – COÛTS DE PRODUCTION PAR TONNE – 1984

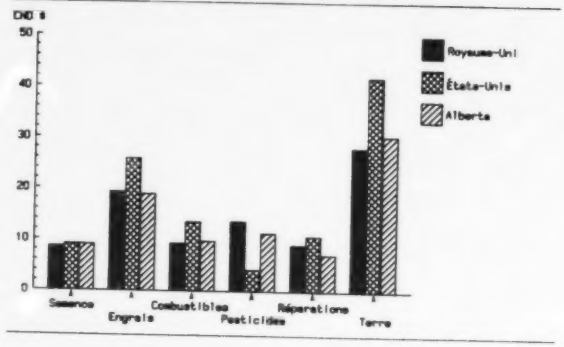

TABLEAU 5. C'EST L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ QUI A DÉTERMINÉ L'IMPORTANCE RELATIVES DES COÛTS

Comparaison de 1960-1964 à 1980-1984 pour tout le Canada

L'utilisation totale des intranst a augmenté de	5,3%
La production totale a augmenté de	63,5%
La productivité a augmenté de	55,1%
L'indice des prix des facteurs agricoles a augmenté de	290,6%
L'indice des prix à la consommation a augmenté de	247,5%

TABLEAU 6. INDICE DES PRIX DES FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE

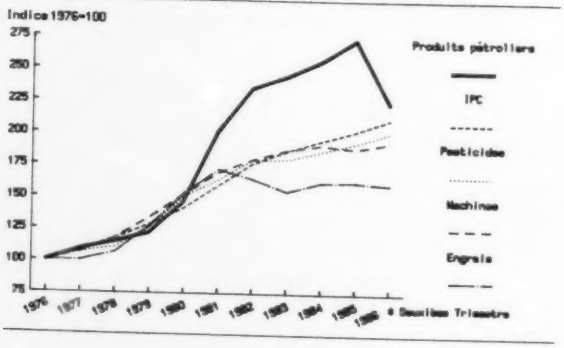

Revenu agricole provincial et perspectives

Wayne Jones et Denis Rhéaume

INTRODUCTION[1]

Merci Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, bonjour. Hier, des conférenciers nous ont appris que le revenu agricole net atteindrait un sommet sans précédent en 1986 et que cette prévision serait suivie d'une brusque diminution en 1987; que le secteur céréalier s'affaiblirait tandis que se renforcerait celui de l'élevage. Là encore, il s'agit de la situation nationale. Ma tâche ce matin est d'examiner les perspectives touchant le revenu agricole dans les provinces, qui comme d'habitude, montrent de grandes différences. Les deux prochaines années, la majeure partie de ces différences sera attribuable à la prépondérance relative du secteur céréalier dans les économies agricoles provinciales.

Avant de commencer, je voudrais remercier Statistique Canada, en particulier la Section du revenu agricole et des prix à la production ainsi que les ministères provinciaux de l'Agriculture qui nous ont aidés à réunir ces perspectives.

Au cours des 20 prochaines minutes, je vais d'abord discuter des changements dans les recettes agricoles en espèces par province qui avaient été prévus pour 1986 et que l'on envisage pour 1987, puis j'analyserai les variations des dépenses et finalement du revenu net réalisé. Si j'ai le temps, à la fin de ma présentation, j'aimerais faire certaines observations sur ce que tout cela suppose pour certaines fermes canadiennes typiques.

REVENUS EN ESPÈCES

Parlons tout d'abord des revenus agricoles en espèces qui comprennent les revenus du marché et les paiements des programmes de l'État; le tableau 1 montre que les revenus en espèces ont beaucoup changé par rapport à l'an dernier, si on pense d'autant plus qu'un changement de 5 % des revenus en espèces peut provoquer une variation de 25 à 30 % du revenu net. Les plus grandes augmentations des revenus en espèces en 1986 devraient avoir lieu en Ontario et à Terre-Neuve, des hausses quelque peu inférieures étant prévues pour le Québec, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le cas de la Colombie-Britannique, nous ne prévoyons aucun changement appréciable des revenus en espèces en 1986. Nous nous attendons à des baisses au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta. Si nos prévisions se matérialisent, 1986 sera la deuxième année d'affilée au cours de laquelle les revenus agricoles en espèces auront diminué dans ces trois provinces.

Les perspectives pour 1987 sont moins réjouissantes bien que nous nous attendions à d'importantes hausses des revenus agricoles en espèces à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et à des hausses légères à Terre-Neuve, au Québec et en Colombie-Britannique. En Ontario et dans les Prairies, où vivent environ les trois quarts de tous les agriculteurs canadiens, les revenus en espèces devraient reculer en 1987, avec de brusques diminutions dans les Prairies. Ces baisses des revenus en espèces prévues pour 1987, de 7 % en Saskatchewan et de 9 % en Alberta par exemple, entraîneront les revenus en espèces dans ces provinces vers leurs plus bas niveaux depuis 1980.

Jetons un coup d'oeil sur les principaux événements qui nous dictent ces prévisions sur les recettes en espèces de 1986; en premier lieu, vient la chute de 20 % des prix moyens des céréales et des oléagineux au cours de la campagne agricole de 1986-1987. Cette baisse sera quelque peu neutralisée par une augmentation des ventes de céréales durant l'année civile 1986, entre janvier et juillet, avant la baisse des prix. Les données disponibles laissent également croire à un usage plus fréquent du programme de paiement anticipé par les agriculteurs de l'Ouest. Les paiements accordés au titre de ce programme devraient dépasser les emprunts de l'an dernier d'un montant de l'ordre de 250 millions de dollars. Comme on nous l'a dit hier, des hausses appréciables des prix des viandes rouges sont un des principaux facteurs agissant sur les revenus en espèces de 1986; en particulier, les prix du porc qui bien entendu sont à l'avantage des agriculteurs de l'Ontario et du Québec. L'Ontario a également profité en 1986 d'importantes hausses des ventes de tabac. Ce fait est

principalement attribuable à une anomalie dans le circuit de mise en marché par laquelle la majeure partie de la récolte de 1985 a été en fait vendue en 1986. En Ontario, les recettes ont été entraînées à la baisse à cause d'une réduction de la production fruitière en partie attribuable aux mauvaises conditions climatiques. Pour finir, en 1986, les paiements directs à la production au titre des programmes de l'État devraient atteindre des valeurs records. Par exemple, les paiements consentis au titre de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, connaîtront une hausse de 337 millions de dollars par rapport à 1985, pour s'établir à 859 millions en 1986. Des paiements plus élevés sont aussi effectués au titre de bon nombre des programmes provinciaux.

Analysons maintenant les facteurs clés dont dépendent les prévisions touchant les recettes en espèces de 1987. C'est au cours de cette année que sera pleinement ressenti l'effet de la baisse des prix des céréales, car toutes les ventes seront touchées. Nous pouvons toutefois nous attendre à une certaine augmentation des ventes de blé en raison du plus grand volume des stocks et de leur qualité meilleure. Les prix des viandes rouges devraient demeurer soutenus avec une hausse des ventes de porc. Parallèlement, toutefois, on s'attend à une baisse des prix de la volaille et des oeufs, en raison de l'application de la formule des coûts de production aux prix de la volaille et d'une demande assez faible pour les oeufs. Un élément plus positif: nous prévoyons une hausse des prix de la pomme de terre pour l'an prochain qui donnera lieu à une augmentation des recettes en espèces de 1987 à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick en particulier. On s'attend également à des prix forts et à des ventes énormes dans les secteurs des fruits, des légumes et des pépinières en 1987.

DÉPENSES AGRICOLES

J'aimerais maintenant parler des dépenses agricoles. Les dépenses totales comprennent les frais d'exploitation et d'amortissement. Le tableau 2 montre que la première baisse des dépenses agricoles totales à avoir lieu en 29 ans, à l'échelle nationale en 1986, devrait être partagée par toutes les provinces, Terre-Neuve exceptée. Dans ce dernier cas, les dépenses pourraient augmenter quelque peu en raison de la hausse des coûts des aliments du bétail, associée à une intensification de la production de bovins dans cette province.

En 1987, nous prévoyons peu de changements dans les dépenses agricoles par rapport aux chiffres prévus pour 1986. Dans la plupart des provinces, l'augmentation de ces dépenses en 1987 devrait être inférieure à 1 %. Une hausse légèrement supérieure est attendue en Alberta où les prix du carburant devraient augmenter en raison d'une baisse possible du remboursement de la taxe sur le carburant par la province. Les prix du carburant dans cette province devraient toutefois demeurer les plus faibles au pays.

Mon collègue, le Dr Wise, a déjà discuté des principaux facteurs qui régissent les dépenses agricoles de 1986 et de ceux qui devraient influer sur celles de 1987. Pour récapituler brièvement, bon nombre de ces facteurs sont les mêmes pour les deux années. La dette agricole par exemple. Pour l'année en cours et 1987, l'endettement total devrait reculer, et cela, pour la première fois deuis 1960 où nous avons commencé à évaluer la dette annuellement.

Toutefois, la baisse appréciable du prix du carburant de 1986 ne se répétera pas en 1987. La baisse du loyer des terres est un autre facteur qui agit sur les dépenses de 1986 et de 1987, en particulier en Saskatchewan, où la baisse des prix des céréales a un effet énorme sur les sommes que les agriculteurs sont prêts à payer pour l'affermage de terres. Nous nous attendons à une baisse des prix et du taux d'utilisation des engrais et à une nouvelle baisse des prix des aliments du bétail en 1987. Le coût des réparations devrait progresser modérément, les agriculteurs continuant à entretenir les machines et l'équipement qu'ils possèdent plutôt que d'en acheter de nouveaux pour le moment. Les éleveurs des provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et des Prairies seront assujettis à des prélèvements plus élevés en 1986 et 1987, avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes tripartites de stabilisation des prix des viandes rouges. De plus, nous nous attendons à ce que les dépenses agricoles diminuent les deux années en raison de l'augmentation des montants versés aux termes des programmes fédéraux et provinciaux de remboursement sur les facteurs de production.

REVENU NET RÉALISÉ

Si on considère la ligne du bas, il est important de noter que le revenu net réalisé est un chiffre résiduel. Aussi, les variations des recettes et des dépenses sont-elles amplifiées cinq et six fois lorsque l'on considère le revenu net réalisé. Le tableau 3 montre que ce revenu devrait augmenter dans toutes les provinces en 1986, sauf en Saskatchewan, de fortes augmentations étant prévues pour l'Ontario (41 %), l'Alberta (30 %) et le Manitoba (25 %). En Saskatchewan, la baisse prévue devrait être d'environ 9 % en 1986. Là encore, il faut garder à l'esprit que dans la plupart des provinces la plus grande vigueur du secteur de l'élevage neutralise l'affaiblissement de celui des céréales et que ces valeurs estimatives incluent les paiements directs à la production au titre de programmes comme ceux de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et le remboursement sur les facteurs de production; ces paiements compensent en partie la baisse des revenus tirés du marché.

Un coup d'oeil sur 1987 où se fera sentir pleinement l'effet de la baisse des prix des céréales: une brusque diminution du revenu net réalisé où il devrait chuter d'environ 52 % au Manitoba, de 27 % en Saskatchewan et de 64 % en Alberta. On prévoit une baisse plus modérée, d'environ 8 %, du revenu net réalisé en 1987 en Ontario. On s'attend à des revenus plus élevés au Québec (d'environ 5 %) et aussi dans toutes les provinces de l'Atlantique, notamment à des hausses d'environ 32 % au Nouveau-Brunswick, 23 % en Nouvelle-Écosse, 45 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 11 % à Terre-Neuve.

Bien qu'aujourd'hui la pratique courante soit de comparer les revenus nets réalisés d'une année à l'autre, une comparaison sur un plus long terme donne parfois une meilleure idée de la situation et des perspectives touchant le revenu agricole. Le tableau 4 indique le pourcentage de variation du revenu net réalisé pour les années 1986 et 1987, par province, comparativement aux revenus moyens pour la période de 1980-1985. En général, les revenus en 1986 et 1987 devraient demeurer bien au-dessus de leurs récentes valeurs historiques sauf dans les Prairies. D'après nos prévisions pour les trois provinces des Prairies combinées, le revenu net réalisé en 1987 ne devrait se chiffrer qu'à près de la moitié de ce qu'il a été en moyenne de 1980 à 1985. Le fléchissement des revenus est particulièrement manifeste en Saskatchewan où la baisse des revenus en 1985 provoquée par la sécheresse a été exacerbée par la chute des cours des céréales qui a eu lieu en 1986 et qui est aussi prévue pour 1987.

Pendant le temps qui me reste, je voudrais jeter un coup d'oeil sur ce que tout cela suppose pour certaines entreprises agricoles typiques du Canada, en utilisant des résultats obtenus à l'aide de modèles de prévision à petite échelle. J'ai choisi aujourd'hui de comparer trois entreprises différentes: une ferme de céréales et d'oléagineux de la Saskatchewan, une entreprise de naissage de l'Alberta et une ferme de porcs et de céréales de l'Ontario. Fondamentalement, le modèle nous permet d'évaluer et de prévoir les recettes, les dépenses et le revenu net pour 1985, 1986 et 1987 par rapport à une période de base, dans ce cas 1981-1984. Je dois souligner que dans chaque cas nous avons gardé le niveau de production constant, de sorte que les fluctuations des recettes et des dépenses indiquées aux tableaux 5 à 7, traduisent uniquement les variations des prix réelles ou prévues. De plus, nous avons éliminé du modèle tous les paiements faits aux producteurs au titre de certains programmes de sorte que les estimations n'indiquent que les revenus tirés du marché.

Les mauvaises nouvelles d'abord: le tableau 5 présente les caractéristiques d'une ferme céréalière de la Saskatchewan comptant environ 1 200 acres ensemencées. Les recettes tirées du marché par cette entreprise, si l'on compare 1987 à la période de base de 1981-1984, diminueront de près de 30 % compte tenu des prévisions actuelles sur les prix. On peut s'attendre à ce que les frais d'exploitation et d'amortissement demeurent relativement constants, diminuant quelque peu durant cette période, de sorte que le revenu net réalisé en 1987 ne serait que d'environ 20 % de celui de la moyenne de 1981-1984. Ce tableau s'assombrit même si l'on tient compte des obligations de la dette agricole. Pour simplifier l'utilisation de ces modèles, nous avons supposé que la dette était nulle. Mais dans une entreprise de cette taille, on peut s'attendre à ce que l'actif se situe aux alentours de 800 000 $, et que les remboursements du capital et des intérêts seraient fort probablement de l'ordre de 30 000-40 000 $ par année.

Toutefois, j'ai mentionné tout à l'heure que ces chiffres n'incluent pas les paiements consentis par certains programmes. Un agriculteur comme

celui-là serait admissible à une aide financière appréciable aux termes d'un certain nombre de programmes, en particulier de celui de la Loi de stabilisation concernant les grains de l'Ouest. S'il participe à ce programme et qu'il verse le prélèvement maximal, comme il devrait probablement le faire pour une entreprise de cette taille, il serait admissible en 1986 à un paiement d'environ 15 000 $. Je dois aussi mentionner que nous avons inclus les frais d'amortissement dans l'estimation des dépenses afin d'obtenir le revenu net réalisé. Par conséquent, le revenu en espèces réel de cette entreprise serait un peu plus élevé, car l'amortissement n'est pas une dépense en espèces.

C'est un peu l'histoire inverse dans le cas du naisseur de l'Alberta (tableau 6). On suppose que cette entreprise vend environ 180 bêtes par année. Dans ce cas, les recettes tirées du marché en 1987 devraient se chiffrer à environ 35 % de plus que durant la période de base de 1981-1984. On prévoit que les dépenses augmenteraient, sous l'effet des hausses attendues du coût du remplacement du bétail. Le revenu net réalisé par ce type d'exploitation a été assez faible durant la période de 1981-1984. On s'attend à ce qu'il augmente d'environ six fois en 1987 vu les perspectives actuelles touchant les produits primaires. Les revenus de cette entreprise pourraient même augmenter davantage si la production progressait, comme on s'y attend pour l'ensemble du secteur à la suite de la hausse prévue des marges bénéficiaires.

Pour terminer, un coup d'oeil rapide sur la ferme de porcs et de céréales de l'Ontario, montre que le tableau est ici plus reluisant encore (tableau 7). Dans ce cas, les recettes tirées du marché pourraient augmenter de 12 % en 1987 par rapport à la moyenne de 1981-1984 compte tenu des prévisions actuelles touchant le prix du porc. Cela signifie que les recettes pourraient passer de près de 180 000 $ durant la période de référence à environ 200 000 $ en 1987. Comme pour le céréaliculteur, on s'attend à ce qu'en 1986-1987 les dépenses de cette entreprise ne changent pas de façon appréciable par rapport aux récentes valeurs, donnant lieu à une hausse d'environ 60 % du revenu net réalisé en 1987. Ce revenu net pourrait passer de 42 000 $ à 66 000 $ par année.

La conclusion à tirer de ce bref regard sur les incidences à la ferme de la situation actuelle et des perspectives du revenu agricole est que les revenus éventuels varient considérablement selon le type de l'entreprise. Je devrais probablement ajouter à titre de mise en garde que les données sur la ferme que j'ai présentées ici, ce matin, visent à montrer l'ampleur et l'orientation des variations dans les recettes tirées du marché, dans les dépenses et dans le revenu net réalisé. Les valeurs absolues qui paraissent dans les tableaux 5 à 7 ne sont pas des moyennes pour le secteur, car il aurait alors fallu tenir compte des grandes différences entre les agriculteurs en ce qui a trait à certains facteurs comme les frais d'amortissement, les coûts d'exploitation et les pratiques de production.

Pour terminer, les perspectives sur les dépenses et les recettes aggrégées de 1986 et 1987 laissent croire que le tableau sera un peu plus reluisant dans le cas des revenus agricoles provinciaux, si ce n'est le fait de la dominance du secteur céréalier dans l'économie agricole canadienne. Malheureusement, les perspectives touchant ce secteur demeurent plutôt défavorables à court terme, ce qui entache la situation et les perspectives globales touchant le revenu agricole.

---

1 Les prévisions de 1987 sur le revenu agricole ont été publiées avant l'annonce du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada. Ce programme ajoutera 1 milliard de dollars aux recettes agricoles en espèces de 1987. Son incidence sur les dépenses agricoles de 1987 et, partant, sur le revenu net réalisé dépend de l'usage que les producteurs feront de la somme en question. L'achat d'autres facteurs de production comme les engrais et les produits chimiques aurait pour effet d'augmenter les dépenses tandis que le remboursement de la dette se traduirait par une baisse des frais d'intérêt. Par ailleurs, uninvestissement dans les machines ou les bâtiments se solderait par une hausse de l'amortissement. En somme, on peut s'attendre à une légère augmentation des dépenses d'exploitation totales à cause du programme d'aide de 1 milliard de dollars. Le revenu net réalisé devrait ainsi dépasser de 4,64 milliards de dollars le chiffre prévu pour 1987, au lieu d'accuser une baisse de 3,82 milliards comme nous l'avons prédit dans le présent document.

TABLEAU 1 REVENU AGRICOLE EN ESPÈCES, 1985-1987

	1985	1986	1987[a]
		- millions de dollars -	
Terre-Neuve	43,1	45,5	46,8
		(+5,6)[b]	(+2,9)
Île-du-Prince-Édouard	176,4	180,9	200,4
		(+2,6)	(+10,8)
Nouvelle-Écosse	256,6	265,4	283,6
		(+3,4)	(+6,9)
Nouveau-Brunswick	222,7	219,6	236,4
		(−1,4)	(+7,7)
Québec	3 092,7	3 205,0	3 239,9
		(+3,6)	(+1,1)
Ontario	5 161,6	5 478,2	5 376,8
		(+6,1)	(−1,9)
Manitoba	1 997,9	2 058,6	1 807,8
		(+3,0)	(−12,2)
Saskatchewan	4 100,7	4 036,2	3 775,8
		(−1,6)	(−6,5)
Alberta	3 850,8	3 722,6	3 400,0
		(−3,3)	(−8,7)
Colombie-Britannique	1 010,5	1 002,8	1 031,4
		(−0,8)	(+2,8)
Canada	19 913,2	20 214,8	19 398,9
		(+1,5)	(−4,0)

TABLEAU 2 FRAIS D'EXPLOITATION ET D'AMORTISSEMENT, 1985-1987

	1985	1986	1987[a]
		- millions de dollars -	
Terre-Neuve	33,4	35,0	35,1
		(+4,8)[b]	(+0,3)
Île-du-Prince-Édouard	144,4	142,7	143,9
		(−1,2)	(+0,8)
Nouvelle-Écosse	194,0	192,9	193,0
		(−0,6)	(+0,1)
Nouveau-Brunswick	175,0	171,1	171,7
		(−2,2)	(+0,4)
Québec	2 237,5	2 220,7	2 211,6
		(−0,8)	(−0,4)
Ontario	4 245,3	4 157,8	4 172,4
		(−2,1)	(+0,4)
Manitoba	1 646,6	1 616,5	1 604,7
		(−1,8)	(−0,7)
Saskatchewan	3 442,3	3 442,3	3 354,4
		(0,0)	(−2,6)
Alberta	3 341,7	3 050,7	3 179,6
		(−8,7)	(+4,2)
Colombie-Britannique	814,1	795,2	787,2
		(−2,3)	(−1,0)
Canada	16 274,5	15 824,7	15 853,5
		(−2,8)	(+0,2)

[a] Ne comprend pas le million de dollars du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada.
[b] Les chiffres entre parenthèses sont le pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 3 REVENU AGRICOLE NET RÉALISÉ, 1985-1987

	1985	1986	1987[a]
		- millions de dollars -	
Terre-Neuve	10,4	11,1	12,3
		(+7,1)[b]	(+10,5)
Île-du-Prince-Édouard	34,6	40,8	59,2
		(+17,6)	(+45,1)
Nouvelle-Écosse	68,7	79,0	97,3
		(+15,0)	(+23,3)
Nouveau-Brunswick	51,5	52,7	69,2
		(+2,2)	(+31,5)
Québec	915,0	1049,2	1096,3
		(+14,7)	(+4,5)
Ontario	981,8	1388,0	1275,3
		(+41,4)	(−8,1)
Manitoba	368,1	460,0	221,1
		(+24,9)	(−51,9)
Saskatchewan	698,9	635,9	465,3
		(−9,0)	(−26,8)
Alberta	544,9	706,7	256,4
		(+29,7)	(−63,8)
Colombie-Britannique	216,2	228,3	264,5
		(+5,5)	(+16,0)
Canada	3890,1	4651,3	3817,0
		(+19,6)	(−17,9)

[a] Ne comprend par le million de dollars du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada.
[b] Les chiffres entre parenthèses sont le pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 4 REVENU NET RÉALISÉ, MOYENNE DE 1980-1985, 1986-1987

	Moyenne 1980-1985	1986	1987[a]
	millions de dollars	Pourcentage de variation	Pourcentage de variation
Terre-Neuve	7,8	+42,3	+57,7
Île-du-Prince-Édouard	43,1	+5,3	+37,4
Nouvelle-Écosse	54,1	+46,0	+79,9
Nouveau-Brunswick	47,5	+10,9	+45,7
Québec	690,5	+51,9	+58,8
Ontario	855,0	+62,3	+49,2
Manitoba	272,6	+68,7	−18,9
Saskatchewan	927,9	−31,5	−49,9
Alberta	619,2	+14,1	−58,6
Colombie-Britannique	160,6	+42,0	+64,7
Canada	3688,4	+26,1	+3,5

[a] Exclut le million de dollars du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada.

TABLEAU 5 FERME DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX DE LA SASKATCHEWAN

	1981-1984	1985	1986	1987
		milliers de dollars		
Recettes tirées du marché	128	104	99	93
Dépenses et amortissement	91	92	89	86
Revenu net réalisé[a]	37	12	10	7

Terres cultivables	–	1650 acres
Jachère	–	405 acres
Blé	–	670 acres
Orge	–	300 acres
Colza	–	125 acres
Lin	–	150 acres

TABLEAU 6 ENTREPRISE DE NAISSAGE DE L'ALBERTA

	1981-1984	1985	1986	1987
		milliers de dollars		
Recettes tirées du marché	76	85	90	102
Dépenses et amortissement	72	75	75	76
Revenu net réalisé[a]	4	10	15	26

Nombre de vaches	–	150
Terre cultivables	–	550 acres
Pâturages	–	1700 acres

TABLEAU 7 FERME DE PORCS ET DE CÉRÉALES DE L'ONTARIO - EXPLOITATION DE NAISSAGE-ENGRAISSAGE

	1981-1984	1985	1986	1987
		milliers de dollars		
Recettes tirées du marché	180	175	201	201
Dépenses et amortissement	138	139	137	135
Revenu net réalisé[a]	42	36	64	66

[a] Exclut les paiements au titre de programmes de l'État et les revenus en nature.

Superficie	–	220 acres
Porcs produits et vendus	–	1300

Incidences économiques de la biotechnologie et d'autres technologies naissantes sur la production végétale

W.D. Beversdorf

INTRODUCTION

D'une façon générale, la biotechnologie peut se définir comme l'application d'organismes, de systèmes ou de processus biologiques à l'obtention de biens ou de services. En fait les biotechnologies sont un groupe de techniques nouvelles, dont l'évolution a commencé il y a plusieurs centaines et probablement plusieurs milliers d'années. Ces technologies que nous appelons biotechniques aujourd'hui, pourraient dans une vingtaine d'année être considérées comme des technologies classiques ou traditionnelles, et il est difficile de prévoir ce que seront les biotechnologies de l'an 2020.

Les applications actuelles de la biotechnologie en agriculture sont assez diverses, et touchent tant l'amélioration de la production animale et végétale, la transformation des aliments et des aliments du bétail et probablement le domaine de la culture des cellules végétales en vue de la production commerciale de métabolites secondaires et de pigments. Dans le domaine de la productivité végétale, les biotechnologies trouvent une application dans les manipulations génétiques des végétaux, dans l'exploitation de micro-organismes associés aux végétaux, dans les technologies de propagation et probablement dans le génie des microbes appliqués à la synthèse de produits chimiques naturels qui protègent ou facilitent le développement des végétaux. Les buts de l'application des biotechnologies à l'amélioration des cultures peuvent être mieux envisagés dans l'optique de l'agriculteur, car c'est lui qui en dernier ressort décide du type de plantes à cultiver et des facteurs de production à utiliser pour préserver la viabilité économique des unités de production (des fermes). Les agriculteurs veulent de toute évidence avoir des variétés à plus fort potentiel de rendement, résistant mieux à la maladie, mieux adaptées à l'environnement, plus tolérantes à la chaleur et à la sécheresse, au stress, à la salinité, etc. Ils veulent des cultures plus uniformes, montrant une meilleure aptitude à la récolte, dont l'émergence et la maturité sont uniformes. Les agriculteurs sont fortement soucieux des prix qu'ils reçoivent pour leurs cultures et par conséquent sont intéressés et préoccupés par la qualité des céréales et des fourrages. Pour terminer, ils se préoccupent des caractéristiques culturales notamment la tolérance aux herbicides, la valorisation des éléments nutritifs et la tolérance à diverses pratiques de cultures et d'aménagement des sols.

Attachons-nous maintenant aux manipulations génétiques des végétaux en vue de l'amélioration de la production végétale. Traditionnellement, l'application de la génétique aux végétaux s'est faite par le canal de l'amélioration et de la sélection. Les biotechnologies qui peuvent avoir un effet sur l'amélioration génétique sont entre autres les techniques de mutagénèse *in vitro* et de sélection, de variation somaclonale et de sélection, d'haploïdie, de fusion du protoplaste et de l'ADN recombinant. Ces biotechniques peuvent faciliter grandement l'amélioration de la productivité végétale en accélérant le processus de création de cultivars améliorés ou en élargissant la variabilité génétique d'une culture donnée en vue de la manipulation et de la sélection par des méthodes d'amélioration et de sélection traditionnelles.

L'hybridation parasexuelle (fusion de protoplastes), les transformations par le génie génétique, la mutagénèse, la variation somaclonale et la variation gamétoclonale sont des méthodes qui permettent d'étendre la variabilité génétique possible chez une espèce. Toutes ces techniques s'ajoutent donc à l'hybridation entre des plants distincts d'une même espèce traditionnellement utilisée pour élargir la variabilité génétique. La fusion de protoplastes et la transformation des gènes sont des techniques qui permettent d'abattre les barrières dues à l'incompatibilité entre des espèces différentes se reproduisant par voie sexuée. L'haploïdie, y compris la culture des anthères et des microspores, accélère le progrès de l'amélioration génétique des végétaux. Cette méthode est simplement un moyen de transformer les gamètes ou microspores des plantes en véritables lignées de reproduction

homozygotes dans un temps beaucoup plus court (six à douze mois) que celui que réclame l'autofécondation ou la reproduction entre pleins frères traditionnellement utilisée (quatre à sept générations). Plusieurs autres technologies modernes, notamment les anticorps monoclonaux, la longueur des fragments obtenus par des substances de restriction, le polymorphisme, l'analyse par résonance magnétique nucléaire, la chromatographie et l'électrophorèse pourraient être utiles dans l'analyse, l'évaluation ou la sélection de génotypes améliorés au sein de populations génétiquement variables.

Bien que les biotechnologies trouvent de vastes applications dans l'augmentation de la productivité végétale, il est de loin moins certain que l'on puisse en tirer pleinement parti. Les biotechniques ne sont pas largement applicables aux espèces d'importance économique. De plus, le coût de l'application de bon nombre de ces techniques est extrêmement élevé, bien que leurs effets sur la productivité végétale soient énormes dans de nombreux cas.

L'économie agricole canadienne vit actuellement une phase de régression en particulier dans le cas de la production végétale primaire. Il faudra que les agriculteurs reçoivent des revenus supérieurs pour que les entreprises canadiennes demeurent viables. Il est bien entendu possible d'y arriver en réduisant le nombre d'entreprises pour harmoniser la production avec le marché national et des perspectives d'exportation raisonnables, en augmentant les subventions du Fédéral et des provinces ou en améliorant la compétitivité par une hausse de la productivité. Les biotechnologies peuvent aider à consolider la compétitivité de l'agriculture canadienne à long terme, mais pour y arriver par une augmentation de la productivité, il faudra engager de fortes sommes en recherche et en développement. Le Canada n'a jamais été une société véritablement mue par la technologie. Il faut alors se demander s'il a le désir de consacrer à la recherche et au développement les sommes additionnelles qui permettront de conserver ou même d'améliorer la compétitivité de l'agriculture uniquement grâce au secteur public.

Plusieurs décisions pourraient avoir des répercussions sur les dépenses consacrées à la recherche et au développement en vue d'une augmentation de la productivité agricole canadienne et par conséquent influer sur la viabilité à moyen et à long termes de notre économie agricole. Une infrastructure de réglementation qui encourage l'injection de sommes supplémentaires par le secteur privé dans la recherche et le développement visant à l'augmentation de la productivité canadienne pourrait autoriser: la création de ressources en matériel génétique raisonnables, publiquement évaluables, mises à la disposition des organismes de recherche agricole tant publics que privés - l'attribution aux obtenteurs de droits qui tiennent compte de l'investissement consacré à l'amélioration des espèces végétales canadiennes - la mise en place de formalités d'enregistrement raisonnables de variétés végétales au Canada - la reconnaissance des brevets pour les végétaux comme moyen de stimuler ou d'encourager l'investissement en recherche et en développement visant à l'augmentation de la productivité végétale - l'application de méthodes raisonnables d'essai de micro-organismes liés à la protection des végétaux ou à la productivité végétale - l'encouragement de l'aide du secteur public aux industries nationales au lieu des industries étrangères. Toutes ces décisions pourraient avoir des effets bénéfiques sur la viabilité à moyen et à long termes de l'agriculture canadienne.

En l'absence d'une infrastructure d'aide raisonnable à la recherche et au développement par le secteur privé, l'agriculteur canadien sera limité aux innovations découlant de recherches à petits budgets conduites par le secteur public, alors que ses concurrents, les producteurs d'Europe, des États-Unis et de nombreux autres pays bénéficieront des résultats tant de travaux du secteur public que de recherches amplement financées par le secteur privé pour augmenter la rentabilité de leurs produits concurrents. En l'absence d'une infrastructure raisonnable, on peut supposer que la productivité et la compétitivité du céréaliculteur canadien demeureront à la traîne des percées réalisées par nos concurrents sur les marchés étrangers.

Bon nombre des questions qui influent sur la viabilité à moyen et à long termes de l'économie agricole canadienne ne sont donc pas d'ordre technique, mais relèvent plutôt de politiques et de réglementation. Avec tous les esprits brillants que nous avons tous eu l'occasion de rencontrer au cours de cette conférence des perspectives, il existe sûrement une façon de freiner le recul de la compétitivité de notre agriculture autrement que par l'attribution de subventions à long terme à un

secteur non compétitif. En fait, c'est à vous de choisir.

J'aimerais remercier les organisateurs de la conférence de m'avoir donné l'occasion de formuler ces prévisions sur les incidences économiques de la biotechnologie et d'autres technologies naissantes sur la production végétale.

Incidences économiques de la biotechnologie et d'autres technologies naissantes sur la production animale

Peter Trelawny

INTRODUCTION

Au Canada, comme dans la plupart des autres pays du monde, l'agriculture a connu deux principales ères technologiques au fil de ce siècle. Tout d'abord, l'ère «mécanique», qui a commencé dans les années 1920, où s'est produit le passage de l'emploi de bêtes de trait et de la main-d'oeuvre humaine au recours à la force de la machine. Ensuite, l'ère «pétro-chimique», commence dans les annés 1950, qui a vu grandir l'aptitude des producteurs à maîtriser les parasites et les maladies et, par l'emploi d'engrais inorganiques, à accroître les rendements. La production agricole s'est améliorée davantage avec l'intensification des méthodes conventionnelles de sélection animale et végétale au cours de ces périodes. D'une façon générale, des progrès technologiques antérieurs avaient donné lieu à une amélioration de l'efficience, de la qualité des produits, à la baisse des prix à la consommation et à la libération de la main-d'oeuvre pour des tâches plus utiles dans d'autres secteurs de notre économie. L'agriculture canadienne vit maintenant deux nouvelles ères simultanément, celles de l'application des progrès de l'informatique et de la biotechnologie. Ces technologies naissantes pourraient accélérer le rythme des innovations technologiques plus que jamais auparavant.

Dans cet exposé, j'analyse les incidences économiques sur la production animale des technologies naissantes: tout d'abord, de la biotechnologie et ensuite de l'informatique. La myriade de perspectives qui s'ouvrent avec l'application de la biotechnologie en agriculture, au Canada, ont une portée encore plus grande que celles de l'informatique. La micropuce est fondamentalement un outil de manipulation de l'information, alors que la biotechnologie peut donner naissance à des facteurs de production agricole et même à de nouveaux produits alimentaires. Par conséquent, ma présentation fera une large place à la biotechnologie avec un bref aperçu sur l'informatique.

La présentation est divisée en quatre parties. Dans la première, je décrirai brièvement les technologies naissantes pour aider à mieux comprendre leurs nombreuses ramifications. Ensuite, j'analyserai l'effet possible des nouvelles technologies sur la productivité à l'avenir. Troisièmement, je discuterai du potentiel commercial de l'utilisation de la somatotropine bovine et de la somatotropine porcine, appelée aussi hormone de croissance. Ces deux hormones pourraient être deux des plus importants nouveaux produits synthétisés biochimiquement appliqués en agriculture dans le futur. Et enfin quatrièmement, j'évaluerai les ramifications potentielles à long terme de ces deux biotechnologies spécifiques et d'autres technologies naissantes.

SURVOL DES TECHNOLOGIES NAISSANTES

La biotechnologie et l'informatique sont les principales nouvelles technologies les plus susceptibles d'être utilisées dans la production de bétail et de volaille dans le futur. Bien que l'on prévoit des percées techniques dans d'autres domaines, comme celui de la machinerie agricole, leur application sera d'une importance limitée.

Biotechnologie

La biotechnologie, dans son sens large, suppose l'application de principes scientifiques et techniques à la transformation de la matière par des agents biologiques pour obtenir des biens et des services (OCDE, 1982). Au fil des temps, la biotechnologie a été utilisée en agriculture avec beaucoup de succès pour améliorer les techniques de sélection végétale, d'élevage, de boulangerie et de brassage. Dans ma présentation, je m'attarde aux «nouvelles» biotechnologies qui pourraient potentiellement exercer l'effet le plus marqué sur les secteurs de l'élevage et de l'aviculture: la technologie de l'acide déosyribonucléique recombinant (ADNr), également appelée épissage, la production d'anticorps monoclonaux et les techniques de transfert d'embryon[1].

La technologie de l'ADN recombinant, qui revient à souder l'ADN de divers organismes à

des fins spécifiques, est considérée comme une des plus monumentales réalisations des sciences biologiques. En production animale, ses principales applications sont la synthèse de produits pharmaceutiques à partir de bactéries génétiquement modifiées. Parmi les produits pharmaceutiques recombinants utiles dans la production de bétail et de volaille, on peut citer la somatotropine, la prolactine, de nombreux vaccins et des immunostimulants comme les interférons et les interleukines. Avant la mise au point des techniques de l'ADN recombinant, il était difficile d'obtenir des quantités suffisantes de ces substances. La technologie de l'ADNr permet maintenant de synthétiser à relativement peu de frais de grandes quantités de ces substances. Par exemple, jusqu'à récemment, on ne pouvait préparer l'interféron qu'à partir de cellules d'animaux et d'êtres humains, au coût de 50 millions de dollars par gramme et avec un degré de pureté inférieur à 1 %. Maintenant, l'interféron, virtuellement exempt d'impuretés, est maintenant fabriqué à l'aide de la technique de l'ADN recombinant à des prix correspondant à une fraction de la valeur du produit biosynthétisé antérieurement.

Les anticorps monoclonaux sont des protéines synthétisées par recombinaison dans un procédé complexe engageant la fusion de cellules. Ils entrent dans un certain nombre d'opérations importantes comme la purification de protéines issues des techniques de l'ADNr, l'immunisation de veaux et de porcs contre les diarrhées, le dépistage des maladies, le sexage des embryons du bétail et le contrôle du taux de médicaments hormonaux.

Le transfert d'embryon est une technique par laquelle l'embryon est prélevé chez une femelle donneuse et transplanté chez une autre femelle qui devient la mère porteuse jusqu'à la fin de la gestation. Cette technique a été appliquée aux êtres humains et à pratiquement toutes les espèces animales domestiques. Elle facilite une amélioration rapide de la productivité du bétail, des bovins en particulier, et permet de disséminer facilement du matériel génétique à l'extérieur. Au cours de la dernière décennie, cette technique est devenue assez perfectionnée pour que maintenant il soit possible de sexer les embryons à l'aide d'anticorps monoclonaux, de les sectionner pour obtenir des jumeaux, de les fusionner aux embryons d'autres espèces animales ou de les congeler dans de l'azote liquide pour les conserver.

La propagation de l'usage de la biotechnologie en agriculture aura plus probablement lieu en production animale plutôt qu'en production végétale, pour trois grandes raisons. Tout d'abord, bon nombre des progrès de la recherche médicale sur l'être humain s'appliquent au bétail. Ensuite, on comprend davantage la génétique et la physiologie des mammifères que celles des végétaux. Troisièmement, la plupart des substances recombinantes utiles dans la fabrication de produits animaux sont synthétisées en milieu isolé, de sorte que les risques ambiantaux sont réduits et que les autorités de réglementation donnent plus facilement leur approbation.

Informatique

Actuellement, trois types de réalisation de l'informatique sont en voie d'être adoptés en production animale.

Tout d'abord, les techniques de communication et de gestion de l'information permettent aux exploitants agricoles de recueillir et d'analyser l'information, augmentant ainsi leur aptitude à prendre des décisions. Ces technologies comprennent les systèmes à micro-ordinateur, les logiciels à usage général et spécialisé et les réseaux régionaux.

Deuxièmement, la technologie de la surveillance permet de déceler certains phénomènes et d'en aviser l'exploitant par la suite. Les plus grandes possibilités de cette technologie s'ouvrent dans le domaine de la reproduction. On a mis au point des sondes qui permettent de déceler l'oestrus, ce qui facilite une nouvelle mise à la reproduction plus rapide.

Troisièmement, grâce à la technologie du contrôle, certaines décisions sont prises sans l'intervention directe de l'exploitant. Par exemple, avec un système d'alimentation par ordinateur dans une entreprise d'élevage, chaque animal reçoit des rations selon ses propres besoins en éléments nutritifs.

En résumé, l'application de l'informatique permet d'augmenter la vitesse et la précision des prises de décision et réduit les besoins en main-d'oeuvre.

PRODUCTIVITÉ ET EFFICIENCE FUTURES

Les technologies naissantes auront l'effet le plus marqué sur le secteur laitier, principalement en

raison des progrès de la technologie de l'ADNr (tableau 1). De 1971 à 1985, le rendement laitier annuel par vache a augmenté au Canada à un rythme moyen de 2,9 % par année, passant de 3 345 à 4 762 kg. On s'attend à ce que les nouvelles technologies fassent augmenter ce rendement plus rapidement qu'avec ce taux de croissance historique. Dans le cas de la volaille, les perspectives de croissance de la productivité sont plus modestes; la production d'oeufs par pondeuse devrait progresser de 11 % d'ici à la fin du siècle.

Dans le secteur bovin, la productivité s'est accrue graduellement dans le passé. Cette tendance devrait persister si le troupeau de vaches de boucherie ne bénéficie que de ressources résiduelles et ne constitue qu'une spéculation d'appoint dans de nombreuses fermes.

L'application et l'adoption des technologies naissantes augmentera le degré de valorisation des aliments chez la plupart des animaux domestiques. On s'attend à ce que ces progrès soient plus manifestes en production avicole et porcine.

POTENTIEL COMMERCIAL DE LA BIOTECHNOLOGIE : SOMATOTROPINES BOVINE ET PORCINE

La première vaste application de la biotechnologie à l'augmentation de la productivité en agriculture devrait avoir lieu dans le secteur laitier, probablement en 1989 ou 1990, avec la mise au commerce de la somatotropine bovine. Il est fort probable que ce lancement sera rapidement suivi par la mise au commerce de la somatotropine porcine dans le secteur porcin. Des produits du même genre sont actuellement en cours de préparation pour la volaille, les bovins de boucherie et les ovins.

La somatotropine est sécrétée en quantités infimes par la glande pituitaire située à la base du cerveau. En plus d'agir sur la croissance, c'est un des principaux facteurs physiologiques qui régissent le processus complexe de synthèse du lait.

Depuis plus d'un demi-siècle, des chercheurs savent que la somatotropine bovine exogène a la propriété d'améliorer le degré de lactation. Toutefois, le coût de l'extraction de quantités commerciales de cette substance de la glande pituitaire de vaches abattues était prohibitif. Il faut tuer environ 200 vaches pour extraire de leur glande pituitaire assez de somatotropine pour augmenter la quantité de lait donnée par une vache de l'équivalent d'une journée de production.

Des progrès récents de la technologie de l'ADN recombinant permettent maintenant de synthétiser de grandes quantités de somatotropine bovine dérivée de l'ADN recombinant à des prix économiques. On s'attend à ce que le traitement par la somatotropine bovine augmente le rendement en lait des troupeaux commerciaux d'entre 10 et 25 % (tableau 2). Dans le passé, des hausses de production de cette ampleur auraient nécessité l'application de la sélection naturelle à de nombreuses générations de vaches.

Les avantages économiques de l'emploi de la somatrotopine sont prometteurs. Elle pourrait augmenter les revenus de 1,50 $ à 3,50 $, soit de 4 à 8 % par hectolitre de lait[2]. L'augmentation des revenus dépendrait de la réaction des vaches traitées à la somatotropine et des caractéristiques de chacune des fermes. De plus, les coûts de l'achat et de l'administration de l'hormone doivent être déduits de ces revenus. Actuellement, on ne connaît pas le prix de marché du produit.

Comme la somatotropine bovine, la somatotropine porcine a été récemment produite à l'aide de l'ADN recombinant. Son utilité commerciale réside principalement dans son potentiel d'action sur la croissance. Chez les verrats castrés où elle est administrée par voie exogène, une plus grande quantité d'éléments nutritifs va à la formation de muscle et dans une moins forte proportion à la synthèse de graisses. Puisque la production du muscle nécessite moins d'énergie que celle de la graisse, la somatotropine porcine augmente le taux de croissance et de valorisation des aliments chez les porcs traités (tableau 3). On s'attend à ce que ce traitement augmente le degré de valorisation des aliments d'entre 5 et 20 % dans les fermes porcines.

Les avantages économiques de la somatotropine porcine sont aussi prometteurs que ceux de la somatotropine bovine. Son application pourrait augmenter les revenus agricoles d'environ 4,00 $ à 15,00 $, soit de 4 à 9 % par 100 kg de porc, selon les caractéris- tiques particulières de la ferme et les réactions des porcs traités à l'hormone. Là encore, les coûts de l'achat et de l'administration de l'hormone doivent être déduits.

D'une façon générale, l'application de la somatotropine aura des effets considérables sur la productivité et, partant, sur les revenus à la ferme. Toutefois, il faut souligner que la somatotropine n'est que l'un des produits d'une première génération de nouvelles technologies. Les générations ultérieures devraient avoir des effets plus déterminants sur la production animale dans le futur. De nombreuses percées auront lieu en génétique et en physiologie animales ces 15 à 20 prochaines années, donnant ainsi naissance à un éventail de nouvelles technologies.

PERSPECTIVES À LONG TERME

L'effet des nouvelles technologies se manifestera avec un degré et à des moments très divers. Certains progrès techniques conduiront à des hausses moyennes de la productivité alors que d'autres auront des répercussions considérables. L'effet de la biotechnologie dans le futur est incertain, car seul un nombre limité de produits est actuellement disponible dans le commerce. Le principal effet de l'application de la technologie en production animale ne se manifestera pas avant au moins cinq ans. Par contre, l'usage des techniques informatiques est déjà largement répandu.

Contraintes à l'application de la biotechnologie

Plusieurs obstacles d'importance doivent être franchis avant que l'application commerciale de la biotechnologie ne devienne une réalité en production animale au Canada. Tout d'abord, il faudra s'assurer de l'acceptation par les consommateurs des produits du bétail et de la volaille traités par des substances et des procédés issus de la biotechnologie. Une réaction négative des consommateurs pourrait avoir des conséquences durables. Actuellement, les produits laitiers et carnés dérivés de vaches traitées par la somatotropine dans des troupeaux de recherche sont vendus avec succès au Canada. Deuxièmement, la réglementation est peut-être la plus grande contrainte au transfert des résultats de la recherche en biotechnologie à l'exploitation commerciale. Des règlements dépendront le moment du lancement des nouveaux produits. La responsabilité de la réglementation des produits de la biotechnologie revient en grande partie au gouvernement fédéral, en particulier aux ministères de l'Agriculture, de la Santé nationale et du Bien-être social, de l'Environnement et de la Consommation et des Corporations. Jusqu'ici, il n'existe aucune directive claire concernant l'approbation des produits et des procédés de la biotechnologie. De plus, les méthodes et la portée des essais obligatoires n'ont pas encore été établies. L'absence de règlements définis pourrait être un important facteur limitant l'application future des produits de la biotechnologie en agriculture.

EFFETS

Structure

Par structure, on entend le nombre et la taille des entreprises agricoles, le degré d'intégration verticale etc. Historiquement, les progrès technologiques ont eu un effet énorme sur la structure de l'agriculture. Par exemple, les nouveautés de la machinerie agricole et les percées de la médecine vétérinaire dans la lutte contre les maladies ont permis aux producteurs de bétail et de volaille de se développer et d'intégrer verticalement leurs entreprises. À l'avenir, l'application des nouvelles technologies devrait intensifier la tendance à la réduction du nombre de fermes et à l'augmentation de leur taille. Les exploitants les plus aptes à utiliser ces nouvelles technologies achèteront l'actif des producteurs moins compétitifs, augmentant ainsi la proportion des grandes fermes et diminuant le nombre total d'entreprises.

Répartition des effets

Dans des marchés compétitifs, comme ceux des porcs et des bovins, les producteurs qui adopteront une nouvelle technologie d'importance avant les autres seront les premiers bénéficiaires. Ces «utilisateurs de la première heure» profiteront des bas coûts de production et par conséquent d'une augmentation de revenus. Ces revenus plus élevés les encourageront à accroître leur production. Avec cette augmentation de la production, les prix des facteurs de production et des produits seront respectivement en hausse et en baisse, ce qui érodera les avantages économiques qui revenaient aux utilisateurs de la première heure. Parallèlement, les profits des sociétés produisant la nouvelle technologie augmenteront. De plus,

les consommateurs bénéficieront d'une baisse des prix des produits. Les producteurs qui n'adopteront pas la nouvelle technologie pourraient être forcés de réorienter leurs ressources vers d'autres activités, en agriculture ou ailleurs. Cette réaffectation à court terme de ressources pourrait s'imposer pour améliorer l'efficacité. Dans les marchés dont les prix sont réglementés et l'offre limitée, comme ceux des produits laitiers et avicoles, il est difficile de déterminer les particuliers ou les secteurs qui pourraient profiter de l'application des innovations techniques.

Investissements nécessaires

Avec les technologies naissantes, la tendance vers plus d'efficacité dans la production de l'élevage et de l'aviculture au Canada persistera. En général, l'application des percées technologiques conduira à une baisse des besoins en main-d'oeuvre; toutefois, les compétences nécessaires deviendront plus nombreuses (tableau 4). De plus, l'application des nouvelles technologies amènera les producteurs à se consacrer davantage à la gestion des exploitations agricoles et moins à l'exécution des tâches agricoles. L'application des produits de la biotechnologie, comme la somatotropine, ne nécessitera probablement pas d'investissements additionnels en capitaux. Toutefois, l'adoption des techniques informatiques devrait augmenter considérablement le recours au capital, tant humain que matériel.

Produits

Les technologies naissantes faciliteront une plus grande maîtrise des caractéristiques des produits de l'élevage et de l'aviculture. Par exemple, le traitement des porcs par la somatrotopine réduira le rapport graisse par unité de muscle dans les produits porcins. Ainsi, le porc pourra se substituer plus facilement au poulet. En général, les biotechnologies autoriseront un meilleur contrôle de la qualité et de l'homogénéité des produits de l'élevage et de l'aviculture.

Une des futures applications les plus importantes de la biotechnologie sera probablement la création de systèmes de production tout à fait nouveaux, donnant naissance à des aliments nouveaux. Par exemple, des tartes au «poulet», vendues actuellement en Grande-Bretagne, renferment des micro-protéines biosynthétisées au lieu du poulet. Ces micro-protéines ont la texture, le goût et la valeur nutritive du poulet, mais sont exemptes de graisse.

CONCLUSION

Les technologies naissantes, la biotechnologie en particulier, recèlent le potentiel au moins de maintenir et plus sûrement d'augmenter le rythme et l'ampleur futurs des changements technologiques en production animale. Les effets des innovations techniques ne peuvent être prédits avec précision; toutefois, il est possible d'entrevoir la persistance de plusieurs tendances générales. Les prix à la production, diminués des effets de l'inflation, de la plupart des produits de l'élevage et de l'aviculture devraient probablement continuer à baisser. La qualité des produits devrait s'améliorer. Les changements structurels se poursuivront comme par le passé. Des fermes plus vastes et moins nombreuses fabriqueront les produits de l'élevage et de l'aviculture satisfaisant à la demande future.

BIBLIOGRAHIE

Bull, M., G. Holt and M. Lilly. *Biotechnology: International Trends and Perspectives.* Paris (France): Organisation de coopération et de développement économiques.

Office of Technology Assessment. *Technology, Public Policy, and the Changing Structure of American Agriculture.* Washington, D.C.: U.S. Congress, OTA-F-272, 1985.

Phillips, Michael J. «Microeconomic Impacts of Emerging Technologies.» *American Journal of Agricultural Economics,* décembre (1985):1164-1169.

Trelawny, Peter M. *Preliminary Assessment of the Short-Term Economic Impact of Bovine Somatotropin.* Ottawa: Direction des politiques, ministère de l'Agriculture du Canada, à venir.

[1] Désormais, le terme biotechnologie employé seul renvoit à ces «nouvelles» biotechnologies.

[2] Les effets de la somatotropine bovine et de la somatotropine porcine sur les revenus agricoles sont évalués à partir de modèles de programmation linéaire de fermes laitières et porcines types, respectivement.

TABLEAU 1. EFFET DES TECHNOLOGIES NAISSANTES SUR LA PRODUCTIVITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA PRODUCTION ANIMALE

Produit	Élément	1985	2000
Bovins de boucherie	Kg d'aliment par kg de viande	14,3	13,6–15,2
	Veaux par vache par année	0,9	0,9–1,0
Bovins laitiers	Kg d'aliment par kg de lait	1,0	0,9–1,1
	Lait par vache par année (kg)	4762	7000–9000
Volaille	Kg d'aliment par kg de chair	2,5	1,7–1,9
	Oeufs par pondeuse par année	243,0	260–280
Porcins	Kg d'aliment par kg de viande	6,4	5,3–5,8
	Porcs par truie par année	14,4	15,7–17,8

Hypothèse: On suppose un taux de croissance modeste de la recherche et le maintien de toutes les autres forces qui ont modelé dans le passé le développement de la nouvelle technologie.

TABLEAU 2. RÉSUMÉ DES EFFETS DU TRAITEMENT À LA SOMATOTROPINE BOVINE DES VACHES LAITIÈRES EN LACTATION

Auteurs	Origine	Dose (mg/jour)	Durée (jours)	Augmentation du rendement en lait (%)
Brumby et Hancock (1955)	pituitaire	50,0	84	45
Machlin (1973)	pituitaire	38,6	70	40
Bines *et coll* (1980)	pituitaire	30,0	7	15
Peel *et coll* (1985)	pituitaire	50,0	184	13
Bauman *et coll* (1985)	pituitaire	27,0	19	17
	ADN recombinant	13,5	189	23
	ADN recombinant	27,0	189	36
	ADN recombinant	40,5	189	41
Chalupa *et coll* (1986)	ADN recombinant	12,5	266	24
	ADN recombinant	25,0	266	22
	ADN recombinant	36,3	266	37

TABLEAU 3. RÉSUMÉ DES EFFETS DU TRAITEMENT DE PORCINS À LA SOMATOTROPINE

Auteurs	Dose (Mg/kg de poids corporel/jour)	Gain quotidien moyen (%)	Aliment/gain[a] (%)
Machlin (1972)	0.033	+11	−7
	0.130	+13	−19
Chung (1985)	0.022	+10	−4
Etherton (1985)	0.030	+11	−20
Rebhun *et coll* (1985)	0.010	+9	−5
Boyd *et coll* (1985)	0.060	+19	−18
	0.120	+16	−28
	0.200	+11	−30

[a] Une diminution du rapport aliments du bétail/gain représente une hausse du degré de valorisation des aliments

TABLEAU 4. EFFET POTENTIEL DES GROUPES DE TECHNOLOGIE SUR LES BESOINS EN CAPITAUX ET EN MAIN-D'OEUVRE À L'ÉCHELON DE LA PRODUCTION ANIMALE

Groupe de technologie	Changement potentiel additionnel occasionné par le groupe de technologie à l'horizon 2000 en		
	Capitaux	Main-d'oeuvre	Capitaux/main-d'oeuvre
Biotechnologie	Diminution	Diminution	Aucun changement significatif
Informatique	Augmentation	Diminution	Augmentation

ALIMENTATION

La productivité et la compétitivité, à l'échelle internationale, du secteur canadien des aliments et des boissons

D.A. West

Je vous remercie, Monsieur le Président.

À la question: «Quelle incidence aurait la réduction des barrières commerciales sur le secteur canadien des aliments et des boissons?», ai-je une réponse à offrir? À vrai dire, je n'en ai pas de précise. Nous pourrions toutefois nous former une opinion après avoir étudié ce qu'ont fait par le passé le secteur et ses composantes et avoir analysé certains des facteurs qui font la différence entre la capacité concurrentielle de divers pays.

Dans le présent exposé, j'entends par capacité concurrentielle ou compétitivité d'un secteur à l'échelle internationale, son aptitude à rentabiliser la fabrication d'un produit et sa vente sur les marchés intérieurs ou extérieurs dans un contexte de libre concurrence avec des producteurs étrangers.

Nous ne devons pas perdre de vue qu'au niveau du secteur, on ne peut qualifier une entreprise d'entièrement ou d'aucunement concurrentielle: elle l'est à divers degrés. Ainsi, une entreprise peut bien soutenir la concurrence pour certaines gammes de produits ou dans certaines régions géographiques, mais mal rivaliser avec ses concurrentes dans d'autres domaines ou d'autres zones.

Dans un premier temps, j'analyserai la capacité concurrentielle du Canada en me fondant sur la performance qu'il affiche en commerce extérieur. Il faudra toutefois approfondir la question avant d'établir comment le Canada se comporterait dans un régime de libéralisation des échanges.

Je traiterai ensuite des effets des prix des facteurs de production (intrants) et de la productivité sur les coûts.

Cette analyse sera suivie d'un bref examen de certains des facteurs qui influent sur la productivité et les coûts, et de quelques conclusions concernant notre capacité concurrentielle.

CAPACITÉ CONCURRENTIELLE DU CANADA

Il est possible de se former une idée très générale de la façon dont un secteur pourrait se tirer d'affaire dans un contexte de libre-échange en analysant la manière dont il se comporte dans le cadre commercial courant.

Aux fins de la présente analyse, nous étudierons trois ratios et l'évolution qu'ils ont connue dans le temps. Ces trois ratios sont les suivants :

- Le ratio des expéditions sur le marché canadien : Il équivaut à l'ensemble des expéditions, moins les exportations, plus les importations. Si le pourcentage est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire.
- Le ratio d'exportation : pourcentage des expéditions qui sont exportées.
- Le ratio d'importation : pourcentage du marché canadien qui est alimenté par les importations.

Ces dernières années, les ratios d'exportation et d'importation ont été tous les deux très stables, même si à long terme, ils se sont accrus (Figure 1).

Comme le ratio d'exportation est d'environ 12 % et le ratio d'importation, d'approximativement 10 %, le ratio global des expéditions sur le marché canadien s'établit à 102,5 %.

Depuis au moins 1966, le secteur affiche tous les ans, sauf un, une balance commerciale excédentaire.

Ces données me permettent de conclure que le secteur a été raisonnablement concurrentiel.

À l'aide des mêmes critères, nous pouvons classer, du moins provisoirement, chacune des composantes du secteur dans l'une des trois catégories suivantes selon la capacité de

concurrence qui la caractérise par rapport à l'ensemble du secteur : *meilleure capacité concurrentielle, capacité concurrentielle égale et moins grande capacité concurrentielle* (Tableau 1).

Nous exclurons toutefois de cette analyse les sous-secteurs de la farine, des produits laitiers, de la volaille et des brasseries en raison des importantes barrières auxquelles est assujetti le commerce de ces produits.

Dans le groupe des sous-secteurs présentant une *meilleure capacité concurrentielle*, il convient de souligner que le poisson et les produits de distillerie font l'objet d'un intense commerce bilatéral; on peut en déduire que, dans ces domaines, la spécialisation ou les échanges régionaux sont importants.

Le sous-secteur du sucre tire sans aucun doute profit des politiques commerciales différentes du Canada et des États-Unis; par ailleurs, le sous-secteur des abattages et de la transformation des viandes constitue peut-être l'un des domaines qui se prêtent le mieux aux échanges bilatéraux.

Dans le groupe des sous-secteurs ayant une *capacité concurrentielle* à peu près *égale*, il convient de souligner qu'il y a très peu d'échanges de produits de boulangerie et de boissons gazeuses à cause des coûts élevés du transport. Par contre, les huiles végétales se classent au troisième rang dans le secteur pour ce qui est des ratios d'exportation et d'importation.

Il est intéressant de noter que le groupe des sous-secteurs dont la capacité de concurrence est *moins grande* comprend des entreprises qui s'approvisionnent en matières premières à l'étranger. Dans le domaine de la transformation des fruits et des légumes, je tiens à noter que le sous-secteur des aliments congelés semble être relativement concurrentiel.

En somme, cette analyse rapide de la performance du secteur en commerce extérieur indique que, dans l'ensemble, il se tire bien d'affaire.

Nous avons également cherché à démarquer les secteurs qui ont obtenu de bons résultats de ceux qui semblent avoir été moins concurrentiels.

Deux facteurs peuvent toutefois venir modifier dans une certaine mesure les données de cette analyse: les politiques commerciales du Canada et d'autres pays, et les taux de change.

Penchons-nous maintenant sur les facteurs qui influent sur la compétitivité du secteur au chapitre des coûts.

UTILISATION ET PRIX DES FACTEURS DE PRODUCTION

Tout d'abord, examinons ce qui a caractérisé l'utilisation et les prix des facteurs de production en regard des produits et de leurs prix.

La diapositive que voici illustre l'importance relative des diverses catégories de moyens de production. À noter que la somme des matières premières et des approvisionnements constitue environ 75 % du total.[1]

La part de chaque dépense semble être passablement stable dans le temps. Cette stabilité découle en partie des efforts que les intéressés déploient pour réduire au maximum les coûts en remplaçant les facteurs de production coûteux par des moyens moins coûteux.

La diapositive que voici illustre ce point. La partie supérieure montre le changement en pourcentage de la production dans chacune des quatre grandes catégories de facteurs de production pendant la période allant de 1962 à 1982.[2]

Il convient de noter en particulier la légère augmentation au chapitre de l'utilisation de l'énergie et le piétinement du facteur global de production «main-d'oeuvre».

Si l'on étudie la partie inférieure de la diapositive, nous y découvrons au moins une raison qui pourrait expliquer les changements quantitatifs dans l'utilisation des facteurs de production.

Pendant cette période, les prix de l'énergie et de la main-d'oeuvre se sont accrus d'environ 500 %, soit le double de l'augmentation qu'ont connue les matériaux et les approvisionnements ainsi que les immobilisations.[3]

À noter que les augmentations moyennes pondérées des prix de l'ensemble des facteurs de production seraient inférieures à l'accroissement du prix des produits.

Maintenant, j'aimerais examiner brièvement les prix des produits agricoles et les taux de rémunération de la main-d'oeuvre, ainsi que leur incidence sur la capacité concurrentielle du secteur des aliments et des boissons.

Prix à la production

Il est fort probable que les prix à la ferme différeront sensiblement d'un pays à l'autre si les coûts élevés du transport ou des barrières tarifaires et non tarifaires permettent au marché intérieur de se protéger des importations.

Dans ce contexte, certains secteurs craignent l'incidence que peut avoir la réglementation du marché sur les coûts des matières premières. Pour illustrer cette crainte, il suffit d'établir quelques comparaisons approximatives entre les prix relatifs pratiqués au Canada et aux États-Unis.

Dans le cas du dindon et du poulet, le rapport moyen entre les prix canadiens et américains, en dollars canadiens, est de beaucoup supérieur à 1 et est très variable dans le temps (Figure 2). Le rapport des prix du dindon augmente peut-être un peu, mais celui du poulet fléchit.

Pour ce qui est des produits laitiers, dont les prix des deux côtés de la frontière sont réglementés par un certain nombre de politiques, le rapport des prix présente un cycle relativement régu- lier (Figure 3). Par ailleurs, le rapport des prix des tomates fluctue énormément d'une année à l'autre, car les mécanismes de formation des prix varient entre les deux pays (prix contractuels négociés collectivement, par opposition à des prix individuels).

La diapositive que voici (Figure 4) illustre les prix des bovins gras et des porcs, deux produits qui s'échangent relativement librement. Dans ce cas, les rapports de prix varient moins d'une année à l'autre et ne s'écartent pas tellement de 1. En général, il semblerait que les prix réglementés aient tendance à s'accroître et soient moins sensibles à l'évolution à court terme du marché.

Main-d'oeuvre

Dans ce domaine, la crainte d'importantes augmentations des traitements, des salaires et des avantages sociaux fait que le marché du travail conserve un caractère relativement local. L'immobilité des travailleurs, les pressions exercées par les syndicats et les politiques gouvernementales ne sont pas un gage que les taux de rémunération de la main-d'oeuvre s'égaliseront d'un pays à l'autre.

Bien qu'il soit difficile de comparer les taux de rémunéra- tion, nous disposons quand même de certains indices pour le faire.

En 1972, le salaire horaire moyen des travailleurs de la production dans le secteur des aliments et des boissons au Canada équivalait à 84 % du salaire américain, les deux étant calculés dans la même devise. En 1981, il passait à 91 % de son équivalent américain malgré la dépréciation du dollar canadien.

L'infériorité des taux de rémunération canadiens touchait presque toutes les composantes du secteur en 1972 et 1981. (L'évolution des salaires hebdomadaires moyens laisse supposer que depuis 1981, le Canada améliore quelque peu sa situation par rapport aux États-Unis sur le plan des taux horaires de rémunération).

Il mérite d'être souligné qu'au cours de cette période, ce sont les sous-secteurs aux marchés réglementés qui, au Canada, ont bénéficié des plus importantes augmentations de salaire (secteurs laitier et avicole) et que la plus faible hausse a eu cours dans le sous-secteur peut-être le plus ouvert à la concurrence étrangère, à savoir celui des abattages et de la transformation des viandes.

Cette analyse des taux de rémunération ne tient toutefois pas compte des avantages sociaux. Selon les industries alimentaires, les coûts qu'elles ont à assumer en avantages accessoires sont plus élevés qu'aux États-Unis.

Toutefois, une analyse effectuée en 1982 par le *Conference Board du Canada* révèle le contraire : cette année-là, les employeurs du secteur des aliments et des boissons ont eu à assumer des coûts horaires (évalués dans la même devise) moins élevés au Canada qu'aux États-Unis au chapitre de l'assurance-chômage, des pensions et de l'indemnisation des accidentés du travail.

À cause des récentes modifications apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu au Canada et aux États-Unis, il se peut que les coûts des avantages sociaux soient maintenant légèrement supérieurs au Canada; néanmoins, on croit encore que l'ensemble des coûts en salaires et en avantages sociaux continuent d'y être moins élevés que les chiffres correspondants aux États-Unis.

Dans la présente partie, nous avons constaté que l'évolution de l'utilisation des facteurs de production avait une incidence, du moins partielle, sur la variation des prix relatifs. Bien que les prix à la production de certains produits agricoles soient plus élevés au Canada qu'aux États-Unis, l'écart ne s'est pas élargi. Par ailleurs, l'avantage que nous détenions au chapitre des taux de rémunération de la main-d'oeuvre s'est érodé. Penchons-nous maintenant sur le deuxième volet de la situation des coûts : la productivité.

Productivité

Examinons maintenant quelles sont la productivité de la main-d'oeuvre et la productivité globale. À cette fin, je me servirai

des résultats préliminaires de recherches menées par M. Mehrzad Salem d'Agriculture Canada.

Depuis toujours, les études sur la productivité s'intéressent au rendement de la main-d'oeuvre, à savoir au niveau de production par unité de main-d'oeuvre. D'après ces études, la productivité de la main-d'oeuvre dans l'ensemble du secteur des aliments et des boissons au Canada n'équivalait, dans les années 1970, qu'à environ 70 à 80 % du niveau américain.

Comme l'illustre cette diapositive (Figure 5), la croissance de la productivité de la main-d'oeuvre est à peu près la même dans les deux pays depuis les années 1970.

À cet égard, il convient de se rappeler que les taux de rémunération au Canada étaient alors inférieurs de moins de 10 % aux taux américains et qu'ils augmentaient beaucoup plus rapidement que chez nos voisins du sud. Par conséquent, si les conclusion de ces études sur la productivité de la main-d'oeuvre sont relativement justes, le coût de la main-d'oeuvre par unité de production dans le secteur canadien a été supérieur au coût américain et l'écart s'est creusé.

Bien entendu, ces résultats ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les composantes du secteur. La productivité de la main-d'oeuvre et ses taux de rémunération dans un sous-secteur donné au Canada et aux États-Unis peuvent différer sensiblement de la moyenne du secteur.

Bien que, faute de données, nous ne puissions comparer, par secteur, la productivité de la main-d'oeuvre canadienne et américaine, il est possible de nous faire une idée de la situation canadienne à la lumière des estimations préparées sur le secteur (Tableau 2).

De 1962 à 1982, huit sous-secteurs ont affiché, à ce chapitre, une progression supérieure à la moyenne du secteur (3,3 % par année). Je crois que les chiffres se rapportant au sous-secteur des huiles végétales sont suffisamment proches de la moyenne de 3,3 % pour qu'il soit inclus dans ce groupe.

Par contre, neuf sous-secteurs ont accusé un taux de croissance inférieur à la moyenne.

La compétitivité à l'échelle internationale est toutefois fonction des coûts unitaires globaux et non seulement des coûts de la main-d'oeuvre. Ainsi, s'il faut consentir d'énormes dépenses, par exemple au chapitre des immobilisations, pour accroître la production par unité de main-d'oeuvre, les coûts unitaires globaux ne s'en trouvent pas réduits. En réalité, d'après nos recherches, la croissance de la productivité de la main-d'oeuvre s'explique dans une large mesure par une plus grande utilisation d'autres facteurs de production.

Ainsi, pour analyser la compétitivité du secteur, il nous faut disposer d'un indice de productivité globale, c'est-à-dire du rapport (ratio) entre la production globale et l'ensemble des facteurs de production utilisés. Cet instrument s'impose, car il nous faut expliquer comment nous pouvons, dans une période donnée, augmenter la production avec une quantité égale ou proportionnellement inférieure de moyens de production.

Sans égard aux mesures, nous pouvons affirmer que trois facteurs pourraient permettre d'accroître la productivité globale: une plus grande utilisation de la capacité de production, des économies d'échelle favorables et le progrès technologique. Ce dernier facteur englobe les concepts suivants: l'évolution des techniques, l'amélioration de l'organisation des entreprises, la réglementation de l'État et la qualité des produits.

Comme l'illustre cette diapositive (Figure 6), la productivité globale du secteur des aliments et des boissons s'est accrue plus rapidement au Canada dans les années 1960 qu'aux États-Unis. À partir du milieu des années 1970, elle a toutefois peu progressé au Canada et a fait un bond appréciable aux États-Unis. De 1962 à 1982, son taux de croissance au Canada s'est établi en moyenne à 0,36 % par année, ce qui est légèrement supérieur à l'augmentation américaine (0,3 % par année).

Il est inquiétant de constater que la productivité n'a pas progressé énormément au Canada de 1972 à 1982 pour faire contrepoids aux hausses importantes qui ont eu cours aux États-Unis. Tous les autres facteurs étant égaux, ce fait indique que la capacité concurrentielle du Canada s'est détériorée.

Nous ne disposons pas de données sur l'écart absolu entre le Canada et les États-Unis au chapitre de la productivité globale du secteur des aliments et des boissons ni sur la croissance de la productivité globale par secteur aux États-Unis. Nous pouvons toutefois nous servir pour le Canada d'estimations par sous-secteur (Tableau 3).

Les quatre sous-secteurs énumérés au sommet du tableau ont joui de taux de croissance supérieurs à la moyenne pendant la période 1962-1982, mais, dans chaque cas, la tendance est à la baisse.

Nous constatons par ailleurs que huit sous-secteurs ont connu des taux de croissance à peu près moyens.

Dans les six autres sous-secteurs, la progression de la productivité globale a toutefois été inférieure à la moyenne du secteur et, en réalité, cinq d'entre eux ont régressé sur ce plan.

En guise de conclusion, je tiens à souligner que la mesure de la croissance de la productivité est loin d'être une science exacte, tout particulièrement s'il s'agit de comparer les taux de croissance d'un pays à l'autre. D'après les données dont nous disposons, on peut toutefois affirmer que pour un certain nombre de sous-secteurs au Canada, la productivité pose un problème. Il importe donc d'examiner les facteurs qui causent les écarts de productivité entre les pays et influent sur son taux de croissance.

EFFETS SUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

J'aimerais maintenant aborder très brièvement deux des facteurs qui ont une incidence sur la productivité et la compétitivité, à savoir les économies d'échelle, de même que la recherche et le développement, et en dégager quelques autres.

Économies d'échelle (ou de dimension)

Il y a plusieurs raisons qui laissent supposer que les grosses entreprises sont capables de produire davantage par unité de facteurs de production que les petites. Ces économies d'échelle peuvent être axées sur le progrès technologique, sur une plus grande spécialisation et sur des horaires plus longs de production.

Il y a toutefois une limite aux avantages que peuvent comporter les économies d'échelle, car, à un certain point, il cesse d'être avantageux pour une entreprise de grossir et une expansion peut même entraîner une augmentation des coûts. La taille qu'il faut donner à une entreprise pour réduire au maximum les coûts varie énormément d'un sous-secteur à l'autre.

L'évolution de la taille des entreprises vient corroborer l'opinion selon laquelle il existe à ce niveau des économies d'échelle. Dans la presque totalité des composantes du secteur alimentaire du Canada et des États-Unis, le nombre d'établissements a diminué et leur taille moyenne s'est accrue. Dans les deux pays, la valeur réelle moyenne des expéditions par établissement a presque doublé entre 1972 et 1982.

S'il est vrai que les gros établissements sont plus efficaces, alors la plupart des usines canadiennes sont désavantagées par rapport à leurs pendants américains. Comme le démontre cette diapositive (Tableau 4), la valeur des expéditions par établissement au Canada en 1982 était inférieure à celle des entreprises américaines, et ce dans chaque sous-secteur où l'on disposait de données comparables; dans certains cas, l'écart entre les deux était très important.

Recherche et développement

La recherche et le développement sont le fondement ultime du progrès technologique. Selon des estimations établies à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les dépenses que les industries alimentaires canadiennes consacrent à la recherche et au développement correspondent à environ 0,1 % de leurs ventes, en regard de 0,4 % aux États-Unis. Dans les deux pays, ce rapport est inférieur à celui qu'affiche leur économie globale respective.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, la recherche que mène le secteur des aliments et des boissons est concentrée dans un nombre restreint de sociétés. Chez nous, 15 sociétés s'occupent d'environ 80 % de la recherche et du développement en alimentation du secteur privé, chacune consacrant à cette activité un budget d'au moins un demi-million de dollars. Par ailleurs, aux États-Unis, on estime que 36 sociétés effectuent 90 % de la recherche totale.

Dans la mesure où, dans les entreprises multinationales, c'est la société mère qui se charge de la recherche et du développement, les filiales canadiennes bénéficient des fruits des recherches à moindre prix. Par contre, il se peut que les travaux menés ne correspondent pas exactement à leurs besoins propres.

L'élément clé en ce qui a trait au progrès technologique en transformation des aliments est peut-être le suivant: ce sont les entreprises fournissant du matériel et des ingrédients au secteur qui effectuent le gros de la recherche et du développement, et les firmes canadiennes ont un accès égal à ces fournisseurs. À cet égard, il est un indice plus révélateur du rythme d'avancement technologique que toute autre variable: la proportion des dépenses consacrées à l'achat de nouvelles machines et de nouveau matériel.

Autres facteurs

Les facteurs qui influent sur la productivité et la compétitivité sont nombreux. Parmi les principaux mentionnons le taux d'utilisation de la capacité de production, la croissance de la demande, le régime fiscal, l'inflation et la réglementation de l'État. En outre, la mesure de la croissance de la productivité ne tient pas compte de l'évolution de la qualité des facteurs de production et des produits. Il serait toutefois difficile d'évaluer jusqu'à quel point l'effet de ces facteurs varie d'un pays à l'autre.

CONCLUSION

J'aimerais maintenant résumer brièvement les points que j'ai soulevés et formuler quelques conclusions. Je tiens à préciser que mes conclusions ne correspondent pas nécessairement à l'opinion d'Agriculture Canada.

L'étude de la performance du secteur des aliments et des boissons en commerce extérieur révèle qu'en général, il s'est bien tiré d'affaire. Bien que les importations soient à la hausse, il en est de même des exportations et le secteur bénéficie au bout du compte d'une balance commerciale excédentaire. Les barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que l'évolution du taux de change, ont cependant influé sur ces résultats.

D'après notre analyse des prix de certains produits, la moyenne des cours est plus élevée au Canada, mais au moins l'écart entre les prix ne s'élargit pas d'un pays à l'autre. Les taux de rémunération de la main-d'oeuvre semblent toutefois être inférieurs à ceux pratiqués aux États-Unis, mais dans ce cas, l'écart s'est retréci. La dépréciation du dollar canadien joue en notre faveur dans ces comparaisons.

Plus loin dans l'analyse, nous avons constaté qu'en dépit de l'amélioration de la productivité au Canada, sa progression a ralenti considérablement à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Ce fait est particulièrement troublant, puisque la productivité continue de s'accroître aux États-Unis, peut-être même à un rythme plus rapide qu'auparavant.

Ces conclusions générales ne s'appliquent pas toutefois à tous les sous-secteurs. Le secteur des aliments et des boissons se compose d'une vaste gamme de sous-secteurs et certains d'entre eux semblent être très compétitifs.

Il ressort toutefois globalement que certains facteurs pourraient agir davantage qu'une simple amélioration de base de la productivité sur la performance plutôt favorable du secteur au chapitre de la production et du commerce extérieur: les politiques commerciales, la dépréciation du dollar canadien et la grande efficacité de certains sous-secteurs (à savoir, des pêches, ainsi que des abattages et de la transformation des viandes).

Parallèlement, le secteur se rationalise et presque tout permet de croire qu'il pourra jouir des innovations et des ressources dont il a besoin pour rester compétitif.

Bien que la libéralisation des échanges puisse être désavantageuse pour certains sous-secteurs, d'autres y trouveront l'occasion d'élargir leur marché et, ainsi, d'accroître leur productivité.

---

[1] La main-d'oeuvre, les immobilisations et l'énergie représentent respectivement environ 13, 11 et 1,2 %.

[2] La production s'est accrue de 98 %, et les hausses pour les matériaux et les approvisionnements, les immobilisations et l'énergie ont été respectivement de 102, 106 et 39 %; la quantité de main-d'oeuvre n'a pas changé.

[3] Les prix des produits ont augmenté de 242 % alors que ceux des matériaux et des approvisionnements, de la main-d'oeuvre, des immobilisations et de l'énergie se sont accrus respectivement de 239, 494, 262 et 516 %.

TABLEAU 1. MESURES DE LA PERFORMANCE EN COMMERCE EXTÉRIEUR, SECTEUR DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, 1984

Sous-secteurs	Expéditions destinées au marché canadien	Exportations	Importations
		- pourcentage -	
Meilleure capacité concurrentielle			
Pêches	167	67	45
Distilleries	140	49	29
Sucre	112	16	6
Abattages et transformation des viandes	108	13	6
Céréales pour petit déjeuner	105	14	10
Capacité concurrentielle égale			
Aliments du bétail	104	6	2
Boulangerie	101	4	2
Boissons gazeuses	98	1	3
Huiles végétales	98	26	28
Moins grande capacité concurrentielle			
Biscuiterie	92	8	9
Confiserie	89	9	19
Divers	89	3	14
Fruits et légumes	83	12	28
Vins	50	1	50

Source : *Commerce et mesures du secteur manufacturier, 1966-1984*, ministère de l'Expansion industrielle régionale, Ottawa, 1985.

TABLEAU 2. CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE,[1] SECTEUR DES ALIMENTS ET DES POISSONS, 1962-1982

Secteur	Pourcentage/année
Boissons gazeuses	5,1
Aliments du bétail	4,6
Distilleries	4,3
Vins	4,0
Sucre	3,4
Produits laitiers	3,4
Abattages et transformation des viandes	3,4
Huiles végétales	3,2
Fruits et légumes	2,8
Volaille	2,7
Brasseries	2,7
Confiserie	2,5
Biscuiterie	2,4
Boulangerie	1,8
Divers	1,8
Farine et céréales pour petit déjeuner	1,6
Pêches	1,1

[1] Estimations préliminaires.

Source : M. Salem : *«Productivity and Technical Change in Selected Food and Beverage Industries, 1961-1982»*, Agriculture Canada (Document inédit).

TABLEAU 3. CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ GLOBALE, SECTEUR DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, 1962-1982

Secteur	Pourcentage/année	Tendance
Brasseries	1,12	baisse
Fruits et légumes	1,02	baisse
Distilleries	0,87	baisse
Vins	0,82	baisse
Abattages et transformation des viandes	0,46	baisse
Sucre	0,38	variable
Confiserie	0,30	variable
Biscuiterie	0,30	variable
Aliments du bétail	0,29	baisse
Divers	0,24	hausse
Boulangerie	0,21	variable
Produits laitiers	0,08	baisse
Farine et céréales pour petit déjeuner	−0,01	baisse
Huiles végétales	−0,12	baisse
Boissons gazeuses	−0,23	variable
Volaille	−0,24	hausse
Pêches	−0,27	hausse

[1] Estimations préliminaires.

Source : M. Salem: «*Productivity and Technical Change in Selected Food and Beverage Industries, 1961-1982*, » Agriculture Canada (Document inédit).

TABLEAU 4. VALEUR DES EXPÉDITIONS PAR ÉTABLISSEMENT, CERTAINES COMPOSANTES DU SECTEUR DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, CANADA ET ÉTATS-UNIS, 1982

Secteur	Canada	États-Unis
	- millions de dollars canadiens -	
Brasseries	41,7	126,6
Distilleries	24,5	38,1
Abattages et transformation des viandes	16,3	20,1
Biscuiterie	15,2	16,1
Fruits et légumes congelés	14,4	25,1
Produits laitiers	13,3	17,8
Volaille	12,5	24,2
Confiserie	9,0	13,5
Fruits et légumes en conserve	8,2	16,7
Vins	6,7	9,4
Boissons gazeuses	6,5	12,8
Boulangerie	1,0	7,0

Source : Statistique Canada, *Recensement des fabricants*, Ottawa.
U.S. Bureau of the Census, U.S. Census of Manufactures, Washington.

FIGURE 1. RATIOS D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION, SECTEUR DES ALIMENTS ET DES BOISSONS

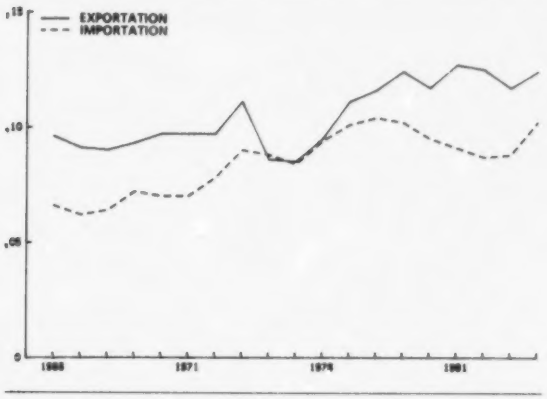

FIGURE 2. RAPPORTS DES PRIX CANADIENS ET AMÉRICAINS POUR LE DINDON ET LE POULET À GRILLER

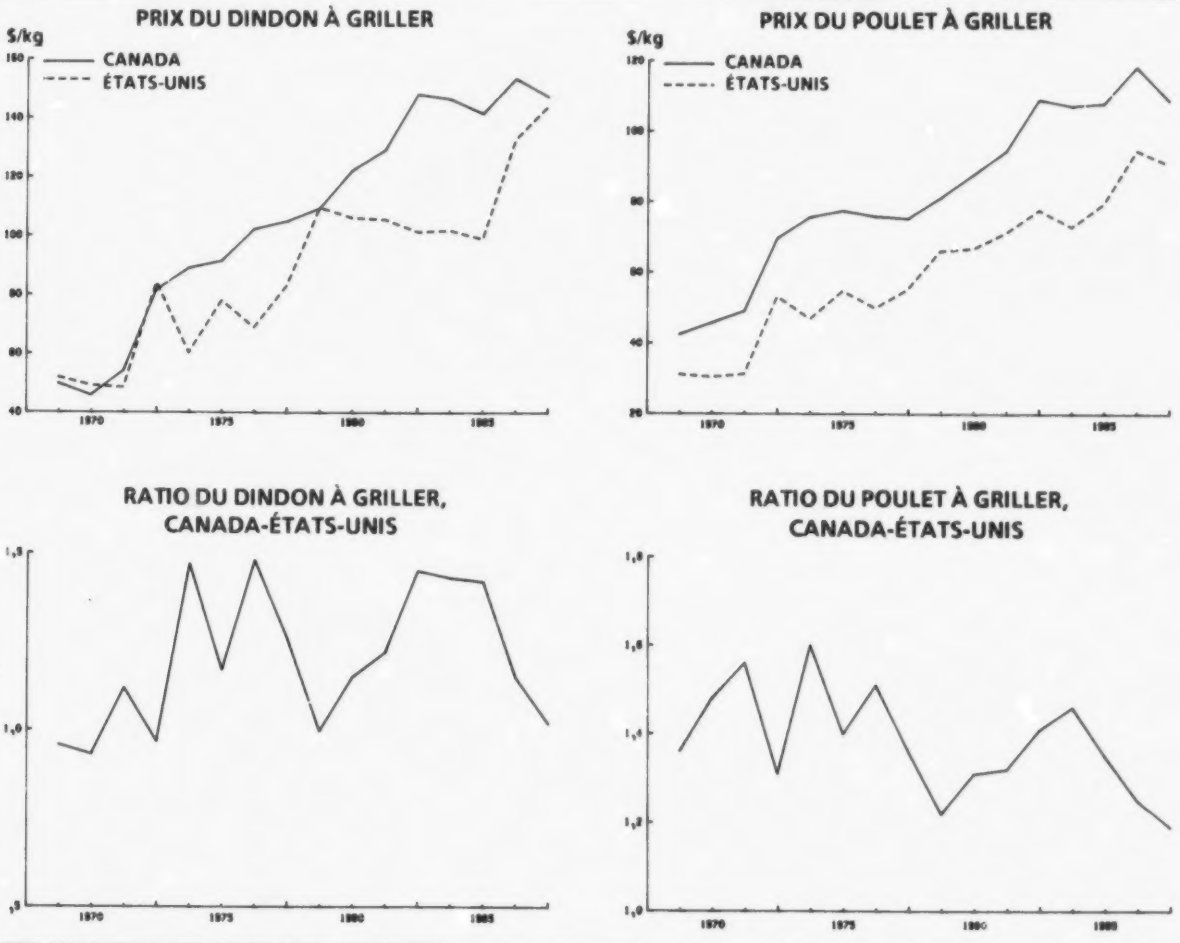

FIGURE 3. RAPPORTS DES PRIX DE SOUTIEN CANADIENS ET AMÉRICAINS POUR LE LAIT, ET DES PRIX CANADIENS ET AMÉRICAINS POUR LES TOMATES

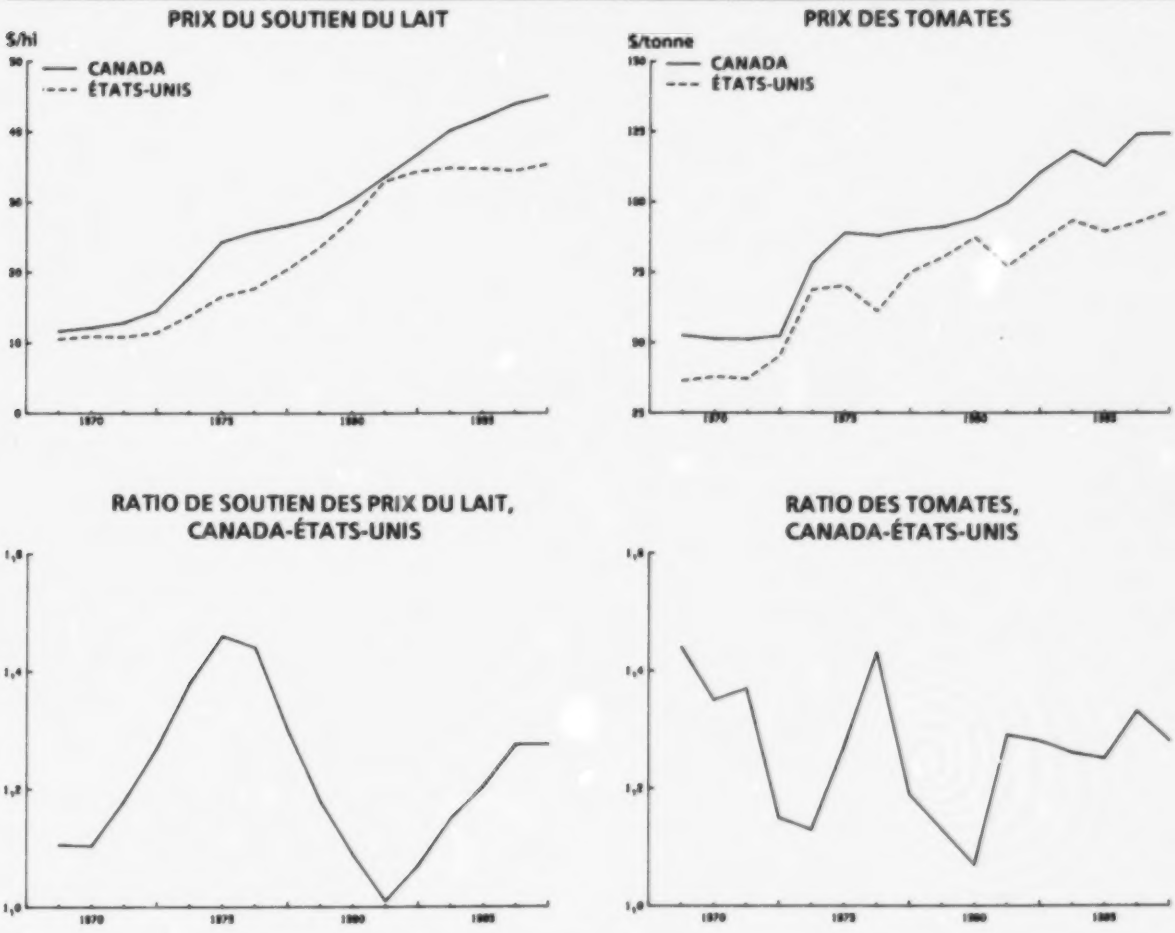

FIGURE 4. RAPPORTS DES PRIX CANADIENS ET AMÉRICAINS POUR LES BOVINS ET LES PORCS

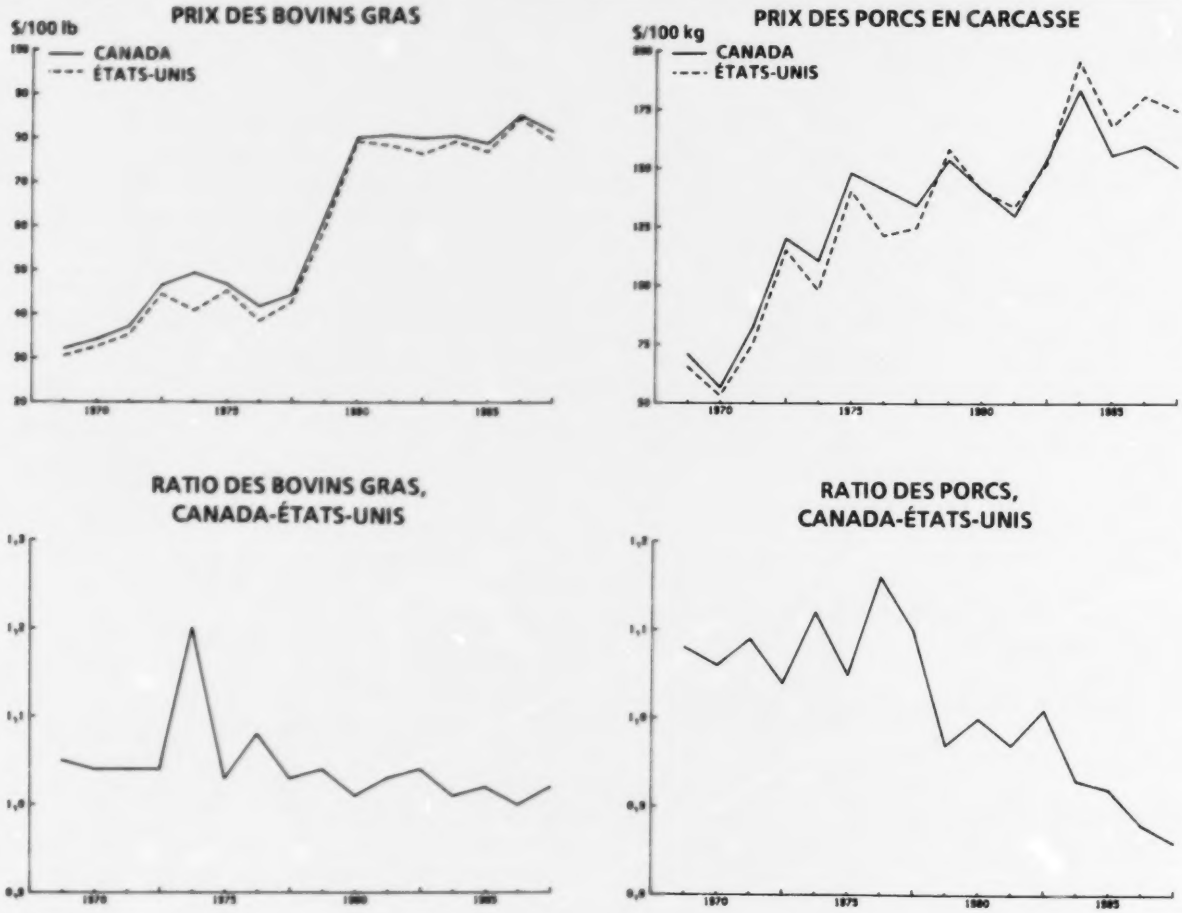

FIGURE 5. INDICES DE LA PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE (1971 = 100)

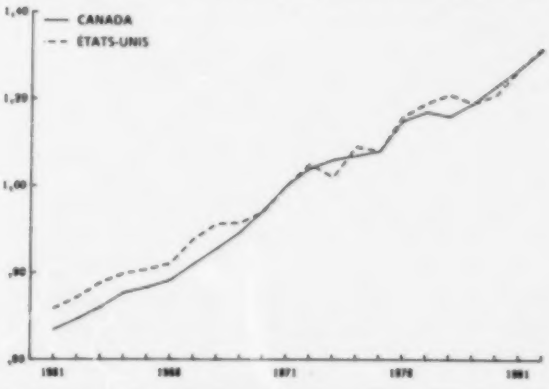

FIGURE 6. INDICES DE LA PRODUCTIVITÉ GLOBALE (1971 = 100)

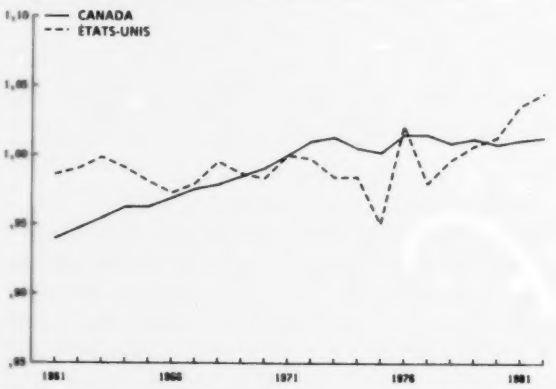

L'association des fabricants canadiens de produits alimentaires et sa démarche dans le cadre des négociations sur la libéralisation des échanges

F. Cella

INTRODUCTION

Depuis peu de temps après l'entrée en fonction du présent gouvernement, il est une question qui ne cesse de retenir l'attention des médias: le libre-échange.

En réalité, les médias semblent davantage portés à parler des partisans du libre-échange et de ses opposants qu'à décrire les avantages exacts de la libéralisation du commerce ou ses obstacles.

D'entrée de jeu, l'Association des fabricants canadiens de produits alimentaires a décidé de participer de façon constructive à l'étude de cette question.

Nous avions pour objectif de fournir aux responsables des négociations la meilleure information que nous pouvions recueillir auprès de nos sociétés membres à propos de l'incidence du libre-échange sur le secteur des produits alimentaires.

Notre but premier n'était pas de nous faire remarquer par les médias, mais plutôt de transmettre des renseignements précis sur les contraintes et les possibilités que la libéralisation des échanges pourrait comporter pour les fabricants de produits alimentaires.

J'aimerais maintenant vous exposer le cheminement que nous avons suivi et dont le point culminant a été la préparation d'un rapport global sur 14 secteurs, dont 11 appartiennent aux industries alimentaires. Nous avons soumis ce rapport à l'ambassadeur Reisman il y a six semaines.

PARAMÈTRES DU SECTEUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Avant de plonger dans le vif du sujet, je crois qu'il serait utile de vous donner une idée de l'étendue et des paramètres de notre secteur au Canada.

Les membres de notre Association écoulent plus de 90 % de tous les produits alimentaires vendus au détail.

Leurs ventes annuelles combinées avoisinent 35 milliards de dollars.

Près d'un quart de million de Canadiens occupent un emploi dans le secteur des produits alimentaires qui, en fait, vient au premier rang des employeurs du secteur de la fabrication au Canada.

Par ailleurs, il est facile de comprendre qu'à cause de sa vaste étendue, le secteur agro-alimentaire, qui représente environ 12 % du produit national brut, manque d'uniformité et d'homogénéité.

Les produits d'épicerie sont très diversifiés: ils vont des aliments transformés et emballés aux produits de consommation comme les lames de rasoir, les films, les cartes de souhait, les sacs à ordures et les produits du papier.

Même si notre association représente la collectivité, elle se subdivise en environ 20 sous-secteurs, qui correspondent à autant de catégories de produits; à titre d'exemples, mentionnons les produits laitiers, les savons et détersifs, le thé et le café, la confiserie, les céréales pour petit déjeuner et les pâtes alimentaires.

Il est important que je vous explique en quoi consistent ces subdivisions, car ces précisions vous aideront à comprendre comment le libre-échange pourrait avoir une incidence différente sur chacun des sous-secteurs.

Une fois tous ces faits clairs dans votre esprit, il sera plus facile de comprendre combien il est épineux pour l'Association de formuler une position commune en faveur du libre-échange ou contre lui.

D'un autre côté, il serait plus utile de savoir quelles pourraient être les répercussions du libre-échange sur chacun des sous-secteurs de produits, c'est-à-dire sur les sociétés fabriquant les diverses catégories de produits.

Quelles possibilités s'offriraient alors aux fabricants de céréales pour petit déjeuner? Quelles barrières non tarifaires auraient un effet restrictif sur le sous-secteur des produits laitiers? Est-ce que la capacité excessive de production des usines des États côtiers du nord-est des États-Unis constitue une menace pour certains

sous-secteurs? Ce sont là quelques exemples des multiples questions qui nous viennent spontanément à l'esprit.

Maintenant que je vous ai décrit dans quel contexte évolue notre secteur, j'aimerais vous parler de ce que l'Association a fait sur la question du libre-échange.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Dès que le gouvernement a annoncé son projet de pourparlers sur le libre-échange, l'Association a créé un groupe d'étude et l'a chargé de se pencher sur cette question.

Le groupe se composait d'un échantillon représentatif de mandataires généraux de nos sociétés membres et était secondé dans son travail par les cadres supérieurs de l'Association, ainsi que par le groupe d'experts-conseils *Coopers & Lybrand*.

Au printemps de 1985, soit peu après le lancement du projet, le ministre qui était alors responsable des négociations a sollicité l'appui de l'Association à propos de l'initiative du gouvernement, lui demandant même de se prononcer publiquement en faveur du libre-échange.

Nous avons alors répondu au ministre que nous n'avions pas le mandat d'intervenir de la sorte, mais que nous acceptions de sonder l'opinion des mandataires généraux de nos sociétés membres et de lui faire part des résultats obtenus avant la fin d'août 1985.

C'est alors que nous avons mis au point notre premier questionnaire sur le libre-échange et que nous avons demandé aux mandataires généraux de bien vouloir le remplir.

Cette première consultation visait fondamentalement à tâter le pouls des gens qui, à cause de la situation qu'ils occupaient au sommet de la hiérarchie de leurs sociétés, étaient le plus en mesure de juger des retombées et des conséquences du libre-échange.

À en juger par le pourcentage de répondants, on peut affirmer que les personnes consultées ont manifesté un intérêt sans précédent dans les annales de l'Association.

Les réponses au questionnaire ont été compilées par le groupe d'experts-conseils *Coopers & Lybrand* et par Don Jarvis, notre vice-président chargé des relations avec le gouvernement à Ottawa.

Les opinions et les réponses formulées par les mandataires généraux étaient très variées, mais il s'en dégageait certains points communs.

Parmi eux figuraient les barrières non tarifaires (par exemple, les offices de commercialisation chargés de gérer les approvisionnements), la capacité excessive de production aux États-Unis, notre capacité de concurrence, les coûts des employeurs en avantages sociaux, les économies d'échelle et la valeur de notre dollar par rapport à la devise américaine.

En septembre 1985, le rapport sur le premier sondage que l'Association a mené auprès de ses membres a été présenté au ministre Kelleher et au groupe de travail Tom Burns, qui travaillait pour son compte auprès du monde des affaires.

Ce rapport a également été remis à nos propres membres, aux administrations provinciales et à d'autres parties intéressées.

Bien que son intervention relève clairement du domaine public, l'Association n'a pas cherché plus qu'il ne fallait à attirer l'attention des médias sur ce rapport.

Au début de 1986, les membres du groupe de travail de l'Association sur le libre-échange ont rencontré le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, pour lui faire part des préoccupations des membres de l'Association qui sont tributaires des produits assujettis à la gestion des approvisionnements.

Au cours du printemps, nous avons rencontré l'ambassadeur Reisman et avons passé en revue avec lui notre rapport initial. En outre, nous avons discuté avec lui des autres activités que notre secteur pourrait entreprendre pour le soutenir dans ses efforts de négociation.

À l'issue de cette réunion, l'Association a décidé de mener auprès de ses membres un sondage plus détaillé sur les questions liées au libre-échange, par catégorie de produits.

Les points soulevés dans le questionnaire étaient très variés (projets de dépenses en immobilisations, coûts de la main-d'oeuvre et des produits finis, etc.) et chaque société a dû redoubler d'effort pour bien le remplir.

Malgré l'abondante charge de travail de nos membres, nous avons été de nouveau agréablement surpris du nombre élevé de répondants, soit près de 75 % de nos sociétés membres.

Les réponses reçues ont été colligées et des rapports distincts ont été préparés sur 14 de nos sous-secteurs. Nous avons analysé ces résultats préliminaires au cours de l'été avec les associations professionnelles qui représentaient

les sous-secteurs de produits visés, afin de nous assurer que les conclusions de l'Association concordaient avec les données qu'elles avaient déjà en mains sur la question du libre-échange. C'est sans surprise que nous avons constaté que les résultats des sondages menés par l'Association en 1985 et 1986 correspondaient aux données de tous les travaux de recherche et aux conclusions de ces associations sur la question.

Le rapport que l'Association a remis à M. Reisman comportait d'importantes considérations sur les sous-secteurs suivants :

- boulangerie
- conserveries
- céréales
- confiserie
- produits laitiers
- aliments congelés
- meunerie, riz, pâtes alimentaires
- aliments divers
- aliments pour animaux de compagnie
- édulcorants
- thé et café
- produits de santé et de beauté
- papier
- savons et détersifs

Les principaux points que les entreprises appartenant à ces sous-secteurs ont soulevés dans le contexte du libre-échange sont les suivants: les investissements, l'emploi et la compétitivité. Au chapitre des investissements, il se dégage surtout ce qui suit:

- La majorité des sous-secteurs juge que leurs usines sont relativement modernes, la principale exception à la règle étant l'industrie laitière.
- Environ 60 % des répondants estiment que leur matériel est moderne.
- Les sous-secteurs de la conserverie, des céréales, de la confiserie, des produits laitiers, des aliments congelés, des aliments pour animaux de compagnie ainsi que des produits de santé et de beauté mettraient tous leurs plans d'investissement en veilleuse jusqu'à ce qu'ils connaissent la durée de la période de rodage au nouveau régime.
- Les intervenants des sous-secteurs de la boulangerie, des édulcorants, du thé et du café, du papier ainsi que des savons et détersifs croient que le libre-échange ne modifierait en rien leurs plans d'investissement.
- La plupart des répondants ne croient pas que la libéralisation des échanges les inciterait à agrandir leurs usines.
- La plupart des sociétés de tous les sous-secteurs croient que les établissements des États-Unis, surtout ceux des États du nord-est, ont une capacité excessive de production.
- Bien que le libre-échange ne favorise pas au départ la formation de nouveaux capitaux dans le secteur des produits alimentaires au Canada et incite même les entreprises à ne pas investir si les établissements américains décident d'utiliser leur capacité de réserve, la situation sur ce plan dépendra surtout de la durée de la période de rodage et des modalités qui seront négociées à cet égard.

Au chapitre de l'emploi, on s'attend dans la plupart des sous-secteurs à ce que le libre-échange fasse perdre des emplois. Seuls quelques sous-secteurs n'abondant pas dans ce sens : les céréales, le thé et le café, ainsi que les produits de papier; ils n'entrevoient aucune incidence sur ce plan. Quelques mandataires généraux seulement répartis ici et là dans le secteur prévoient que le libre-échange permettra de créer des emplois; selon eux, il s'agira de tirer profit des créneaux offerts et d'inciter les établissements efficaces à produire.

Par ailleurs, on juge que le taux de change actuel est un des principaux facteurs qui stimulent la capacité concurrentielle du Canada, car pour les fabricants canadiens, il fait contrepoids à d'autres coûts qui jouent à leur désavantage, notamment les coûts plus élevés de la main-d'oeuvre (avantages sociaux) et des ingrédients, qui sont dus à l'existence des offices de commercialisation et de la gestion des approvisionnements.

Tous les sous-secteurs aimeraient que le taux de change courant persiste, à l'exception du sous-secteur du thé et du café qui achète tous ses ingrédients en dollar américain et qui voudrait, par conséquent, que le dollar canadien vale 0,80 $US et plus. La fourchette de taux de change qui recueille le plus de faveur est 70-75 cents; certains répondants aimeraient même que le dollar fluctue entre 65 et 75 cents.

Enfin, des 11 sous-secteurs analysés, ceux de la boulangerie, des céréales, des produits laitiers, des aliments congelés, des aliments pour animaux de compagnie ainsi que des meuneries, du riz et des pâtes alimentaires jugent que les

offices de commercialisation chargés de gestion des approvisionnements constituent la principale barrière non tarifaire.

Outre ce travail de recherche, l'Association a activement soutenu la création des groupes consultatifs sectoriels sur le commerce extérieur (les GCSCE), particulièrement ceux de l'agriculture, de l'alimentation et des boissons, ainsi que des produits ménagers et de consommation. Par exemple, nous avons conseillé au ministre de garder dans son intégralité le GCSCE de l'agriculture, de l'alimentation et des boissons et de ne pas le scinder en plusieurs groupes sectoriels comme le recommandaient de nombreux groupements.

Nous avons également mené une étude détaillée à propos de l'incidence des offices de commercialisation chargés de gestion des approvisionnements sur la capacité concurrentielle relative de certains produits alimentaires que fabriquent nos sociétés membres et dont les principaux ingrédients sont des produits laitiers et avicoles. L'étude a révélé de façon concluante que les coûts de ces facteurs de production étaient plus élevés pour l'ensemble des produits transformés au Canada, que pour ceux préparés aux États-Unis.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, ce rapport global a été remis à M. Reisman il y a environ six semaines et a par la suite été passé en revue en sa compagnie et en celle de ses hauts fonctionnaires.

CONCLUSION

Voilà en bref quel cheminement a suivi l'Association pour fournir au gouvernement des renseignements utiles sur la position de notre secteur relativement au libre-échange.

Il reste encore à déterminer s'il est possible de conclure un accord satisfaisant avec les États-Unis.

Si c'est le cas, le document global que nous avons présenté à M. Reisman à la fin d'octobre et qui appartient maintenant au domaine public, jouera certainement un rôle utile dans les négociations qui se rapporteront à notre secteur.

Par ailleurs, les rapports sur les diverses catégories de produits pourraient également revêtir une grande importance quand il s'agira de définir des périodes appropriées de rodage.

La description des difficultés que posent les diverses barrières non tarifaires pourra également éclairer les responsables sur la façon de s'y prendre dans les négociations.

Et même si aucune entente commerciale n'est conclue, je ne jugerai pas vains le temps et les efforts que l'Association, notre groupe de travail sur le libre-échange, notre personnel et moi-même, en qualité de président du groupe de travail, avons consacrés à ce projet.

Le gouvernement et, ma foi, nous-mêmes avons maintenant une meilleure idée de la situation de chaque sous-secteur au chapitre de l'efficacité, de la productivité et de la compétitivité.

ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE BRIAN MULRONEY

Brian Mulroney

Il n'y a rien, au fond, qui puisse définir plus clairement notre caractère national que l'agriculture. Et rien n'est plus vital, dans l'intérêt national, que le bien-être de l'agriculture canadienne.

Si j'ai voulu vous rencontrer aujourd'hui, ce n'est pas uniquement pour parler de la situation des agriculteurs canadiens, mais de la façon dont celle-ci touche l'ensemble de la nation. Ce n'est pas uniquement pour parler des problèmes du secteur agricole, mais pour essayer de les situer dans le contexte plus général de l'intérêt national.

Les préoccupations des agriculteurs canadiens ne sont pas uniquement des questions sectorielles, mais bien des questions qui touchent l'ensemble de notre société. Beaucoup d'entre vous, les chefs de file du domaine agricole, le disent depuis des années. Nous tous qui sommes réunis ici aujourd'hui comprenons l'importance de l'agriculture canadienne dans l'ensemble de l'économie nationale. Vous connaissez les statistiques par coeur:

- Près d'un demi-million de Canadiens ont un emploi directement lié à l'agriculture.
- Un million de plus ont un emploi indirectement lié à l'activité agro-alimentaire.
- C'est une énorme industrie où les exportations de blé ont totalisé à elles seules 3,8 milliards de dollars l'an dernier.

D'un point de vue strictement économique, ce qui se passe dans l'agriculture se répercute automatiquement dans l'ensemble de l'économie nationale.

L'agriculture occupe une place essentielle dans la petite entreprise canadienne; en fait, près de neuf fermes sur dix sont des propriétés familiales. Mais surtout, l'agriculture est un mode de vie, avec son caractère social et ses valeurs traditionnelles. Quand les agriculteurs souffrent, la nation souffre. Quand l'agriculture n'est pas prospère, l'intérêt national en subit les contrecoups.

Telle est, malheureusement, la situation aujourd'hui dans le secteur des grains, et nous du gouvernement progressiste-conservateur travaillons ardemment pour la corriger. Nous avons tenté d'y apporter certains remèdes, non seulement dans l'intérêt des agriculteurs mais dans l'intérêt de toute la population et de la nation en général.

Le problème du secteur canadien des grains est double. C'est à la fois une question de marchés et d'argent. Le système agricole mondial a été complètement bouleversé par la guerre des subventions que se livrent la Communauté économique européenne et les États-Unis, une guerre qui se répercute sur chaque cultivateur canadien de céréales. Pour nos agriculteurs, le protectionnisme, les subventions et les pratiques commerciales déloyales ne sont pas que des mots, ils sont une réalité qui les frappe tous les jours, une réalité avec laquelle nous devons composer en tant que nation et en tant que peuple, dans les meilleures traditions canadiennes de solidarité et de partage.

Même avant notre élection au Parlement, le parti que j'ai le privilège de diriger avait élaboré un programme complet et cohérent pour l'agriculture canadienne. Si vous vous référez à notre déclaration de Prince Albert en juillet 1984, vous conviendrez, je pense, que nous sommes demeurés fidèles à nos principes et que nous avons tenu nos promesses.

La baisse des taux d'intérêt a allégé le fardeau financier des agriculteurs canadiens. Les taux d'intérêt agricoles ont diminué de trois points depuis que nous formons le gouvernement. Et chaque diminution d'un point des taux d'intérêt représente une économie de plus de 100 millions de dollars pour nos agriculteurs. Nous avons aussi aboli la taxe de vente sur les carburants agricoles. Nous avons doublé le montant des paiements en espèces versés en vertu de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes. Nous avons légiféré afin d'établir des comités d'examen de l'endettement agricole. Nous avons créé à l'intention des agriculteurs une exemption fiscale de 500 000 $ sur les gains de capital. Nous avons modifié la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest de façon à ce que les paiements puissent être effectués avant les semailles du printemps, quand les agriculteurs en ont le plus besoin. La dernière tranche de 279 millions de dollars a été mise à la poste pas plus tard qu'hier.

Nous avons respecté nos engagements. Notre bilan est déjà très bon. Mais nous pouvons et devons faire mieux.

Le fait est que vous avez maintenant un gouvernement qui est sensible aux problèmes et aux préoccupations de l'agriculture canadienne. Vos soucis sont les nôtres. L'agriculture a en John Wise, Charlie Mayer et Len Gustafson trois éloquents avocats. Ils plaident très bien votre cause à la table du Cabinet, et les autres députés en font autant au sein du Caucus. Mais il faut dire aussi qu'ils s'adressent à des auditoires réceptifs, à des gens qui, comme eux, sont sensibles aux besoins et aux problèmes dont ils parlent.

Il est évident pour nous tous depuis un certain temps que les producteurs de blé du Canada ont été confrontés à une série de problèmes particuliers cet automne. Par une ironie du sort, nos producteurs de grains ont connu une récolte record de plus de 64 millions de tonnes métriques alors même que les marchés mondiaux étaient ravagés par la guerre des subventions.

Comme les dirigeants agricoles peuvent en témoigner, nous avons pris d'importantes initiatives à l'échelle mondiale après que je les eus rencontrés à Vancouver l'an dernier. C'est en grande partie grâce à l'intervention du Canada que la question de l'agriculture a été inscrite à l'ordre du jour du Sommet de Tokyo. À Punta del Este, sous la direction de Joe Clark, le Canada a été au premier rang des pays qui ont réclamé de nouvelles règles de base pour le commerce international des produits agricoles.

Le fait que les pays de la CÉE aient accepté de débattre la question des subventions agricoles à la prochaine ronde du GATT à Genève constitue pour nous une importante victoire. En outre, Charlie Mayer a été l'hôte en juin dernier à Whistler, en Colombie-Britannique, d'une rencontre au sommet des représentants des principaux pays producteurs de blé – le Canada, les États-Unis, l'Argentine et l'Australie – et de la Communauté économique européenne. Une deuxième rencontre aura lieu en février prochain, aux États-Unis. Le seul fait que nous ayons engagé des discussions et que la question ait été portée à l'ordre du jour des réunions du GATT constitue déjà un important progrès.

Mais entre-temps, les agriculteurs canadiens subissent les conséquences d'une situation dont ils ne sont aucunement responsables. Et tout cela se produit, ironiquement, alors que la productivité de l'agriculture canadienne n'a jamais été aussi élevée. De 1946 à 1985, la production agricole canadienne a augmenté de 85 %. De 1946 à 1985, la production par personne a augmenté de 350 % comparativement à 240 % dans le secteur manufacturier. Les agriculteurs canadiens sont plus efficaces que jamais. Ils tirent de nos terres riches un excellent produit.

Mais ils ont été placés dans une position qui les désavantage par rapport à leurs concurrents d'autres pays. Pour le blé tendre, les Européens reçoivent 275 $ la tonne. Pour être compétitifs à l'échelle internationale, ils bénéficient d'une subvention de 190 $ la tonne. Nos agriculteurs reçoivent 130 $ la tonne pour l'exportation.

Dans de telles circonstances, il serait tout simplement inacceptable que le gouvernement national s'abstienne d'intervenir. Les Canadiens comprennent pourquoi il est essentiel que leur gouvernement prenne les mesures nécessaires pour aider les agriculteurs à traverser cette période difficile.

Le 3 octobre dernier, à la Chambre des communes, j'ai pris l'engagement de «mettre au point un programme efficace d'aide financière destiné à accroître les liquidités des producteurs céréaliers du Canada» et j'ai ajouté que, selon les premières estimations, l'aide requise se chiffrait à environ 1 milliard de dollars.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous annoncer que le gouvernement donnera suite à cet engagement grâce au Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada, doté d'un fonds de 1 milliard de dollars.

Le Cabinet a en effet approuvé un budget global d'assistance dont les fonds seront versés en deux étapes: une première tranche de 300 millions de dollars sera remise directement aux agriculteurs en début de la nouvelle année; et le second paiement de 700 millions sera effectué au printemps prochain. John Wise et Charlie Mayer vous donneront toutes les précisions dans quelques minutes.

Avec ce programme, l'aide fédérale directe au secteur des grains a maintenant quadruplé depuis l'entrée en fonctions de notre gouvernement en 1984. Nous appliquons ce programme à l'intérieur du cadre financier qui a favorisé la baisse des taux d'intérêt. Notre souci d'assurer une saine gestion économique et financière demeure tout aussi grand, car c'est le sol dans lequel notre relance économique a pris racine. Pour nous, l'intérêt des Canadiens passe avant tout le reste.

ALLOCUTION DE FERMETURE DE LA CONFÉRENCE DES PERSPECTIVES

L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture

L'honorable Charles Mayer
Ministre d'État (Commission canadienne du blé)

M. WISE:

Comme l'a déjà dit le Premier ministre, nous respectons aujourd'hui nos engagements en offrant une aide spéciale de 1 milliard de dollars aux producteurs de céréales et d'oléagineux du Canada.

Nous avons fait une promesse aux agriculteurs canadiens et c'est aujourd'hui que nous la tenons.

Comme je vous l'ai affirmé hier, le gouvernement fédéral a déjà mis en place des programmes efficaces pour venir en aide aux producteurs canadiens. Nous n'avons rien à envier à qui que ce soit lorsque nous constatons les mesures que nous avons prises au nom des agriculteurs canadiens et l'importance que nous avons accordée à l'agriculture.

Nous devons toutefois adopter d'autres mesures, car la guerre des subventions qui fait rage actuellement a de lourdes retombées sur le secteur agricole canadien. Nos producteurs de céréales et d'oléagineux méritent l'aide qu'ils nous ont demandée et ils l'obtiennent sous la forme du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada.

Il s'agit de la plus importante mesure d'aide spéciale qu'on ait jamais adoptée pour l'agriculture canadienne.

Exactement comme l'a promis le Premier ministre, une somme de 1 milliard de dollars en espèces sera versée directement aux producteurs de céréales et d'oléagineux d'un bout à l'autre du pays.

M. MAYER:

Je suis heureux d'avoir eu la chance de participer au processus d'élaboration du programme. Je tiens à remercier les dirigeants du secteur agricole qui sont venus deux fois à Ottawa dans le but de nous rencontrer John et moi-même lorsque l'occasion se présentait, de bien comprendre les problèmes inhérents à chaque région du pays et, partant, d'arriver à un consensus en ce qui a trait au mode de calcul des paiements. Ils se sont entendus au sujet de la superficie ensemencée, des rendements et du degré de préjudice qu'on évalue à la baisse des prix à la production. Or, la formule de calcul des paiements est liée directement à l'entente qu'ont conclue les dirigeants du secteur. À mon avis, leur effort mérite d'être souligné, car c'est probablement la première fois que je participe à une rencontre où les agriculteurs de différentes régions du pays sont en mesure de comprendre immédiatement les problèmes des autres et parviennent ainsi à un consensus important.

M. WISE:

Le versement de l'aide financière comportera deux étapes. Une somme de 300 millions de dollars sera d'abord distribuée aux producteurs le plus tôt possible cet hivrer. Un deuxième paiement, celui-là de 700 millions de dollars, sera effectué au printemps.

De cette façon, les agriculteurs obtiendront de l'argent rapidement. Ils connaîtront également les montants qu'ils sont appelés à toucher, de sorte qu'ils pourront en planifier l'utilisation à l'avance.

Chaque producteur aura droit à un paiement maximal de 25 000 $.

Dans le cas de la plupart des agriculteurs de l'Ouest, l'expédition des premiers chèques par la poste se fera d'après les données du carnet de permis de la Commission canadienne du blé. Les agriculteurs en question pourront vérifier les informations qu'on aura utilisées pour le calcul de leur paiement. Le paiement final sera ajusté au besoin.

Dans l'Est, des formulaires de demande seront transmis par la poste aux producteurs de maïs ou de soja qui ont touché des paiements de stabilisation pour la campagne 1985-1986.

Les producteurs non visés par l'un ou l'autre de ces programmes peuvent se procurer un formulaire de demande aux silos-élévateurs à céréales locaux ou en s'adressant aux associations de céréaliculteurs, aux bureaux régionaux ou aux stations de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, ou encore aux bureaux de la Société du crédit agricole.

L'administrateur du programme à Ottawa peut également leur faire parvenir un formulaire sur demande.

M. MAYER:

Les cultures visées par le programme sont le blé de printemps, le blé dur, l'orge, l'avoine, le seigle, les céréales mélangées, le maïs, le soja, le colza canola, le lin et le tournesol. Le maïs d'ensilage et toutes les autres cultures céréalières à ensiler sont exclus. Nous voulons que l'exécution du programme se fasse avec la plus grande souplesse possible et ce, pour deux raisons: remettre l'argent aux producteurs dans les plus brefs délais et limiter les frais d'administration au minimum. À cette fin, nous avons créé deux comités d'examen qui compteront chacun quatre représentants de l'est canadien, soit trois producteurs et un fonctionnaire du ministère fédéral de l'Agriculture, et cinq représentants de l'ouest canadien, soit quatre producteurs et un autre fonctionnaire d'Agriculture Canada. Ces comités fourniront des conseils en matière d'administration et dans d'autres domaines au programme. Ils se pencheront également sur certains problèmes. Un de ceux que nous avons déjà cernés concerne la région du sud des Prairies qui a été durement touchée par la sécheresse au cours des quatre ou cinq dernières années. Nous voulons communiquer avec les comités de façon à pouvoir tenir compte des problèmes particuliers comme celui que je viens d'évoquer. Nous leur demanderons également d'accorder une attention toute spéciale à la zone de sécheresse du sud des Prairies.

M. WISE:

Le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada n'est pas un remède à tous les maux dont souffre le secteur des céréales et des oléagineux.

L'avenir du secteur est tributaire de deux facteurs.

Premièrement, le Canada doit continuer d'exercer des pressions à l'échelle internationale pour redonner au commerce agricole mondial le bon sens et l'équité qui le caractérisaient.

Deuxièmement, les gouvernements et les agriculteurs doivent s'engager fermement à travailler main dans la main pour surmonter les obstacles qui se dressent devant le secteur.

Je vous annonce aujourd'hui que le gouvernement du Canada entreprendra une nouvelle ronde de consultations auprès des groupements de producteurs et des provinces au début de la prochaine année.

Ces consultations nous aideront à réaliser les objectifs de la Stratégie agricole nationale, un document que les 10 ministres provinciaux de l'Agriculture et moi-même avons signé récemment.

Notre défi consiste à élaborer des politiques efficaces qui permettront au secteur de régler ses problèmes actuels et des politiques à long terme qui amélioreront sa situation concurrentielle.

M. MAYER:

Comme l'a souligné le Premier ministre, le Canada continuera de chercher des moyens d'éliminer la cause des problèmes actuels du secteur, c'est-à-dire la guerre internationale des subventions à l'exportation. En ce qui concerne les céréales et les oléagineux, nous vivons dans un contexte où ce sont les décisions politiques et non pas le jeu de l'offre et de la demande qui déterminent les prix. Le Canada jouit d'une excellente réputation à l'échelle internationale. J'ai d'ailleurs constaté moi-même, à l'occasion de rencontres internationales, que les opinions exprimées par le Canada commandent le respect. Pour reprendre les paroles du Premier ministre, nous devons y aller de nos meilleurs efforts, car vous conviendrez sans doute avec moi que ces pourparlers représentent la seule solution à long terme aux problèmes que connaît le secteur des céréales et des oléagineux. Entretemps, nous devons faire comprendre à nos concurrents et à nos clients que le Canada (comme l'a si bien dit George Brinkman dans son allocution d'ouverture hier matin) est dans le commerce des céréales et des oléagineux pour y rester. À mon avis, l'annonce du programme de 1 milliard de dollars aujourd'hui montre que le gouvernement auquel je suis fier d'appartenir s'est réellement engagé envers cet important secteur de l'économie.

M. WISE:

Notre défi consiste à planifier ensemble l'avenir du secteur.

Il n'incombe pas seulement aux gouvernements et aux agriculteurs de le relever, mais à nous tous. Je pense que l'avenir du secteur mérite qu'on y consacre nos meilleurs efforts.

En attendant, le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada et les nombreuses autres mesures agricoles que le gouvernement fédéral a prises nous aideront à mieux préparer cet avenir.

Je vous remercie de votre attention.

(Un représentant de l'ouest canadien demande des précisions au sujet de l'utilisation du carnet de permis de la Commission canadienne du blé dans le calcul des paiements consentis aux agriculteurs de l'Ouest. Il veut également savoir si les paiements seront calculés en fonction de la superficie cultivée ou de la superficie ensemencée.)

M. MAYER:

Je vous remercie de votre intervention. Le calcul des paiements s'effectuera à l'aide de la formule qu'on a arrêtée à l'occasion de la réunion dont vient de parler Charlie Gracey. Cette formule tiendra compte de la superficie ensemencée, des rendements (productivité) et du degré de préjudice causé que l'on évalue à la lumière de la baisse des prix. Si nous utilisons ou entendons utiliser les données et les statistiques de la Commission canadienne du blé, c'est tout simplement pour limiter les frais d'administration du programme au minimum et pour accélérer le versement de l'argent aux producteurs. Pour répondre directement à votre question, je dirais que le calcul des paiements se fera à partir de la superficie ensemencée.

FACTEURS DE CONVERSION

Unité métrique	Facteur approximatif de conversion	Donne
LINÉAIRE		
millimètre (mm)	x 0,04	pouce
centimètre (cm)	x 0,39	pouce
mètre (m)	x 3,28	pied
kilomètre (km)	x 0,62	mille
SUPERFICIE		
centimètre carré (cm^2)	x 0,15	pouce carré
mètre carré (m^2)	x 1,2	verge carrée
kilomètre carré (km^2)	x 0,39	mille carré
hectare (ha)	x 2,5	acre
VOLUME		
centimètre cube (cm^3)	x 0,06	pouce cube
mètre cube (m^3)	x 35,31	pied cube
	x 1,31	verge cube
CAPACITÉ		
litre (L)	x 0,035	pied cube
hectolitre (hL)	x 22	gallons
	x 2,5	boisseaux
POIDS		
gramme (g)	x 0,04	once
kilogramme (kg)	x 2,2	livre
tonne (t)	x 1,1	tonne courte
AGRICOLE		
litres à l'hectare	x 0,089	gallons à l'acre
	x 0,357	pintes à l'acre
	x 0,71	chopines à l'acre
millilitres à l'hectare	x 0,014	onces liquides à l'acre
tonnes à l'hectare	x 0,45	tonnes à l'acre
kilogrammes à l'hectare	x 0,89	livres à l'acre
grammes à l'hectare	x 0,014	onces à l'acre
plants à l'hectare	x 0,405	plants à l'acre